ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L'ALLIANCE DES
COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

LE GRAND PROGRAMME 2026



ose Orléans Solidaire Ecologique

ECO ÉLAN CITOYEN ORLÉANAIS
Informer · Conscientiser · Fédérer · Représenter

Vivement Orléans !

LES ÉCOLOGISTES
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Mots introductifs



Jean-Philippe GRAND

Conseiller municipal et métropolitain d'Orléans

Tête-de-liste OSE aux élections municipales 2026

"Orléanaises, Orléanais, le programme que la liste OSE vous présente aujourd'hui est le fruit de plus de trois ans de travail. Pendant ces trois années, quatorze groupes de travail, composés d'habitants, de citoyens engagés, d'associations, d'experts et de professionnels de différents domaines, se sont réunis à de très nombreuses reprises. Ensemble, au fil de centaines de réunions, ils ont débattu, confronté leurs expériences, partagé leurs idées et construit patiemment ce projet.

Ces groupes ont d'abord recueilli, puis mis en forme les constats qui structurent le programme que vous allez découvrir. Ils ont écouté les préoccupations des habitants, observé le fonctionnement de la ville, identifié les manques, les urgences, mais aussi les atouts d'Orléans. Ils ont ensuite collecté, trié, travaillé et analysé l'ensemble des propositions qui leur semblaient envisageables, qu'elles viennent du terrain, d'expériences menées ailleurs, d'études spécialisées ou de la parole citoyenne exprimée lors de rencontres, d'ateliers ou de réunions publiques."

"Ce que nous vous proposons, c'est une vision pour Orléans, construite avec vous et pour vous. Une vision qui prépare l'avenir et qui se donne pour boussole les générations futures, afin que nos enfants et petits-enfants puissent vivre dans une ville plus belle, plus solidaire, plus respirable, plus accueillante et plus protectrice. "

Joannin HURET

Colistier OSE et Coordinateur du programme



"Ce travail a été mené de manière sourcée, chiffrée et rigoureuse. Chaque mesure a été examinée à l'aune de données fiables : chiffres institutionnels, analyses d'experts, retours d'expérience d'autres collectivités, contributions d'acteurs locaux. Rien n'a été laissé au hasard : nous avons voulu un programme crédible, sérieux, réaliste, à la hauteur des enjeux, et qui respecte les moyens humains, matériels et financiers de notre ville. Ce programme est donc l'aboutissement d'un long processus collectif, patient et exigeant.

C'est le résultat d'une intelligence citoyenne mise au service de l'intérêt général. Il s'agit d'un programme ambitieux mais lucide, pensé pour adapter Orléans aux grands défis de demain : le climat, la justice sociale, la démocratie locale, la place de la nature en ville, les mobilités, la culture, l'éducation, la sécurité du quotidien. Nous voulons une ville plus durable, plus juste, plus solidaire, plus apaisée et plus vivante.

Aujourd'hui, nous le soumettons aux Orléanaises et aux Orléanais comme une véritable feuille de route pour les années à venir : un projet solide pour changer la ville et améliorer concrètement le quotidien de chacune et chacun."

"Si vous nous élisez, nous transformerons ce cap crédible, mesurable et concret en résultats tangibles. Nous ferons enfin entrer Orléans dans l'ère de la transition écologique. Nous acclimaterons notre ville aux grands enjeux du XXIème siècle."

Sommaire thématique

1 Mobilités

2 Environnement

3 Urbanisme

4 Commerce

5 Logement

6 Sécurité

7 Gestion de la ville et de ses RH

8 Sport

9 Santé & solidarités

10 Démocratie

11 Jeunesse - éducation

12 Culture

13 Place des animaux en ville

14 Numérique

15 Sciences

NOS PROPOSITIONS

MOBILITÉS

“Se déplacer autrement et en toute sécurité. Apaiser la circulation automobile dans nos quartiers pour la sécurité de tous”

7 engagements phares

1. **Des transports en commun plus efficaces, plus accessibles et progressivement gratuits**
2. **Une offre cyclable enfin à la hauteur d’une métropole**
3. **Apaiser la circulation automobile dans nos quartiers pour la sécurité de tous**
4. **Libérer les trottoirs et garantir la mobilité de tous**
5. **Franchir la Loire, un enjeu essentielle de mobilité**
6. **Partager et stationner son véhicule**
7. **Logistique adaptée à notre tissu urbain et au changement climatique**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026
L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS
ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Se déplacer à Orléans à pied ou à vélo se révèle souvent difficile voire dangereux.

Que ce soit dans le “baromètre des villes marchables” ou dans “le baromètre des villes cyclables” Orléans obtient la **très mauvaise note de E**. De plus les accidents sont **réguliers** et parfois **dramatiques**. On comprend dès lors les **hésitations** à se déplacer autrement dans notre ville.





Commune	Département	Ressenti global	Sécurité	Confort	Effort ville	Aménagements services	Nombre d'habitants	Classe
Orléans	Loiret	7,8	8,6	6,9	6,0	7,5	De 100 000 et 199 999	E

Aussi, le tribunal administratif a **enjoint en mars 2025 Orléans Métropole à mettre en conformité plusieurs aménagements non conformes à la législation** (rues Landreloup, Porte-Dunoise, Gambetta).

Le vélo explose, mais les itinéraires restent discontinus et insuffisamment sécurisés

Le nombre de cyclistes augmente chaque année à Orléans comme dans toutes les métropoles de France, notamment depuis le COVID (**augmentation des trajets vélo de +28% entre 2019 et 2021** selon l’ADEME), mais nous souffrons d’un vrai retard dans la mise en place d’itinéraires cyclables continues, sécurisés et efficaces.

Sur la métropole, **le trafic cycliste annuel a augmenté de +75 % entre 2019 et 2023** (15 points de comptage), signe d’une demande réelle, mais encore freinée par des aménagements trop souvent fragmentés et des arbitrages de voirie défavorables aux cyclistes lors des réaménagements. La place des cyclistes est encore négligée lors des réaménagements de voirie et les arbitrages leur sont encore défavorables, ce qui s’avère contradictoire avec l’objectif d’augmenter la part modale du vélo.

Sécurité routière : trop d’accidents concentrés sur quelques axes rapides.

En 2023, Orléans figurait **dans les trois métropoles françaises les plus dangereuses sur la route,** avec **10 décès enregistrés**, un triste record depuis 2011. La vitesse excessive de certains conducteurs et la configuration de certains carrefours où se croisent les flux expliquent ces résultats, et rendent les autres modes de déplacements plus dangereux. Il y a une réelle nécessité d’abaisser globalement la vitesse en dehors des grands axes et de renforcer considérablement les contrôles, tout en réaménageant les lieux les plus accidentogènes.

Des transports en commun qui progressent, mais encore trop chers et pas assez accessibles

L'offre de transport en commun **progresse mais reste trop chère pour beaucoup.** La nouvelle grille tarifaire TAO (01/07/2025) fixe le ticket occasionnel à 2 €, l'abonnement mensuel « plein tarif » à 52 € (26€ jeunes), avec une tarification solidaire au quotient familial encore méconnue et difficile d'accès pour les publics qui en auraient le plus besoin.

L'accès au service FlexO représente également un coût trop élevé pour beaucoup : 2€/10 min et l'inclusion dans un Boxe mobilités onéreuse à **75€/mois (50€ jeunes)** freine leur usage. Résultat : le coût d'accès limite le report modal des ménages populaires, malgré les nouveautés.

Liaisons structurantes et franchissements de Loire : des goulots pour tous les modes.

La Loire est une coupure naturelle structurante et, faute d'itinéraires de franchissement suffisamment fluides et sécurisés pour tous les modes, elle concentre les tensions et les saturations. En 2023, **95 000 véhicules franchissent chaque jour la Loire** (hors pont de l'autoroute), ce qui explique la congestion récurrente et souligne l'urgence de proposer des alternatives crédibles et sûres pour les piétons et les cyclistes.

Les franchissements motorisés se concentrent surtout sur les ponts Joffre (44 %) et Thinat (42,5 %) tandis que **le pont George-V ne voit passer que 4 % des véhicules**. Côté vélos, l'aménagement en 2021 d'une piste protégée a encouragé l'usage du vélo sur cet axe (3 000 cyclistes/jour en moyenne, plus d'un million de passages en 2024), mais l'aménagement cyclable au débouché sud du pont n'existe pas, il faut travailler à une offre de franchissements de la Loire continus et sécurisés.

Stationnement, pôles-échanges : un système encore trop centré sur la voiture individuelle.

On compte environ 3.500 places payantes sur voirie en centre-ville, plus de 4.600 dans les parkings souterrains, mais moins de 4.000 dans les P+R sur le réseau TAO. Cette **offre inégale n'incite pas à privilégier le stationnement en parcs relais,** d'autant que l'offre commerciale est méconnue. Cela provoque un afflux conséquent de véhicules dans l'hyper-centre qui pourraient rester en périphérie et génère une forte congestion certains jours ou à certaines heures, au détriment des habitants qui souhaitent partir, rentrer ou stationner près de chez eux. Il manque **une incitation forte au report modal.**

Diminuer la place de la voiture **ne veut pas dire l'interdire** — elle reste indispensable pour une partie des habitants, en particulier dans les zones peu denses et périurbaines. À l'échelle nationale, l'Insee rappelle qu'en 2017 94 % des ménages vivant en zones rurales possèdent un véhicule, ce qui illustre la dépendance automobile dès que l'offre alternative baisse ; dès lors, la question du stationnement doit être traitée sans opposer les usages, en organisant mieux plutôt qu'en subissant.

Logistique urbaine : inadaptée, polluante et parfois dangereuse

Enfin, la livraison en hypercentre par des véhicules parfois de taille inadaptée souffre d'un manque d'espaces dédiés et **génère arrêts gênants et des conflits d'usage**, voire des accidents dramatiques. Les livraisons en hypercentre sont vitales pour l'activité commerciale, mais le « **dernier kilomètre** » est aujourd'hui source de congestion, de pollution et de conflits d'usage (gabarits inadaptés, arrêts gênants, manque d'espaces dédiés).

L'enjeu est massif : selon l'ADEME, la logistique urbaine représente **25 % des émissions de gaz à effet de serre en ville** et environ **un tiers des émissions de polluants atmosphériques,** ce qui justifie de repenser l'organisation (mutualisation, créneaux, véhicules adaptés, aires dédiées) plutôt que de laisser ces flux désorganisés.

Marcher et se déplacer pour les personnes à mobilités réduite reste trop souvent entravé par des trottoirs impraticables

Dans nombre de quartiers, la circulation des piétons est **entravée voire impossible.** Se déplacer en fauteuil roulant ou en poussant une poussette est impossible et il faut emprunter la chaussée et se mettre en danger. Soit le trottoir est **trop étroit**, soit il est d'une **déclivité trop importante**, soit il est **obstrué** par des panneaux inutiles, des écrans publicitaires ou par des véhicules qui y stationnent sans en avoir le droit.

Ce déficit d'accessibilité est cohérent avec un indicateur très parlant : en 2023, **seuls 53 % des arrêts du réseau bus/tram sont aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**, preuve que la continuité « sans obstacle » n'est pas encore la règle.

Axe 1 — Des transports en commun plus efficaces, plus accessibles et progressivement gratuits

Notre objectif : faire des transports en commun et des mobilités actives l'alternative n°1, abordable et fiable.

Ce que nous mettrons en place

Une gratuité partielle, par étapes selon les capacités financières de la Métropole

Dès la première année du mandat nous porterons auprès des élus métropolitains une **gratuité pour toutes et tous le samedi**. Puis la deuxième année ce sera **le dimanche et les jours fériés, et lors des grands événements (fêtes de Loire, fêtes johanniques etc.)**

Dans le courant du mandat, nous porterons l'instauration d'une **gratuité ponctuelle "qualité de l'air"** : activation les jours où l'indice ATMO passe en "mauvais" ou pire après information de Lig'Air.

D'ici la fin du mandat, et dans la mesure des capacités financières de la Métropole, nous porterons une gratuité tous les jours pour les - de 26 ans et les retraités résidents de la Métropole.

Cette proposition est **utile pour le report modal, la diminution de la circulation automobile et de la congestion** grâce à une hausse attendue de fréquentation les jours de gratuité. Elle permet aussi d'envisager une augmentation du nombre de clients pour le centre-ville. Enfin, cela contribuera à une **réduction du nombre de trajets en voiture** pour les sorties, les courses et les loisirs lors de périodes où la congestion et les émissions sont les plus fortes.

Moins de trafic automobile, ce sera moins une **meilleure qualité de l'air, une réduction du bruit, des rues plus apaisées et plus sécurisée**s pour les autres usagers. Le report modal vers les trams et le bus s'accompagne également de plus de marche pour les trajets d'approche, **bénéfique pour la santé et le bien-être.**

Rendre le réseau pleinement accessible

Notre priorité est que chaque habitant, quel que soit son âge ou sa capacité à se déplacer, puisse utiliser tram et bus en toute autonomie. Nous continuerons de **mettre à niveau arrêts et quais selon les normes en vigueur,** avec un parcours voyageur lisible, tactile et sonore. **Une commission d'usagers** (associations PMR, seniors, parents) **co-pilotera les audits et les corrections rapides**, en appliquant systématiquement les référentiels techniques du CEREMA dans chaque aménagement.

Améliorer la desserte des quartiers insuffisamment couverts

Nous **repenserons le réseau pour revoir la desserte des quartiers mal desservis** et les relier plus rapidement aux services publics, aux pôles de santé, d'emploi et d'études, avec des itinéraires simples, réguliers et des correspondances garanties.

Selon les besoins, nous renforcerons des lignes structurantes et améliorerons les liaisons vers le centre-ville pour mieux connecter l'ensemble des villes et quartiers de la Métropole. Cette approche par les usages **réduira les inégalités territoriales et fera gagner du temps au quotidien.** Nous étudierons la restauration d'une desserte du centre-ville par une navette gratuite et fréquente.

Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Améliorer la desserte des quartiers insuffisamment couverts

Tout report d'un trajet en voiture vers un transport en commun contribuera à la **réduction de la congestion et de la pollution**, et pour les grands événements : moins de stationnement sauvage, plus de sécurité et de sérénité. La gratuité "qualité de l'air" permettra d'agir comme un bouclier sanitaire lors des pics de pollution. En parallèle, des fréquences renforcées réduisent l'attente, fiabilisent les correspondances et font gagner du temps. Au final, on choisit le tram ou le bus **parce que c'est plus pratique, plus rapide et pas seulement parce que c'est vertueux.**

Un réseau accessible à tous : autonomie, confort et déplacements facilités

Un réseau pleinement accessible, des quais aux normes et des cheminements continus c'est l'**autonomie retrouvée pour les personnes en situation de handicap,** c'est aussi une ville **plus facile** pour les personnes âgées, les familles, les voyageurs chargés : **bref, pour tout le monde.**

Accessibilité et justice territoriale : une mobilité qui rapproche et inclut tout le monde

Mieux desservir les quartiers, c'est **rapprocher l'emploi, la santé, les études et les services publics**. Moins d'inégalités de mobilité, c'est moins de renoncements aux droits, aux services, à la culture ... Un réseau plus simple et plus régulier renforce aussi l'attractivité de la Métropole et sa résilience. Et chaque trajet gagné en transports en commun, c'est plus de marche d'approche : **santé, bien-être, apaisement.**

Axe 2 — Une offre cyclable enfin à la hauteur d'une métropole

Notre objectif : créer un réseau cyclable continu et sécuriser les déplacements à vélo pour atteindre une part modale du vélo de 15% en 2032.

Nos principales propositions

Créer de grands axes cyclables continus et sécurisés pour mailler le territoire de la Métropole



Ces axes structurants doivent permettre de **se déplacer rapidement et en sécurité du nord au sud et d'est en ouest**, de relier les pôles d'activité économiques, commerciales et de services.

Nous nous appuierons sur les **préconisations du Plan Vélo 2019 qui a été totalement ignoré** lors du dernier mandat alors même qu'il avait été voté à l'unanimité et doté d'un financement qui a été détourné de son objectif premier.

Nous nous appuierons également sur l'**expertise d'usage d'associations locales qui peuvent aider les élus et les services** à définir les priorités et à mettre en œuvre les bons aménagements. L'association DAMMO a proposé à la Métropole un "RésO Vélo" peu coûteux mais ambitieux qui est resté lettre morte.





Un RésO évolutif

L'association DAMMO et le collectif Vélorution Orléans organiseront une conférence de presse le vendredi 30 juin 2023 à 15h00 à Studio 16 - place du Martroi à Orléans sur le thème d'une proposition de RésO vélo.

Récemment, le président de la métropole Serge Grouard déclarait à la télévision qu'il ne savait pas développer un réseau cyclable rapidement et invitait à lui faire remonter des idées. Nous répondons donc à son appel avec une proposition d'un **Rés'O** construit autour de **10 lignes structurantes de 170 Km au total, et desservant toute la métropole**.

Sa mise en place est rapide car nous utilisons à 90% les pistes existantes. Il y a quelques liaison à réaliser pour créer la continuité. Voici le planning à tenir :

- Juillet - octobre 2023 : arbitrage des itinéraires dans les mairies
- Septembre 2023 : vote du conseil métropolitain d'un budget de 500 000€ pour la mise en place du Rés'o par les municipalités soit 10% du budget vélo annuel.
- Octobre 2023 à Février 2024 : mise en place des fléchages horizontaux, verticaux, changement des sens de circulation, mise en sens unique de rue résidentiel, mise en place de VéloRue.
- à partir de 2025 : utilisation du budget vélo pour améliorer et déployer le Rés'O avec des infrastructures dédiées

Samedi 4 mars 2024 inauguration du Rés'O

Vous trouverez le communiqué de presse associé en cliquant ici

Source : https://www.dammo.fr/réso-vélo



Source : https://www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans-metropole/MEDIA/document/deplacement/velo/Plan_Velo_2019.pdf

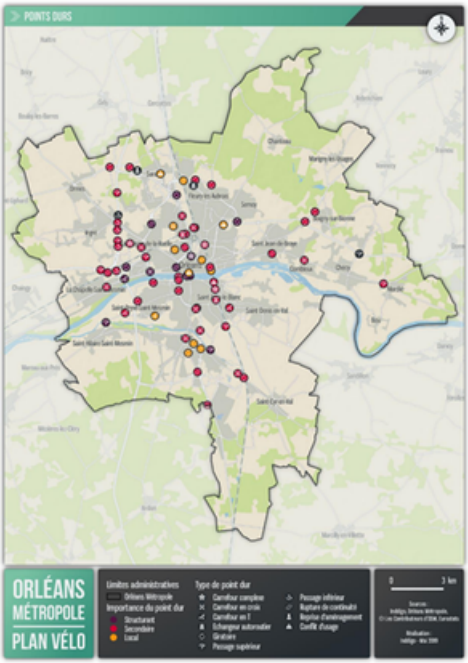



La signalisation des itinéraires cyclables sera revue et modernisée en concertation avec les usagers. Comme à Lyon, par exemple, **les pistes cyclables seront nommées et les itinéraires clairement balisés.**

Source : https://www.cleanrider.com/actus/pistes-cyclables-2-0-marquage-couleurs-signalisation-tout-change/

Aucun aménagement de voirie sans respect des normes

Nous nous engageons à **appliquer systématiquement la loi et les normes en vigueur, ainsi que les préconisations du CEREMA** pour tous les aménagements de voirie, sans solliciter aucune dérogation auprès des services de l'Etat. Les points noirs actuels seront traités afin de supprimer les aménagements illégaux au cours du mandat.

Inciter à l'usage du vélo : augmenter la flotte de Vélo TAO et créer une aide de la Métropole à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Aider les Orléanaises et Orléanais qui le souhaitent à changer de mode de déplacement quotidien c'est aussi leur proposer le vélo qui leur manque. Nous **doublerons le nombre de Vélo TAO disponibles à la location longue durée** et nous créerons une **aide métropolitaine** cumulable avec les aides de l'Etat, de la Région et de certaines entreprises.

Installer davantage de stationnements pour les vélos

Nous installerons **davantage d'arceaux adaptés à tous les types de vélos** dans l'ensemble des quartiers, aux abords de toutes les écoles, dans toutes les cours d'école et plus généralement dans les lieux où leur nombre est insuffisant. Nous multiplierons aussi les **abris de stationnement sécurisés.**

Le vélo cela s'apprend

Nous apporterons le soutien de la ville aux initiatives associatives (1-Terre-Action) permettant aux adultes d'apprendre, de réapprendre ou de mieux maîtriser le vélo. **Nous permettrons aux élèves de chaque école, en les dotant des moyens et matériels adaptés, de maîtriser le Savoir Rouler à Vélo avant la fin du CM2.** Le matériel indispensable sera acquis auprès de structures de réemploi (1-Terre-Action, Ressourcerie AAH).

Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Un réseau cyclable continu et sécurisé : le vélo devient l'évidence au quotidien

Un réseau cyclable continu et sécurisé rend le vélo enfin évident au quotidien : moins de détours, moins de stress, plus de sécurité. En reliant clairement quartiers, emplois, études, santé et commerces, **on fait du vélo une alternative rapide et fiable**. La signalisation modernisée aide chacun à s'orienter facilement, y compris les nouveaux cyclistes. Des aménagements conformes aux normes évitent les conflits d'usage, et qu'un "point noir" décourage l'usage du vélo pour tout un trajet.

Lever les freins à la pratique : stationnement, équipement et apprentissage pour tous

Faciliter l'accès au vélo, c'est lever les freins concrets : s'équiper plus facilement, essayer sans risque, et rendre possible des trajets plus longs ou plus exigeants. Des stationnements plus nombreux et mieux répartis réduisent le vol et favorisent la vie de quartier et les commerces. L'apprentissage, pour les adultes comme pour les enfants, construit la confiance et l'autonomie, notamment sur les trajets scolaires. Au final, **plus de vélo, c'est moins de congestion et de pollution, plus de santé, et une métropole plus agréable à vivre.**

Axe 3 — Apaiser la circulation automobile dans nos quartiers pour la sécurité de tous

Notre objectif : nous donner les moyens de lutter contre l'insécurité routière et les comportements dangereux, apaiser tous les quartiers et garantir la sécurité des piétons et cyclistes.

Nos principales propositions

Orléans, ville à 30

Une partie de notre ville est déjà à 30 : l'ensemble de l'intramail (depuis 2018) et nombre de voies ou de portions de voies dans les zones résidentielles. A l'image de la ville de Tours, au lieu de multiplier les zones 30 et les panneaux inutiles, nous ferons de **l'ensemble de la ville une zone 30 à l'exception de certains grands axes** qui conserveront leur limitation actuelle comme les boulevards, la Tangentielle, la RD2020, l'avenue Galloux…



Plan des limitations de vitesse de Tours

Source : https://www.tours.fr/app/uploads/2024/12/ville-zone-30.pdf

Nous pourrons ainsi **améliorer la sécurité des usagers, réduire le bruit, améliorer la fluidité du trafic et retirer de l'espace public les panneaux devenus inutiles.** Cette limitation de vitesse à 30 sera assortie d'aménagements de la voirie pour inciter à la réduction de vitesse lors des requalifications de voiries.

Des rues scolaires partout où c'est possible

Devant nombre d'écoles la **circulation automobile peut représenter un danger pour les enfants** stationnés qui arrivent devant l'école, attendent l'ouverture des portes ou qui en sortent. Une rue scolaire désigne l'espace qui entoure l'entrée d'une école qui est fermé au trafic motorisé au moment de l'entrée et à la sortie des enfants de l'école (aux horaires scolaires du matin, du midi et du soir).

Orléans compte **53 écoles et groupes scolaires pour lesquels nous proposons d'étudier la création d'une rue scolaire entre mars et juin 2026,** en dialogue avec les riverains concernés, les directions d'école, les parents d'élèves. Partout où cette création sera possible et validée à l'issue de ce dialogue, elles seront mises en place en septembre. Des agents municipaux seront chargés de leur gestion.

Revoir le plan de circulation dans tous les quartiers

En lien avec les habitants et usagers, nous procéderons à **une refonte du plan de circulation dans l'ensemble des quartiers** avec pour objectif d'y apaiser la circulation, de réduire autant que possible la circulation de transit dans les zones résidentielles. Certaines voies secondaires pourront ainsi être réservées uniquement aux riverains, vélos et piétons. A cette occasion nous réfléchirons à la possibilité de **fermer certains espaces à la circulation motorisée périodiquement le dimanche** pour rendre l'espace public d'un quartier aux enfants.

Contrôles de vitesse renforcés et tolérance zéro pour tous les comportements dangereux

En lien avec les actions conduites par la Police Nationale sous l'autorité de la Préfecture, la Police Municipale procédera à **davantage de contrôles de vitesse, notamment pour faire respecter les rues à 30, de jour comme en soirée et certaines nuits.**

Comme la loi y autorise désormais le Maire (Décret du 8 mars 2024 portant application de l'article 53 de la loi 3DS du 21 février 2022), nous **étudierons et demanderons l'installation de radars automatiques sur certaines portions de voirie.** La Police Municipale sera invitée à rappeler la loi puis à verbaliser tous les manquements au Code de la Route pour l'ensemble des usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes conducteurs de trottinettes ou piétons.

Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Vitesse réduite, quartiers apaisés : plus de sécurité, moins de nuisances

Apaiser la circulation dans tous les quartiers, c'est d'abord réduire les risques : cela diminue la gravité des accidents, limite les comportements agressifs et rend la cohabitation plus sûre pour les piétons comme pour les cyclistes. Moins de vitesse, c'est aussi **moins de bruit, moins de nuisances le soir et la nuit et un trafic souvent plus régulier** parce qu'on limite les accélérations et freinages brusques. En accompagnant cette règle par des aménagements simples et cohérents, on transforme une limitation "sur le papier" en une conduite réellement apaisée, partout, sans multiplier la signalisation inutile.

Rues scolaires et lutte contre le transit : protéger les enfants, rendre la rue vivable

Protéger les abords d'école et réduire le transit, c'est rendre la rue à ses usages essentiels : se déplacer, se rencontrer, laisser les enfants entrer et sortir sans danger. Des rues scolaires bien organisées **sécurisent les moments les plus sensibles de la journée, réduisent la pollution devant les écoles et encouragent marche, trottinette et vélo sur les trajets courts**. Repenser les plans de circulation avec les habitants limite le trafic de transit dans les zones résidentielles, ce qui améliore immédiatement la sécurité et la tranquillité.

Contrôles et sanctions : faire respecter une règle simple, pour un espace public sûr

Enfin, des contrôles réguliers et une réponse ferme aux comportements dangereux rétablissent une règle simple et juste : **l'espace public appartient à tous et chacun doit pouvoir s'y déplacer sans crainte.**

Axe 4 — Libérer les trottoirs pour garantir la mobilité de tous

Notre objectif : faire en sorte que dans tous les quartiers les trottoirs soient libérés des obstacles et aux normes pour être rendus aux piétons et aux PMR.

Ce que nous ferons une fois élus

Lutter contre le stationnement des véhicules sur les trottoirs

Les ASVP seront invités à **verbaliser systématiquement tous les véhicules pour lesquels sera constaté un stationnement gênant ou abusif.** Un rappel à la loi sera fait d'abord. La verbalisation des véhicules ne concernera pas que les zones où le stationnement est payant, mais **l'ensemble du territoire communal.**

Les véhicules stationnés **sur les trottoirs** seront, comme la loi le prévoit, **systématiquement verbalisés en "très gênant"** sanctionné par une amende forfaitaire de 135€. Si un véhicule empêche totalement la circulation sur le trottoir et oblige à descendre sur la chaussée, il sera immobilisé et mis en fourrière.

Des cheminement piétons continus sécurisés dans tous les quartiers

Nous nous appuierons sur les habitants, les associations, les élus et les services pour faire un état des lieux précis des trottoirs et cheminements dans l'ensemble de la ville. Ceux dont l'état ou la configuration représentent **une gêne importante** pour la mobilité feront l'objet des **interventions les plus urgentes**. De la même manière, les carrefours dangereux, les espaces impraticables qui créent une rupture dans ces cheminements seront traités.

Nous ferons en sorte que **dans tous les quartiers de la ville on puisse se rendre à pied aisément et de façon sécurisée** vers les lieux de vie, les écoles, les commerces, les équipements culturels ou sportifs. Nous procéderons à un **bouchardage des pavés du centre-ancien pour les rendre moins glissants**. Une carte des cheminements piétons sera éditée et les itinéraires seront balisés (avec un temps de marche approximatif) afin que les habitants soient incités à marcher dans leurs déplacements quotidiens.

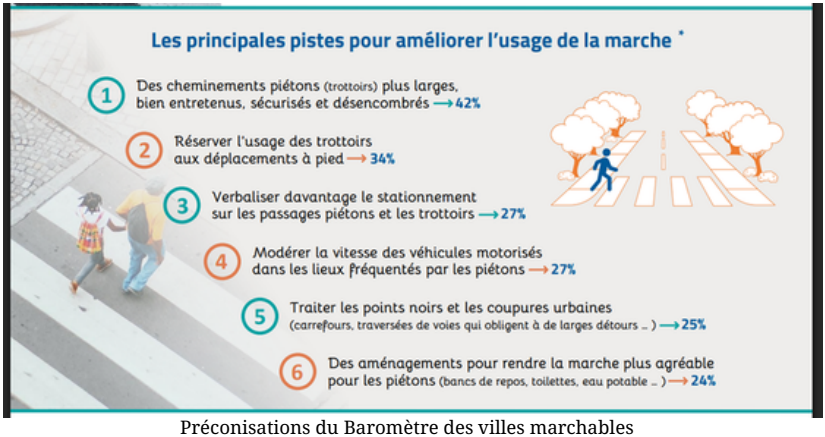

Préconisations du Baromètre des villes marchables

Source : : https://www.ffrandonnee.fr/Media/Default/Documents/Infographie%20-%20Baromètre%20des%20villes%202023%20-%20V3.pdf

Un dialogue étroit avec les associations de personnes en situation de handicap

Nous veillerons à **associer systématiquement les associations avant tout aménagement urbain de façon à ce que leur avis soit pris en compte.** Au-delà des normes que nous nous engageons à ne pas contourner et des préconisations du CEREMA que nous ferons appliquer, nous souhaitons que l'espace public soit accessible à tous. Nous veillerons à donner plus de poids aux avis de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Trottoirs libérés : rendre la ville praticable et juste pour les piétons

Libérer les trottoirs, c'est **rendre immédiatement la ville praticable pour celles et ceux qui en sont le plus souvent exclus** : personnes en situation de handicap, personnes âgées, parents avec poussette, enfants. Il n'est pas normal pour un piéton de devoir descendre sur la chaussée et de se mettre en danger. Une règle claire, appliquée partout et de façon juste, rétablit le respect de l'espace piéton, apaise les tensions entre usagers et améliore la qualité de vie dans tous les quartiers. **C'est aussi une mesure d'égalité** : marcher ne doit pas dépendre du quartier où l'on habite ni de sa capacité à slalomer entre obstacles.

Remettre la marche au centre de nos habitudes de déplacement

Créer des cheminements piétons continus et lisibles, c'est **transformer la marche en vraie solution de déplacement**, simple et agréable. En traitant les ruptures, les carrefours dangereux et les zones impraticables, **on relie enfin les habitants** aux écoles, commerces, équipements sportifs et culturels sans "trous" dans le parcours. Rendre certains revêtements moins glissants et mieux orienter les itinéraires encourage la marche au quotidien, avec des bénéfices directs sur la santé, la convivialité et l'activité des commerces de proximité. En associant étroitement les personnes concernées et leurs associations, **on évite les erreurs d'aménagement, on priorise ce qui compte vraiment, et on construit une ville accessible à tous, durablement.**

Axe 5 — Franchir la Loire, un enjeu essentiel de mobilité

Notre objectif : offrir de nouvelles traversées sécurisées pour les piétons et les cyclistes.

Ce que nous mettrons en place

Expérimenter la piétonnisation du Pont George V

Comme nous l'avons proposé il y a plusieurs années, **nous fermerons le Pont George V à la circulation automobile pendant une période d'expérimentation de 8 mois** (d'avril à novembre 2026). La voie automobile sera entièrement dédiée aux piétons et un aménagement provisoire sera mis en place pour élargir le trottoir actuel sur la chaussée. La voie cyclable sera elle effectivement interdite aux marcheurs et coureurs qui pourront y être verbalisés.

Au mois de décembre 2026, **l'ensemble des données rassemblées pendant cette phase d'expérimentation** (report des 4000 véhicules / jour sur les autres ponts, nombre de traversées piétons, nombre de traversées cycles, chiffre d'affaires des commerces…) **sera examiné.** Les habitants et associations seront interrogés, l'Assemblée citoyenne consultée, puis le conseil municipal prendra la décision de pérenniser cette mesure ou non.

Créer une passerelle cyclable sur le pont Joffre

Le Pont Joffre est actuellement difficile à emprunter par les cyclistes (la chaussée est interdite aux vélos et l'espace contigu est étroit et partagé avec les piétons). Afin de permettre une traversée aisée et sécurisée de la Loire par ce pont, **nous créerons une passerelle en encorbellement et les aménagements nécessaires au nord et au sud.**

Etudier la création d'une passerelle pour une nouvelle traversée de Loire

Afin d'offrir une autre traversée de Loire possible pour les piétons **nous lancerons les études pour la réalisation d'une passerelle entre les deux rives.** Le développement et l'aménagement du Parc de Loire en rive sud nous incite à envisager une passerelle entre ce dernier et le chemin de Halage qui ouvrirait un accès nouveau et plus court à la base de loisirs de l'Ile Charlemagne.

Comme ce projet est par essence métropolitain, cette passerelle pourrait également être imaginée sur la commune de Saint Jean de Braye, et relier Saint Loup au Parc de Loire, en traversant la Loire puis le plan d'eau de l'Ile Charlemagne.



Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Recoudre les deux rives en améliorant les franchissements pour les mobilités douces

Mieux franchir la Loire, c'est d'abord **recoudre la Métropole et supprimer une inégalité de mobilité entre les deux rives.** En sécurisant et en facilitant les traversées à pied et à vélo, on fait gagner du temps au quotidien, **on réduit le stress et on ouvre des itinéraires simples** pour aller travailler, étudier, faire ses courses ou se promener. Une expérimentation bien encadrée sur le pont George V permet de tester sans dogmatisme, de **mesurer les effets réels** sur la circulation, la fréquentation et l'activité du centre-ville, puis de décider en toute transparence. En rendant la traversée **plus agréable et plus lisible**, on renforce l'attractivité des quais, on encourage les déplacements de proximité et on apaise un des points les plus sensibles de la ville.

Des traversées dédiées et continues : lever le “mur” de la Loire pour les mobilités actives

Offrir des traversées réellement adaptées aux cyclistes et aux piétons, c’est lever un verrou majeur du report modal : la Loire ne doit plus être un “mur” pour les mobilités actives. Une solution dédiée sur le pont Joffre **sécurise les usages, évite les conflits sur des espaces étroits et permet une continuité d’itinéraire qui manque aujourd’hui.** Étudier une nouvelle passerelle, c’est anticiper l’évolution des usages (développement du Parc de Loire) et créer des liens directs entre lieux de loisirs, nature et quartiers de vie. À la clé : **moins de dépendance à la voiture pour traverser, plus de fréquentation des espaces publics et naturels, et une métropole plus fluide, plus saine et plus attractive pour tous.**

Axe 6 — Partager et stationner son véhicule

Notre objectif : mieux organiser le stationnement pour réduire la circulation inutile, libérer l’espace public et rendre le centre-ville plus accessible à celles et ceux qui en ont besoin

Nos principales propositions

Soutenir et développer les offres de covoiturage et d’autopartage

De nombreuses métropoles s’appuient sur des initiatives existantes pour repenser leurs mobilités. Le service d’autopartage CITIZ vient de s’implanter à Orléans. Il permet d’envisager une alternative à la possession d’un véhicule individuel propre. Il faudra **encourager son développement, aider à le faire connaître afin qu’il puisse rapidement se développer.**

Afin de réduire la dépendance à la voiture individuelle pour se rendre en cœur de ville, plusieurs métropoles (Lyon, Rennes, Reims) ou la région Ile de France se sont appuyées sur le service ECOV pour **organiser des lignes de covoiturage express régulières et faciliter leur usage quotidien sans réservation.** Nous étudierons sa mise en place dans notre métropole.

Développer l’offre de P+R et rendre gratuit le voyage pour les usagers

Nous souhaitons réduire la circulation automobile en centre-ville. Nous **augmenterons le nombre de places disponibles en parcs relais par la création de nouveaux parcs aux entrées de ville.** Le stationnement en parc relais sera gratuit et le titre de transport permettant d’aller en centre-ville également pour l’ensemble des passagers. **Nous ferons connaître davantage ce dispositif.**

Repenser la tarification du stationnement à Orléans

Afin de permettre aux résidents de **se garer plus facilement près de leur domicile**, nous appliquerons le stationnement payant dans plusieurs quartiers au-delà des Mails (selon les modalités prévues par Serge Grouard en 2023). Les riverains pourront s’abonner aux mêmes conditions que ceux de l’Intramail pour stationner leur véhicule en voirie (seulement 22€ par mois) tandis que le stationnement payant (selon une grille à définir) pour les usagers non résidents.

Nous proposerons (comme à Nantes) aux riverains abonnés la possibilité de **faire bénéficier de leur abonnement à des membres de leur famille ou à des amis non résidents à Orléans qui leur rendent visite** (à Nantes, le "Pass-Famille" donne droit à 24 jours gratuits de stationnement par an).

Comme d’autres villes, nous **étudierons la mise en place d’une modulation du coût du stationnement en fonction du type ou du poids du véhicule.**

Pourquoi c’est utile et gagnant ?

Réduire le transit et renforcer les parcs-relais : un centre-ville plus fluide et plus respirable

Réduire le trafic de transit en centre-ville du trafic, c’est réduire la congestion, le bruit et la pollution, et rendre les trajets plus fiables pour ceux qui doivent impérativement venir en voiture. En rendant les parcs-relais plus simples et plus avantageux, on réduit le stress et l’énervement que génère la recherche d’une place, on réduit le coût du stationnement pour l’usager, on fluidifie les grands axes, on libère les trottoirs, on sécurise les autres usagers et on facilite les livraisons. Pour le commerce, on maintient l’accès des voitures mais sans saturation et on améliore la rotation des places utiles.

Stationnement plus juste et plus clair : favoriser la rotation, apaiser les quartiers

Revoir les règles de stationnement, c’est remettre de la justice et de la clarté : les riverains doivent pouvoir se garer aisément et l’espace public ne doit plus être occupé pendant des heures par des “véhicules ventouses”. Une tarification mieux pensée facilite les visites et réduit les stationnements gênants. En modulant selon le véhicule, on encourage un usage plus responsable d’un espace rare. Résultat : moins de temps perdu, des quartiers apaisés et des alternatives plus attractives.

Axe 7 — Logistique adaptée à notre tissu urbain et au changement climatique

Notre objectif : réorganiser la chaîne logistique en privilégiant pour le “dernier kilomètre” des véhicules non polluants et de taille réduite.

Ce que nous ferons une fois élus

Organiser des Etats Généraux de la logistique urbaine

Dès l’été 2026, nous **réunirons les acteurs de la chaîne logistique, les associations et représentants des commerçants afin de réfléchir aux évolutions nécessaires à apporter à cette activité.** La décarbonation, la réduction de la taille des véhicules, l'utilisation d’autres moyens de transport (cyclo logistique) ainsi que le développement de plateformes logistiques de taille intermédiaire à l’entrée de la ville seront au cœur de cette réflexion. Elle permettra d’établir une feuille de route logistique urbaine décarbonée pour la période 2026-2033.

Réglementer pour diminuer progressivement la taille des véhicules autorisés dans l’hypercentre

Dans le dernier tiers du mandat, quand auront été lancées les chantiers pour redéfinir la chaîne logistique, nous commencerons, par arrêté municipal, à **limiter progressivement l’accès du centre-ancien aux véhicules les plus lourds**, sauf dérogation spéciale du Maire.

Pourquoi c’est utile et gagnant ?

Logistique du dernier kilomètre : moins de nuisances, des livraisons plus sûres et fiables

Réorganiser la logistique du “dernier kilomètre”, c’est réduire immédiatement les nuisances en centre-ville : moins de bruit, moins de pollution, moins de congestion et moins de conflits d’usage. En favorisant des véhicules plus petits et non polluants, on sécurise les rues étroites et on protège la qualité de vie des riverains, tout en fiabilisant les livraisons.

Règles co-construites : une transition efficace sans pénaliser le commerce, pour une ville résiliente

Des règles **co-construites avec les professionnels** permettent d’anticiper, d’investir et d’éviter les solutions brutales. À la clé : un hypercentre plus respirable, plus sûr et plus attractif, sans pénaliser l’activité commerciale. Enfin, une logistique adaptée rend la ville **plus résiliente face aux pics de chaleur et aux épisodes de pollution, de plus en plus fréquents.**

Mot du colistier référent



Romain GUIGON

Colistier OSE et référent du groupe de travail Mobilités

Depuis l'épidémie de COVID, **les habitudes de mobilité ont sensiblement évolué.** A Orléans aussi il y a eu avec les "corona-pistes" un mouvement pour accompagner une recrudescence de la mobilité cyclable. Cet élan s'est vite essoufflé ici alors qu'il s'est poursuivi ailleurs. **Notre Métropole prend du retard sur d'autres et ne permet pas aux habitants qui le souhaiteraient de changer de mode de déplacement.**

Les habitants que nous sommes et que avons rencontrés aspirent souvent au calme dans leur quartier et se plaignent des nuisances causés par certains véhicules. Dans le même temps, nous constatons que **l'insécurité routière s'accroît, faute de politiques courageuses pour la juguler depuis 25 ans.** Ce ne sont pas des affiches et des slogans qui suffiront, ce sont des actes.

Ces constats nous amènent au même point : **la volonté politique**. Elle fait défaut pour encourager la mobilité cyclable, elle fait défaut pour garantir la mobilité des piétons, elle fait défaut pour adapter nos espaces publics, elle fait défaut pour juguler les comportements dangereux et générateurs de nuisances. **Cette volonté nous l'aurons.**



Quais de Loire

NOS PROPOSITIONS

ENVIRONNEMENT

“Une ville qui respecte le Vivant et fait de la nature son alliée pour lutter contre le dérèglement climatique”

Nos 6 engagements phares

1. **Renaturer l’espace public**
2. **Développer la connaissance de l’environnement et de ses enjeux**
3. **Lutter contre le changement climatique et ses effets – rénover les bâtiments et écoles**
4. **Gagner en autonomie en produisant nos énergies renouvelables**
5. **Développer une alimentation locale et bio dans la restauration collective**
6. **Fournir de l’eau de qualité accessible à tous dans le cadre d’une régie publique de l’eau**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Végétalisation

Le rapport de la Cour Régionale des Comptes de 2023 dresse un tableau sévère des actions en faveur de l'environnement de la ville et de la Métropole d'Orléans : « les végétalisations, nombreuses, … apparaissent cependant d'ampleur limitée au regard des enjeux du changement climatique ».

Il est noté, dans ce même rapport que « La Métropole et la commune ne disposent pas de plan formalisé de végétalisation de l'espace urbain… l'état des lieux [réalisé en 2017], qui aurait pu servir de socle à une stratégie formalisée de renaturation, n'a pas eu de suites. »

Ilots de chaleur urbaine

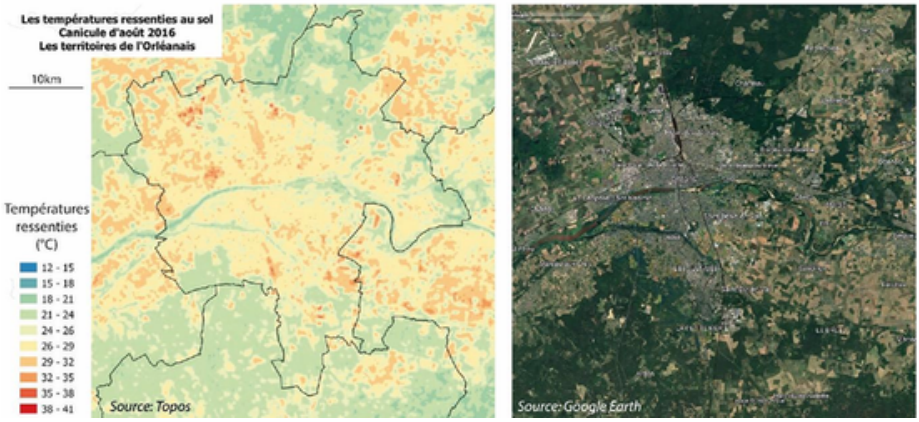

Mesure des températures lors de la canicule d'Août 2016. Les températures ressenties varient fortement en fonction de l'occupation du sol, entre les parcelles couvertes par la forêt et les parcelles complètement artificialisées

La canicule de 2016 a mis clairement en évidence les très larges écarts de température ressentie au sol en fonction de l'occupation du terrain, un constat que les cartes produites par Topos, l'agence d'urbanisme de la Métropole d'Orléans, permettent de décliner localement. Face au risque en termes de santé présenté par les îlots de chaleur urbaine (ICU) qui se forment lors des épisodes de chaleur estivale, la réponse de la collectivité est insuffisante.

Le même rapport de la Cour Régionale des Comptes de 2023 souligne en effet que « **la Métropole n'a pas déterminé de stratégie d'action,** fondée par exemple sur des critères objectifs permettant de connaître les ICU où intervenir prioritairement. » L'effet direct de la chaleur sur la santé a été directement mesuré via des statistiques et l'indicateur de surmortalité en période de canicule : +141 % de surmortalité à Paris en 2003, + 20,6% en 2020. D'autres désagréments tels qu'une réduction des heures de sommeil marquées par une forte chaleur (14% de perte de temps de sommeil), mais aussi une perte de productivité de 10 à 20% en raison de difficultés de concentration et de maintien de l'attention sont à anticiper.

Pollution atmosphérique urbaine

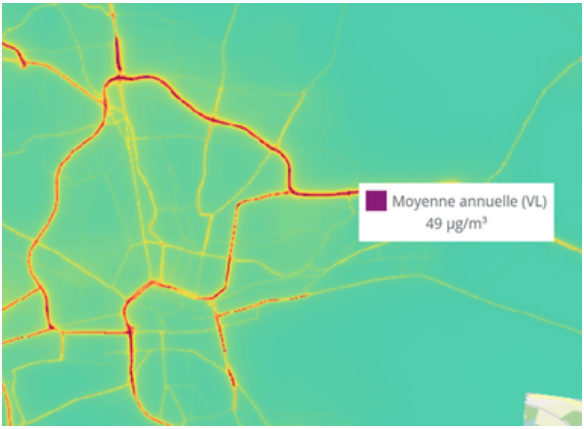

Mesure des concentrations en NO2 par Lig'Air. La valeur moyenne annuelle de qualité est fixée à 40µg/m3.

Le Maire d'Orléans se réjouissait de la suspension de la mise en place pour Orléans de Zone à Faibles Émissions (ZFE), pourtant inscrite dans la loi Climat et Résilience de 2021 . Or l'abandon du projet de ZFE se fonde sur l'argument qu'il n'y a pas de dépassement des seuils de dioxydes d'azote : Orléans se situe parmi les Métropoles qui respectent la valeur réglementaire de 40 µg/m3 mais **ce seuil est 4 fois plus élevé que la valeur recommandée par l'OMS de 10 µg/m3.**

De plus, les modélisations faites par Lig'Air indiquent que **les riverains des grands axes de circulation sont soumis à des doses moyennes de dioxyde d'azote supérieures** (jusqu'à 49 µg/m3 sur certains secteurs le long de la Tangentielle).

Aussi, lors des épisodes de canicule, les polluants présents associés à l'effet îlot de chaleur contribuent à générer un brouillard persistant (smog) qui ne peut être évacué par le vent. Celui-ci est composé d'ozone et de particules fines, augmentant les risques d'asthme, de maladies respiratoires ou encore cardio-vasculaires.

Développement de la production d'énergie renouvelable

Les deux augmentations les plus notables correspondent à la mise en service des deux centrales de production de chaleurs reliées aux réseaux de chaleur urbaine.

L'essor des ENR affichée dans le PCAET à partir de 2019 est **restée jusqu'à présent lettre morte**, de la même façon que l'ambition sur le développement de la géothermie.

Le plan Climat-Air-Energie-Environnement-Territorial (PCAET) de la Métropole orléanaise, adopté le 28 Novembre 2019, affichait de fortes ambitions pour le développement des énergies renouvelables (ENR) puisqu'était envisagé au minimum un doublement, entre 2019 et 2025, de la production d'ENR sur le territoire.

Les données produites par ODACE (Plate-forme Open Data, Air, Climat, Energie de la Région Centre-Val-de-Loire) montrent que **le bilan n'est pas à la hauteur des ambitions, puisque la production d'ENR stagne sur la période 2019-2022.**

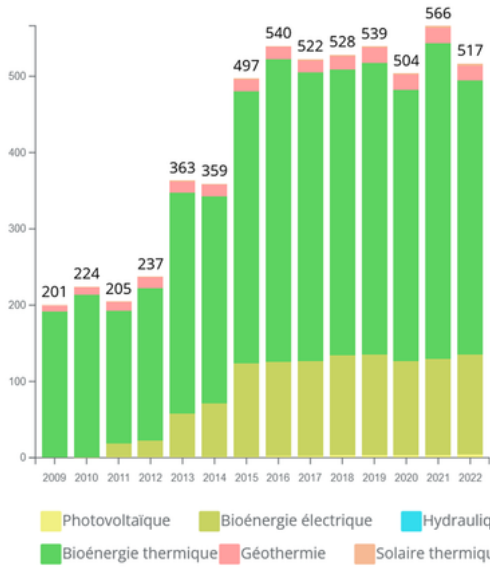

Production d'énergie renouvelable sur la Métropole Orléanaise (données Lig'Air).

En parallèle, sur la base des objectifs nationaux et de rapports du BRGM sur le potentiel des territoires de la Métropole, le PCAET projette de « **développer la filière géothermie avec notamment un projet emblématique** ». Le projet de chauffage par géothermie de l'école du Nécotin, censé être le premier d'une série de projets permettant de déployer la géothermie sur la ville d'Orléans, a malheureusement été abandonné , sonnant **la fin des ambitions en la matière.**

Les projets de la ville en matière de production d'ENR se concentrent sur le photovoltaïque, avec en appui la création d'une société publique locale réunissant les capitaux de la ville et de la Métropole. Alors que la Mairie visait initialement l'installation de 180MWc pour 2030, en commençant par équiper 21 bâtiments cibles, il est apparu très vite que **les objectifs ne pourront être tenus**, puisque seuls près de 9MWc sont installés début 2024 , et que l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture est insuffisante pour développer la production à la hauteur des ambitions affichées.

Eau

Santé

L'ARS Centre-Val de Loire réalise les contrôles réglementaires et publie la conformité. La Métropole met en avant ces contrôles mais la pression sur les traitements (nitrates, pesticides, micropolluants) est croissante au plan national — contexte qui renforce l'argument d'un pilotage public orienté en faveur de la santé publique mettant l'accent à la fois sur le **traitement des pollutions** mais aussi sur la **protection des captages** .

Rendement et fuites

Un indice de pertes ~5,17 m³/km/j montre qu'il existe des gains techniques et financiers directs à faire par des investissements ciblés — **une régie** peut décider prioritairement de ces investissements sans contrainte de profit privé .

Renouvellement du réseau

Le taux de renouvellement bas (0,75%) indique un besoin d'accélérer la rénovation ; **une régie** publique peut planifier et lisser l'effort sur le long terme en priorisant l'intérêt collectif.

Cohérence territoriale : la présence de contrats **différents** (Suez, concessions, régie) rend la stratégie métropolitaine moins lisible ; une **régie** unique facilite la gestion des captages, la lutte contre les pollutions et la planification face aux sécheresses .

Agriculture et alimentation

Une faible part d'agriculture biologique sur notre territoire : pour ses vertus en matière sanitaire, environnementale et sociale, l'agriculture biologique est soutenue par la puissance publique. Sa trajectoire de croissance est inscrite dans la Loi d'Orientation Agricole (LOA) de février 2025, **qui affiche une cible de 21% des surfaces agricoles en bio d'ici 2030.**

L'état des lieux sur notre territoire est bien en deçà de ces objectifs et des moyennes nationales (10% des surfaces et 15% des fermes en 2024) : Concernant les surfaces en agriculture biologique, elles représentent 4,5 % en Centre-Val-de-Loire, 3,4% dans le Loiret, **6,4% sur la Métropole d'Orléans .**

Un des leviers pour développer l'agriculture biologique sur notre territoire réside dans la commande publique liée à la restauration scolaire. En effet, en 2021 ce sont près de **800 000 repas, préparés par la SOGERES**, qui ont été servis dans les différentes cantines des écoles d'Orléans. Les achats des matières premières ayant servi à la conception de ces repas sont un moyen de soutenir les pratiques agricoles les plus vertueuses en matière d'environnement.

Une restauration scolaire qui peine à atteindre les objectifs environnementaux dans ses achats de produits agricoles : Le contrat avec le délégataire met l'accent sur le caractère local des produits, tandis que **les objectifs en termes de durabilité et de labellisation des denrées restent éloignés.**

Ainsi, si les achats locaux constituent près de 60% du total en 2021, avec un objectif à 2/3 en 2025, les produits biologiques ne représentent que **6% du total des achats, loin des objectifs de 20% prévus par la loi Egalim de 2018 .**

Concilier une meilleure alimentation en restauration collective et des coûts maîtrisés : Une expérimentation a été menée par le Conseil Départemental du Loiret dans deux collèges, pour démontrer qu'**il est possible de faire mieux en termes de labellisation des produits agricoles, sans augmenter les coûts des repas.**

Les deux collèges du Chinchon et des Bordes ont été accompagnés pendant plusieurs semaines par une **diététicienne** pour réaliser des repas incorporant plus de produits bio et durables du territoire tout en maintenant, voire en diminuant les coûts.

Les résultats montrent une complète réussite, avec d'une part une augmentation d'**au moins 50% de la part de produits durables** (et de 100% au moins des produits biologiques), et une diminution entre 10 et 20% des coûts d'achat, grâce notamment à la substitution partielle des protéines de la viande ou du poisson par des **légumineuses** .

Axe 1 — Végétalisation de l'espace public et éducation à l'environnement

Notre objectif : Faire du Vivant un allié pour lutter contre le dérèglement climatique, améliorer le cadre de vie des Orléanaises et Orléanais tout en embellissant Orléans.

Ce que nous mettrons en place

Une « coulée verte » Loire-Loiret et réseau de promenades végétalisées

Nous aménagerons progressivement **une coulée verte Loire-Loiret en reliant plusieurs maillons existants** (zone agricole du val à la limite Orléans-Olivet-St Pryvé, ZAC Val Ouest, secteur Chronodrive – Jardiland, Parc du Moins Roux, rue Georges Pompidou, parc Léon Chenault, avenue Michelet, CAF, Place St Charles, Square de la Chevauchée, friche Become, Parc de Loire…), permettant la promenade ou des déplacements piétons en sécurité au sud de la ville.

Cette coulée verte sera **la première brique d'un réseau de promenades végétalisées.** Nous avons estimé ce projet à environ 1,7M€. Avec un plan et une signalétique dédiée, il permettra à tous les habitants de profiter de la nature en ville à proximité de chez eux.

Ci-dessous, notre proposition de parcours pédestre continu reliant **la Loire et le Loiret.** Sur schéma ci-après, en vert, ce sont les maillons déjà existants et en jaune, les voiries pouvant être réaménagées. Une prolongation au nord sur la commune de St Jean de Braye est à envisager



Végétalisation du centre-ville d'Orléans

La végétalisation du cœur minéral du centre-ville d'Orléans, avec des lieux emblématiques comme la place du Martroi, sera appuyée par **un plan de végétalisation des murs et de développement de végétaux en pied de façades** et financée par un dispositif similaire à celui d'embellissement des façades qui prévalait jusqu'alors.

Si l'appui technique des équipes de **jardiniers** de la ville est nécessaire, la participation des **habitants** est elle aussi indispensable à l'entretien et à la pérennité des installations.

La transformation de rues avec chaussée centrale et trottoirs en zones de rencontre, où la vitesse est limitée à 20km/h, permet de **libérer de l'espace au sol et d'y intégrer des végétaux.**

Protection des arbres et de la biodiversité urbaine

La protection des arbres existants, la plantation de **nouveaux arbres** à la faveur des opérations d'urbanisme, sont autant de leviers permettant d'augmenter le patrimoine arboré de la ville.

Ces opérations seront élaborées dans l'optique d'augmenter et de diversifier les niches écologiques et d'abriter **le plus de biodiversité possible** (par exemple en préservant des souches, ou encore en réensemençant les pelouses ou les prairies pour augmenter la diversité des espèces de plantes).

Dans le parc arboré privé, des opérations de sensibilisation et d'appui technique, ainsi que d'animation des chartes de co-propriétaires sur ces aspects (charte de l'arbre), viseront à limiter les coupes des arbres **remarquables** ou encore à augmenter la nature des essences constituant les haies.

Rénovation et végétalisation des cours d'école

Nous réaliserons environ **10 rénovations complètes** de type cours « **oasis** » sur l'ensemble de la commune, permettant de repenser intégralement les cours d'école pour en faire des espaces de vie, d'apprentissage et de jeux plus agréables et apaisés. Le coût de ces rénovations totales, étalées sur le mandat seraient de **7 à 10M€.**

En parallèle, des opérations de **débitumage**, d'apport de terre et de végétaux seront mises en œuvre dans les ~50 cours (sur 65 au total et environ 10 000 élèves) qui ne sont pas prévues et qui n'auront pas été réalisées au mandat 2020-2026.

Dans le cadre de tous ces projets, les aménagements à réaliser seront conçus et validés en concertation avec les **équipes éducatives, les utilisateurs** (enfants et parents) et **les services municipaux techniques** compétents en la matière.

Education à l'environnement

L'éducation à l'environnement à destination des élèves de primaire sera encouragée et facilitée. En lien avec les équipes enseignantes, nous équiperons les parcs et jardins de dispositifs permettant d'accueillir les enfants pour faire **la classe dehors,** sur le modèle de ce qui se pratique dans les pays scandinaves et qui a été développé avec succès dans la ville de Poitiers.

Cette appropriation du milieu naturel par les enfants, guidés par les enseignants, est essentielle dans leur sensibilisation aux **enjeux environnementaux.**

L'éducation à l'environnement pour les plus grands et les adultes se manifestera par **le soutien aux associations naturalistes,** mais aussi par une politique active en faveur du développement des jardins potagers sur l'espace public, sur le modèle des jardins partagés ou des jardins ouvriers.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Développement économique

Le territoire orléanais est riche de son **activité horticole,** qui s'est perpétuée jusqu'à présent grâce à un tissu d'entreprises innovantes qui exportent à l'international des productions emblématiques comme la clématite. Le plan de végétalisation que nous proposons s'appuiera sur **des plants et essences issues d'entreprises locales.**

Bénéfices environnementaux & santé

Végétaliser la ville, c'est la rendre **plus accueillante aux piétons**. En lien avec notre projet de refonte du plan de déplacements urbains, privilégiant la marche, le vélo et les transports collectifs, la végétalisation participe à la reconquête de la ville par les piétons, au profit de l**a santé et du bien-être de tous**, notamment les plus fragiles et les plus âgés d'entre nous.

C'est aussi le moyen de lutter contre la chute vertigineuse des populations d'insectes et d'oiseaux, et plus largement **l'effondrement de la biodiversité,** pourtant nécessaire à notre santé et à notre alimentation. C'est pour finir un des moyens de lutte contre les phénomènes de canicule estivale, renforcés dans **zones urbaines très artificialisées.**

Bénéfices éducatifs

Les citoyens de demain que sont nos enfants doivent participer pleinement à la lutte contre la dégradation continue de notre environnement, et la sensibilisation à ces enjeux passe d'abord et avant tout par le lien, intellectuel ou physique, qu'ils peuvent créer avec ce milieu naturel. **Eduquer dans la nature est ainsi le meilleur moyen d'éduquer à la nature.**

Axe 2 — Production d'énergie renouvelable, lutte contre le changement climatique et adaptation

Notre objectif : faire d'Orléans une ville qui participe activement à la transition écologique et énergétique, et qui met en place une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Nos principales propositions

Rénovation énergétique du parc public, appui à la rénovation du parc privé

Parce que la première action en matière énergétique consiste à **diminuer les consommations**, la ville réalisera un inventaire de son parc de bâtiments et élaborera un plan d'investissement pluriannuel de rénovation énergétique (isolation, changement des modes de chauffage etc…).

En parallèle, en lien avec les services métropolitains de MaMetroRenov, la ville poursuivra son action **en faveur des rénovations dans le parc privé, notamment à destination des logements les plus énergivores**, ainsi que sa lutte contre l'habitat indigne.

Soutien à la filière de la géothermie et aux énergies renouvelables

Nous relancerons les **projets de géothermie** pour le chauffage, à la fois en géothermie de surface pour des bâtiments individuels mais aussi en géothermie profonde pour les réseaux de chaleur urbains visant à alimenter les grands ensembles d'immeubles et les bâtiments publics.

La société publique support des énergies renouvelables sur la Métropole poursuivra son action en faveur du développement de la **production d'énergie photovoltaïque**, et mettra en place des mécanismes de participation citoyenne aux projets d'énergie renouvelable. La ville, en lien avec l'Université et la Région pour les aspects formation, participera à la mise en place et à la **structuration d'une filière** professionnelle autour de la géothermie.

Lutte contre les îlots de chaleur urbaine et rafraîchissement d'été

Face aux canicules estivales, la ville mettra en place, en parallèle de son plan de végétalisation, une stratégie de **résorption des îlots de chaleur urbaine**. Par ailleurs, les rénovations énergétiques des bâtiments publics seront conduites afin de permettre autant que possible le rafraîchissement d'été par géothermie.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Développement économique

La production d'énergie sur notre territoire, en lieu et place des hydrocarbures qui sont importés, représente un formidable **levier économique.** Le Loiret et la Métropole d'Orléans possèdent des atouts similaires à l'Île-de-France où la géothermie est beaucoup plus développée.

Bénéfices éducatifs et sociaux

Parce que la précarité énergétique se conjugue souvent avec le mal logement, les difficultés économiques et sociales, agir sur la qualité des logements est un levier dans la **lutte contre les inégalités, en particulier celles qui touchent les enfants.**

Axe 3 — Alimentation locale et durable

Notre objectif :faire d'Orléans une ville qui fournit aux enfants, aux plus fragiles, aux plus précaires, des aliments de qualité, tout en soutenant la filière agricole locale

Ce que nous ferons une fois élus

Retour en régie publique de la fabrication des repas des cantines

A l'instar du Conseil Départemental qui réinternalise la production des repas des collégiens sur la Métropole, la ville mettra **fin à la délégation de service public pour reprendre en régie l'approvisionnement des cantines des écoles.**

Les achats seront conduits de manière à augmenter la proportion d'aliments locaux et biologique et de privilégier les producteurs du Loiret et des départements limitrophes. Un travail d'élaboration **des menus, avec des produits frais et de saison,** et d'accompagnement des chefs de cuisine sera conduit. **Une alternative végétarienne devra être systématiquement proposée aux enfants et séniors qui bénéficient de ces repas.** Nous mettrons en place des actions d'éducation à l'alimentation à destination des enfants et de leurs familles.

Appui aux filières agricoles locales

Les achats de matière première auprès des producteurs locaux sont un levier important pour soutenir la filière agricole du territoire orléanais. La ville élaborera **une stratégie d'achat favorable aux producteurs locaux**, et participera activement à la constitution de la plateforme logistique permettant le transport des denrées, en lien avec la chambre d'agriculture et les groupements de producteurs (comme par exemple le groupement des agriculteurs biologiques Gabor). Nous encouragerons par ailleurs le développement de l'**agriculture intra-métropolitaine.**

Sécurité sociale alimentaire et Ordonnances vertes

Parce que l'achat de produits frais ne doit pas être réservé aux plus favorisés, nous mettrons en place des dispositifs sur le modèle de la sécurité sociale alimentaire, permettant la fourniture de **paniers de produits frais, locaux, durables et biologiques, aux personnes aux ressources modestes.** Des actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation seront mises en place, avec notamment des cours pour apprendre à cuisiner des produits locaux et de saison. Par ailleurs, un programme spécifique ciblera les femmes enceintes pour leur permettre de disposer d'aliments issus de l'**agriculture biologique** et de diminuer ainsi leur **exposition aux polluants**.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Développement économique

Face aux difficultés d'une partie des agriculteurs, la commande publique est un moyen efficace de **soutenir le tissu local,** en permettant de garantir des volumes et en introduisant de la prévisibilité dans les achats. C'est aussi le moyen d'accompagner la filière vers la production de produits plus **durables**, limitant les pollutions et ses impacts sur l'environnement et la santé.

Bénéfices environnementaux & santé

Face à des crises sanitaires qui se succèdent, et à la mise en évidence des effets délétères de nombreux polluants sur notre santé, nous devons être les plus **attentifs et exigeants** possibles dans les menus que nous fournissons à nos enfants à l'école.

Le choix de cuisiner des **produits frais, locaux et de qualité,** associé à un ensemble d'actions en faveur de l'éducation à l'alimentation est aussi une des clés pour que nos enfants acquièrent les bons réflexes et deviennent pleinement acteurs de leur santé tout au long de leur vie.

Axe 4 — Cycle de l'eau

Notre objectif : faire d'Orléans une ville qui fournit de l'eau potable de qualité à des tarifs abordables, et qui reprenne la maîtrise et l'expertise de son réseau d'eau potable et d'assainissement

Nous agirons pour

Le retour en régie publique de la distribution d'eau et de l'assainissement

Alors que la Métropole est un patchwork de régimes différents (régie ou délégation de service public), nous retournerons à un système de **régie publique** pour les services d'approvisionnement et d'assainissement d'eau. Cette ré-internalisation se doublera d'une stratégie de diagnostic, d'évaluation et de renouvellement du réseau de canalisation, ainsi que d'une politique de **transparence et d'information du public** sur la qualité de l'eau et des réseaux.

Infiltration de l'eau partout où cela est possible

Le Plan Local d'Urbanisme prévoit pour les constructions neuves ou les rénovations des normes strictes en matière d'artificialisation des sols (coefficient de biotope, pourcentage de pleine terre, emprise au sol maximum). Nous compléterons ces mesures par des **programmes incitatifs pour désimperméabiliser** les terrains déjà aménagés.

De la même façon, les rénovations de voirie intègreront des **aménagements au sol** permettant l'infiltration de l'eau de pluie, comme les « arbres de pluie », déjà expérimentés à Lyon.

Dans la même optique, nous élaborerons un plan visant à **débitumiser les cours d'école au profit d'espaces végétalisés,** permettant à la fois l'infiltration d'eau mais aussi l'éducation des enfants aux enjeux du vivant et de la biodiversité.

Diminution de la pollution des nappes

La protection des nappes, notamment autour des aires de captage d'eau potable, peut être envisagée au travers d'une politique combinant agriculture biologique, soutien aux agriculteurs et alimentation scolaire. Nous encouragerons **l'installation d'exploitants agricoles** en agriculture biologique sur les aires de captage de la Métropole, tout en offrant à leurs produits des débouchés pour la restauration scolaire de la ville.

Nous déploierons les **instruments d'incitation aux pratiques écologiques (**paiements pour services environnementaux, mesures agroenvironnementales et climatiques) auprès des exploitants agricoles du territoire métropolitain et au-delà (par exemple sur l'ensemble du bassin versant du Val-Dhuy-Loiret), afin de diminuer les pollutions entrantes dans les nappes.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Bénéfices environnementaux & santé

La qualité de l'eau, celle du robinet ou celle des nappes phréatiques, est un enjeu majeur des années et décennies à venir. Nous devons posséder dans les services métropolitains toute **l'expertise possible pour faire face aux problèmes de pollution** et fournir aux habitants une eau de la plus grande qualité possible.

La protection des aires de captage d'eau potable et la limitation des pollutions aux nappes, outre ses bénéfices en termes de santé, est aussi un moyen de p**réserver la biodiversité en ville.**

Mot du colistier référent



Hugues RAIMBOURG

Conseiller départemental du Loiret - Canton Orléans-2
Colistier OSE et référent du groupe de travail Environnement

“Nous nous sommes réunis depuis l'été 2023 pour réfléchir aux propositions en matière d'environnement au sens large. Notre réflexion a été d’**inclure toutes les ressources naturelles**, comme l'eau ou l'énergie. Grâce à la participation d’habitants et de sympathisants, nous avons réalisé un **diagnostic** de l'état actuel des politiques municipales et métropolitaines à Orléans.

Nous avons **sourcé nos travaux** à partir de rapports fiables et de documents cadres : PCAET, PLUm, stratégie nationales en matière d'environnement ou d'énergie... Nous nous sommes appuyés sur les **recommandations d'adjoints aux Maire** de villes écologistes en charge de ces politiques dans d'autres villes, comme Poitiers ou Tours, pour identifier les **enjeux principaux**.

Nous avons observé en détail les leviers pouvant être actionnés par la collectivité mais aussi pour éviter les fausses bonnes idées pour aboutir à des propositions concrètes. A l'aide de tous ces éléments, et de nos souhaits et envies pour notre territoire, nous avons élaboré un ensemble de réel cap pour construire un projet de mandat, qui devra être complété, une fois élus, par l'expertise des services techniques de la ville et de la Métropole.

Nous acclimaterons notre ville aux grands enjeux du XXIème siècle et pour les générations futures.”



Stade de l’Île Arrault

NOS PROPOSITIONS

URBANISME

“Se déplacer autrement et en toute sécurité. Apaiser la circulation automobile dans nos quartiers pour la sécurité de tous”

6 engagements phares

1. **Désengorger Orléans en offrant des alternatives crédibles à la voiture (train, TCSP, intermodalité) pour se déplacer plus vite et plus sereinement.**
2. **Rééquilibrer l’espace public en donnant la priorité aux piétons, aux vélos et aux transports collectifs, avec des aménagements lisibles et continus.**
3. **Réhabiliter les faubourgs par un urbanisme opérationnel de long terme (voirie, stationnement, végétalisation, commerces…) pour refaire de vrais quartiers de vie.**
4. **Prévoir un urbanisme plus actuel pour les ZAC, adapté aux nouveaux modes de vie et de déplacements, où la voiture resterait à l'entrée des nouveaux quartiers, avec plus de végétal et de biodiversité. Inscrire dans les Zac la création de quartiers de venellessi caractéristiques d' Orléans.**
5. **Préserver l'eau, infiltrer la pluie dans les sols là ou elle tombe, débitumer, rendre les sols perméables, c’est-à-dire :**
    - **limiter l'artificialisation des sols avec des pavés, des dalles avec des joints d'infitration, plutôt que du bitume,**
    - **des fosses à pluie pour les arbres,**
    - **des cours d'école végétalisées,**
    - **la généralisation des méthodes de gestion alternatives des eaux pluviales, à l'exemple des plus grandes villes de France.**
6. **Faire de la santé un critère d’urbanisme en réduisant l’exposition des habitants (et surtout des plus vulnérables) à la pollution de l’air.**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026
L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS
ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

La Loire : une coupure urbaine qui se mesure chaque jour

En 2023, environ 95 000 véhicules ont franchi la Loire chaque jour (hors pont autoroutier), avec une concentration très forte sur quelques ouvrages : 44 % sur le pont Joffre, 42,5 % sur le pont Thinat, 9 % sur le pont de l'Europe et **4 % sur le pont George-V.**

Cela **structure l'espace public** (bruit, congestion, discontinuités piétonnes et cyclables) et **pèse directement sur l'accès au centre ville**, aux bords de Loire et aux quartiers situés de part et d'autre du fleuve.

Mails : un projet « structurant » devenu un symbole du manque de concertation et d'inutilité pour un coût exorbitant

Le projet des Mails visait à **transformer en profondeur les grands boulevards du centre** : réaménagement de carrefours, création d'axes bus-vélo continus jusqu'à la gare, et requalification de la place d'Arc via un partenariat avec un acteur privé. Après la concertation de 2022, le permis a été déposé en 2024 et la commission d'enquête a rendu un avis favorable en juin 2025. Pourtant, trois semaines plus tard, le projet a été **stoppé net après un vote défavorable du Conseil de Métropole.**



La contestation repose sur trois séries de critiques. D'abord, **l'impact environnemental et la mobilité** : le projet prévoit l'abattage de 142 arbres et une réduction d'espaces verts en centre-ville, alors que la ville souffre déjà d'îlots de chaleur et d'un manque de nature. Ensuite, **le projet est accusé de laisser une place trop importante à la voiture et de ne pas démontrer suffisamment l'apaisement et l'objectif de réduire le nombre de voitures** : la MRAe souligne notamment que, face à des niveaux de circulation élevés (41 300 véhicules/jour sur la RD2020), **les itinéraires alternatifs et les incitations aux modes doux sont insuffisamment étayés.**

Deuxième bloc de critiques : **le coût et son poids financier**. L'autorisation de programme principale est annoncée à 60,5 M€, et le coût total, avec les investissements annexes, **serait estimé entre 75 et 100 M€.** Le parking du quartier Jaurès est cité comme symbole (plus de 20 M€ pour 300 places, soit environ 72 000 €/place). Cette charge est jugée difficilement soutenable **pour une Métropole déjà très endettée**, d'autant que **d'autres investissements majeurs arrivent,** comme le renouvellement des rames de la ligne A à l'horizon 2030 (estimé à 100 M€).

Enfin, la légitimité politique est contestée : **Serge Grouard a été mis en minorité (52 contre, 33 pour) lors du vote du 19 juin** sur le PUP avec Carmila, et **17 maires sur 22 ont exprimé des réserves ou une opposition, certains alertant sur l'absence de consensus et le risque "de rater le projet".** La décision de suspendre le projet laisse à la future majorité métropolitaine la possibilité de choisir une autre option et d'en mesurer les impacts.

Une dépendance automobile encore forte, malgré des signaux de transition

Le trafic a augmenté de +10 % entre 2022 et 2023 (avec une année 2022 encore atypique), ce qui confirme **la pression persistante de la voiture dans l'organisation urbaine.** En parallèle, l'offre de stationnement reste très structurante : 3 505 places payantes sur voirie en centre-ville d'Orléans et 6 700 places dans 16 parkings fermés. Cette abondance (et sa localisation) **influence les choix** de déplacement, la forme des rues et la place disponible pour les arbres, les terrasses, les pistes cyclables ou l'accessibilité.

Intermodalité : des parkings-relais utilisés, mais encore insuffisants pour éviter un recours massif à la voiture pour accéder au centre ville



Le territoire dispose de 12 P+R tram et 4 P+R bus. Leur fréquentation annuelle atteint 193 604 en 2023 (total A+B), après un pic à 355 587 en 2019, ce qui montre à la fois **l'utilité du dispositif et sa sensibilité aux pratiques de mobilité.**

Dans l'urbanisme, **ces points d'entrée sont décisifs** : ils conditionnent la capacité à retenir des automobilistes avant les secteurs denses et à éviter que les grands axes se transforment en couloirs de transit.

Le train : un atout majeur autour des Aubrais et d'Orléans, mais une desserte urbaine inachevée

En 2022, la gare d'Orléans comptabilisait 4 420 737 voyages annuels et la gare des Aubrais 1 286 538, soit un ensemble déjà très important à l'échelle locale. Entre 2021 et 2022, les 4 gares (Orléans, Les Aubrais, Saint-Cyr-en-Val, La Chapelle-Saint-Mesmin) progressent de +14 %.

L'enjeu urbanistique est clair : **transformer ces pôles en véritables "portes de ville"** (accès, espaces publics, continuités piétonnes/vélos, interfaces bus-train) pour que l'utilisation du train se traduise en **une meilleure qualité de vie et en attractivité des quartiers adjacents.**

Le vélo progresse vite, mais les continuités et la sécurité restent le point dur

Orléans Métropole compte 476 km d'aménagements cyclables en 2023, soit +75 % depuis 2019 (en linéaire d'aménagement). La fréquentation vélo est mesurée à 4 105 812 passages en 2023. Ces chiffres traduisent **une montée en puissance réelle**, mais l'**urbanisme doit désormais "faire système"** : une piste isolée ne suffit pas si elle n'est pas connectée aux gares, aux ponts, aux pôles d'emploi et aux équipements, et si les carrefours restent anxiogènes.

Accidentalité : un marqueur concret de l'espace public à réaménager

En 2022, on recense **237 accidents corporels sur le territoire** (+8,7 % vs 2021), pour 552 victimes, dont 42 blessés graves et 8 personnes tuées. Dans le détail, cela représente 222 victimes en voiture, mais aussi 40 victimes à pied et 36 victimes à vélo ou trottinette. Au-delà des chiffres, c'est **un indicateur direct d'urbanisme :** vitesses, traversées, lisibilité, largeur de voies, protections cyclables, continuités piétonnes, traitement des entrées de ville et des carrefours structurants.

Qualité de l'air : une amélioration sur certains polluants, mais une exposition encore trop importante

En 2023, Orléans Métropole compte 27 jours où la qualité de l'air a été jugée de « mauvaise à très mauvaise », et 3 jours de dépassement de la valeur limite (seuil d'information/surveillance) en PM10 ; à l'inverse, 0 jour est qualifié « extrêmement mauvais » et environ 3 jours sur 4 restent « bons ou moyens ».

Même lorsque certains indicateurs s'améliorent, **l'exposition demeure une réalité, surtout près des axes circulés et lors de situations météorologiques défavorables.** Mi-janvier 2025, Lig'Air a documenté un épisode de pollution aux particules : des dépassements du seuil d'information et de recommandation de 50 µg/m³ (PM10 en moyenne journalière) ont été mesurés les 14 et 15 janvier 2025 dans plusieurs départements, dont le Loiret.

À l'échelle métropolitaine, **le suivi repose sur 4 stations de mesures en continu** (dont une station trafic à Orléans), et la réponse publique s'inscrit dans un Plan de Protection de l'Atmosphère comprenant 23 actions pérennes et 1 action temporaire en cas de pic. Enfin, l'enjeu sanitaire reste massif : la Commission européenne estime à **42 000 décès prématurés annuels en France imputables à la pollution de l'air par les particules,** ce qui justifie de traiter l'air comme un sujet d'urbanisme (trafic, végétalisation, formes urbaines, ombrage, éloignement des usages sensibles).

Climat : une vulnérabilité qui augmente, surtout en ville minérale

Dans le grand centre urbain d'Orléans, **les parcs et jardins publics ne couvrent que 3,6 % de la superficie, et seuls 47,7 % des habitants y ont accès à moins de 5 minutes de marche** (donc plus d'un habitant sur deux n'a pas de parc/jardin public proche à l'échelle du quotidien). Cette faible présence d'espace végétal accessible se traduit aussi en confort thermique : les analyses de Météo-France sur l'îlot de chaleur urbain indiquent qu'à Orléans et ses environs, **l'ICU nocturne peut atteindre 4°C après une journée d'été très ensoleillée**, signe d'un cœur urbain où la minéralité domine et où l'ombre et l'évapotranspiration manquent.

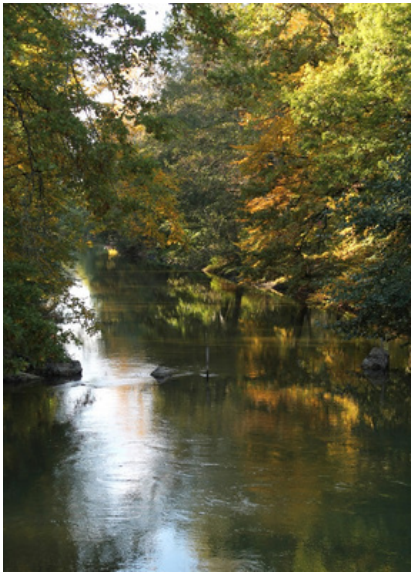

Enfin, à l'échelle métropolitaine, le rapport officiel sur l'artificialisation estime à 867,6 hectares la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2011 et 2021 (soit 2,58 % du territoire), ce qui renforce mécaniquement la difficulté à rétablir des espaces de végétation **si l'on ne change pas la trajectoire des sols et des aménagements.**

Les travaux de la DREAL (à partir de sources Météo-France/DRIAS et Insee) indiquent **à l'horizon 2050 une hausse de la fréquence et de la sévérité des vagues de chaleur**, et une augmentation de la population âgée considérée comme plus vulnérable, avec +57 % entre 2019 et 2050.

Le même document souligne aussi une **hausse attendue du nombre de jours de fortes précipitations de 1 à 3 jours par an à l'échelle régionale.** Ces éléments renvoient directement **à la conception urbaine** : désimperméabilisation, ombrage, arbres d'alignement, sols vivants, présence de l'eau, matériaux moins stockeurs de chaleur, et protection des itinéraires piétons (écoles, arrêts de bus, commerces).

Eau : une ressource à sécuriser et un cycle à réinventer dans la ville

À l'horizon 2070, la DREAL indique **une diminution du débit des cours d'eau** de 10 à 40 % et une baisse de recharge des nappes de 25 à 30 %, avec un suivi régional assuré par un réseau d'environ 200 stations (piézomètres) automatiques. Le même focus mentionne **une hausse de la température de l'eau de surface** de +1,1 à +2,2 °C d'ici 2070 (vs 1976-2005).

Pour l'urbanisme, cela se traduit par un enjeu très concret : **gérer mieux l'eau de pluie** (infiltration, noues, sols perméables, espaces publics "éponges") tout en **limitant les îlots de chaleur et en protégeant les usages** (parcs, squares, bords de Loire) lors des périodes sèches.

De grands secteurs "transformables" existent déjà : l'enjeu est la cohérence d'ensemble

Le projet Interives s'étend sur 110 hectares le long de la voie ferrée, à 80 % sur Fleury-les-Aubrais et 20 % sur Orléans. Sa première phase opérationnelle, Interives 1, porte sur 15,7 ha. Ces ordres de grandeur montrent qu'**il existe, sur l'armature urbaine, des gisements majeurs de requalification** (friches, entrées de ville, abords de gares) **capables de produire des effets rapides sur les mobilités, la qualité des espaces publics et l'image métropolitaine**—à condition d'être reliés entre eux par des continuités piétonnes/vélos, des transports performants et un espace public apaisé

Axe 1 – Une ville habitable : faubourgs à réhabiliter, projets à revoir, eau et ombre au cœur de l'urbanisme

Notre objectif : Nous voulons un urbanisme du quotidien qui remodèle la ville : revoir les projets qui entretiennent les conflits d'usage et la place de la voiture, et créer des espaces publics plus simples, plus lisibles et réellement intermodaux, où l'on circule mieux à pied, à vélo et en transports.

Réhabiliter les faubourgs (Bannier puis Bourgogne), mieux organiser déplacements et stationnement, soutenir la vitalité commerciale et végétaliser l'espace public, tout en repensant les ZAC pour des quartiers plus verts, plus calmes, avec la voiture à l'entrée et des venelles.

Enfin, nous préparerons Orléans aux effets du dérèglement climatique : désimperméabiliser, infiltrer l'eau, planter massivement et fabriquer de l'ombre, pour une ville plus fraîche, avec une canopée urbaine, des cœurs d'îlots préservés, des ombrières dans les rues denses et un point d'eau sur chaque place de quartier

Ce que nous porterons une fois élus

Requalification des Mails : une occasion de remettre les priorités à l'endroit



Notre cap n'est **pas de "bloquer" par principe : c'est de changer de logique.** Plutôt que d'espérer une baisse du trafic parce qu'on complique la voiture, nous voulons **faire baisser le nombre de voitures en augmentant fortement l'usage des mobilités douces et des transports collectifs**, avec des infrastructures continues, rapides et sûres.

Concrètement, cela implique :

- **Revoir le projet des Mails pour qu'il traite réellement le report modal**, et étudier des alternatives au parking dans la trémie Madeleine.
- **Abandonner la requalification de la place Albert 1er face à Place d'Arc** : préserver et améliorer l'intermodalité, au lieu d'ajouter des conflits d'usage.
- **Investir en priorité dans un réseau vélo/piéton continu** parce que c'est ce qui permet de remplacer des trajets voiture… par des trajets simples et sûrs à pied ou à vélo.

Arrêter un projet coûteux et contesté au bon moment, pour **réorienter l'argent public vers ce qui réduit réellement la voiture en ville** — pas par contrainte subie, mais par alternatives désirables.

Faubourg Bannier : un axe saturé qui se dégrade, à reconquérir comme quartier de vie

Le faubourg Bannier, entre le pont Bannier et les Aydes, est devenu un corridor de circulation où la vitesse automobile domine : les trottoirs servent trop souvent de stationnement, et la pratique du vélo y est ressentie comme **dangereuse**, tandis que **le stationnement reste globalement mal organisé**. Le bâti ancien compose un patrimoine contrasté, mêlant de beaux immeubles en pierre et brique et des maisons plus modestes d'origine paysanne ou ouvrière, avec des niveaux de qualité très inégaux. Parallèlement, **les commerces et services, historiquement nombreux, perdent en attractivité et se fragilisent.**
Face à ce cumul de fragilités, il devient **urgent d'engager une opération de réhabilitation urbaine sur plusieurs années**, traitant ensemble la voirie, les déplacements, le stationnement, les dents creuses, la vitalité commerciale et la végétalisation de l'espace public, pour refaire du faubourg un quartier sûr, agréable et vivant.

Dans un second temps et avec l'expérience acquise sur la rue du faubourg Bannier, **nous concevrons un projet de réhabilitation du faubourg Bourgogne.**

ZAC : des quartiers "nouvelle génération", plus verts, moins dépendants de la voiture

Les ZAC doivent **cesser de reproduire un urbanisme d'hier**, pensé autour de la voiture et de grandes voiries, pour **devenir des quartiers adaptés aux modes de vie actuels :** déplacements du quotidien à pied et à vélo, proximité, espaces partagés et cadre de vie apaisé. L'idée est claire : la voiture reste à l'entrée des nouveaux quartiers, pour **libérer le cœur des îlots et des rues de la circulation de transit, et rendre les cheminements plus sûrs et plus agréables**

Pourquoi c’est utile et gagnant ?

Arrêter le projet des Mails tel qu’il était conçu, ce n’est pas “bloquer” : c’est éviter un projet très coûteux et contesté, dont les effets sur la baisse du trafic n’étaient pas démontrés, et récupérer des marges de manœuvre. **Ces marges permettent de financer ce qui change vraiment la vie** : des aménagements continus pour la marche et le vélo, des correspondances simples autour de Place d’Arc, et des investissements qui réduisent réellement le nombre de voitures parce qu’ils rendent les alternatives plus rapides, plus sûres et plus évidentes.

Réhabiliter les faubourgs (Bannier puis Bourgogne), **c’est gagner sur tous les tableaux** : sécurité, qualité de vie, attractivité et justice territoriale. **On répare** des axes aujourd’hui dominés par la vitesse et le stationnement subi, on redonne des trottoirs praticables, on sécurise les vélos, on remet du végétal, et on recrée les conditions pour que commerces et services de proximité tiennent dans la durée : **bref, on transforme un corridor en quartier de vie.**

Enfin, **repenser les ZAC (Groues, Fil Soie), lancer le boulevard urbain et créer un grand parc aux Groues, c’est une stratégie gagnante pour l’avenir** : des quartiers plus verts et plus désirables, moins dépendants de la voiture (avec la voiture à l’entrée), une meilleure répartition des flux, et un grand îlot de fraîcheur accessible à tous. En reprenant la main sur le foncier dans les quartiers pavillonnaires, la collectivité évite la densification “au coup par coup” et garantit une transformation plus cohérente, plus juste et mieux acceptée.

Axe 2 — Mobilités douces et transports du quotidien : une ville moins dépendante de la voiture

Notre objectif : désengorger Orléans en offrant des alternatives simples et crédibles à la voiture, en misant sur un train du quotidien à l’échelle métropolitaine, des correspondances évidentes autour des gares, et un réseau continu pour marcher et pédaler, y compris pour franchir la Loire. Nous voulons une ville où les déplacements utiles (travail, études, courses, loisirs) deviennent plus rapides, plus sûrs et plus agréables sans voiture.

Ce que nous mettrons en place

Un RER métropolitain (SERM) pour changer d’échelle

L’État et la Région soutiennent la mise en œuvre d’**un Service Express Régional Métropolitain (SERM)** pour les grandes métropoles pouvant s’appuyer sur une “étoile ferroviaire”, avec l’ambition d’un véritable RER métropolitain. Nous accompagnerons ensuite **la montée en puissance du réseau** : participation à la création de nouvelles gares urbaines à La Source et Saint-Cyr-en-Val, et renforcement des fréquences entre Les Aubrais et Blois, afin **que le train devienne une solution pratique au quotidien** et non une option occasionnelle.

Nous voulons saisir cette opportunité pour appuyer, dans un premier temps, **la réouverture aux voyageurs de la ligne Orléans–Châteauneuf-sur-Loire**, avec desserte de la gare d’Orléans.

Des gares réellement intermodales : ouvrir les Aubrais à l'Ouest et créer la gare routière métropolitaine



Le report modal ne fonctionne **que si les correspondances sont faciles.** Dans la dynamique du SERM, **nous proposerons à l'opérateur ferroviaire et à la Région l'ouverture de la gare des Aubrais à l'Ouest**, sur l'emprise des voies de stockage du fret, avec l'implantation conjointe d'une gare routière qui fait aujourd'hui défaut à la métropole. L'accès se ferait depuis la rue André Dessaux, avec une mise à ciel ouvert partielle du tunnel des Champs Bouchaud, pour améliorer la lisibilité et la qualité d'accès. L'objectif est clair : **faire des Aubrais une porte d'entrée efficace, où l'on passe naturellement du train au bus, puis à la marche ou au vélo.**

Une desserte performante du nord : prioriser un TCSP vers Oréliance

Le nord de la métropole concentre des besoins de déplacement et d'accès à l'emploi. **Nous voulons donc prioriser un Transport en Commun en Site Propre (TCSP)**, notamment pour desservir Oréliance, afin d'offrir une alternative fiable à la voiture, réduire la congestion sur les grands axes et améliorer l'accessibilité de ce secteur stratégique.

Recoudre la ville à pied et à vélo : franchir, relier, sécuriser

Orléans a besoin de **continuités cyclables et piétonnes qui ne "s'arrêtent pas"** précisément là où c'est le plus difficile : aux franchissements, aux grands carrefours et aux points de rupture. Nous proposons trois projets complémentaires, avec des enveloppes budgétaires réalistes, pour rendre les déplacements à pied et à vélo enfin continus, sûrs et évidents.

- **Passerelle mobilités douces le long du pont Joffre (raccordée aux Mails)** : Créer un cheminement dédié et protégé pour les piétons et les vélos, connecté directement aux Mails, afin de **sécuriser et fluidifier un franchissement majeur du quotidien**. Enveloppe estimative : ~13 M€.
- **Passerelle piétons-vélos le long du pont des Murlins (continuité rue des Murlins)** : Réaliser une passerelle latérale pour **prolonger l'axe de mobilités douces de la rue des Murlins et supprimer un point noir de discontinuité**. Enveloppe estimative : ~4 M€.
- **Nouveau franchissement Loire par une passerelle piétons-vélos concertée avec les habitants** : nous voulons étudier et choisir avec les Orléanaises et les Orléanais l'axe le plus pertinent pour une nouvelle passerelle, parmi plusieurs options : Place de la Bascule – Place de Loire, Carmes–Recouvrance – Jardin des Plantes, Cabinet Vert – Île Charlemagne, Saint-Loup – Île Charlemagne. Cette passerelle pourra aussi **intégrer une vocation écologique, permettant d'observer la faune et la flore de l'espace ligérien sans le perturber.** Enveloppe estimative : ~28 M€.

Au total, ce programme de franchissements représente **une enveloppe d'environ 45 M€** (selon les options techniques et le tracé retenu pour la passerelle Loire), pour **recoudre durablement la ville et remplacer des trajets voiture par des trajets simples à pied et à vélo.**

Le canal d'Orléans : une colonne vertébrale de loisirs actifs

Nous reconfigurerons le canal d'Orléans en **grande zone de loisirs et de détente, autour de la marche, du vélo, du jogging, de l'escalade, des sports d'eau, du kayak et du canoë, et de l'observation de la Loire, de ses oiseaux et de ses paysages ligériens.** L'enjeu est de transformer un linéaire existant en itinéraire évident, utile et agréable, qui encourage les pratiques quotidiennes et renforce l'attractivité des quartiers traversés.

Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Parce que **c'est la façon la plus efficace de réduire le nombre de voitures sans punir** : quand le train du quotidien est fréquent, que les gares sont faciles à utiliser et que les correspondances sont simples, on remplace des trajets contraints par des trajets choisis. **Un SERM et une intermodalité réussie, c'est du temps gagné, moins de congestion, et une métropole plus accessible pour tous**, y compris ceux qui n'ont pas de voiture.

Parce qu'**un réseau continu de mobilités douces change la ville vécue** : des passerelles et des franchissements sécurisés rendent enfin possibles des trajets à pied et à vélo qui étaient trop dangereux ou trop longs. **Cela améliore la sécurité, le confort et la santé, tout en apaisant l'espace public et en renforçant la vie de quartier.**

Enfin, **parce que ces choix sont aussi un investissement d'attractivité et de qualité de vie :** mieux relier les quartiers, mieux desservir les pôles d'emploi, et valoriser le canal et les bords de Loire, c'est construire une ville plus agréable, plus sportive, plus touristique et plus "respirable" — une ville où se déplacer autrement devient la norme, pas l'exception.

Axe 3 — Eau, ombre et nature en ville : rendre Orléans plus fraîche, plus perméable et plus vivable

Ce que nous ferons pour Orléans et ses habitants

Préserver l'eau en ville : désimperméabiliser et infiltrer la pluie au bon endroit

La première urgence, c'est de **traiter l'eau comme une ressource rare et un levier de fraîcheur.** Cela passe par une règle simple : infiltrer la pluie là où elle tombe, au lieu de l'évacuer vers les réseaux. Concrètement, nous voulons **débitumer dès que c'est possible et limiter l'artificialisation des sols en privilégiant des pavés ou dalles avec joints infiltrants plutôt que du bitume.**

Nous déploierons **des fosses à pluie pour les arbres, des aménagements qui permettent à l'eau de descendre vers les racines et de renforcer la résilience des plantations lors des sécheresses.** Nous généraliserons aussi les cours d'école végétalisées, à la fois pour l'infiltration, l'ombre et le confort des enfants (plus de détail dans le livret environnement).

Enfin, **nous ferons de la gestion alternative des eaux pluviales une norme d'aménagement** (noues, sols perméables…), comme le pratiquent déjà les grandes villes françaises.

Végétaliser massivement l'espace public : un pilotage municipal pour passer à l'échelon supérieur

La végétalisation ne peut pas reposer sur des actions ponctuelles : **elle doit devenir une politique municipale structurée, durable, et coordonnée.** Nous proposons une **végétalisation massive de l'espace public, avec une logique de continuité** (alignements, places, cheminements, entrées de ville, abords d'écoles) pour **créer de l'ombre et réduire les îlots de chaleur.**



Pour réussir, il faut une organisation claire : **une direction municipale de l'espace public chargée de coordonner les interventions** (voirie, plantations, eau, mobilier, entretien), afin d'éviter les décisions en silo et de rendre possible une montée en puissance rapide. L'objectif est simple : **faire de l'arbre et du végétal un "réflexe" de chaque projet**, et non une option ajoutée en fin de chantier.

Protéger la nature "invisible" : étendre les cœurs d'îlots comme réserves végétales et de biodiversité

La fraîcheur et la biodiversité ne se jouent pas seulement sur les grands parcs : **elles se construisent aussi à l'intérieur des îlots,** dans ces espaces souvent peu visibles mais essentiels au climat urbain. **Nous voulons donc étendre les cœurs d'îlots inconstructibles, pour en faire de vraies réserves de végétation et de biodiversité.**

L'idée est de **mieux protéger ces espaces de pleine terre**, qui jouent un rôle de "poumon discret" : infiltration, humidité, refuge pour la faune, et baisse des températures locales. En parallèle, **nous assumons une logique d'urbanisme plus intelligent :** reporter la constructibilité en façade sur rue plutôt que d'artificialiser l'intérieur des parcelles, en s'inspirant de principes comparables à ceux adoptés dans d'autres grandes villes.

Fabriquer une grande canopée urbaine : partager l'ombre, et préserver la plein terre

Pour faire face aux étés plus chauds, l'objectif doit être clair : **bâtir une canopée urbaine à l'échelle de la ville.** Cela suppose de **reconnaître la valeur de l'ombre et d'accepter que les arbres "débordent" :** partager l'ombre, y compris lorsqu'elle franchit les limites de propriété vers l'espace public. Cette approche transforme l'arbre en bien commun, au service de tous.

Dans le même esprit, **nous voulons limiter l'artificialisation en préservant la pleine terre** : pour les opérations d'une certaine importance, le stationnement doit être pensé autrement, en utilisant par exemple le stationnement en sous-sol, afin de **libérer des sols infiltrants et des espaces végétalisables**. C'est **une règle d'aménagement qui permet d'éviter des quartiers minéraux et surchauffés**, et de garder de la terre vivante là où elle est indispensable.

Une ville fraîche et accueillante : ombrières dans les rues denses et fontaines de proximité

Dans les rues les plus denses, là où planter est parfois compliqué et où la chaleur se concentre, il faut des solutions simples et visibles. **Nous proposons la mise en place d'ombrières tendues entre les façades, conçues avec l'imagination et la participation des habitants, à la manière de certaines rues de Barcelone.** Ces dispositifs, en plus d'apporter un confort immédiat, peuvent devenir des marqueurs de quartier, agréables et conviviaux.

Enfin, parce que la fraîcheur passe aussi par l'accès direct à l'eau, **nous voulons un point d'eau, une fontaine sur chaque place de quartier :** un geste de santé publique, de confort en été, et un symbole d'égalité d'accès à un service essentiel dans l'espace public.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Faire de l'eau et de la perméabilité une règle d'aménagement, **c'est une politique "double gain"** : on réduit les risques de ruissellement et de saturation lors des pluies intenses, et on rafraîchit la ville en période chaude.

Débitumer, infiltrer la pluie, végétaliser les cours d'école et généraliser les solutions de gestion alternative des eaux pluviales, c'est **rendre l'espace public plus résilient, plus confortable et moins coûteux à réparer après chaque épisode extrême.**

Végétaliser massivement et protéger les cœurs d'îlots, c'est **investir dans une ville plus saine : plus d'arbres, plus de sols vivants et plus de biodiversité améliorent le cadre de vie, créent des continuités de nature, et réduisent les îlots de chaleur**. En pilotant cette stratégie avec une direction municipale dédiée, on gagne en efficacité : on évite les actions dispersées et on assure une cohérence entre voirie, plantations, eau et entretien, quartier par quartier.

Enfin, **construire une grande canopée urbaine, préserver la pleine terre et apporter de l'ombre et de l'eau au plus près des habitants.** Chacun doit pouvoir trouver un trajet ombragé, un espace public respirable et un point d'eau l'été, y compris dans les rues les plus denses. Ombrières, fontaines de proximité et stationnement mieux pensé permettent de **transformer rapidement la ville vécue, avec des bénéfices immédiats sur le confort, la santé et l'attractivité des quartiers.**

Mot du colistier référent



Alain LEBON

Colistier OSE et référent du groupe de travail Urbanisme

Ce livret **Urbanisme** est le résultat d'un travail collectif et documenté, mené avec une idée simple : **partir du réel et construire des solutions utiles, plutôt que de plaquer des projets "vitrine".** Nous l'avons élaboré au sein d'un groupe de travail dédié, en croisant des retours d'habitants, d'usagers et d'acteurs de terrain, lors d'**échanges et de réunions, avec une lecture attentive de documents existants** : dossiers de projets, évaluations et pièces d'enquête publique, rapports institutionnels, données de mobilité, de qualité de l'air et d'adaptation au climat. Nous avons également c**onfronté nos propositions à des retours d'expérience d'autres villes et à des échanges avec des personnes compétentes sur ces sujets** (aménagement, mobilités, environnement, espaces publics), afin d'être à la fois ambitieux et crédibles.

Cette méthode nous a conduits à une ligne claire : **privilégier les alternatives à la voiture et démontrer que les autres mobilités fonctionnent.** Cela signifie investir là où l'effet est immédiat : un train du quotidien plus utile, des gares réellement intermodales, des continuités cyclables et piétonnes qui ne s'arrêtent pas aux points difficiles, et des espaces publics apaisés. Cela signifie aussi **assumer des choix : revoir des projets coûteux quand ils ne démontrent pas leur utilité, pour dégager des marges de manœuvre et financer ce qui améliore vraiment la vie quotidienne.**

Enfin, ce livret porte une conviction : **l'urbanisme est désormais indissociable du climat et de la santé.** Désimperméabiliser, infiltrer l'eau, planter, fabriquer de l'ombre, préserver des cœurs d'îlots, installer des points d'eau… ce ne sont pas des "options", ce sont des protections. Notre ambition est simple : **faire d'Orléans une ville recousue, apaisée et habitable**, où chaque quartier compte, et où chaque projet est évalué à l'aune de sa capacité à améliorer concrètement la vie des habitants.



Les Blossières

NOS PROPOSITIONS

COMMERCE

“Une ville qui protège le commerce de proximité et fait de la vie de quartier son alliée pour le pouvoir d’achat et l’attractivité d’Orléans.”

Nos 5 engagements phares

1. Faire du commerce de proximité un pilier du pouvoir d’achat et de la vie de quartier

2. Réussir la transformation des Halles Châtelet comme cœur populaire, vivant et accessible

3. Faciliter l’accès aux commerces pour toutes et tous, quels que soient les modes de déplacement

4. Protéger la diversité commerciale et maîtriser les dynamiques de loyers et de vacance

5. Faire de l’animation commerciale un levier d’attractivité partagée entre centre-ville et quartiers

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Le commerce n'est pas seulement une activité économique : c'est **du lien social, du service du quotidien, un marqueur d'égalité entre quartiers, et un élément clé de notre cadre de vie.** Quand une vitrine ferme, ce n'est pas « juste » une activité qui s'arrête : c'est une rue qui se vide, un trajet qui change, un emploi local qui se fragilise.

Ce diagnostic s'appuie d'abord sur les constats du groupe de travail Commerce (retours d'habitant·es et de commerçant·es) et les met en perspective avec des données publiques et des sources locales. L'objectif n'est ni de dramatiser ni de minimiser : il est de **nommer les tensions réelles, pour fixer un cap lisible et utile au mandat.**

Halles Châtelet

Un équipement structurant et symbolique.

Lieu **emblématique** du centre-ville depuis 1975, les Halles-Châtelet constituent une centralité commerciale et sociale. Le site représente environ 35 000 m² : c'est un « **morceau de ville** » qui influence directement la fréquentation du centre et l'activité des rues voisines.

Un projet lancé, qui engage la confiance

Après près de 50 ans d'activité, la structure a vieilli et les usages ont évolué. La Ville a engagé un travail de réflexion et de co-construction avec les commerçant·es. Le projet est désormais entré dans une phase opérationnelle, avec une enquête publique organisée à l'été 2025. Beaucoup d'habitant·es **comprennent la nécessité de rénover**, mais **questionnent la méthode et l'ampleur des montants engagés**, avec le sentiment d'un projet "**verrouillé**" et trop orienté vers l'attractivité touristique au détriment de la fonction populaire des Halles

Des acteurs économiques entre espoir et prudence.

Sur le terrain, les commerçant·es expriment une inquiétude forte : c**omment traverser la période de transition sans perdre la clientèle construite parfois sur plusieurs décennies ?** Les échanges du GT pointent la **crainte d'une fermeture longue**, d'une relocalisation provisoire mal identifiée et d'un « effet domino » sur la vacance et l'image du secteur Châtelet.

Une attente : rester un cœur populaire.

Côté habitants, le ressenti est plus diffus mais convergent : les Halles sont **attendues comme un lieu « populaire », accessible, au service des Orléanais·es et de la vie locale.** Le risque perçu est celui d'un positionnement trop « haut de gamme », qui ferait perdre ce qui fait l'identité du lieu.

Un enjeu de maîtrise foncière et de lisibilité budgétaire.

Au plan financier et foncier, le dossier des Halles cristallise une question de priorités. A été acté le rachat par la Ville d'une partie des anciens locaux des Galeries Lafayette Hommes pour 6 M€ : au-delà du montant, **c'est l'enjeu de maîtrise publique et de transparence sur les impacts qui est posé**.

Dans le même temps, en novembre 2025 la Ville a lancé une **procédure de concession/DSP** visant à confier conception, financement, travaux et exploitation, **sur 15 à 20 ans.**

Centre-ville : dynamisme réel, fragilités à surveiller

Des indicateurs plutôt favorables

Selon la Mairie, Orléans compte environ **950 commerces actifs** et un taux de vacance commerciale limité à 6,1 %, nettement inférieur au niveau national annoncé à 13,5 %. En 2024, près d'une centaine de nouvelles enseignes se sont installées : **ce dynamisme existe et doit être consolidé.**

Une réalité hétérogène à l'échelle fine

Ce « bon niveau moyen » ne doit pas masquer des **écarts de situation selon les rues, les secteurs et les typologies de commerces**. Le GT relève une fragilisation sur certains linéaires (turn-over, cellules vides, difficultés de transmission), qui pèse sur le sentiment d'attractivité. Autrement dit : **une ville peut afficher un taux global contenu tout en ayant des « points noirs » très visibles.**

La diversité de l'offre fait la résilience

Le centre-ville fonctionne sur un équilibre délicat entre commerces de destination, commerces du quotidien, restauration et services. L'enjeu n'est pas seulement le nombre de vitrines ouvertes, mais **la diversité de l'offre et sa capacité à répondre à des usages très différents** (courses rapides, flânerie, achats « plaisir », convivialité).

Polarités commerciales : concurrence, complémentarités, flux

Le centre-ville doit jouer sa singularité

À l'inverse, le centre-ville doit composer avec des contraintes d'accès, de livraison, de stationnement et de « parcours client ». **Cette concurrence ne se gagne pas en copiant la périphérie : elle se joue sur l'expérience** (qualité urbaine, patrimoine, convivialité), sur la proximité et sur l'animation.

Des flux à articuler entre pôles

La présence d'autres pôles, comme Place d'Arc (à proximité immédiate de la gare), reconfigure aussi les flux : la question est d'**organiser des complémentarités plutôt que des rivalités,** pour éviter une cannibalisation interne.

Accès, confort de visite, « envie de rester »

Une centralité métropolitaine, pas seulement communale

Le commerce dépend de la **facilité à venir**… mais aussi de la **facilité à circuler** et à **enchaîner les usages.** Orléans est le centre d'une Métropole de près de 300 000 habitants : une part importante de la clientèle vient d'autres communes, avec des habitudes de déplacement variées.

Le confort d'usage est un déterminant commercial

Les retours du GT insistent sur un point : l'**« envie de rester » se joue dans les détails du quotidien** (lisibilité des parcours, bancs, ombre, toilettes, accessibilité pour les personnes âgées et les familles, continuités piétonnes). Ce sont ces micro-usages qui transforment une visite en centre-ville en acte d'achat… ou en renoncement.

La « face cachée » de l'accessibilité : la logistique

L'accessibilité est aussi une question de logistique : livraisons, artisans, maintenance, déchets. Quand ces fonctions ne sont pas anticipées, elles se traduisent par des conflits d'usage et des coûts supplémentaires pour les commerçant·es.

Commerce de proximité et quartiers : un enjeu d'égalité

Des écarts de pouvoir d'achat qui structurent l'offre

Orléans compte des quartiers aux profils socio-économiques contrastés et contient des quartiers prioritaires. Les données publiques indiquent un revenu fiscal médian par unité de consommation de 21 370 € et un taux de chômage de 11,2 % sur la commune : **ces réalités pèsent sur la consommation, la structure de l'offre et la capacité à « tenir » face aux hausses de charges.**

La proximité, un service du quotidien

La Mairie met en avant une politique de renforcement du commerce de proximité, illustrée récemment par l'ouverture d'une boulangerie attendue dans le quartier Madeleine. Ces exemples montrent que, dans plusieurs quartiers, **les commerces du quotidien sont perçus comme de vrais équipements de vie.**

La dynamique commerciale se joue aussi hors hypercentre

Des projets urbains (Carmes Madeleine, Halles Bolières ...) démontrent que **la question commerciale ne se limite pas au centre ancien** : elle concerne l'équilibre des quartiers, la mixité fonctionnelle et la lutte contre les « déserts de services ».

Un atout incontestable… à consolider

Les événements de grande ampleur (Tour de France, relais de la flamme olympique, Festival de Loire ...) attirent un large public et peuvent soutenir l'activité commerciale. Mais **leur effet reste souvent ponctuel** : sans stratégie de parcours et de prolongation dans les rues et les quartiers, l'impact se dissipe vite.

Mutations nationales : des tendances lourdes qui touchent Orléans

Un contexte national exigeant

Au niveau national, le ministère de l'Économie rappelle que le taux de vacance commerciale dans les rues marchandes atteint 14 % en 2024, contre 6 % en 2010. Ces chiffres rappellent que la situation orléanaise – même plus favorable – s'inscrit dans une tendance de fond : **évolution des modes de consommation, pression foncière, contraintes d'accès, défis numériques et transmission-reprise des commerces.**

Le commerce est un système, pas une somme de boutiques

Notre responsabilité politique est de ne pas subir ces mutations, mais de les anticiper : c'est le sens même d'un livret programmatique. Le diagnostic met en évidence un point décisif : **le commerce est un système**. Il dépend à la fois du foncier, de l'urbanisme, des mobilités, de l'animation, du pouvoir d'achat et du sentiment de confiance.

Ces constats dessinent une ligne claire : **Orléans dispose d'atouts commerciaux réels, mais elle se trouve à un moment charnière.** La transformation des Halles Châtelet, l'équilibre centre/quartiers, la concurrence périphérique et les mutations nationales peuvent soit renforcer la vitalité commerciale, soit créer des fragilités durables. Notre projet commerce vise à sécuriser ce qui fonctionne, corriger ce qui décroche et garantir une ville commerçante pour toutes et tous.

Axe 1 – Repenser les Halles Châtelet comme cœur populaire du commerce orléanais

Notre objectif : remettre les Halles au service des Orléanaises et des Orléanais – un lieu de courses du quotidien, vivant et accessible – tout en sécurisant l'avenir des commerçant·es.

Ce que nous ferons une fois élus

Des Halles "pour vivre", pas un projet hors-sol

Nous voulons remettre les Halles Châtelet au cœur de la vie quotidienne des Orléanais·es, c**omme un lieu accessible, populaire et utile, qui donne envie de revenir régulièrement.** Aujourd'hui, beaucoup perçoivent une transformation orientée vers l'attractivité commerciale et touristique, au risque de s'éloigner de la fonction première des Halles : **un espace vivant au service de la ville et de ses habitant·es.**

Un choix de responsabilité budgétaire

Nous assumons un cap clair : **ramener le coût du projet estimé à 85 M€ vers 55 M€, pour sortir d'une logique de "tout sur un seul équipement" et retrouver des marges de manœuvre au bénéfice de l'ensemble du commerce** (centre-ville et quartiers). Cette exigence est d'autant plus légitime que les montants engagés interrogent fortement les habitant·es, dans un contexte où d'autres priorités du quotidien peinent à être financées.

Maîtriser le foncier pour protéger la mixité commerciale

La réussite des Halles se jouera sur la capacité à **éviter la spéculation et à tenir les loyers**. C'est pourquoi nous poursuivrons la maîtrise publique déjà engagée sur les murs et les fonds : **elle est la condition pour préserver une diversité d'activités, empêcher une sélection par l'argent et garantir une place durable aux commerces indépendants et aux métiers de bouche.**

Sécuriser les commerçant·es : visibilité, confiance, continuité

Le projet actuel crée de l'inquiétude et un profond sentiment d'incertitude chez plusieurs commerçant·es : **calendrier, relogement, avenir économique, crainte d'une hausse des loyers…** Cette instabilité fragilise déjà l'emploi et peut pousser à réduire la voilure ou à envisager un départ. Notre responsabilité, c'est de **remettre de la lisibilité et de la sécurité dans la trajectoire**, pour que la rénovation n'abîme pas ce qu'elle prétend sauver.

Ne pas casser la dynamique du centre-ville pendant les travaux

Nous **refusons l'idée d'une fermeture longue et totale** qui mettrait en grande difficulté non seulement les Halles, mais aussi toute la zone commerçante autour (baisse de fréquentation, vitrines fermées). Le principe est simple : **maintenir des flux, garder une activité visible, éviter la rupture d'habitudes**. C'est à cette condition que le chantier peut devenir une transition maîtrisée plutôt qu'un choc.

Un équilibre d'usages : alimentaire, commerces, restauration… et une vie populaire

Nous voulons des Halles qui **renforcent le centre-ville au lieu de le concurrencer.** Cela suppose de ne pas surdimensionner la restauration à l'intérieur, pour ne pas déstabiliser les restaurants existants et **conserver l'équilibre avec les commerces de proximité.**

Et cela suppose aussi **des Halles capables de vivre au rythme des habitants** : des espaces modulables, des temps éphémères, une programmation simple qui diversifie les publics sans transformer le lieu en "centre commercial chic"

Pourquoi c’est utile et gagnant

Des Halles utiles au quotidien, et une dynamique retrouvée pour tout le centre-ville



En recentrant les Halles sur leur **vocation populaire** (courses, métiers de bouche, services du quotidien), nous redonnons une raison simple de venir souvent, et pas seulement “occasionnellement”. En sécurisant la **continuité d’activité sur place pendant la transition**, on évite la perte d’habitudes d’achat, et on limite l’“effet domino” sur les rues voisines (flux en baisse, vitrines qui ferment).
Résultat : **des Halles qui tirent le centre-ville vers le haut, au lieu de le fragiliser.**

Une décision de responsabilité : réduire le risque financier et protéger la mixité commerciale

En assumant l’objectif de **ramener le coût du projet de 85 M€ vers 55 M€**, nous réduisons le risque pour les finances publiques et retrouvons des marges d’action pour le commerce partout. C’est aussi une protection très concrète : **moins de pression financière = moins de tentation de compenser par les loyers**, donc plus de chances de garder des commerçant·es indépendants, une offre diversifiée et des prix accessibles.

Axe 2 – Faciliter l’accès aux commerces

Notre objectif : faire du centre-ville (et des polarités commerciales) un lieu simple d’accès, agréable à parcourir et confortable pour tous les publics, parce que l’accès n’est pas un sujet technique : c’est le premier moteur de la fréquentation, donc du chiffre d’affaires.

Ce que nous mettrons en place

2h de gratuité en parking pour soutenir les commerces



Mettre **2h de gratuité dans les parkings en ouvrage gérés par Orléans Gestion, conditionnées à un achat chez les commerçants,** c’est un levier simple et immédiat pour favoriser la venue en centre-ville qui redonne du pouvoir d’achat. On facilite les courses “rapides”, la flânerie et les achats du quotidien, **sans faire payer l’accès à celles et ceux qui consomment localement.**

Ce dispositif **améliore la rotation des places, limite le stationnement longue durée et rend l’offre de stationnement plus utile aux clients des boutiques.** Avec une validation facile en magasin (ticket, QR code ou tampon), la mesure devient lisible, efficace et directement orientée vers l’activité commerciale.

Mobilité accessible : vers la gratuité au service du commerce

Nous voulons impulser un chemin progressif vers la gratuité des transports en commun, détaillé dans le livret Mobilité, pour **lever étape par étape les freins financiers.** En rendant le réseau plus attractif, on facilite des déplacements plus fréquents et plus simples vers le centre-ville, sans dépendre de la voiture. **Cette dynamique bénéficie directement aux commerces : plus il est facile de venir, plus les visites "pour une course", un marché ou une sortie se multiplient.**

Rééquilibrer l'accès du centre-ville en faveur de la marche et du vélo

Faciliter l'accès aux commerces, c'est aussi **rendre les cheminements plus sûrs et plus agréables**. Nous porterons donc une réflexion sur des choix d'aménagement structurants, dont la perspective d'**un pont George V sans voiture, pour sécuriser et rendre plus fluide l'accès piéton/cyclable au cœur de ville**. Ce n'est pas une posture : c'est une manière de créer de nouveaux réflexes de fréquentation, en particulier pour les trajets de proximité.



Une accessibilité PMR réelle, garantie au moment des transmissions

Nous faisons un constat simple : tant que l'accessibilité reste "optionnelle", elle avance trop lentement et au gré des opportunités. Nous voulons franchir un cap en **liant l'accessibilité à un moment clé de la vie économique** : la vente d'un fonds de commerce ou de murs commerciaux. Le principe est clair : **on ne transmet pas un commerce sans mise aux normes d'accessibilité.**

C'est une **question de dignité, d'égalité et aussi de clientèle** : un commerce accessible est un commerce plus fréquenté.

Rues piétonnes pavées : confort, sécurité, praticabilité par tous les temps

Le centre-ville se vit d'abord au sol. Quand le revêtement est fatigant, instable ou glissant, on vient moins, on reste moins, et on renonce plus vite quand on a une poussette, une canne, un fauteuil roulant, ou simplement quand il pleut. Nous porterons une remise à niveau pragmatique des rues piétonnes pavées (bouchardage) pour qu'elles soient c**onfortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite, et non glissantes en cas d'intempéries**

Des "portes d'entrée" plus lisibles et plus commerçantes : Place d'Arc, Albert-1er, boulevard Verdun

L'attractivité commerciale dépend beaucoup de **ces espaces de transition** (gare, transports, flux automobiles, cheminements piétons). Aujourd'hui, ils ne jouent pas suffisamment leur rôle d'accueil et de mise en mouvement vers les rues commerçantes.

Nous voulons un **nouvel aménagement de la place Albert-1er et du secteur Place d'Arc** (autre que celui du projet des Mails), et une **requalification du boulevard Verdun** (de l'avenue de Paris à la rue Albert-1er) en véritable axe commerçant apaisé, avec une approche complète : **circulation, végétalisation, cheminements piétons lisibles et sécurisés.**

Livraisons : moins de camionnettes en double file, plus d'efficacité

Le commerce a besoin de livraisons, mais le désordre logistique dégrade la qualité de rue et crée des conflits d'usage. Nous mettrons en place **des hubs de logistique urbaine** (dans l'esprit de démarches comme Interlud+) pour regrouper les livraisons : moins de camionnettes en double file, des tournées mieux organisées, et moins de nuisances pour les riverains. C'est **gagnant pour les commerçant·es (temps, fiabilité) et pour l'espace public (sécurité, fluidité).**

Déchets commerciaux : une rue propre, ce n'est pas un détail

Cartons, palettes, bacs et sacs stockés devant les vitrines : c'est à la fois un problème d'image, de propreté, de circulation piétonne et parfois de sécurité. **Nous organiserons le ramassage autour de points d'apport collectif dédiés** (cartons, palettes, déchets des commerces) et des **créneaux adaptés, pour réduire ce stockage sur trottoir** et rendre les rues plus nettes, plus praticables, et plus accueillantes.

Rester en ville plus longtemps : ombre, respiration, enfants

Un centre-ville commerçant, c'est un centre-ville où l'on a envie de rester — pas seulement de passer. Nous créerons des **espaces de vie ombragés et des respirations en cœur de ville, en pensant aussi aux familles : garderies et espaces pour enfants, en intérieur et en extérieur**. Et nous développerons des petits parcs et poches de verdure en centre-ville (par exemple entre la place du Martroi et la rue Jeanne d'Arc) pour donner envie de **prolonger la sortie, de flâner, et donc de consommer localement.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Plus de fréquentation, parce que venir en ville redevient simple

Quand l'accès est lisible et fluide (quel que soit le mode de déplacement), on revient plus souvent. Cela transforme une sortie "exceptionnelle" en réflexe du quotidien : courses rapides, achats complémentaires, flânerie. En réduisant le stress (stationnement, itinéraires, entrées de ville confuses), **on augmente la durée de visite, et la durée de visite, c'est du chiffre d'affaires pour les commerces et la restauration.**



Un centre-ville vraiment pour tous : familles, aînés, personnes à mobilité réduite

Rendre les cheminements **praticables et accessibles**, ce n'est pas un "plus" : c'est élargir la clientèle. Un centre-ville confortable (revêtements, sécurité par temps de pluie, continuité des trottoirs) **permet à celles et ceux qui renoncent aujourd'hui de revenir, de rester, et de consommer localement.** C'est un gain d'équité, mais aussi un gain économique direct pour les commerces.

Une meilleure qualité de rue : moins de nuisances, plus d'attractivité

Mieux organiser livraisons et déchets, c'est **libérer les trottoirs, sécuriser les déplacements et améliorer l'image**. Une rue propre, fluide et apaisée donne envie d'entrer dans les boutiques et de prolonger la promenade. Et en travaillant les "portes d'entrée" (Place d'Arc, Albert-1er, etc.), **on remet en mouvement des flux naturels au bénéfice immédiat des rues commerçantes.**

Axe 3 — Protéger et accompagner les commerces de proximité dans la transition

Notre objectif : protéger durablement les commerces indépendants et les services de proximité, en agissant sur ce qui les fragilise le plus aujourd'hui : le foncier et les loyers, les charges (notamment l'énergie), la visibilité commerciale à l'ère du numérique, et l'accès de toutes et tous à une offre de qualité dans chaque quartier.

Nos principales propositions

Maîtriser le foncier commercial pour éviter l'éviction

Nous voulons empêcher que la hausse des loyers et la spéculation ne fassent disparaître, les uns après les autres, les commerces qui rendent la ville vivable au quotidien. C'est pourquoi **nous soutiendrons l'acquisition des murs commerciaux quand elle permet de sécuriser une activité de proximité.** Cette aide devra être ciblée et conditionnée : maintien d'un commerce utile, loyers plafonnés, et refus des montages spéculatifs. L'idée est simple : garder la main sur ce qui fait la diversité commerciale.

Une aide structurée à la sobriété énergétique des commerces

La transition écologique ne doit pas être une injonction de plus pour des commerçant·es déjà sous tension. Nous mettrons en place **un dispositif d'aide et de conseil pour améliorer l'isolation des commerces** — vitrines, portes, plafonds — afin de réduire les factures d'énergie et d'améliorer le confort, pour les client·es comme pour les salarié·es. C'est une mesure concrète de pouvoir d'achat et de compétitivité locale.

Garantir une alimentation de qualité accessible partout, y compris là où l'offre est faible

Le commerce de proximité, c'est aussi une question de justice sociale : on ne doit pas dépendre de sa voiture ou de son budget pour accéder à une alimentation correcte. **Nous développerons des épiceries solidaires mobiles, en lien avec les structures existantes, pour aller au-devant des besoins dans les quartiers.**

Elles auront trois fonctions : proposer des **produits de qualité à prix réduit, soutenir les circuits courts et les producteurs locaux, et maintenir un service de proximité là où il manque.**

Encadrer les casiers de retrait pour protéger l'espace public et les commerces

Les casiers de retrait (colis/e-commerce) se multiplient et peuvent, s'ils sont laissés sans règle, saturer l'espace public et concurrencer directement les commerces de proximité. Nous instaurerons un cadre clair : **autorisation préalable et tarification/redevance**. L'objectif n'est pas d'interdire, mais d'éviter que l'espace commun devienne une vitrine permanente de l'e-commerce au détriment des vitrines de nos rues.

Encadrer les meublés touristiques pour préserver l'équilibre des quartiers

La transformation de logements en meublés touristiques peut déstabiliser des rues entières : moins d'habitants à l'année, plus de pression sur le logement, fragilisation de l'hôtellerie classique, et perte progressive de vie de quartier.

Nous mettrons en place **une normalisation contraignante : autorisation de changement d'usage, règles de durée** (bail d'un mois minimum ou plafonnement du nombre de nuitées, par exemple 60/an), et taxe de séjour plus élevée pour les plateformes. Protéger le logement permanent, c'est aussi protéger la ville qui vit… donc le commerce du quotidien.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Préserver la diversité commerciale en agissant sur le nerf de la guerre : loyers et foncier

Quand les loyers montent ou que la spéculation s'installe, ce sont les commerces utiles du quotidien qui disparaissent. En se donnant **des leviers sur les murs et les loyers**, on protège les indépendants et les activités de proximité, et on évite une ville qui se standardise, avec moins de choix et plus de vacance commerciale. C'est la condition pour garder des rues vivantes, utiles et attractives toute l'année.

Réduire les charges, sécuriser l'activité : la transition énergétique comme bouclier économique

Aider à la sobriété énergétique des commerces, c'est d'abord protéger leur trésorerie et leur capacité à investir. Des locaux mieux isolés, c'est **moins de dépenses contraintes, plus de confort pour les client·es et les équipes, et une activité moins exposée aux hausses de prix de l'énergie.** Au final, on renforce la solidité du tissu commercial local, au lieu de le laisser s'épuiser.

Redonner de la visibilité aux indépendants à l'ère du numérique

Aujourd'hui, la bataille se joue aussi sur la visibilité en ligne, et beaucoup de commerces n'ont pas les moyens d'y répondre. **Un appui concret au numérique permet de retrouver des clientèles, d'attirer, de fidéliser, et de "réexister" localement.** C'est un cercle vertueux : plus de visibilité → plus de fréquentation → plus de stabilité → plus d'emplois locaux. On ne remplace pas le commerce par des plateformes : on redonne des armes au commerce de proximité.

Protéger la vie du quartier : commerce, logement, services du quotidien

Une ville qui bascule vers l'usage touristique ou vers des équipements d'e-commerce non régulés perd des habitants à l'année. En encadrant ces évolutions et en soutenant des solutions de proximité (y compris solidaires), **on maintient une ville habitée, vivante, où les commerces peuvent compter sur une clientèle régulière.** C'est bon pour l'équilibre social, pour l'attractivité réelle… et pour l'économie locale.

Axe 4 — Animer le centre-ville et les quartiers toute l'année

Notre objectif : faire de l'animation commerciale un levier régulier (et pas seulement ponctuel) pour augmenter la fréquentation, soutenir le chiffre d'affaires, et retisser des habitudes de sortie entre centre-ville et quartiers. Une ville commerçante, c'est une ville où "il se passe quelque chose", souvent, simplement, et partout.

Nos principales propositions

Renforcer les marchés : le rendez-vous populaire qui fait venir, rester, acheter



Nous voulons redonner aux marchés un rôle central dans la vie orléanaise, parce qu'ils créent du flux immédiatement, et qu'ils profitent à tout l'écosystème commercial autour. **Cela passe par la création d'un nouveau marché alimentaire et non-alimentaire (autour des Halles / en centre) pour renforcer l'attractivité du centre-ville**, notamment le samedi matin, mais aussi par un travail de fond sur les marchés qui peinent : densifier l'offre, faciliter la présence de commerçant·es venant d'autres marchés, et rendre l'ensemble plus vivant et plus lisible.

Remettre un cadre clair pour les bars, restaurants et guinguettes : une ville vivante qui respecte les riverains

La ville se doit d'avoir une vie nocturne active pour ses bars et restaurants. **Nous élaborerons une nouvelle charte de bonnes conduites** (bruit, horaires, respect des riverains) pour poser des règles partagées et éviter les tensions récurrentes. L'objectif est de sortir des conflits permanents : une vie nocturne assumée, mais encadrée, qui protège la qualité de vie et sécurise aussi les professionnels qui jouent le jeu.

Revoir l'occupation du domaine public : des terrasses belles, accessibles, et qui laissent la rue respirer

L'espace public est un bien commun : il doit rester praticable, agréable, et accessible à toutes et tous. **Nous reverrons le règlement d'occupation du domaine public pour les terrasses, avec des critères simples** : esthétique, taille, accessibilité, circulation piétonne. Une terrasse ne doit pas "manger" le trottoir : elle doit **contribuer à l'attractivité sans empêcher les cheminements, notamment pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.**

Repenser les braderies : soutenir les rues commerçantes, pas déplacer le problème

Les braderies peuvent être un vrai coup de projecteur pour les commerces… à condition de renforcer les rues commerçantes au lieu de créer des piétonnisations ponctuelles "hors-sol". **Nous déplacerons les braderies dans les rues piétonnes plutôt que de piétonniser de nouvelles rues uniquement les jours de braderie.** Et nous y installerons des camelots (avec l'inspiration de villes comme Lille) pour créer de la vie, attirer, et faire bénéficier les commerces déjà installés de la dynamique de l'événement.

Deux fêtes foraines municipales : des rendez-vous familiaux qui font bouger la ville

Nous créerons deux rendez-vous forains municipaux, pensés comme des temps forts populaires, accessibles, familiaux, et structurants pour l'activité locale. **Une fête foraine pendant les vacances de la Toussaint en centre-ville, et une autre pendant les vacances d'hiver ou de printemps à La Source.** L'idée est double : soutenir l'attractivité du centre, et faire aussi venir des publics dans les quartiers, en créant des habitudes de fréquentation.

Le "Printemps des quartiers" : rendre visibles les commerces locaux, quartier par quartier

Nous lancerons **le "Printemps des quartiers" : chaque week-end du printemps, un quartier différent est à l'honneur**, avec des animations co-organisées avec les associations (jeux, concerts, bals, repas type banquet…).

L'objectif est clair : **faire venir des habitants d'autres quartiers, créer des habitudes de déplacement et donner de la visibilité aux commerces locaux**. C'est une animation qui ne "tombe pas d'en haut" : elle se construit avec les forces vives du quartier, et elle renforce le tissu de proximité.

"L'été en Musique" : un rendez-vous régulier en centre-ville, pour flâner et consommer local

Nous mettrons en place **"L'été en Musique" en centre-ville : chaque dernier samedi de mai à septembre, installation de scènes musicales avec une programmation variée** (groupes locaux, fanfares, chorales, jeunes artistes). L'enjeu n'est pas de faire un "grand festival" de plus, mais un rendez-vous régulier, identifiable, qui donne envie de venir en ville, de rester, et de faire tourner l'économie locale.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Créer du flux régulier, pas seulement des "coups" : le moteur n°1 du commerce

Des rendez-vous récurrents (marchés renforcés, temps forts saisonniers) installent des habitudes. **Quand les habitants savent qu'"il se passe quelque chose", ils viennent, restent, consomment, reviennent.** Cette régularité sécurise l'activité des commerces, qui ne dépend plus uniquement des pics ou de la météo. C'est l'animation comme service public de l'attractivité.

Centre-ville ET quartiers : une attractivité partagée qui profite à tout le monde

En organisant des événements qui circulent (quartier par quartier) et des rendez-vous familiaux, **on fait bouger les publics, on met en lumière des commerces moins visibles, et on crée de nouveaux réflexes.** Cela renforce les polarités de proximité, évite une ville "à deux vitesses", et fait gagner le commerce local partout, pas seulement dans quelques rues.

Une ville vivante, mais apaisée : protéger les riverains, sécuriser les professionnels

Encadrer les terrasses, clarifier les règles et prévenir les nuisances, c'est réduire les tensions inutiles. Les professionnels y gagnent aussi : **un cadre stable, compréhensible, et respecté évite l'arbitraire et les conflits.** Quand la cohabitation fonctionne, la vie nocturne devient un atout, pas un problème, et **l'image du centre-ville s'améliore durablement.**

Une image d'Orléans plus chaleureuse : une ville où l'on a envie de venir… et de rester

Braderies repensées, marchés, musique, fêtes : ce sont des signaux positifs qui donnent une identité et une humeur. Quand la ville est accueillante et animée, la sortie devient une expérience, pas une contrainte logistique. Et une expérience réussie, c'est un panier d'achat plus large, une recommandation, et une fidélité qui s'installe. C'est ainsi qu'on reconstruit l'attractivité commerciale sur le long terme.

Mot du colistier référent



Alexandre ALLOUCHERIE

Colistier OSE et référent du groupe de travail Commerce

Le commerce est une affaire de quotidien : pouvoir d'achat, vie de quartier, emplois locaux, liens sociaux. Depuis le lancement des groupes de travail OSE, nous nous sommes réunis régulièrement – habitant·es, commerçant·es, artisan·es, associations, acteurs du centre-ville et des quartiers – pour construire des propositions qui partent des usages réels : **comment on vient en ville, comment on y reste, ce qui décourage, ce qui fidélise, ce qui fait vivre une rue… et ce qui la fait décrocher.**

Nous avons croisé plusieurs regards : les constats du terrain (échanges, retours d'expérience, "points noirs"), les documents publics, et les enseignements d'autres villes, pour éviter les fausses bonnes idées et les solutions vitrines. Notre ligne est claire : **protéger le commerce de proximité, réussir la transformation des Halles sans perdre leur âme populaire, faciliter l'accès et le confort de visite, maîtriser les dynamiques de loyers et de vacance, et remettre de la régularité dans l'animation commerciale, au bénéfice du centre-ville et des quartiers.**

Avec OSE, nous voulons une politique du commerce qui tienne ses promesses : simple, utile, mesurable, et qui redonne confiance à celles et ceux qui font vivre Orléans au quotidien.



Boulevard Marie Stuart, Argonne

NOS PROPOSITIONS

LOGEMENT

“En finir avec l’inacceptable : dignité, justice sociale, cadre de vie”

Nos 6 engagements phares

1. **Zéro logement indigne à Orléans : cartographier, contrôler, imposer des délais de travaux et sanctionner en cas d’inaction.**
2. **Rénover pour faire baisser durablement les charges : plan local de rénovation, guichet unique, aides ciblées, priorité aux passoires et au parc social ancien.**
3. **Des droits effectifs et lisibles pour les locataires : espace municipal du logement, guide clair (dont version FALC), permanences et médiation avant contentieux.**
4. **Une ville équilibrée et solidaire : logement social mieux réparti, foncier en centre-ville, priorité au logement familial, ventes HLM encadrées dans les secteurs déficitaires.**
5. **Un parcours résidentiel choisi : lutter contre le surpeuplement, remobiliser des logements vacants et des grands logements, accélérer l’adaptation au handicap et au vieillissement.**
6. **Protéger le droit d’habiter la ville : réguler les locations de courte durée, lutter contre les divisions abusives, agir sur les immeubles stratégiques et préserver la vie de quartier.**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026
L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS
ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Des ménages plus petits… et une population qui vieillit

Le territoire doit répondre à des besoins de logements qui changent : davantage de personnes seules, davantage de seniors, donc plus de petits logements accessibles, mais aussi des logements adaptés (mobilité, santé, confort). À l'échelle d'Orléans Métropole, **40% des ménages sont composés d'une seule personne** (129 318 ménages au total), **un signal fort sur le "desserrement" et la pression sur l'offre disponible.**

Un territoire très locatif : parcours résidentiels sous tension

Le marché local est structurellement porté **par le locatif**, ce qui fragilise les trajectoires (accéder à un logement autonome, se maintenir, "monter en gamme", accéder à la propriété).

À Orléans, 62,3% des résidences principales sont occupées par des locataires (dont une part importante en HLM), ce qui traduit une dépendance forte au parc locatif privé et social.

Des situations de "non-logement" à intégrer à la politique habitat

Le logement ne se résume pas au parc classique : **hébergement, résidences sociales, foyers, établissements… pèsent dans les équilibres**.

Le diagnostic métropolitain rappelle que 7 100 personnes vivent hors logement ordinaire, **soit 2,5% de la population** (avec une majorité en établissements moyen/long séjour, maisons de retraite, foyers, résidences sociales). Cela **oblige à mieux articuler logement, santé et accompagnement.**

Vacance élevée : un "gisement" à remobiliser

Avant même de produire du neuf, une partie de la réponse passe par la remise sur le marché de logements déjà là (vacants, dégradés, inadaptés, ou "bloqués" dans des successions/stratégies patrimoniales). À Orléans, l'Insee dénombre **6 847 logements vacants en 2019, soit 10,3% du parc, un niveau élevé et en hausse sur longue période.**

Un parc ancien à requalifier en priorité

Le vieillissement du parc **pèse sur le confort, les charges, l'attractivité et parfois la sécurité** (pathologies du bâti, humidité, surchauffe d'été, etc.).

À l'échelle d'Orléans Métropole, le diagnostic indique que **plus d'1/3 des résidences principales ont 50 ans et plus, ce qui renforce l'enjeu de réhabilitation** (technique, énergétique, d'usage) en parallèle de la production neuve



Rénovation énergétique : montée en puissance récente mais encore insuffisante

Les charges (chauffage, eau chaude) deviennent un facteur d'exclusion et de fragilisation, en particulier dans les copropriétés où les décisions et financements sont complexes. Dans le cadre du guichet unique Ma Métro Rénov, Orléans Métropole indique 957 logements rénovés en 2023, dont 907 en copropriétés : **c'est un vrai démarrage, mais encore loin d'un changement d'échelle durable.**

Copropriétés fragiles et habitat indigne : des interventions lourdes

Une partie du parc privé **cumule fragilités sociales, techniques et financières** (copropriétés en difficulté, logements très dégradés). Le bilan institutionnel fait état de **37 copropriétaires aidés dans la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,** avec 11 749 250 € mobilisés, et mentionne aussi 9 immeubles sous Opérations de Restauration Immobilière en 2021 (10 prévus en 2022) : des opérations longues, coûteuses, mais décisives.

Logement social et objectifs SRU : l'écart persiste

La **pression sur le logement social structure le diagnostic** : files d'attente, faible fluidité et difficulté à respecter les objectifs de mixité. Au 31/12/2021, la Maison de l'Habitat recense **11 945 demandes actives et un taux de pression de 4,1** (environ 4 demandeurs pour 1 attribution). Le bilan souligne aussi 2 136 logements SRU manquants en 2021 (contre 2 366 en 2015).

Sobriété foncière et capacité d'action du mandat : cadrer et financer la transformation

La stratégie habitat doit **concilier "construire" et "réparer", tout en localisant l'offre près des services et transports.** Le SCoT/Métropole des proximités montre une **intensification** : 47% des logements construits en 2014 étaient dans les gradients 1 et 2, contre 64% en 2019 (objectif de ville plus compacte)

Axe 1 — Dignité et charges : insalubrité, rénovation, précarité énergétique

Notre objectif : Garantir à chaque habitant un logement sain, sûr et économe, en s'attaquant aux causes du mal-logement : l'insalubrité (humidité, moisissures, défauts d'entretien), les passoires thermiques, et des charges qui pèsent trop lourdement sur le budget des ménages. L'ambition est claire : zéro complaisance avec l'habitat indigne, et unchangement d'échelle sur la rénovation pour réduire durablement les factures.

Ce que nous ferons pour Orléans

"Zéro logement indigne" : cartographier pour agir vite, quartier par quartier

Nous mettrons en place **une cartographie publique des situations d'habitat indigne,** pour sortir de l'angle mort et prioriser les interventions là où elles sont urgentes. Cette transparence permettra d'**objectiver les problèmes** (immeubles, îlots, secteurs) et d'**organiser une action coordonnée** avec les acteurs compétents. L'objectif est simple **: identifier, suivre, traiter, avec une méthode stable et lisible pour les habitants.**

Des délais contraignants de travaux, avec accompagnement… puis sanctions si nécessaire

Quand un logement n'est pas conforme, il n'est pas acceptable que les habitants attendent des mois, parfois des années. **Nous fixerons des délais clairs et opposables pour la réalisation des travaux, en commençant par l'accompagnement des propriétaires et bailleurs** (diagnostic, solutions, aides mobilisables). Et si l'inaction persiste, la Ville utilisera **les outils de contrainte : contrôles renforcés, sanctions effectives, et mise en œuvre des procédures quand elles s'imposent.**

Contrôler, faire respecter les normes, protéger la sécurité : arrêtés de péril quand il le faut

Face aux situations dangereuses (dégradation lourde, risques structurels, logements manifestement impropres), **nous assumerons une doctrine claire : protéger d'abord.** La Ville renforcera les contrôles et déclenchera, lorsque nécessaire, des arrêtés de péril afin d'imposer les mesures indispensables et sécuriser les habitants.

Cette fermeté ira de pair avec une action rigoureuse : suivi des dossiers, traçabilité des engagements, et capacité à aller jusqu'au bout des procédures.

Un plan local de rénovation énergétique, coordonné avec la Métropole, pour baisser les charges

Nous mettrons en œuvre **un plan local de rénovation énergétique articulé avec les dispositifs métropolitains,** pour rendre la rénovation plus simple, plus rapide et plus efficace. La priorité ira aux **logements les plus énergivores,** car ce sont eux qui génèrent le plus d'inconfort et de factures.

Nous fixerons un cap : une **réduction massive de la consommation sur le parc rénové, avec un objectif de transformation réel, pas de "petits gestes" isolés.**

Des aides complémentaires ciblées sur les ménages modestes et les logements les plus énergivores

Parce que l'effort ne peut pas reposer sur ceux qui ont déjà le moins de marges, **nous ciblerons les aides en priorité vers les ménages modestes et les logements les plus déperditifs.**

L'enjeu est double : **éviter que la rénovation devienne un luxe réservé à quelques-uns**, et concentrer l'action là où elle a le plus d'impact sur les factures.

L'efficacité sociale, c'est aussi de **faire en sorte que les aides déclenchent réellement des travaux.**



Coupler rénovation thermique et ravalement : particulièrement dans les quartiers historiques

Dans les secteurs où l'esthétique urbaine compte fortement, **nous proposerons un couplage rénovation thermique + ravalement de façade**. Cette approche permet d'éviter les demi-mesures, de mutualiser les chantiers, et d'améliorer à la fois le confort intérieur, les charges et l'image du quartier.

C'est **une logique pragmatique** : quand on intervient, on fait bien — et on fait une seule fois.

Accélérer la rénovation du parc social ancien : partenariat exigeant avec les bailleurs

Une part du parc social, notamment construit dans les décennies passées, doit être réhabilité en profondeur pour répondre aux besoins actuels (confort, performance énergétique, qualité d'usage). **Nous engagerons un partenariat clair avec les bailleurs pour accélérer la rénovation des immeubles anciens et obtenir des résultats concrets sur les charges et la qualité de vie.** L'enjeu n'est pas seulement technique : c'est une condition de dignité et d'égalité.

Une Ville exemplaire : rénover aussi le parc public, et soutenir la dynamique globale

La collectivité doit montrer l'exemple : **inventaire du parc public, programmation pluriannuelle de travaux, et priorité à la réduction des consommations.** Cette exemplarité renforce la crédibilité de la politique habitat, soutient une filière locale de rénovation, et permet de mieux articuler les dispositifs (public/privé). La rénovation n'est pas un sujet "à côté" : **c'est un pilier à la fois social, sanitaire et écologique**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Santé, dignité, protection

Mettre fin à l'insalubrité, c'est réduire les situations qui abîment la santé (humidité, moisissures, logements dégradés) et **restaurer un droit simple : vivre chez soi sans subir.** Quand la puissance publique agit vite, les habitants retrouvent de la sécurité, de la stabilité et de la considération.

Pouvoir d'achat : moins de charges, plus de respiration.

La rénovation énergétique est **un bouclier concret contre l'explosion des factures**. En ciblant les passoires et les ménages modestes, **on protège ceux pour qui chaque hausse de charge fait basculer un budget**. Et en simplifiant les démarches, **on rend enfin possible ce que beaucoup repoussent faute de temps, d'informations ou de moyens.**

Efficacité collective : une ville plus durable et plus attractive.

En rénovant mieux, **on améliore l'habitat existant, on valorise les quartiers, on limite le gaspillage énergétique, et on prépare la ville aux chocs climatiques et économiques.** C'est aussi un levier d'activité locale (chantiers, compétences, emplois) et de qualité urbaine, notamment quand la rénovation s'accompagne d'un soin porté aux façades et au bâti.



Axe 2 — Ville juste : droits, mixité, parcours résidentiel et logements adaptés

Notre objectif : Garantir une ville équilibrée, solidaire et inclusive, où l'accès au logement n'est pas déterminé par le quartier, le handicap, la composition familiale ou le niveau de revenu. Cet axe vise à rendre les droits des locataires réellement effectifs, à mieux répartir l'offre (notamment sociale) pour renforcer la mixité, et à sécuriser un parcours résidentiel choisi : du premier logement à l'adaptation aux étapes de la vie, jusqu'à l'accession sociale pour celles et ceux qui le souhaitent.

Comment nous agirons une fois élus

Soutenir concrètement les associations de locataires : locaux, permanences, outils

Soutenir concrètement les associations de locataires : locaux, permanences, outils. Les associations d'aide aux locataires sont souvent le premier recours quand une situation se dégrade (litige, incompréhension, difficultés de paiement, problèmes d'entretien). Nous les soutiendrons très concrètement : mise à disposition de locaux, organisation de permanences, et outils partagés pour accompagner les ménages. **Cette approche refuse la logique d'affrontement** : on protège les habitants, on améliore le dialogue, et on renforce la capacité collective à régler les problèmes de logement au plus près du terrain.

Un guide clair des droits et devoirs, avec une version FALC

Nous publierons **un guide municipal simple, complet et accessible des droits et obligations des locataires et des propriétaires, accompagné d'une version FALC** (Facile à lire et à comprendre). L'objectif est de **rendre "praticables" des droits qui restent trop souvent théoriques** : obligations d'entretien, décence du logement, délais, recours, démarches. Un bon niveau d'information, c'est moins de conflits, moins d'abus, et une relation plus équilibrée entre habitants et bailleurs.

Un Espace municipal du logement : un lieu unique, lisible, pour les habitants

Nous créerons **un Espace municipal du logement réunissant habitants, bailleurs, associations et partenaires, pour sortir des démarches éclatées et des renvois d'un guichet à l'autre. Ce lieu permettra de poser un cadre clair** : information, orientation, appui aux démarches, et résolution des difficultés avant qu'elles ne s'enlisent. C'est une brique concrète de "ville juste" : des règles compréhensibles, un interlocuteur identifié, et une municipalité qui reprend sa part de responsabilité.

Des permanences d'accompagnement aux démarches : ne laisser personne seul face aux procédures

Trop de familles **renoncent à faire valoir leurs droits, ou décrochent** dans un parcours administratif trop complexe (dossier logement social, signalement, demandes d'adaptation, impayés, prévention des expulsions). **Nous mettrons en place des permanences dédiées, orientées "solution", pour accompagner les habitants dans leurs démarches :** constituer un dossier solide, comprendre un refus, préparer une médiation, ou mobiliser les bons interlocuteurs. Une ville juste, c'est une ville où l'accès au droit n'est pas réservé à ceux qui savent déjà faire.

Transparence des attributions : explications en cas de refus et règles compréhensibles

Le logement social est un droit encadré, mais trop souvent vécu comme opaque. Nous renforcerons la transparence des attributions, avec une règle simple : **quand un ménage essuie un refus ou une non-attribution, il doit pouvoir recevoir une explication claire, compréhensible et utile pour la suite de son parcours.** Cette transparence ne résout pas tout, mais elle restaure un minimum de confiance, permet d'améliorer les dossiers, et évite que l'injustice ressentie devienne un découragement durable.

Réserver du foncier en centre-ville pour un logement social bien intégré

L'accès au logement social reste très inégal selon les quartiers, notamment en centre-ville. N**ous réserverons du foncier en centre-ville pour produire du logement social mieux réparti et bien intégré,** afin de lutter contre la ségrégation résidentielle et de rapprocher les ménages des services, de l'emploi, des transports et des équipements. C'est une mesure de justice territoriale : **la mixité ne peut pas être un slogan si l'on n'agit pas là où l'offre est la plus rare**

Rééquilibrer le logement social à l'échelle métropolitaine : coopérer plutôt que subir

Nous porterons, avec la Métropole et les communes voisines, un rééquilibrage de l'offre sociale à l'échelle intercommunale. L'objectif est double : limiter la concentration de la précarité dans certains secteurs et rendre l'accès au logement social plus équitable sur l'ensemble du territoire. Cette stratégie suppose une coopération exigeante : objectifs partagés, programmation cohérente, et suivi public des engagements. Une ville juste se construit aussi dans l'équité entre communes.

Médiation systématique avant contentieux : apaiser, résoudre, protéger

Avant que les situations ne basculent dans le conflit ou le tribunal, **nous instaurerons une médiation systématique (et mieux outillée) entre locataires, bailleurs et propriétaires, lorsque c'est pertinent.** L'objectif : résoudre plus vite, éviter l'escalade, protéger les ménages tout en responsabilisant chaque partie. **Cette méthode est efficace parce qu'elle cherche des solutions concrètes** : calendrier de travaux, plan d'apurement, engagements réciproques, relogement temporaire si nécessaire.

Encadrer les ventes HLM dans les quartiers déjà déficitaires, notamment historiques

La vente de logements HLM peut répondre à certains objectifs, mais elle ne doit pas aggraver les déséquilibres existants. **Nous limiterons de manière raisonnée les ventes dans les quartiers déjà déficitaires en offre sociale**, notamment dans les secteurs historiques, afin de préserver un minimum de diversité résidentielle et d'éviter une "évaporation" progressive du parc accessible. Cette approche **protège la mixité sur le long terme et empêche que certains quartiers deviennent réservés de fait aux ménages les plus aisés.**

Priorité au logement familial dans les opérations nouvelles, et dans le renouvellement urbain

La ville manque de logements adaptés aux familles : l'offre de grands logements est insuffisante, et le surpeuplement pèse sur le quotidien. **Nous mettrons une priorité claire au logement familial dans les programmes neufs,** en particulier dans les secteurs en renouvellement urbain, afin de stabiliser les ménages et d'éviter que les familles soient contraintes de quitter Orléans faute de solutions. C'est un choix d'équité : u**ne ville vivante doit pouvoir accueillir toutes les tailles de ménages, pas seulement des studios.**

Droit à un parcours résidentiel choisi : faciliter les mutations et remobiliser les grands logements

Nous **faciliterons les mutations dans le parc social pour adapter le logement aux étapes de la vie (naissance, séparation, vieillissement, handicap) et fluidifier les parcours.** En parallèle, nous remettrons sur le marché des logements T5–T6 et transformerons des logements vacants lorsque c'est possible, pour répondre au surpeuplement et aux besoins des familles. L'objectif est simple : **permettre de changer de logement quand la vie change, sans s'épuiser dans des démarches interminables.**

Logements adaptés : accélérer l'accessibilité PMR et l'adaptation au handicap et au vieillissement

Le parc accessible reste insuffisant et les adaptations sont trop lentes. **Nous augmenterons le parc accessible PMR et accélérerons les adaptations** (aménagements, accès, équipements) **dans le social comme dans le privé**, en travaillant avec les bailleurs et en appuyant les ménages dans leurs démarches. Une ville juste, c'est une ville où l'on peut rester chez soi malgré l'âge, une maladie ou un accident de la vie, au lieu de subir des ruptures de parcours.

Accession sociale : ouvrir une voie vers la propriété sans exclure les ménages modestes

Pour celles et ceux qui souhaitent devenir propriétaires, **nous développerons l'accession sociale (Bail Réel Solidaire, location-accession) et encouragerons davantage d'opérations d'accession** dans les ZAC et quartiers en renouvellement. L'idée est de sécuriser les parcours, d'éviter la sortie contrainte du territoire, et de permettre aux classes moyennes et ménages modestes de se projeter. L'accession sociale complète le locatif : **elle fluidifie les parcours et libère aussi des logements pour d'autres ménages.**

Un pacte orléanais pour le logement : engagements communs et suivi public annuel

Nous proposerons **un pacte orléanais pour le logement : un engagement commun entre Ville, bailleurs et associations**, avec un suivi public annuel des engagements pris. Cela permet d'éviter les promesses sans lendemain et de rendre visibles les progrès (mixité, adaptation, fluidité des parcours, qualité de service). Ce pacte donne **une méthode : des objectifs clairs, des responsabilités identifiées, et une culture du résultat au service des habitants.**

Plus de justice et moins de découragement

Quand les droits sont clairs, accessibles et accompagnés, **les habitants sont mieux protégés : moins d'abus, moins de situations qui s'enlisent, et une relation plus équilibrée avec les bailleurs et propriétaires**. La transparence (notamment sur les attributions) restaure de la confiance et évite que le logement devienne un parcours humiliant ou opaque.

Une ville plus mélangée, donc plus forte

Rééquilibrer le logement social, réserver du foncier en centre-ville, et encadrer les ventes HLM là où l'offre est rare, c'est agir concrètement contre la ségrégation. **La mixité n'est pas un concept abstrait** : elle conditionne l'accès aux services, à l'école, aux transports, et la qualité du vivre-ensemble. **Une ville équilibrée protège mieux ses quartiers… parce qu'elle ne laisse aucun quartier porter seul les difficultés.**

Des parcours de vie sécurisés : familles, handicap, vieillissement

Lutter contre le surpeuplement, faciliter les mutations, remettre des grands logements sur le marché et accélérer l'accessibilité PMR, **c'est améliorer immédiatement le quotidien : santé, autonomie, stabilité familiale, réussite scolaire**. En ouvrant aussi des voies d'accession sociale, on donne des perspectives et on fluidifie l'ensemble du système logement. **Résultat : moins de ruptures, plus de choix, et une ville qui reste habitable pour toutes les générations.**

Axe 3 — Protéger le droit d'habiter : usages, innovations d'habitat, résilience, vie de quartiers

Notre objectif : Préserver le logement résidentiel face aux usages qui raréfient l'offre pour les habitants (locations touristiques, transformations en bureaux, divisions abusives), tout en accompagnant l'évolution des modes de vie (vieillissement, isolement, nouveaux parcours). Cet axe assume une ligne claire : le logement n'est pas un produit comme un autre. La Ville doit reprendre la main, avec discernement, pour protéger l'équilibre des quartiers, encourager des formes d'habitat plus solidaires, et préparer le bâti aux effets du changement climatique.

Ce que nous souhaitons pour les habitants

Encadrer strictement les locations de courte durée dans les secteurs sous tension

La progression des locations touristiques en cœur de ville réduit l'offre pour les résidents et alimente la hausse des loyers. **Nous mettrons en place un encadrement clair des locations de courte durée, adapté par secteur, pour préserver une ville "habitée" et éviter que des immeubles entiers ne basculent vers l'usage touristique.** L'objectif n'est pas de stigmatiser, mais de réguler quand l'intérêt général est menacé : priorité au logement permanent, transparence, contrôle et règles compréhensibles.

Réglementer la durée des baux courts là où la vie de quartier est fragilisée

Dans certains secteurs, la rotation permanente (séjours très courts, baux instables) déstabilise la vie d'immeuble et la vie de quartier : bruit, conflits d'usage, sentiment d'insécurité, disparition du voisinage. **Nous agirons par le règlement et la doctrine municipale pour réglementer la durée et limiter les effets de "ville-hôtel" quand ils deviennent dominants.** Protéger le droit d'habiter, c'est aussi protéger la tranquillité et la stabilité des habitants qui vivent ici toute l'année.

Lutter contre la division abusive des logements et la découpe en micro-logements

Les divisions d'immeubles en une succession de très petits logements peuvent générer de la suroccupation, de la dégradation accélérée et une perte d'attractivité résidentielle. **Nous renforcerons le contrôle de la division, notamment quand elle vise exclusivement des micro-logements au détriment d'une offre équilibrée** (familles, parcours de vie). L'enjeu est simple : stopper les pratiques qui transforment le logement en rendement pur, et préserver un parc qui permette de vivre, pas seulement de "dormir".

Préempter des immeubles “stratégiques” quand l’évolution menace la vie du quartier



Certaines opérations immobilières ont des effets massifs : immeubles qui basculent en meublés touristiques, ensembles qui se transforment en résidences de passage, changements d’usage qui vident une rue de ses habitants.

Nous assumerons **un droit de préemption sur des immeubles stratégiques lorsque l’évolution du mode d’occupation** est clairement néfaste à la vie du quartier.

C’est **un levier concret de protection du droit d’habiter** : agir au bon moment, avant que l’équilibre ne soit irréversible.

Protéger le commerce de proximité et la vie de quartier : une ville habitée avant tout

Le logement et le commerce se tiennent : **quand les habitants permanents reculent, les commerces du quotidien reculent aussi, remplacés par des activités plus saisonnières.** Nous porterons une stratégie cohérente pour protéger le commerce de proximité et l’animation de quartier, en cohérence avec la régulation des usages du logement.

L’objectif est **de garantir des quartiers vivants, utiles, où l’on se connaît, où l’on se rend service, et où l’on n’a pas besoin de traverser la ville pour l’essentiel.**

Développer l’habitat participatif : habiter autrement, construire du lien

Nous encouragerons **davantage d’opérations en habitat participatif, dans le cadre ouvert par la loi ALUR**, pour répondre à des projets de vie plus collectifs et plus solidaires. Ces formes d’habitat permettent de mieux partager certains espaces, de mutualiser des services, et de recréer de l’entraide à l’échelle d’un immeuble ou d’un îlot. **C’est aussi un levier d’innovation urbaine** : produire du logement de qualité en associant les habitants à la conception et à la gestion du lieu.

Lancer des solutions de logements partagés seniors et des béguinages

Le vieillissement et l’isolement appellent des réponses nouvelles entre le domicile “classique” et l’EHPAD. **Nous soutiendrons des logements partagés pour personnes âgées (alternative aux EHPAD) et l’expérimentation de béguinages, pour permettre de vieillir entouré, en sécurité, avec une autonomie préservée.** Ces solutions créent du lien, évitent des ruptures de parcours et offrent des formes d’habitat plus humaines, adaptées aux besoins réels : présence, convivialité, services à proximité, et tranquillité.

Encourager des formes d’habitat intergénérationnel et des réponses pour les jeunes actifs

Parce que les besoins évoluent (décohabitation, mobilités, entrée dans la vie active), nous soutiendrons des projets d’habitat intergénérationnel et des solutions adaptées aux jeunes actifs. L’idée est simple : **créer des logements qui ne soient pas seulement des surfaces, mais des lieux qui facilitent l’entraide, la stabilité et l’insertion.** Cela complète l’offre “classique” (social/privé) et renforce l’objectif de ville habitée : une ville où l’on peut commencer, rester, et se projeter.

Expérimenter des lotissements de tiny house encadrés : sobriété, nature, coût maîtrisé

Nous ouvrirons, de manière encadrée, **l'expérimentation de lotissements de tiny house pour des habitants qui souhaitent vivre autrement,** au contact de la nature, dans des formats plus sobres et potentiellement plus accessibles.

L'enjeu est d'éviter l'improvisation : cadre clair, intégration paysagère, raccordements, règles sanitaires et de sécurité, et articulation avec l'urbanisme. C'est **une réponse complémentaire, utile pour diversifier l'offre et accompagner de nouveaux modes de vie sans dégrader le territoire**

Des bâtiments "résilients" au climat : un PLU/PLUm incitatif, avec exigences de conception

Nous porterons **un urbanisme plus exigeant sur la qualité climatique du bâti, avec un PLU/PLUm incitatif** (constructibilité mieux orientée en échange d'engagements de conception). Objectifs concrets : **viser 90% de logements en double orientation pour la ventilation naturelle lors des étés très chauds, développer des toitures terrasses végétalisées ou claires,** prévoir des toitures orientées pour le solaire, intégrer patios et pare-soleil en collectif. Le logement doit protéger des canicules, pas les subir.

Sobriété en eau et matériaux : anticiper, équiper, rendre durable

Pour renforcer la résilience, **nous encouragerons des équipements et choix constructifs qui préparent la ville aux tensions futures** : récupérateurs d'eau, réflexion sur des doubles circuits (eau potable/eau sanitaire) lorsque c'est pertinent, et recours à des matériaux recyclables.

L'enjeu est d'**agir dès la conception**, car c'est à ce moment que l'on peut réduire durablement l'empreinte et améliorer le confort. Ce sont des choix techniques qui deviennent, très concrètement, des choix de qualité de vie.

Remettre en place les collectes d'encombrants annoncées à l'avance

Nous proposons de **rétablir les collectes de gros encombrants, planifiées et annoncées en amont,** afin que chacun puisse s'organiser simplement. Ce service public de proximité répond à un besoin concret des habitants et améliore la propreté de l'espace public.

En plus d'éviter les dépôts sauvages, elle encourage le tri et la valorisation des objets. Certaines affaires ou certains meubles encore utilisables peuvent ainsi être récupérés et réemployés par d'autres, favorisant une logique de réemploi solidaire.

Faire du cadre de vie un prolongement du logement : déchets, espaces verts, aires de jeux



Habiter, **ce n'est pas seulement "être logé"** : c'est vivre autour de chez soi dans un environnement digne, entretenu et apaisé.

Nous **adapterons la collecte des déchets** au nombre de logements, développerons massivement **le compostage et les jardins partagés**, renforcerons l'**entretien des espaces verts**, et **sécuriserons/ animerons les aires de jeux.**

Ce sont des mesures très concrètes : **elles améliorent le quotidien, le lien social, et le sentiment que la Ville n'abandonne aucun quartier.**

Pourquoi c’est utile et gagnant

Pour préserver une ville habitée et accessible

Réguler les locations de courte durée, contrôler les divisions abusives, limiter les changements d’usage et préempter quand c’est nécessaire, c’est **empêcher que le logement permanent disparaisse au profit d’usages plus rentables à court terme.** À la clé : plus de logements disponibles pour les habitants, plus de stabilité dans les immeubles, et moins de pression sur les loyers.

Pour renforcer la cohésion et inventer des réponses adaptées aux parcours de vie

Habitat participatif, intergénérationnel, logements partagés seniors, béguinages : **ces solutions répondent à l’isolement, au vieillissement, aux parcours discontinus, et recréent du lien au quotidien**. Elles complètent l’offre traditionnelle sans l’opposer, et elles permettent à davantage d’habitants de se projeter à Orléans : commencer, rester, vieillir dignement, sans rupture imposée

Pour une ville plus confortable, plus sûre face au climat, et plus agréable au quotidien

Exiger **des bâtiments mieux conçus pour la chaleur** (double orientation, ombrage, toitures adaptées), **encourager la sobriété en eau et des matériaux durables, et soigner les abords** (déchets, verts, jeux), c’est gagner sur tous les plans : confort d’été, charges mieux maîtrisées, espaces communs plus apaisés, vie de quartier renforcée. **Le logement devient alors un levier de qualité urbaine, pas une source de tensions.**

Mot du colistier référent



Tej HERNOUNE

Colistier ÉCO et référent du groupe de travail Logement

Le logement est **un droit fondamental**, et pourtant trop d'Orléanaises et d'Orléanais vivent la galère : loyers et charges qui explosent, logements trop petits ou inadaptés, copropriétés dégradées, insalubrité, files d'attente interminables. Face à cela, **nous avons fait un choix simple : regarder la réalité en face et construire des solutions utiles, applicables et justes.**

Depuis l'été 2024, nous nous sommes réunis régulièrement — habitant·es, militant·es, associations, professionnel·les du logement — pour **partager des vécus concrets et transformer ces constats en propositions de mandat.** Comme pour les autres livrets, nous avons croisé les regards : retours de terrain, documents institutionnels, rapports publics, cadres existants, afin d'éviter les fausses bonnes idées et de bâtir un cap cohérent.

Ce livret propose une méthode : **protéger la dignité** (zéro logement indigne), **faire baisser durablement les charges** (rénovation), **garantir des droits effectifs, renforcer la mixité et préserver une ville "habitée"**. Une fois élus, ce cap devra évidemment être enrichi et mis en œuvre avec l'expertise des services de la Ville et de la Métropole — mais la direction est claire : **avec OSE, le logement redevient un levier central de justice sociale et écologique.**



Argonaute

NOS PROPOSITIONS

SÉCURITÉ

“Une ville qui protège chacune et chacun et fait de la proximité son alliée pour restaurer la confiance.”

Nos 6 engagements phares

1. Garantir la sécurité du quotidien pour toutes et tous, dans chaque quartier.

2. Apaiser la ville en transformant l’espace public contre l’insécurité ressentie.

3. Prévenir la délinquance et les incivilités en investissant sur une politique sociale et de proximité dans tous les quartiers

4. Protéger les plus vulnérables, réduire les inégalités de sécurité et restaurer la confiance.

5. Organiser le partage de l’espace public pour sécuriser les trajets des piétons et des cyclistes.

6. Donner du pouvoir aux habitant·es sur la sécurité : transparence, participation et contrôle citoyen

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Pour information : la population de référence de la commune d'Orléans est d'environ 116 000 habitant·es (source : Insee).

Tableau récapitulatif chiffres sur la sécurité à Orléans

Libelle	Nombre en 2020	Nombre en 2024	Variation 2020-2024
Autres coups et blessures volontaires	420	461	10%
Cambriolages de logement	222	253	14%
Coups et blessures volontaires	776	842	9%
Coups et blessures volontaires intrafamiliaux	356	381	7%
Violences sexuelles	**237**	**393**	**66%**
Vols avec armes	16	26	63%
Vols d'accessoires sur véhicules	111	94	-15%
Vols dans les véhicules	**339**	**522**	**54%**
Vols de véhicules	105	138	31%
Vols sans violence contre des personnes	**1 066**	**1 467**	**38%**
Vols violents sans arme	136	161	18%
Destructions et dégradations volontaires	855	824	-4%
Escroqueries	771	778	1%
Trafic de stupéfiants	169	56	-67%
Usage de stupéfiants	616	720	17%
Total (hors doublons)	***5 419***	***6 274***	***16%***

Table de données issue du site Ville-data.com, chiffres orléanais issus du site des statistiques publiques sur l'insécurité et la délinquance (https://ssmsi.shinyapps.io/donneesterritoriales/)

La baisse annoncée de "80% de la délinquance" par Serge Grouard de la baisse de 80% de la délinquance, est-ce la réalité ?

Une délinquance globale qui repart à la hausse, loin du storytelling officiel

Quand Serge Grouard revendique une baisse de « 80 % de la délinquance » depuis 2001, les chiffres 2020–2024 racontent une autre histoire. Le total des crimes et délits enregistrés (hors doublons) passe de 5 419 faits en 2020 à 6 274 en 2024, **soit près de +16 % en quatre ans.**

Autrement dit, bien qu'ayant diminué entre 2001 et 2020, **la délinquance ne baisse plus : elle augmente**. Mettre en avant des indicateurs ciblés ou une période choisie permet de faire joli en conférence de presse, mais ne décrit pas la réalité vécue par les Orléanaises et Orléanais. Ce **décalage** entre **communication** triomphante et **évolution réelle** nourrit la défiance envers la parole publique.

Violences sexuelles : une explosion qui contredit l'autosatisfaction

En 2024, **393** violences sexuelles sont enregistrées à Orléans, soit près de **+66 % par rapport à 2020.** Même si une partie de cette hausse tient à une libération de la parole, une telle progression montre que la réponse locale n'est pas à la hauteur. On ne peut pas se dire « ville sûre » quand les agressions sexuelles **augmentent aussi fortement, en particulier pour les femmes et les mineur·es.**

La majorité municipale parle de fermeté, mais sans plan massif de prévention, d'hébergement d'urgence, de soutien aux associations et de formation des agents, les chiffres continuent de s'envoler. Ce bilan traduit **une politique fragmentée, centrée sur l'affichage plus que sur la protection réelle des victimes.**

Agressions et vols violents : une ville où la violence du quotidien progresse

Les vols violents sans arme augmentent de +41 % entre 2023 et 2024, signe d'une montée des agressions de rue. Parallèlement, les vols avec arme progressent de +36,8 % sur la même période. Ces chiffres **contredisent l'idée d'une ville pacifiée où la simple présence policière suffirait à apaiser les tensions.**

Ils révèlent surtout l'absence d'un travail de fond sur les causes de la violence : **précarité, conflits d'usage, alcoolisation, absence de médiation et de présence éducative.**
Là encore, la **communication** sur la « tolérance zéro » ne remplace ni la prévention, ni le travail social de **proximité.**

Vols et atteintes aux biens : l'insécurité matérielle s'ancre dans la durée

Les vols dans les véhicules augmentent de +54 % entre 2020 et 2024, avec 522 faits enregistrés en 2024. Pour beaucoup d'habitant·es, cela signifie voitures fracturées, vitres brisées, parkings ressentis comme dangereux. Cette hausse forte montre que **la politique actuelle ne protège pas les biens du quotidien, en particulier dans les quartiers populaires.**

On ne peut pas se contenter de caméras et d'opérations coup de poing **sans repenser l'éclairage, l'occupation des espaces, la présence humaine.** Une politique de gauche **pragmatique** ferait de ces vols un indicateur central du sentiment d'insécurité et agirait sur l'urbanisme, la prévention et le lien avec les bailleurs.

Cambriolages : derrière les micro-baisses, une tendance de fond à la hausse

Entre 2020 et 2024, les cambriolages de logement passent de 222 à 253 faits, soit une hausse d'environ +14 %. Malgré la légère baisse entre 2023 et 2024 (261 → 253), si l'on regarde l'ensemble du dernier mandat, **les Orléanais·es sont davantage exposé·es au risque de cambriolage à la fin du de celui-ci par rapport au début.**

Un vrai pilotage politique devrait assumer ce constat et proposer une stratégie globale **: sécurisation des halls, travail avec les syndics, éclairage, présence de proximité.**

Violences intrafamiliales : un niveau toujours trop élevé, malgré un léger recul récent

Les coups et blessures volontaires intrafamiliaux reculent entre 2023 et 2024 (442 → 381), mais restent au-dessus du niveau de 2020, avec 356 faits enregistrés cette année là. Parler de « réussite » serait donc largement prématuré : **les familles restent fortement exposées à la violence, notamment les femmes et les enfants.**

La ville communique sur quelques actions emblématiques, mais sans plan structuré associant logement, santé, justice, école et associations spécialisées. Une collectivité qui se dit protectrice devrait **faire de la lutte contre ces violences une priorité absolue** Ce n'est pas ce que traduisent les chiffres du dernier mandat.

Stupéfiants : moins de trafic dans les statistiques, plus de consommation sanctionnée

Le trafic de stupéfiants enregistré une forte baisse entre 2020 et 2024, avec une chute d'environ **–67 %.** Mais, dans le même temps, **les usages sanctionnés par amende forfaitaire délictuelle explosent,** avec une hausse de plus de +300 % sur la période.

Autrement dit, on affiche une baisse du trafic tout en multipliant les sanctions pour usage, **sans s'attaquer réellement aux réseaux ni aux causes sociales des consommations**. Cette stratégie gonfle les chiffres de « résultats » policiers, mais ne construit pas une politique de santé publique, de **prévention** dans les quartiers et **d'accompagnement** des personnes dépendantes.

Constat du ressenti des habitants

Dans les quartiers populaires, les rodéos, les nuisances nocturnes et des rues plongées dans le noir donnent le sentiment que la mairie abandonne une partie de la ville. La réduction de l'éclairage puis son retour sélectif, combinés à une police municipale jugée peu efficace face aux nuisances, alimentent la peur et limitent les déplacements, **en particulier pour les femmes.** Beaucoup d'habitant·es perçoivent la doctrine actuelle des polices comme une logique de séparation entre ceux qui surveillent et ceux qui sont surveillés, loin d'une police au service de la population.

Le comportement même des forces de l'ordre dans l'espace public est critiqué : non-respect du code de la route et stationnement sur les trottoirs ou les itinéraires cyclables hors situations d'urgence ... Ces pratiques renforcent un sentiment d'impunité et d'injustice, alors que les autres usagers se voient, eux, verbalisés. Combinées à des aménagements de voirie jugés mal conçus, qui créent des conflits entre piétons, cyclistes et automobilistes, elles donnent l'image d'**une ville dangereuse pour les plus vulnérables.**

Une ville de gauche responsable assumerait de regarder ces données en face et de sortir d'une logique purement répressive et statistique.

Axe 1 — Une sécurité du quotidien, proche des habitant·es dans tous les quartiers

Notre objectif : Assurer une sécurité du quotidien visible, accessible et efficace pour toutes et tous, dans chaque quartier d'Orléans.
Répondre rapidement aux incivilités, dégradations et nuisances qui pourrissent la vie des gens, tout en améliorant le sentiment de sécurité, en particulier pour les femmes, les usagers des transports et les habitants des quartiers populaires.

Ce que nous mettrons en place

Une plateforme simple de signalement des nuisances et incivilités

Nous mettrons à disposition des Orléanaises et Orléanais u**ne plateforme de signalement des problèmes du quotidien** : incivilités, dégradations, dépôts sauvages, occupations gênantes de l'espace public. Accessible par application mobile, site internet et numéro téléphonique, elle permettra de décrire la situation, de la localiser précisément et de joindre éventuellement une photo. **Chaque signalement sera orienté vers le bon service** (propreté, voirie, police municipale, bailleur social...) et fera l'objet d'un suivi, avec **un retour systématique à la personne qui l'a effectué.**

Cette plateforme sera aussi un outil de transparence : des cartes anonymisées permettront de visualiser les zones où les nuisances se concentrent et **d'identifier les problèmes récurrents.** Nous pourrons ainsi adapter plus finement les patrouilles, les horaires d'intervention et les actions de prévention. En donnant aux habitants un moyen simple d'alerter la ville et en leur montrant ce qui est fait, nous renforcerons le lien de confiance et le sentiment que chacun peut agir sur son cadre de vie.

Une police municipale renforcée et plus présente le soir et le week-end

Nous engagerons un renforcement progressif de la présence de la police municipale **sur le terrain.** Nous agirons en priorité **lors des périodes où les nuisances et les troubles sont les plus nombreux** : soirées, nuits et week-ends. Les recrutements et réorganisations viseront à assurer une présence régulière à ces moments-là, plutôt que de concentrer les moyens sur les seuls horaires de bureau. Les équipes seront **mieux réparties entre centre-ville et quartiers**, avec une capacité réelle à intervenir rapidement sur les signalements issus de la plateforme.

Cela s'accompagnera d'un travail sur la qualité de la relation avec les habitant·es : explication des interventions, écoute des riverains, coordination avec les acteurs sociaux et les bailleurs. L'objectif est double : faire **cesser les troubles** et **montrer que la puissance publique est présente, disponible et au service de la population**, et pas uniquement dans une logique répressive.

Des patrouilles pédestres visibles dans le centre et les quartiers

Nous développerons **les patrouilles pédestres ou à vélo** de la police municipale, particulièrement dans l'hypercentre, la rue Royale, la place du Martroi, les quais de Loire et les abords des stations de tram les plus fréquentées. Cela permet une **meilleure connaissance des lieux, des commerçants, des usagers et des situations à risque.** Elle facilite les échanges informels, la prévention des conflits et la résolution rapide des petits problèmes avant qu'ils ne dégénèrent.

Ces patrouilles seront également renforcées dans les quartiers populaires et dans les secteurs identifiés comme sensibles. La présence régulière à pied ou à vélo, coordonnée avec la police nationale, permettra **d'agir sur les nuisances sonores, les dégradations d'espaces communs et les squats de halls**. Là aussi, l'enjeu est de **construire une relation de proximité** : les habitant·es doivent connaître les équipes qui interviennent et pouvoir les interpeller facilement.

Une vidéoprotection évaluée et adaptée aux besoins réels

Nous réaliserons un **état des lieux complet du dispositif** de vidéoprotection existant : emplacement des caméras, horaires de fonctionnement, articulation avec les patrouilles, taux de résolution des faits. **Ce diagnostic permettra de sortir du débat purement idéologique pour se concentrer sur l'efficacité réelle de chaque caméra.**

À partir de ce travail, **nous adapterons le réseau** : déplacement ou suppression de caméras peu utiles, renforcement dans certains points sensibles, meilleure articulation avec la plateforme de signalement et les patrouilles. L'objectif n'est pas d'installer toujours plus de caméras, mais de **s'assurer que chaque euro investi contribue concrètement à la sécurité du quotidien, dans le respect des libertés publiques.**

Former des agents municipaux exemplaires, sans discriminations

Nous formerons l'ensemble des agents municipaux, y compris les policiers municipaux, **aux mécanismes de stéréotypes et de discriminations afin de prévenir les contrôles et interventions injustes.** Ces formations, régulières et obligatoires, seront construites avec des associations spécialisées, des chercheurs et des habitant·es concerné·es.

Elles aborderont **le racisme, le sexisme, les LGBTphobies, les discriminations sociales et territoriales, ainsi que leurs effets concrets sur la vie des gens.** L'objectif est que chaque agent soit capable d'identifier ses propres biais, d'adapter ses pratiques et de rendre des comptes sur la manière dont il exerce son pouvoir. Une ville qui lutte contre les discriminations dans ses propres services est plus juste, mais aussi plus efficace en matière de sécurité. **Le comportement exemplaire de la police municipale lui permettra également d'être respectée**

Des actions rapides contre les rodéos, dégradations et squats de halls

Nous mettrons en place des actions immédiates ciblant les nuisances les plus insupportables : r**odéos urbains, dégradations répétées, squats de halls d'immeubles qui empêchent les habitants d'entrer et de sortir sereinement**. Ces opérations seront préparées avec la police nationale, les bailleurs sociaux, les syndics et les services municipaux, afin d'**agir à la fois sur les auteurs, sur les lieux et sur les causes.**

Concrètement, cela passera par des patrouilles renforcées aux heures critiques, la sécurisation des accès aux immeubles, la remise en état rapide des lieux dégradés et le suivi dans la durée pour éviter le simple déplacement des problèmes. **Les habitants seront associés dès le départ, via les conseils de quartier et les réunions d'immeuble, pour identifier les points sensibles et évaluer l'efficacité des actions menées.**

Une brigade de mobilité renforcée dans les transports en commun

La brigade de mobilité spécifiquement chargée de lutter contre les incivilités et les comportements dangereux dans les transports en commun : tram A et B, bus TAO, principaux pôles d'échanges, sera renforcée. Cela permettra d'assurer une **présence rassurante, de faire respecter les règles et de travailler en lien étroit avec l'exploitant du réseau.**

Cette brigade interviendra aussi aux abords des stations et arrêts, **là où beaucoup de tensions se concentrent** (regroupements bruyants, dégradations de mobilier, harcèlement de rue). Les usager·es, et en particulier les plus jeunes, les femmes et les personnes âgées, doivent pouvoir **se déplacer sans peur dans les transports et leurs alentours.**

Mieux prendre en compte le ressenti des femmes dans l'espace public

Nous adopterons une politique de sécurité qui **prend explicitement en compte le ressenti des femmes en ville**, en lien avec les associations spécialisées et les collectifs féministes. L'application de géolocalisation mise en place sera popularisée et permettra de **déclencher rapidement une alerte en cas de situation d'urgence, en lien avec la police municipale et la police nationale.**

Nous **cartographierons les zones qui génèrent un fort sentiment d'insécurité** (rues mal éclairées, passages isolés, arrêts de transport enclavés) à partir de diagnostics urbains réalisés par des groupes de femmes, accompagnés d'élu·es et de technicien·nes lors de balades nocturnes. **Ces diagnostics déboucheront sur des aménagements concrets** : amélioration de l'éclairage, ouverture de perspectives visuelles, installation de signalétique, réorganisation de certains cheminements.

Nous développerons le **dispositif Angela** (lieux refuges identifiés, sensibilisation des commerces ouverts la nuit) et soutiendrons les associations qui agissent contre les violences faites aux femmes et pour la sécurité dans l'espace public. **L'objectif est de faire d'Orléans une ville où les femmes peuvent se déplacer librement, sans adapter leurs horaires ni leurs itinéraires par peur.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Répondre aux problèmes concrets du quotidien

En concentrant l'effort sur les incivilités, les nuisances, les dégradations, les rodéos et les squats de halls, **nous répondons aux problèmes qui nuisent le plus directement à la qualité de vie des habitants.** Une plateforme de signalement, des patrouilles pédestres et cyclistes renforcées et des actions ciblées dans les quartiers permettent d'**agir là où les gens vivent, se déplacent et travaillent. Cette approche pragmatique améliore à la fois la sécurité objective et le sentiment de sécurité.**

Reconstruire la confiance entre habitants et puissance publique

Une sécurité du quotidien efficace ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, par la proximité, la transparence et la capacité à rendre des comptes. En donnant aux habitant·es des outils pour alerter, en rendant visibles les priorités et les résultats, en renforçant une présence humaine identifiable, nous retissons la confiance entre la population, la police municipale et la mairie. **Cette confiance est la condition pour que les victimes, les témoins et les associations se sentent légitimes à demander de l'aide et à proposer des solutions.**

Protéger mieux les plus exposé·es, en particulier les femmes

Enfin, en intégrant dès le départ **le ressenti des femmes** dans la conception de la politique de sécurité, **nous faisons un choix de justice sociale et d'efficacité.** Les diagnostics nocturnes, les aménagements urbains ciblés, la sécurisation des transports et le renforcement du dispositif Angela bénéficient à toutes et tous, et en particulier à celles et ceux qui sont les plus exposé·es à l'insécurité. Une ville où chacun peut se déplacer librement, sans peur, est une ville plus juste, plus dynamique et plus attractive. **C'est cette Orléans du quotidien, vraiment sûre et accueillante, que nous voulons construire.**

Axe 2 — Miser sur la jeunesse et les quartiers pour prévenir la délinquance

Notre objectif : Agir en amont sur les causes de la délinquance en investissant dans la jeunesse, l'école et la vie de quartier. Offrir à chaque enfant et à chaque adolescent d'Orléans des lieux pour apprendre, se retrouver, pratiquer des activités encadrées et construire des repères, plutôt que de laisser le terrain libre aux trafics, à l'oisiveté et aux violences.

Nos principales propositions

Un vrai "Programme jeunesse Orléans" de prévention

Nous structurerons l'ensemble des actions existantes en un **"Programme jeunesse Orléans"** lisible, coordonné et pérenne. Il rassemblera les initiatives de la ville, des centres sociaux, des associations et de l'Éducation nationale autour d'un même objectif : accompagner les jeunes d'Orléans de l'enfance à l'âge adulte. Ce programme donnera la **priorité aux quartiers les plus exposés à la précarité et au décrochage**, avec des moyens adaptés et une évaluation régulière des actions menées.

Des centres sociaux et maisons de quartier ouverts quand les jeunes en ont besoin

Nous **pérennisons et élargirons l'ouverture des centres sociaux et des maisons de quartier** dans tous les quartiers, en particulier à La Source, l'Argonne, les Blossières et Saint-Marceau. L'enjeu est que ces lieux restent accessibles **en fin d'après-midi, en soirée et pendant les week-ends, là où les jeunes ont le plus besoin d'espaces pour se retrouver.** Ces structures proposeront des temps d'accueil libres et des activités encadrées, en lien avec les associations locales et les éducateur·rices de rue.

Des activités sportives et numériques encadrées en soirée

Nous développerons **des créneaux sportifs en soirée dans les gymnases municipaux** (basket, foot en salle, arts martiaux…), avec un encadrement qualifié. Parallèlement, nous soutiendrons la mise en place d'**ateliers numériques attractifs pour les adolescents** : codage, jeux encadrés, audiovisuel ... Ces activités donneront aux jeunes des occasions concrètes de s'investir dans des projets collectifs, de se défouler, de créer et d'apprendre ...

Une médiation scolaire renforcée autour des collèges prioritaires

Nous déploierons des **médiateurs et médiatrices** autour des collèges les plus exposés aux tensions, aux décrochages et aux regroupements conflictogènes. Leur rôle sera d'**apaiser** les sorties de cours, de faire le lien entre les équipes éducatives, les familles et les structures de quartier, et d'intervenir en amont des conflits. Ces médiateurs pourront également **accompagner les élèves** vers les activités proposées le soir et le week-end, pour éviter les ruptures entre l'école, la rue et les lieux d'accueil.

Prévenir les addictions et les cyber-violences avec l'Éducation Nationale et le CHU

Nous mettrons en place, dans les écoles et les collèges, des **actions régulières de prévention des addictions** (alcool, tabac, drogues, écrans) et **du cyberharcèlement**, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le CHU. Ces interventions associeront professionnels de santé, éducateur·rices et associations spécialisées, avec des contenus adaptés à chaque âge. L'objectif est de **donner aux jeunes des repères clairs**, de les aider à repérer les risques et de leur indiquer des lieux ressources où demander de l'aide en cas de problème.

Des aménagements urbains pensés pour la prévention

Nous engagerons un programme d'**aménagements urbains sécurisants**, en travaillant avec les **bailleurs** sociaux, les **services** de la ville et des **groupes de femmes volontaires** lors de balades exploratoires. Ces balades de femmes permettront de cartographier finement **les zones ressenties comme les plus dangereuses** (rues mal éclairées, passages isolés, arrêts de transports enclavés) et de mieux cibler les travaux à réaliser. Concrètement, cela passera par la refonte de l'**éclairage public** dans les secteurs où les regroupements posent problème, par le réaménagement des cours et pieds d'immeubles (mobilier, jeux, portes sécurisées) et par l'ouverture de lieux de rencontre conviviaux plutôt que de simples parkings vides. Des **médiateurs et médiatrices** de rue seront renforcés dans les secteurs à forte fréquentation (places, arrêts de transports, abords de centres commerciaux) pour accompagner ces transformations et expliquer les changements aux habitant·es.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Réduire les passages à l'acte en soutenant les jeunes plutôt qu'en les stigmatisant

En offrant aux jeunes des lieux, des activités et des adultes référents, **nous réduisons les situations d'errance, de tension et de bascule vers les conduites délinquantes**. Un adolescent qui a un club, un projet numérique, une salle de sport ou un centre social où il est attendu est moins exposé aux trafics et aux violences. C'est une stratégie de **prévention** beaucoup plus efficace, humaine et durable qu'une politique centrée uniquement sur la répression.

Faire des quartiers populaires des lieux de vie et non des zones à problème

En maintenant ouverts les centres sociaux, en retravaillant les pieds d'immeubles, en améliorant l'éclairage et en renforçant la médiation, nous retransformons les quartiers populaires en véritables lieux de vie. **Les femmes pourront se balader dans chaque coin de la ville sans crainte liées à leur sécurité.** Les habitants y gagnent en tranquillité, en services et en liens sociaux ; la ville y gagne en cohésion et en attractivité. Investir dans la jeunesse et dans l'environnement urbain, c'est **diminuer la délinquance aujourd'hui et préparer une ville plus apaisée pour demain.**

Axe 3 — Protéger les plus vulnérables et retisser la confiance

Notre objectif : Protéger en priorité les personnes les plus exposées aux violences – femmes, enfants, personnes âgées, habitants des quartiers populaires – en renforçant la lutte contre les violences intrafamiliales et les agressions du quotidien. Réduire les inégalités de sécurité entre quartiers et reconstruire une relation de confiance entre habitants, services publics et forces de l'ordre.

Ce que nous mettrons en place

Renforcer la lutte contre les violences intrafamiliales

Nous ferons des violences intrafamiliales une priorité politique clairement assumée. Cela passera par la création, avec l'État et les associations, d'un **protocole local qui fixe les engagements de chaque acteur** : police municipale, police nationale, justice, hôpital, services sociaux, bailleurs. Les agents municipaux – en particulier ceux en contact avec le public (police municipale, écoles, centres sociaux, accueil mairie) – seront formés au **repérage des signaux d'alerte et à l'orientation des victimes vers les bons dispositifs.** Chaque situation grave devra faire l'objet d'un suivi dans la durée, pour éviter les ruptures entre plainte, mise à l'abri et accompagnement social.

Soutenir durablement les associations qui accompagnent les victimes

Les **associations** qui accueillent, écoutent et accompagnent les victimes de violences intrafamiliales et de violences sexistes seront considérées comme des **partenaires essentiels de la politique municipale de sécurité.** Nous sécuriserons leurs financements pluriannuels pour leur permettre de recruter, de former leurs équipes et d'ouvrir davantage de permanences dans les quartiers. En lien avec ces associations, nous développerons des **permanences délocalisées dans les maisons de quartier, les centres sociaux et certains équipements municipaux**, pour que les victimes n'aient pas à franchir seules de longues distances ou des lieux institutionnels intimidants.

Des cellules de coordination par quartier pour les situations complexes

Nous créerons, dans les quartiers où la situation l'exige, **des cellules de coordination renforcées** réunissant régulièrement police municipale, travailleurs sociaux, médiateurs de rue, services jeunesse, représentants des établissements scolaires, bailleurs et habitants volontaires. Ces cellules auront pour mission d'**identifier les situations les plus préoccupantes** (familles en grande difficulté, jeunes en rupture, violences répétées, harcèlement de voisinage) et de **construire des réponses coordonnées plutôt que juxtaposées.** Elles permettront de croiser les informations, de décider ensemble des priorités d'intervention et de suivre les dossiers dans le temps pour éviter des drames.

Une application et des points d'accueil pour signaler sans se mettre en danger

L'application de signalement que nous mettrons en place ne servira pas uniquement à remonter des incivilités : elle permettra aussi d'**orienter rapidement les victimes ou témoins de violences vers les bons interlocuteurs.** Un bouton dédié permettra, par exemple, de **demander un rappel** discret par un·e professionnel·le ou de **prendre rendez-vous dans un lieu neutre** (maison de quartier, centre social, structure associative). En complément, des « **points d'accueil sécurité** » clairement identifiés seront déployés dans les équipements municipaux et chez certains partenaires (pharmacies, commerces volontaires), pour que chacun sache où trouver écoute et relais vers les services compétents.

Une police de proximité qui rend des comptes : îlotage, réunions publiques et transparence

L'îlotage à pied et à vélo sera remis au centre des missions de la police municipale : mêmes agents, mêmes secteurs, pour que les habitants identifient des visages et non seulement des uniformes. Ces équipes auront aussi pour mission de **faire le lien avec les familles, les commerçants, les associations et les écoles**, en expliquant leurs interventions et en orientant les personnes vers les dispositifs d'aide. Des **réunions publiques régulières**, quartier par quartier, réuniront police municipale, élus, services de la ville et habitants pour discuter des problèmes rencontrés, des réponses apportées et des ajustements nécessaires. La ville publiera régulièrement des **informations accessibles sur les chiffres de la délinquance, les moyens engagés et l'avancement des actions, pour sortir du flou et des effets d'annonce.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Protéger d'abord celles et ceux qui subissent le plus de violences

En mettant au cœur de la politique de sécurité les violences intrafamiliales, les violences sexistes et les situations complexes de quartier, nous changeons de priorité : **la question n'est plus seulement de « faire des chiffres », mais de protéger réellement celles et ceux qui vivent la peur au quotidien.** Une meilleure coordination entre associations, services publics et forces de l'ordre permet d'éviter que des signaux d'alerte passent inaperçus et que des situations s'enlisent jusqu'au drame.

Réduire les inégalités de sécurité entre quartiers

Les cellules de coordination par quartier et les permanences de proximité permettent de **traiter les difficultés là où elles se concentrent, en tenant compte des réalités locales** : précarité, isolement, conflits de voisinage, discriminations. C'est une manière concrète de réduire les inégalités de sécurité entre quartiers et de montrer que personne n'est laissé de côté. En s'attaquant aux **causes profondes** et en **suivant les situations dans la durée**, on limite les escalades de violence et les replis de chacun sur soi.

Retisser la confiance entre habitants, associations et institutions

Enfin, des policiers municipaux identifiables, qui marchent dans les rues, participent aux réunions publiques et expliquent leurs actions, des associations soutenues et des chiffres rendus publics contribuent à retisser la confiance. Les habitants peuvent alors plus facilement signaler, témoigner, demander de l'aide et proposer des solutions. **Une ville où les victimes savent à qui s'adresser, où les familles ne se sentent pas seules et où les institutions acceptent de rendre des comptes est une ville plus sûre, mais aussi plus démocratique.**

Axe 4 — Une ville qui se partage : sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes

Notre objectif : réduire les conflits d'usage dans l'espace public et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, en particulier les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite). Clarifier les règles, adapter les aménagements et apaiser les comportements, pour faire d'Orléans une ville où marcher et pédaler sont des choix sûrs, agréables et lisibles pour toutes et tous.

Ce que nous mettrons en place

Des itinéraires cyclables continus et lisibles

Nous organiserons un **réseau cyclable continu, cohérent et clairement identifié,** pour éviter les trajets "en zigzag" qui poussent les cyclistes à traverser les zones piétonnes ou à emprunter des trottoirs. Les grands axes cyclables seront reliés entre eux, avec des cheminements directs, sécurisés, signalés et cartographiés. En clarifiant les parcours, nous **facilitons la vie des cyclistes du quotidien et réduisons les situations de conflit avec les piétons,** souvent liées à l'absence d'alternative claire.

Mieux séparer les espaces piétons et cyclables là où c'est nécessaire

Dans les secteurs les plus fréquentés (centre-ville, quais, abords des écoles et des pôles de transport), nous renforcerons **les séparations physiques entre zones cyclables et piétonnes** : bordures, différences de niveaux, mobilier urbain adapté. Dans certaines rues piétonnes étroites, le vélo sera toléré au pas en journée. L'objectif est de protéger en priorité les piétons là où ils sont les plus nombreux, tout en maintenant des itinéraires cyclables de contournement bien identifiés.

Des aménagements pour limiter la vitesse des vélos et trottinettes

Nous mettrons en place des **aménagements "anti-vitesse" dans les zones très fréquentées par les piétons** : chicanes douces, plateaux surélevés, resserrements ponctuels ou plots de ralentissement. Ces dispositifs seront pensés pour rester confortables pour les cyclistes mais rappeler concrètement la nécessité de lever le pied à l'approche des zones sensibles (sorties d'école, arrêts de tram, traversées piétonnes). Là où c'est pertinent, ils seront combinés à des **limitations de vitesse clairement affichées pour les mobilités douces** (par exemple 10 km/h en zone très dense).

Une signalisation claire : marquage au sol et messages visibles

Nous généraliserons **le marquage au sol différencié** : couleurs, pictogrammes de piétons et de vélos, flèches directionnelles, afin que chacun identifie immédiatement l'espace qui lui est dédié. Ces marquages seront complétés par une **signalisation verticale explicite** (panneaux, totems, affiches temporaires) et, dans certains points noirs, par des **dispositifs lumineux intelligents** (détection de piétons ou de cyclistes, rappel de priorité). Une s**ignalisation claire et cohérente** sur toute la ville permet de réduire les incompréhensions, d'anticiper les trajectoires et de sécuriser les traversées

Faire respecter les règles pour protéger les plus vulnérables

Nous renforcerons les **contrôles municipaux sur le respect des règles de circulation par les vélos et trottinettes** : vitesse excessive, circulation sur les trottoirs, franchissements dangereux, non-respect des zones piétonnes. Ces contrôles viseront d'abord **les comportements réellement dangereux**, en ciblant les lieux et les horaires les plus sensibles. Parallèlement, nous travaillerons avec les opérateurs de trottinettes et de vélos en libre-service pour encadrer le stationnement, limiter les usages abusifs et garantir la sécurité des piétons.

Éduquer à la mobilité dès le plus jeune âge

Nous mettrons en place, dans les écoles primaires, **des parcours d'apprentissage "vélo-piéton"** pour apprendre aux enfants à circuler en sécurité, à respecter les règles et à comprendre la place de chacun dans l'espace public. Ces ateliers seront réalisés en partenariat avec les associations de cyclistes, les clubs sportifs et les services municipaux, et pourront se prolonger dans les centres de loisirs. En complément, des **séances de sensibilisation** seront proposées aux collégiens et lycéens sur les usages des vélos, trottinettes et autres mobilités douces.

Accompagner les changements par la médiation et la pédagogie

Nous créerons une **brigade de médiateurs "mobilités douces" présente sur les zones à forte fréquentation** (centre-ville, quais, grands axes cyclables, abords de gares et de stations de tram). Leur rôle sera d'expliquer les nouveaux aménagements, de rappeler les règles avec pédagogie, d'apaiser les tensions ponctuelles et de remonter les problèmes d'usage aux services de la ville. Nous lancerons chaque année des campagnes municipales du type "Je partage la ville" ou "À vélo, on respecte les piétons", pour **ancrer une culture du respect mutuel entre usagers.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Protéger les piétons et encourager les mobilités douces

En clarifiant les espaces, en limitant la vitesse dans les zones sensibles et en faisant respecter les règles, nous **protégeons les piétons** et en particulier les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Mais nous rendons aussi le vélo et les trottinettes plus attractifs pour tous ceux qui n'osent pas encore s'y mettre, faute de se sentir en sécurité. Une ville où l'on peut marcher et pédaler sereinement est une ville plus saine, plus apaisée et plus accessible.

Réduire les conflits d'usage et le stress dans l'espace public

Aujourd'hui, une partie du sentiment d'insécurité vient des **tensions entre usagers** : cyclistes qui slaloment, piétons qui se sentent frôlés, trottinettes trop rapides, stationnements gênants. En organisant mieux l'espace, en expliquant les règles et en accompagnant les changements par la médiation, nous **réduisons ces conflits et le stress quotidien qu'ils génèrent.** Une ville où les usages sont mieux répartis et respectés est une ville plus agréable à vivre, où l'on se sent reconnu et en sécurité, quel que soit son mode de déplacement.

Mot du colistier référent



Linda CHESNEL

Colistière OSE et référente du groupe de travail Sécurité

“La sécurité est l’affaire de toutes et tous, dans **tous les quartiers de la ville**. Depuis mars 2023, nous nous sommes réunis régulièrement, militant·es, habitant·es, professionnel·les du social, de l’éducation, de la justice, pour réfléchir aux propositions à porter en matière de sécurité au sens large : **tranquillité publique, prévention, justice sociale, égalité femmes-hommes.**

Nous avons croisé plusieurs regards : **celui des statistiques officielles** (Insee, ministère de l’Intérieur, préfecture), **celui des rapports publics** (Cour des comptes, services de l’État) et, surtout, **celui des vécus du quotidien** recueillis lors de réunions de quartier, de balades nocturnes, d’échanges avec les associations, les syndicats et les collectifs d’habitant·es. Nous avons cherché à éviter les fausses bonnes idées et les réponses purement sécuritaires pour construire **un programme qui ne minimise pas les problèmes, mais qui les traite à la racine** : aménagement urbain, jeunesse, lutte contre les violences intrafamiliales, partage de l’espace public.

À partir de ce diagnostic et de nos envies pour Orléans, nous avons élaboré un cap clair : une politique de sécurité qui mise sur le **cycle vertueux de la prévention, la proximité et la coopération** entre la municipalité, les services de l’État et les habitant·es.

Avec OSE, nous voulons garantir la sécurité dans tous les quartiers et bâtir une ville plus juste, plus sûre et plus solidaire pour l’ensemble des Orléanaises et des Orléanais.”



Place du Martroi

NOS PROPOSITIONS

GESTION DE LA VILLE ET DE SES RH

“Pour une ville qui protège le pouvoir d’achat, agit au plus près des quartiers et avance avec une gestion rigoureuse, en redevenant un employeur public exemplaire.”

Nos 5 engagements phares

1. **Protéger le pouvoir d’achat en garantissant la stabilité fiscale**
2. **Financer les projets sans alourdir les impôts grâce à une chasse aux subventions structurée et une gestion rigoureuse**
3. **Mettre la proximité au cœur de l’action municipale en donnant plus de pouvoir d’action aux adjoints de quartier**
4. **Moderniser la mairie de l’intérieur en lançant un audit RH , en simplifiant les procédures et en accélérant les recrutements**
5. **Prendre soin des agents et retrouver l’attractivité en faisant de la santé mentale une priorité, en déployant un plan Diversité–Inclusion et en préparant les transitions**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Axe 1 — Une gestion rigoureuse au service du pouvoir d'achat et d'une mairie efficace

Notre objectif : protéger les ménages, maintenir la capacité d'investissement et rendre l'administration plus réactive. Cela passe par une stabilité fiscale, une recherche active de financements externes, et une politique RH pilotée avec précision, pour que chaque euro dépensé se traduise en service rendu. Elle doit également garantir que les services disposent des bonnes compétences pour tenir les engagements dans la durée.

Ce que nous ferons une fois élus

Stabilité fiscale : pas d'augmentation des taux d'impôt

Nous nous engageons à **ne pas augmenter les taux d'impôt pendant le mandat.** Cette stabilité fiscale protège le pouvoir d'achat, en particulier dans une période où de nombreux foyers sont déjà sous pression. Elle impose en contrepartie **une gestion rigoureuse** : prioriser, mesurer l'utilité des dépenses, réduire les coûts évitables et concentrer les moyens là où l'impact est concret. C'est un choix de clarté : **tenir la trajectoire budgétaire sans transférer l'effort sur les contribuables**. Cet engagement suppose de rendre les arbitrages plus lisibles : ce que l'on fait, ce que l'on reporte, et pourquoi, pour tenir l'objectif sans renoncer à l'essentiel.

Investir haut, mais utile : maintenir l'investissement avec une vraie politique RH

L'investissement municipal ne se résume pas aux chantiers : il dépend aussi de la capacité des services à préparer, conduire, livrer et faire fonctionner durablement les projets. Une politique RH solide en est la condition : **équipes dimensionnées, compétences au bon endroit, encadrement outillé, continuité dans l'exécution.** Investir "haut" a du sens si la ville peut tenir les délais, garantir la qualité, puis assurer l'entretien et l'exploitation au quotidien. Une RH bien organisée, c'est du temps gagné, des erreurs évitées et un service public plus fiable. C'est aussi **une façon de sécuriser la dépense** : moins de retards, moins de surcoûts, et une meilleure qualité d'exécution.

RH : lancer un audit au lendemain des élections

Dès le lendemain des élections, un audit RH sera lancé pour établir **un état des lieux factuel et partagé.** Il ne s'agit pas de pointer des personnes, mais d'identifier les mécanismes qui ralentissent l'action et démobilisent : circuits de décision, chaînes de validation, répartition des responsabilités, procédures internes, articulation entre directions et services, charge administrative.

L'audit documentera aussi **les conditions de travail** (tensions, irritants du quotidien, manque de lisibilité), ainsi que les pratiques managériales et les outils disponibles pour piloter. Il fera le point sur le recrutement, souvent jugé trop long au regard des besoins, et sur les difficultés d'attractivité dans certains métiers.

Enfin, **il objectivera les marges d'optimisation possibles** : ce qui peut être simplifié, ce qui doit être clarifié, et ce qui mérite d'être renforcé pour sécuriser le service rendu. Il prendra en compte des situations très concrètes du quotidien : documents rédigés dans l'urgence puis bloqués plusieurs jours dans le circuit de validation, décisions attendues alors que la délégation n'est pas claire, ou encore empilement de procédures qui éloigne les équipes du terrain. L'audit permettra de **distinguer ce qui relève d'un manque de moyens, de règles mal calibrées, ou d'une organisation à ajuster.**

Piloter finement les RH : maîtriser la masse salariale pour mieux agir

La masse salariale est à la fois **le premier poste budgétaire et le moteur du service rendu**. La maîtriser ne signifie pas “faire moins”, mais piloter mieux : anticiper les départs, organiser les remplacements, ajuster les effectifs aux besoins réels, et sécuriser les compétences critiques. Un pilotage fin permet d’**éviter les à-coups, de limiter les surcharges et les heures supplémentaires subies, et de mieux répartir l’effort entre services.**

C’est aussi une condition de **soutenabilité** : tenir la stabilité fiscale tout en améliorant la qualité du service public. Ce pilotage doit **s’appuyer sur des indicateurs simples et partagés** (vacances de postes, temps de recrutement, absentéisme, heures supplémentaires, pyramide des âges), afin d’anticiper plutôt que de subir. En bref : une masse salariale maîtrisée, c’est la capacité de **financer les priorités, d’améliorer l’organisation, et de donner de la visibilité aux équipes.**

Proximité : donner plus de pouvoir d’action aux adjoints de quartier

Nous donnerons **plus de pouvoir d’action et plus d’importance aux adjoints de quartier,** pour en faire de véritables piliers du lien entre habitants et exécutif municipal. Leur rôle doit être concret : **présence, écoute, relais, capacité à faire avancer des solutions avec les services, et suivi des situations jusqu’à leur résolution.**

Quand la proximité est incarnée et outillée, **la réponse publique devient plus rapide, plus lisible et plus juste.** C’est aussi un levier de priorisation : remonter les urgences, arbitrer au bon niveau, et adapter l’action aux réalités de chaque quartier. Donner du pouvoir d’action, c’est notamment clarifier les interlocuteurs, accélérer les retours des services et assurer un suivi régulier des demandes. La proximité ne doit pas être un simple principe : **elle doit produire des résultats observables, avec des délais de réponse améliorés.**

Chasse aux subventions : une stratégie structurée pour financer sans alourdir impôts ni dette

Nous mettrons en place une stratégie structurée de “chasse aux subventions”. Concrètement : **mieux repérer les guichets** (État, Europe, Région, Département, agences), **mieux préparer les dossiers, mieux coordonner les calendriers, et sécuriser le suivi jusqu’au versement.** Aller chercher les financements là où ils existent est une condition pour maintenir l’investissement, sans augmenter les taux d’impôt et sans alourdir la dette.

C’est une méthode : **de l’ingénierie, de la rigueur, une organisation claire et une capacité à monter rapidement des projets finançables.** Cette stratégie vise aussi à professionnaliser la réponse aux appels à projets : calendriers anticipés, cofinancements sécurisés, capitalisation des dossiers réussis, et meilleure circulation de l’information entre services pour ne pas laisser passer les opportunités.

Pourquoi c’est utile et gagnant

Un pouvoir d’achat protégé, sans renoncer à l’essentiel



Pas d’augmentation des taux d’impôt : c’est **un signal clair pour les ménages**. Cela donne de la visibilité aux familles comme aux entreprises. La rigueur oblige à concentrer l’argent public sur ce qui est vraiment utile. La chasse aux subventions permet de financer des projets sans alourdir la facture locale. L’investissement peut être maintenu, mais mieux sécurisé et mieux tenu dans le temps. Moins de dette, c’est aussi moins de charges futures qui pèsent sur le budget municipal. **Au final, une ville qui avance sans faire payer davantage ses habitants.**

Des réponses plus rapides et plus justes dans tous les quartiers

Des adjoints de quartier avec plus de pouvoir d'action, c'est **un interlocuteur identifié.** Les problèmes du quotidien remontent mieux, et se traitent plus vite avec les services. **Moins d'allers-retours et de blocages, donc une action publique plus lisible**. Une politique RH mieux pilotée, c'est des équipes plus stables et mieux organisées. Des recrutements et remplacements mieux anticipés évitent les "services en tension" qui durent. Des projets mieux conduits, ce sont aussi moins de retards et moins de nuisances prolongées. Résultat : **un service public plus efficace, au plus près des besoins réels.**

Axe 2 — Prendre soin des agents, renforcer la prévention en santé mentale

Notre objectif : Faire de la prévention en santé mentale un réflexe collectif. Reconnaître le sujet, lutter contre la stigmatisation et donner aux agents des repères concrets pour repérer, écouter et orienter, avant que les situations ne se dégradent.

Comment nous procèderons une fois élus

Reconnaître la santé mentale comme un enjeu majeur

La santé mentale est **un enjeu central dans les environnements professionnels, y compris dans la fonction publique**. À Orléans, le sujet commence à être mieux pris en compte, mais il reste à consolider cette dynamique. La prévention suppose d'en parler clairement : **reconnaître les troubles psychiques comme un enjeu de santé publique et de société, et sortir des non-dits.** Elle doit aussi aider chacun à identifier les facteurs de risque, notamment face au burn-out, et à mieux protéger son équilibre au travail.

Sensibiliser et former au "secourisme en santé mentale"

Dans la continuité des démarches engagées dans la fonction publique, la sensibilisation peut prendre des formes accessibles : débats, conférences, tables rondes, temps d'échange. **L'objectif est d'informer, de dédramatiser et de donner un langage commun.** Cette sensibilisation doit pouvoir déboucher sur une formation au secourisme en santé mentale : **repérer les signes de souffrance, communiquer avec bienveillance et orienter la personne vers l'interlocuteur adapté**, pour apporter un premier soutien au bon moment.



S'appuyer sur des personnes ressources et diffuser la prévention

Pour que la prévention ne soit pas un "moment" ponctuel, elle doit s'inscrire dans la durée. **Un réseau de formateurs internes et de personnes ressources permet de maintenir des compétences disponibles au sein de l'organisation municipale.** L'enjeu est de faire vivre une culture de prévention au quotidien, et pas seulement lors de crises ou pour "remplir un indicateur". Cette approche peut aussi **inspirer des actions vers les jeunes,** par exemple via le Conseil municipal de jeunes : ateliers bien-être, lutte contre le harcèlement, comportements à risques ou addictions.

Pourquoi c’est utile et gagnant

Un service public plus fiable, tous les jours

Prévenir la souffrance au travail, c’est réduire les absences longues et les ruptures d’équipe. Moins d’imprévus, c’est plus de continuité dans les services rendus aux habitants. Accueil, démarches, propreté, petite enfance : **la qualité dépend d’équipes qui tiennent**. Des agents mieux accompagnés sont plus disponibles, plus stables, plus à l’écoute. **Cela améliore la relation avec le public, surtout dans les situations tendues.** On limite les retards de traitement et les dossiers qui “restent bloqués”. Au final, les habitants gagnent du temps et de la qualité de service.

Une mairie plus humaine face aux situations de fragilité

La sensibilisation et le “secourisme en santé mentale” renforcent la capacité d’écoute à l’accueil. Les agents sont mieux outillés pour **repérer, apaiser et orienter vers les bons relais**. Un réseau de personnes ressources permet de réagir plus vite quand une situation se dégrade. La prévention évite que des tensions internes se répercutent sur la qualité d’accueil du public. En parallèle, **la diffusion d’actions vers les jeunes (bien-être, harcèlement, conduites à risque) renforce la prévention**. C’est une approche qui protège les individus avant que les problèmes ne deviennent des crises. Résultat : une ville plus attentive, plus solide, et plus protectrice au quotidien.

Axe 3 — Une mairie prête pour demain : numérique, écologie, démographie, management

Notre objectif : Préparer l’organisation municipale aux grandes transitions pour garantir, dans la durée, un service public fiable, moderne et proche des usagers. Anticiper les départs, accompagner les évolutions des métiers et donner aux équipes les conditions d’une innovation utile.

Ce que nous ferons

Anticiper la pyramide des âges et sécuriser les compétences

La démographie des équipes pèse directement sur la continuité du service public. **Renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, c’est regarder en face la pyramide des âges, métier par métier** (ATSEM, espaces verts, encadrement…). Cela permet d’anticiper les départs, d’organiser la transmission des savoir-faire et de mieux adapter la prévention santé au travail. **Une collectivité qui prévoit évite les ruptures d’équipes, les compétences perdues et les recrutements subis dans l’urgence.**

Réussir la transition numérique sans opposer les pratiques

La transition numérique transforme déjà l’accueil des usagers et de nombreuses tâches administratives. Elle suppose d’**accepter que certaines façons de faire évoluent, parfois se remplacent,** et que d’autres collectivités ont pris de l’avance. Plutôt que d’opposer les méthodes, l’enjeu est de **se nourrir des retours d’expérience, puis de construire un modèle orléanais clair**. Cela demande un accompagnement fort à l’expérimentation, pour que les agents puissent tester, apprendre et progresser sans crainte.

Accélérer la transition écologique dans les métiers municipaux

La transition écologique est souvent mieux intégrée par les agents publics, mais **elle doit être consolidée dans l'organisation du travail** : nouvelles pratiques, outillage, articulation entre services.

Dans les espaces verts, la voirie, les bâtiments ou la commande publique, les contraintes climatiques deviennent la norme et appellent des méthodes plus sobres et plus robustes. **Préparer les métiers à ces évolutions, c'est garantir une ville mieux entretenue, mieux adaptée et plus résiliente.**

Engager la transition managériale pour rendre l'innovation possible

Pour innover, **une organisation doit être solide** : la transition numérique et écologique ne tiendront pas sans une transition managériale. Elle repose sur une fonction RH robuste, expérimentée et curieuse, capable de soutenir des équipes proactives et innovantes.

L'objectif est de **consolider une organisation inclusive et sûre, guidée par des valeurs, qui investit dans les compétences et le développement professionnel.** Un employeur plus cohérent et plus attractif, c'est aussi un service rendu plus efficace pour les habitants.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Des services publics qui tiennent, même quand les équipes changent

Anticiper les départs et sécuriser les compétences, c'est éviter les ruptures de continuité qui pénalisent directement les habitants. **Quand une équipe est en tension ou qu'un savoir-faire se perd, ce sont des délais qui s'allongent, des demandes qui restent sans réponse, et des chantiers qui glissent**.

Une gestion prévisionnelle solide permet au contraire de maintenir la qualité : des remplacements préparés, des transmissions organisées, des métiers "critiques" sécurisés. Pour les habitants, cela se traduit par **plus de régularité dans l'entretien de la ville, des services plus stables et des projets livrés avec moins de retards.**

Une mairie plus simple, plus moderne et mieux adaptée aux défis

Réussir les transitions numérique et écologique, c'est **rendre la mairie plus efficace au quotidien** : démarches plus fluides, traitement plus rapide, meilleure coordination entre services. C'est aussi expliquer et accompagner le changement pour éviter les blocages et les pertes de temps.

Une transition managériale réussie rend l'organisation plus capable d'innover : décisions plus claires, expérimentation possible, et agents mieux outillés pour agir.

Pour les habitants, cela veut dire une administration plus lisible, **des réponses plus rapides, et une ville mieux préparée aux contraintes climatiques comme aux nouveaux usages.**

Axe 4 — Une mairie exemplaire, un employeur attractif

Notre objectif : Renouer avec l'exemplarité pour attirer et fidéliser les talents. Nous installerons un cadre de travail inclusif, respectueux et cohérent, afin d'améliorer durablement la qualité du service rendu aux habitants.

Ce que nous souhaitons pour Orléans

Diffuser la culture de l'inclusion

Nous agirons pour prévenir les discriminations et déconstruire les stéréotypes par une politique continue de sensibilisation, de formation et de communication interne. **Nous ferons de l'égalité femmes-hommes, de la diversité et de l'inclusion des repères concrets, compris et partagés par tous, et pas seulement des principes affichés.**

Nous garantirons **un environnement de travail respectueux**, où chacun peut exercer ses missions sans crainte ni mise à l'écart, et nous clarifierons les règles : ce qui est attendu, ce qui ne l'est pas, et comment réagir quand une situation se présente. **Nous inscrirons cette culture dans la durée pour qu'elle devienne un réflexe collectif.**

Recruter et faire évoluer sans discrimination

Nous diversifierons les viviers de recrutement et nous sécuriserons les pratiques à chaque étape, pour garantir une égalité de traitement réelle.

Nous veillerons à la cohérence entre le poste présenté et la réalité du terrain, car les décalages abîment la confiance et fragilisent l'engagement dès les premières semaines.

Nous garantirons **un accès équitable à la formation, à la mobilité et aux opportunités d'évolution, afin que les parcours soient ouverts et lisibles.** Nous valoriserons les compétences et les trajectoires, et nous suivrons l'attractivité avec des indicateurs simples (postes vacants, délais de recrutement, stabilité des équipes, qualité des candidatures) **pour piloter dans le concret.**

Prévenir, détecter et traiter : une gouvernance dédiée

Nous renforcerons les dispositifs de signalement et nous outillerons les acteurs clés pour r**epérer et traiter les situations rapidement, avec méthode et impartialité.** Nous exploiterons mieux les données RH pour **objectiver les écarts, mesurer les progrès et cibler les actions utiles, plutôt que de travailler "au ressenti".**

Nous prendrons en compte **toutes les formes de discriminations** — liées notamment à l'origine, l'âge, l'état de santé, la diversité sociale, l'orientation ou l'identité de genre — et nous garantirons aussi le respect des droits, y compris face aux risques de discriminations liées à l'engagement syndical.

Nous installerons **une gouvernance dédiée et un suivi régulier, associant les partenaires sociaux, pour améliorer en continu.**

Pourquoi c’est utile et gagnant

Un service public plus régulier, parce que la mairie fidélise ses compétences

En améliorant l’attractivité, **nous réduirons les postes vacants qui ralentissent les réponses aux habitants et fragilisent la continuité du service**. En limitant le turn-over, nous sécuriserons les équipes : les dossiers avancent plus vite, les interlocuteurs restent identifiés, et les engagements sont tenus avec davantage de constance. **Nous améliorerons aussi l’accueil et le traitement des demandes,** parce que des agents stables, reconnus et mieux accompagnés sont plus disponibles, plus efficaces et plus à l’écoute. En apaisant le climat interne, **nous éviterons que des tensions ou des incompréhensions finissent par se traduire au guichet ou dans les délais**. Concrètement, les habitants gagnent du temps, de la clarté et un service plus fiable.

Une ville plus crédible, qui inspire confiance et attire des profils utiles

En affichant une mairie exemplaire et en tenant cette exigence dans le quotidien, **nous renforcerons l’image d’Orléans** : une ville qui respecte celles et ceux qui la font vivre. Cette crédibilité facilitera l’arrivée de profils qualifiés, notamment dans les métiers en tension et les fonctions d’encadrement, là où la qualité du service dépend fortement des compétences.

Nous renforcerons le collectif **par l’inclusion, et une organisation qui travaille mieux ensemble répond mieux aux réalités des quartiers.** En rendant les recrutements plus transparents et plus cohérents, nous réduirons les déceptions et nous consoliderons l’engagement des nouveaux agents. Au final, une mairie plus sereine **s’adapte mieux, innove davantage et devient un partenaire plus fiable pour les habitants, les associations et les acteurs économiques.**

Mot des colistiers référents



Ludovic BOURREAU

Conseiller municipal et métropolitain d'Orléans
Président de Vivement Orléans! et colistier

Francine MORONVALLE

Colistière Vivement Orléans!



Nous sommes des membres de **Vivement Orléans!**, un collectif qui a rejoint OSE en cours de campagne car que nous nous sommes reconnus dans ses valeurs : **la proximité, la confiance dans le service public, et l'exigence d'une gestion rigoureuse au service des habitants.** Contrairement à d'autres thématiques du programme, il n'y a pas eu ici de groupe de travail constitué dès le départ. Nous avons donc choisi une méthode simple : **écouter, confronter les constats, et contribuer utilement.**

Au fil de réunions, de rencontres, de retours de terrain et d'échanges avec des agents et des habitants, nous avons voulu apporter notre pierre à l'édifice : **un cap clair pour une mairie plus efficace et plus humaine**, où l'on prend soin de celles et ceux qui font fonctionner le quotidien, et où l'organisation est suffisamment solide pour répondre mieux et plus vite. Ce livret n'a pas la prétention de tout dire : il fixe **une direction, des priorités, et des engagements qui devront être complétés**, une fois élus, par l'expertise des services et un dialogue social exigeant et respectueux, pour transformer l'intention en résultats concrets.

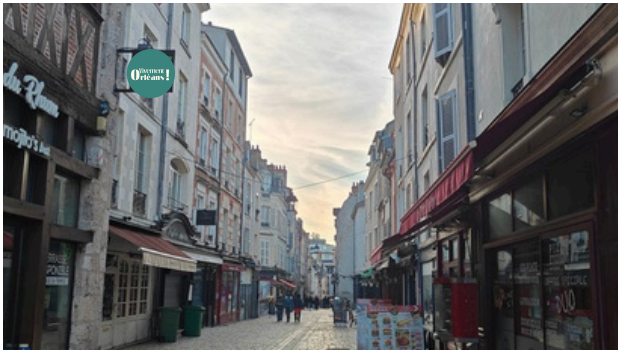

Rue de Bourgogne

NOS PROPOSITIONS

SPORT

“Le sport à Orléans : proximité, performance, santé, des équipements ouverts, des quartiers actifs, une métropole sportive solidaire”

Nos 5 engagements phares

1. **Ouvrir les grands équipements à tous les sports et à tous les publics**
2. **Rééquilibrer l’offre sportive entre les quartiers et la métropole**
3. **Faire du sport un pilier de la santé et de la prévention**
4. **Soutenir durablement les associations et les clubs de proximité**
5. **Moderniser les équipements avec une exigence écologique et sociale**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Des équipements structurants sous-utilisés

Orléans et sa métropole se sont dotées d'**infrastructures majeures** – CO'Met, stade de la Source, palais des sports – qui mobilisent **des montants d'investissement et de fonctionnement considérables.** CO'Met, présenté comme « le plus bel équipement de France », a ainsi coûté 180 M€ à la collectivité selon les chiffres rappelés en conseil métropolitain. Pour faire vivre cette grande salle et équilibrer la délégation de service public, la Métropole verse chaque année **1,33 M€ de subventions au club professionnel Orléans Loiret Basket, dont 210 000 € de rallonge votée en 2023**, principalement pour lui permettre de payer un loyer appelé à passer de 125 000 € à 250 000 €, puis 500 000 €. **Celle-ci reste néanmoins fermée environ 300 jours par an.**

Ces choix traduisent une **priorité nette donnée au sport-spectacle et à quelques grands événements internationaux** (Ligue des Nations de volley, rencontres de l'équipe de France, grands concerts) pour remplir l'agenda de l'Arena. Dans le même temps, **l'accès à ces équipements structurants est impossible et les créneaux pour les clubs amateurs interdit.**

Les réactions relayées dans la presse locale expriment ce décalage : **alors que certains élus défendent des investissements « prestigieux », de nombreux citoyens demandent que l'argent public finance d'abord des activités physiques accessibles « gratuites ou presque pour tous »,** plutôt que le seul sport de haut niveau. Sans rééquilibrage du modèle économique et des priorités, ces équipements risquent de rester des vitrines coûteuses, peu appropriées aux usages de la majorité des Orléanaises et des Orléanais.

De fortes inégalités territoriales

À l'échelle du bassin de vie, un diagnostic mené par l'agence d'urbanisme Topos montre que **plus de la moitié des équipements** (toutes fonctions confondues) **sont concentrés sur le périmètre d'Orléans Métropole, qui en accueille 53 %.** Ce rôle de « cœur » métropolitain est logique, mais il masque de fortes disparités internes : certains quartiers du centre et de La Source combinent grandes enceintes et équipements de proximité, tandis que d'autres secteurs – notamment en quartiers populaires ou en communes périphériques – restent **nettement moins dotés en terrains, gymnases ou salles polyvalentes.**

Les études nationales sur le sport dans les quartiers prioritaires rappellent que, **dans ces territoires, les villes sont très souvent la principale, voire la seule, source de financement pour les associations et structures socio-sportives, et que l'offre des clubs fédérés ne suffit pas à couvrir les besoins.** Ce constat se retrouve dans l'agglomération orléanaise : les éducateurs et associations de terrain soulignent régulièrement la difficulté à obtenir des créneaux dans les gymnases, à organiser des cours de natation pour tous les enfants ou à proposer des pratiques mixtes et accessibles dans les quartiers éloignés des grands équipements.

Nous avons reçus des témoignages évoquant par exemple **« l'iniquité pour les enfants de l'agglomération »** en matière d'apprentissage de la natation, selon la commune où l'on habite et la disponibilité des piscines. Ces inégalités territoriales **se cumulent avec les inégalités sociales** : les familles les moins favorisées doivent souvent financer des déplacements, des licences ou du matériel plus coûteux, ce qui freine fortement la pratique régulière, en particulier chez les adolescents et les jeunes filles.

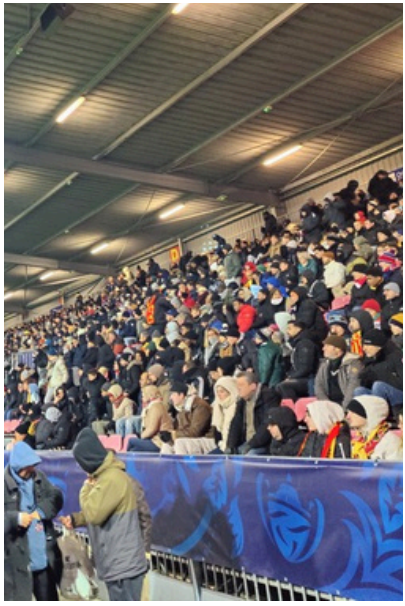

Des équipements vieillissants

Une partie importante **du parc sportif orléanais date des années 1970–1980. L**e stade de la Source, stade omnisports inauguré en 1976, illustre cette situation : malgré plusieurs phases d'extension et de rénovation (travaux de mise aux normes estimés à 6 M€ en 2014, nouvelle pelouse hybride pour 1,5 M€ en 2020), l'équipement **reste fragile et coûteux à entretenir.**

Fin 2023, un sablage réalisé avec un sable contaminé par des morceaux de verre a rendu la pelouse impraticable ; un expert mandaté par la mairie a recommandé de remplacer intégralement le gazon, obligeant l'US Orléans à délocaliser ses matchs sur le terrain synthétique annexe. Cet épisode montre à quel point **un incident technique peut immobiliser un grand équipement et mobiliser à nouveau des dépenses publiques importantes.**

Sur le reste du territoire, **de nombreux gymnases et terrains de quartier présentent des sols détériorés, des éclairages obsolètes, des vestiaires inadaptés ou des problèmes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.** Les dispositifs nationaux comme le plan « 5 000 équipements de proximité », lancé pour moderniser les terrains de sport dans les quartiers carencés, ciblent précisément ce type de retard accumulé. À Orléans, **le risque est de concentrer les investissements sur quelques grandes enceintes** (CO'Met, stade de la Source) en laissant vieillir le maillage de proximité, celui qui structure concrètement la pratique sportive quotidienne.

Un potentiel sport-santé insuffisamment exploité

Les données nationales rappellent **l'ampleur du défi** : en France, seulement 33 % des filles et 51 % des garçons de 6 à 17 ans atteignent les recommandations d'activité physique, tandis que 8 enfants sur 10 passent au moins deux heures par jour devant un écran. Chez les adultes, 53 % des femmes et 71 % des hommes respectent les recommandations, mais 8 adultes sur 10 déclarent plus de trois heures quotidiennes d'écran de loisirs, avec des durées plus élevées dans les grandes agglomérations et chez les ménages les moins diplômés. **Orléans et sa métropole sont directement concernées par ces inégalités sociales et territoriales de santé.**

Le territoire ne part pas de zéro. La Ville d'Orléans a mis en place un dispositif de « sport-santé sur ordonnance » en partenariat avec le CHU et les maisons de santé, permettant à des patients atteints de maladies chroniques de bénéficier d'un accompagnement vers une activité physique adaptée.

Dans le quartier de l'Argonne, **des séances de sport sur prescription sont organisées depuis 2024 dans les locaux de l'AJLA**, en lien avec l'Ufolep, pour des patients suivis par leur médecin traitant. En parallèle, des projets comme le futur complexe WeForm – un « espace urbain de santé » associant logements, pôle de santé et près de 1 000 m² dédiés à la pratique du sport-santé – montrent que **des acteurs privés commencent à investir ce champ.** La région Centre-Val de Loire compte par ailleurs 18 Maisons Sport-Santé labellisées, dont plusieurs dans le Loiret (Fleury-les-Aubrais, Olivet, structures hospitalières, etc.).

Mais ces initiatives restent encore marginales au regard de l'ampleur de la sédentarité et des maladies chroniques. **Sans stratégie coordonnée entre Ville, Métropole, ARS, clubs et associations, le sport-santé risque de rester un dispositif expérimental, réservé à quelques structures et publics orientés, plutôt qu'un véritable pilier de la politique de prévention et de réduction des inégalités de santé.**

Une gouvernance peu lisible

La répartition des compétences entre la Ville d'Orléans et Orléans Métropole en matière de sport – et en particulier de sport de haut niveau – reste floue pour les clubs comme pour les habitants. L'équipement CO'Met concentre cette **ambiguïté** : la Métropole en assume la charge financière et la programmation, tandis que les communes continuent de gérer l'essentiel des équipements de proximité et des relations avec les associations.

Pour mémoire, selon un vice-président de la Métropole, Orléans serait **la métropole la plus généreuse de France avec son club de basket de Pro B** : 1,3 M€ de subventions contre 257 000 € à Dijon, 748 000 € à Nancy ou 865 000 € à Pau. Dans le débat public, plusieurs élus – y compris le président de la Métropole – reconnaissent l'absence de « véritable politique sportive communautaire » et appellent à clarifier le partage des rôles entre niveau communal et métropolitain dans un contexte où la Métropole a déjà investi plus de 160 M€ pour construire le complexe.

Pour les clubs amateurs, les associations et les habitants, cette gouvernance au coup par coup se traduit par **un manque de lisibilité** : qui décide des priorités d'investissement ? selon quels critères sont attribuées les subventions ? quelle place est faite au sport pour tous face au sport-spectacle ? **Tant que ces questions ne seront pas tranchées dans un cadre stable, la politique sportive restera perçue comme une succession de dossiers sensibles** (CO'Met, soutien aux clubs de haut niveau, entretien des stades) plutôt qu'un projet d'ensemble au service de tous les territoires.

Axe 1 – Rééquilibrer l'offre sportive sur le territoire

Notre objectif : Offrir à chaque habitant·e, dans chaque quartier et chaque commune, un équipement sportif de qualité à quelques minutes de chez soi. Pour cela, nous moderniserons les sites existants et investirons en priorité là où l'offre manque le plus.

Une fois élus, nous ferons ensemble

Un pôle foot / rugby / foot US, ouvert toute l'année, à l'Île Arrault

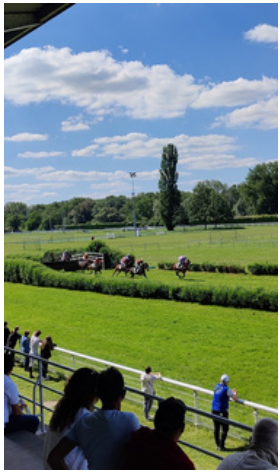

L'Île Arrault est déjà un site sportif majeur de la rive sud. **Nous partirons de cet existant pour en faire un véritable pôle de sports de ballon, utilisé en quasi permanence et ouvert à une grande diversité de publics.** Le terrain stabilisé sera transformé en terrain hybride foot / rugby, avec une pelouse adaptée aux contacts et un marquage modulable, pour accueillir à la fois les clubs de football, les sections de rugby et le développement du foot américain. **Ce terrain sera également mis à disposition des écoles, des sections sportives, du sport-santé et des tournois de quartier, de manière à en faire un espace très fréquenté du matin au soir.**

Dans le même mouvement, **nous rénoverons la tribune existante et les abords du terrain d'honneur.** La tribune sera mise en accessibilité, rendue plus confortable et mieux protégée des intempéries ; les vestiaires, sanitaires et locaux mis à disposition des clubs seront modernisés ; les cheminements piétons et cyclables seront retravaillés pour **faciliter l'accès depuis les quartiers voisins.**

L'Île Arrault deviendra ainsi **un lieu de sport vivant toute l'année : rencontres de championnat amateur, compétitions de jeunes, rendez-vous réguliers de rugby et de foot US, événements associatifs, rencontres féminines et actions handisport.** Nous suivrons l'usage du site en mesurant le taux de fréquentation par quartier, le nombre de créneaux réellement occupés sur l'ensemble de la semaine et la diversité des disciplines présentes.

Un gymnase "nouvelle génération" à Saint-Marceau

Le quartier Saint-Marceau et, plus largement, la rive gauche disposent de terrains extérieurs, mais restent en retrait en matière de gymnases modernes. **Nous y construirons un gymnase "nouvelle génération", pensé comme un équipement de quartier ouvert du matin au soir.** Il proposera une grande salle polyvalente pour les sports collectifs en salle, des espaces adaptés aux sports de combat, à la gymnastique et au sport-santé, des vestiaires accessibles et confortables, dans un bâtiment exemplaire sur le plan énergétique.

Le projet sera **conçu en lien direct avec les écoles, les collèges et les clubs du secteur, afin de réduire la distance moyenne d'accès à un équipement couvert pour les habitantes et habitants de la rive sud.** Cet indicateur de distance moyenne d'accès à un équipement sportif sera rendu public, quartier par quartier, pour objectiver le rééquilibrage de l'offre.

Stade du Concyr – des terrains de qualité, des équipements enfin à la hauteur (vestiaires, accessibilité, éclairage, parking)

Au stade du Concyr, l'équipement dispose de deux terrains synthétiques de qualité, mais les conditions d'accueil et de fonctionnement ne sont pas au niveau : **absence de vestiaires, parking fortement dégradé et éclairage insuffisant, limitant l'usage en soirée et la capacité à accueillir dans de bonnes conditions entraînements et rencontres.**

Dans ce contexte, **nous proposons un plan d'amélioration ciblé et immédiatement utile : réfection complète du parking, création de vestiaires adaptés aux clubs utilisateurs et pleinement accessibles aux PMR, et engagement de la Ville dans le cofinancement de la mise aux normes de l'éclairage,** afin de sécuriser les pratiques, d'élargir les créneaux disponibles et de garantir un accès équitable à cet équipement de proximité.

Une cartographie publique pour cibler les zones sous-équipées

Pour sortir des décisions au cas par cas, nous **créerons une cartographie publique des équipements sportifs, croisant localisation des installations, données de population, âges, mobilités et niveaux de fréquentation.**

Cette carte **rendra visibles les zones sous-équipées, guidera les futurs investissements et permettra à chacune et chacun de connaître la distance moyenne d'accès à un équipement sportif dans son quartier**. Elle servira de base de travail partagé avec les clubs, les associations et les habitant·es pour définir les priorités de construction et de rénovation, et alimentera le suivi des taux de fréquentation par quartier.

Les investissements nécessaires pour transformer **l'Île Arrault en pôle de sports de ballon, construire le gymnase de Saint-Marceau et lancer le plan de rénovation ciblée sont évalués à 7 à 8 M€ sur le mandat.** Ils seront **cofinancés** par la Ville, la Métropole et les partenaires institutionnels, en mobilisant notamment les dispositifs dédiés aux équipements de proximité.

Gardiennage de proximité – des gardiens référents pour les gymnases

Pour sécuriser et mieux faire fonctionner nos équipements, **nous mettrons en place un gardiennage de proximité** : plutôt que des rondes permanentes en voiture, chaque gardien se verra attribuer un ou plusieurs gymnases de référence. Cette organisation favorisera une présence plus régulière, une meilleure connaissance des sites (incidents récurrents, besoins de maintenance, relations avec les clubs), et une capacité d'intervention plus rapide. Elle **permettra aussi de limiter les dégradations, d'améliorer l'accueil des associations et de renforcer la continuité de service, tout en rationalisant les déplacements et les coûts de fonctionnement.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

En concentrant nos efforts **sur l'Île Arrault, sur Saint-Marceau et sur les équipements vieillissants, nous corrigeons des déséquilibres anciens entre quartiers tout en valorisant des sites déjà fréquentés**. Un pôle foot / rugby / foot US rénové et utilisé en quasi permanence, une tribune accueillante, un gymnase moderne de proximité et des équipements remis à niveau, ce sont des pratiques plus régulières, moins de temps perdu en déplacements et des lieux de vie sportive **conviviaux et accessibles**.

En rendant publics les indicateurs que nous suivrons – nombre d'équipements rénovés, distance moyenne d'accès à un équipement sportif, taux de fréquentation par quartier – **nous donnons à chacune et chacun la possibilité de vérifier que les investissements réalisés profitent en priorité aux habitantes et habitants qui en ont le plus besoin et participent réellement à la réduction des inégalités territoriales**.

Axe 2 – Déployer le sport de proximité et le sport-santé

Notre objectif : Faire du sport un outil de prévention, de bien-être et de lien social, en développant partout des lieux de pratique libre et en organisant un véritable parcours de sport-santé accessible à toutes et tous, quels que soient l'âge, le quartier ou la situation de santé.

Nos principales propositions

Développer des sites de pratique libre dans tous les quartiers



Nous développerons **des mini-stades, des skateparks, des espaces de street workout et des parcours santé dans l'ensemble des quartiers de la ville et de la métropole**, en particulier là où l'offre en équipements est aujourd'hui la plus faible. Chaque nouveau site sera pensé comme un lieu de vie : **accessible gratuitement, en libre accès, adapté aux jeunes comme aux adultes, avec des aménagements permettant de pratiquer en sécurité.**

Nous associerons les habitantes et habitants, les associations de quartier et les clubs pour choisir les implantations et les usages, afin de garantir que ces équipements répondent réellement aux besoins. Pour vérifier que ces sites remplissent leur rôle, **nous suivrons l'augmentation du nombre de sites de pratique libre créés ou rénovés et leur répartition par quartier, ainsi que leur fréquentation réelle au fil de l'année.**

Faire du sport-santé un réflexe de prévention

Nous structurerons **un véritable réseau sport-santé, en nouant des partenariats durables avec les médecins généralistes, les maisons de santé, les kinésithérapeutes et les professionnels de l'activité physique adaptée**. La prescription de sport sur ordonnance doit devenir un réflexe pour la prise en charge des maladies chroniques, de la sédentarité et des situations de fragilité, avec des structures capables d'accueillir ces publics dans des créneaux dédiés.

Nous s**outiendrons les associations et clubs qui s'engagent à proposer des séances de sport-santé encadrées, avec des tarifs adaptés et un accompagnement progressif, pour que les personnes orientées par leur médecin trouvent une solution concrète près de chez elles.** Nous mesurerons cette montée en puissance par le nombre de publics bénéficiaires du sport-santé et par le nombre de partenariats santé actifs entre la Ville, la Métropole, les structures sportives et les professionnels de santé.

Renforcer les interventions sportives dans les écoles

Nous **renforcerons les interventions sportives dans les écoles, en complément de l'éducation physique et sportive,** pour favoriser la découverte d'une grande variété de disciplines et ancrer très tôt l'habitude d'une activité physique régulière.

Des éducateurs et des clubs viendront en appui des équipes pédagogiques pour proposer des cycles d'initiation, des journées sportives et des rencontres inter-écoles, avec une attention particulière à la mixité filles-garçons et à la participation de tous les élèves, y **compris ceux qui se sentent éloignés du sport.**

Ces interventions seront aussi **un levier pour orienter les familles vers les sites de pratique libre et les dispositifs de sport-santé**. Nous suivrons le nombre d'écoles et d'élèves concernés chaque année, la part de filles parmi les participants et le lien établi entre ces actions scolaires et le recours aux dispositifs de sport-santé.

Faire du handisport et du sport adapté une priorité, avec un gymnase omnisport dédié

Nous **ferons du handisport et du sport adapté une priorité** transversale de la politique sportive. Cela passera par l'adaptation progressive des équipements existants (accessibilité des terrains, des vestiaires et des tribunes), par **le soutien renouvelé aux clubs qui développent des sections handisport ou sport adapté,** et par la mise en place de créneaux et d'événements construits avec et pour les personnes en situation de handicap.

Pour aller plus loin, **nous créerons un gymnase omnisport spécifiquement adapté, pensé dès l'origine pour accueillir des pratiques handisport et sport adapté dans des conditions optimales : accessibilité totale, équipements dédiés, plages horaires réservées, mais aussi séances partagées** entre publics valides et non valides afin de faire du sport un véritable espace de rencontre et de changement de regard.

Nous mesurerons ces avancées par le nombre de sites de pratique libre accessibles, le nombre de créneaux hebdomadaires consacrés au handisport et au sport adapté, ainsi que par le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiant d'un accompagnement sport-santé ou d'une pratique régulière dans les clubs.

Pourquoi c'est utile et gagnant

En développant des sites de pratique libre partout sur le territoire, **nous permettons à chacune et chacun de bouger près de chez soi, sans barrière de coût, d'horaires ou d'inscription.** Ces espaces deviennent des lieux de vie où les générations se croisent et où l'on peut pratiquer seul, entre amis ou en famille, complétant l'offre des clubs et ouvrant la porte à une pratique plus régulière.

En organisant un véritable parcours de sport-santé, de la prescription médicale jusqu'à l'accueil dans une structure adaptée, n**ous mettons le sport au cœur de la prévention et de la lutte contre la sédentarité**. En lien avec les écoles, les professionnels de santé et les associations, le sport devient **un réflexe partagé, un outil pour mieux vivre et mieux vieillir.**

Enfin, en donnant **une place centrale au handisport et au sport adapté**, en créant un gymnase omnisport dédié et en adaptant progressivement l'ensemble des équipements, nous affirmons que personne ne doit rester au bord du terrain. Les indicateurs suivis pour chaque action – sites de pratique libre, bénéficiaires du sport-santé, partenariats santé, enfants concernés, créneaux handisport et publics accompagnés – seront **rendus publics et commentés chaque année, pour garantir que cette ambition se traduit bien en progrès concrets pour tous les publics.**

Axe 3 – Des clubs et associations de proximité soutenus, stables et accessibles

Notre objectif : Donner aux clubs et aux associations sportives les moyens de se consacrer à l'essentiel : accueillir, former et accompagner les pratiquantes et pratiquants, plutôt que de passer leur énergie à chercher des financements ou à gérer des urgences administratives. Sécuriser et professionnaliser le tissu associatif, c'est garantir dans la durée une offre sportive riche, proche des habitants et accessible à toutes et tous.

Nous voudrons mettre en place pour vous

Plan Équité sportive – réorienter les financements du sport pro vers le sport amateur et de proximité



Nous **rééquilibrerons les moyens entre sport-spectacle et sport de proximité en préparant, à l'échelle Ville/Métropole, une sortie du financement public structurel du basket professionnel** : l'objectif est de favoriser une reprise de l'OLB par un groupe privé local, afin de **libérer des marges de manœuvre aujourd'hui mobilisées par des subventions** et des coûts liés à l'occupation de CO'Met (subventions débattues en conseil métropolitain, hausse du loyer).

Les montants ainsi dégagés (plus d'1,2 M€ par an) seront **redéployés vers un "Plan équité sportive" ciblant d'abord les quartiers et communes sous-dotés** : rénovation légère des terrains et gymnases, achat de matériel mutualisé, soutien aux éducateurs et aux créneaux jeunes, pour que l'investissement public profite en priorité aux clubs amateurs et aux associations qui font vivre la pratique au quotidien

Une cellule d'appui aux clubs pour sécuriser le quotidien

Nous **créerons une cellule d'appui aux clubs, identifiée et facilement joignable, qui accompagnera les bénévoles et les salarié·es** dans leurs démarches administratives, financières et organisationnelles. Elle aidera à monter les dossiers de subventions, à structurer les budgets, à anticiper les changements de dirigeants, à mieux gérer les ressources humaines et à répondre aux questions concrètes du quotidien (règlementation, sécurité, assurances, etc.).

Cette cellule pourra intervenir **aussi bien auprès des grands clubs que des petites associations de quartier, en s'adaptant à leurs besoins.** Nous suivrons précisément le nombre de clubs accompagnés chaque année et la nature des appuis apportés pour vérifier que cette cellule répond bien aux besoins du terrain et ne reste pas un dispositif théorique.

Un fonds métropolitain de soutien au sport pour stabiliser et faire grandir les projets

Nous **mettrons en place un fonds métropolitain de soutien au sport, doté d'une enveloppe annuelle de 500 000 à 700 000 €, en redéployant une partie des dépenses événementielles les plus coûteuses** vers le soutien durable aux clubs de proximité.

Ce fonds permettra de **sécuriser le fonctionnement des associations** (pluriannualisation d'une part des subventions), d'**accompagner les clubs** qui traversent des difficultés passagères et de cofinancer des projets structurants : **développement du sport-santé, actions en quartiers populaires, projets d'égalité femmes-hommes, création d'emplois sportifs.**

Les critères d'attribution seront **transparents et discutés avec le mouvement sportif, pour que chacun sache sur quoi il peut s'appuyer.** Nous mesurerons l'impact de ce fonds sur la durée en suivant le taux de pérennité associative : la capacité des clubs à maintenir leurs activités, leurs emplois et leurs missions de service au public dans le temps.

Impliquer les clubs dans l'attribution des subventions via l'OMS

Pour renforcer la transparence et l'équité, **nous ferons évoluer le fonctionnement de l'Office municipal des sports en associant des présidents de clubs** — ou des représentants désignés par leurs pairs — au processus d'instruction et d'attribution des subventions. **Cette participation s'inscrira dans un cadre clair** (critères publics, traçabilité, déport en cas de conflit d'intérêts) afin de garantir des décisions plus lisibles et mieux ancrées dans les réalités de terrain.

Une tarification sociale et des aides ciblées pour les clubs de quartier

Nous développerons une tarification sociale et des aides ciblées pour les clubs de quartier et les publics les plus éloignés de la pratique. **Cela passera par des dispositifs de soutien aux licences pour les familles modestes, par des partenariats entre la Ville, la Métropole et les clubs** pour proposer des créneaux à très faible coût dans les quartiers populaires, et par des aides spécifiques aux associations qui s'engagent à **accueillir davantage de filles, de jeunes des QPV ou de personnes en situation de handicap.**



L'objectif est que le prix ne soit **plus un frein majeur à l'inscription dans un club de proximité**. Nous mesurerons l'efficacité de ces mesures par l'**évolution des licencié·es, en portant une attention particulière aux quartiers populaires et aux publics aujourd'hui les plus éloignés** de la pratique, afin de vérifier que ces aides se traduisent bien par plus de sport pour toutes et tous, et pas seulement par un effet d'aubaine.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Les clubs et les associations sportives sont le cœur battant du sport à Orléans : **ce sont eux qui ouvrent la salle le soir, qui encadrent les enfants le week-end, qui organisent les tournois, qui maintiennent le lien social**. Quand ils sont fragiles, c'est toute la pratique sportive qui vacille. En leur apportant un appui concret au quotidien, e**n sécurisant une partie de leurs financements et en ciblant les aides vers les quartiers et les publics qui en ont le plus besoin, nous renforçons durablement le socle de la politique sportive.**

Cette stratégie est **gagnante à tous les niveaux** : pour les clubs, qui peuvent se projeter et se professionnaliser ; pour les bénévoles, qui sont moins seuls face à la complexité administrative ; pour les familles, qui trouvent des solutions accessibles près de chez elles ; et pour la collectivité, qui voit ses investissements mieux utilisés, au service d'un maillage associatif vivant, stable et solidaire.

Les indicateurs que nous suivrons — nombre de clubs accompagnés, évolution des licencié·es, taux de pérennité associative — **seront rendus publics et discutés chaque année avec le mouvement sportif, pour que chacune et chacun puisse constater les progrès réalisés et ajuster, si nécessaire, les moyens et les priorités**

Axe 4 - Une gouvernance sportive lisible, transparente et efficace

Notre objectif : Rendre la politique sportive lisible pour les clubs et les habitants, mieux coordonner Ville et Métropole et s'assurer que chaque euro investi améliore concrètement les équipements, les usages et la satisfaction des usagers.

Nous agirons en faveur de

Clarifier qui fait quoi entre Ville et Métropole

Nous **clarifierons les responsabilités respectives de la Ville et de la Métropole** en matière de sport : qui décide des grands équipements, qui finance quoi, qui gère les équipements de proximité, qui attribue les subventions, selon quels critères et avec quel calendrier.

Cette **clarification prendra la forme d'un cadre politique et d'une convention publique, partagée avec les clubs et les associations, pour sortir des décisions au cas par cas.** L'objectif est que les demandes de créneaux, les besoins d'entretien ou les projets d'investissement trouvent rapidement le bon interlocuteur.

Créer un Observatoire métropolitain du sport

Nous créerons **un Observatoire métropolitain du sport chargé de rassembler, analyser et partager les données** sur les équipements, les pratiques, les budgets et les inégalités territoriales. Cet observatoire associera les services de la Ville et de la Métropole, l'agence d'urbanisme et des représentants du mouvement sportif, afin de croiser les chiffres avec les réalités du terrain.

Il **produira des indicateurs simples** sur l'état des équipements, la fréquentation, la répartition des moyens et l'avancement des engagements du programme. Chaque année, il publiera un rapport accessible à toutes et tous : ce sera la base de la publication annuelle des données sport et le moyen de vérifier que la politique sportive progresse réellement dans la bonne direction.

Des agents référents dans chaque équipement

Pour que la gouvernance ne reste pas théorique, **nous désignerons des agents référents pour chaque grand équipement sportif et pour les principaux complexes de quartier.** Ces référents seront les interlocuteurs identifiés des clubs, des associations, des usagers et des services techniques : ils suivront l'état des installations, remonteront les besoins d'entretien, coordonneront les petits travaux et veilleront à la qualité de l'accueil.

Ils **disposeront d'outils de suivi partagés avec les services de maintenance, pour que les pannes, dégradations ou problèmes d'accessibilité soient résolus plus rapidement.** Là encore, la baisse des délais d'intervention de maintenance et la hausse du taux de satisfaction des usagers seront les indicateurs concrets de l'efficacité de ce réseau de référents.

Assurer l'ouverture de l'Île Charlemagne sur toute la saison de baignade et renforcer les équipes de maîtres-nageurs

Nous **garantirons l'ouverture de l'Île Charlemagne sur l'ensemble de la saison de baignade, du printemps à la fin de l'été,** avec des plages horaires lisibles et stabilisées d'une année sur l'autre, afin que les familles, les clubs et les groupes constitués puissent s'y organiser sereinement.

Pour sécuriser cette ouverture élargie, **nous renforcerons les équipes de maîtres-nageurs sur site et lancerons, en partenariat avec les structures de formation, un programme de formation de maîtres-nageurs orléanais,** comprenant des subventions ponctuelles pour former des étudiants en STAPS, pour disposer d'un vivier local pérenne.



Cette politique permettra d'**améliorer la sécurité, de réduire les fermetures ponctuelles faute de personnel et de faire de l'Île Charlemagne un véritable lieu de pratique régulière, de loisirs et de sport-santé tout au long de la belle saison.** Nous en suivrons les effets à travers le nombre de jours d'ouverture effective, le nombre de maîtres-nageurs présents et formés localement, ainsi que la fréquentation et le niveau de sécurité constaté sur le site.

Pourquoi c'est utile et gagnant

En clarifiant qui décide et qui finance entre Ville et Métropole, nous sortons d'une gouvernance opaque où les clubs et les habitants ne savent pas à quelle porte frapper. **Cela permet de traiter plus vite les demandes, de programmer les investissements de manière cohérente et de limiter les conflits ou doublons.** Pour les usagers, cette clarté se traduit par des équipements mieux entretenus, des réponses plus rapides et une politique sportive qui assume enfin ses choix.

En créant **un Observatoire métropolitain du sport et en rendant les indicateurs publics, nous faisons entrer la politique sportive dans une culture de résultats** : chacun peut voir où sont les efforts, où persistent les inégalités et comment évoluent les moyens. La publication annuelle des données sport devient un rendez-vous de transparence et de débat, plutôt qu'un exercice de communication.

Avec des agents référents dans chaque équipement, **la gouvernance se rapproche du terrain : les problèmes ne restent pas coincés entre services, ils sont pris en charge par des personnes identifiées, responsables du suivi.** La baisse des délais d'intervention de maintenance, l'amélioration du taux de satisfaction des usagers et la régularité de la publication des données sport seront autant de preuves que cette nouvelle gouvernance n'est pas qu'une réforme de papier, mais un levier concret pour un service public du sport plus efficace, plus réactif et plus juste.

Axe 5 – Faire vivre pleinement les grands équipements

Notre objectif : Faire de CO'Met, du Zénith, du Parc Expo et du stade de la Source de vraies maisons du sport pour toutes et tous, ouvertes aux clubs, aux associations, aux scolaires et aux familles. En optimisant leur utilisation, nous voulons diversifier les disciplines, multiplier les pratiques et assurer un meilleur retour pour l'argent public investi.

Nous ferons une fois élus

Un stade de La Source modernisé pour accompagner l'ambition sportive et former les talents orléanais

Le projet de rénovation du stade de La Source, **désormais pensé comme un équipement partagé entre l'US Orléans et le RCO, est lancé mais reste, à ce stade, davantage un montage à sécuriser qu'un chantier engagé** : après une étude de faisabilité portée par les deux clubs, la Ville a acté le principe d'une nouvelle tribune pour améliorer l'accueil du public et viser les exigences d'homologation (football et rugby), avec l'idée d'ouvrir de nouvelles recettes (loges/espaces hospitalités, naming).

Dans le scénario actuellement évoqué, **l'opération viserait une montée en capacité autour de 11 000 places pour un coût estimé à 15 M€, financé via un tour de table public** (Département, Région, Ville) et amorti par un engagement des clubs sous forme de loyer annuel progressif présenté comme ayant **un retour sur investissement d'environ 17 ans**.

En parallèle, **la collectivité a engagé des travaux « d'urgence » et de mise en conformité** (pelouse, aménagements pour la pratique du rugby, tunnel joueurs), tandis que des investissements structurants comme l'éclairage ne sont pas annoncés avant 2026 : autant d'indices d'**une trajectoire progressive, encore dépendante du bouclage financier et du calendrier de réalisation de la tribune.**



Après l'élection de la liste OSE, l**a municipalité poursuivra son soutien au projet de rénovation du stade de La Source, afin d'accompagner la progression conjointe de l'US Orléans et du RCO et de renforcer la visibilité du sport orléanais sur la scène nationale.**

Cet engagement doit permettre à l'USO de **disposer d'un équipement conforme aux standards attendus, condition pour retrouver un statut professionnel et rouvrir le centre de formation, tout en offrant au rugby orléanais des conditions d'accueil et de pratique à la hauteur de ses ambitions.**

Parallèlement, **l'effort municipal sera orienté vers la poursuite et l'amplification du développement des pratiques amateur, jeunes et féminines, en lien étroit avec les clubs**, notamment via la mise en place d'un dispositif d'entraîneurs-éducateurs pris en charge par la Ville : en contrepartie d'interventions régulières dans les écoles et sur le temps périscolaire, **ces professionnels garantiraient un sport de qualité pour tous les élèves tout en soutenant les clubs en offrant un cadre salarial à certains entraîneurs**.

Pour compléter ce levier, la Ville mettra en place **une aide à la formation destinée aux clubs** afin de permettre aux entraîneurs bénévoles d'accéder à des diplômes (par exemple un BAFA "sport" ou des diplômes d'entraîneur), renforçant durablement la qualité de l'encadrement et la structuration des filières locales..

Ouverture du CO'Met aux compétitions amateurs et associatives



Nous réserverons, chaque année, **un volume de créneaux identifiés pour les compétitions amateurs et associatives au sein de l'Arena et des autres salles de CO'Met.** Les clubs et comités sportifs pourront y organiser **des finales de coupes locales, des tournois inter-quartiers, des événements scolaires ou parascolaires, avec une grille tarifaire adaptée à leurs moyens.**

Une programmation annuelle partagée sera élaborée avec les clubs et les associations, afin de faire monter en puissance le nombre d'événements associatifs accueillis, tout en garantissant un bon taux d'occupation de l'équipement sur l'ensemble de l'année.

Résidences de clubs à l'Arena

Nous proposerons à des clubs phares du territoire (OLB Association, Saran Loiret Hand Ball clubs de sports émergents…) **des résidences à l'Arena et dans les grands équipements** : séries de rencontres "à domicile", stages, entraînements ouverts au public, temps de médiation avec les jeunes des quartiers.

Ces résidences seront conçues comme **des projets de territoire : en échange de conditions d'accueil stables, les clubs s'engageront à développer des actions vers les clubs de proximité, les scolaires et les publics éloignés de la pratique** (rencontres, initiations, échanges de savoir-faire). Nous suivrons la satisfaction des clubs utilisateurs par **des enquêtes régulières, afin d'ajuster les conditions d'accueil et les services proposés.**

Accueillir davantage de disciplines sportives au Zénith et au Parc Expo

Nous **transformerons le Zénith et le Parc Expo en plateformes multi-sports,** en y accueillant **des disciplines aujourd'hui peu visibles** : sports de combat, gymnastique, handisport, sports de raquette, e-sport, sports urbains… Un travail sera mené avec les fédérations, les ligues et les comités départementaux pour identifier les événements pouvant être accueillis à Orléans.

L'objectif est de **diversifier les disciplines représentées dans les grands équipements, de faire découvrir de nouveaux sports aux Orléanaises et aux Orléanais et d'augmenter l'usage des salles en dehors des seules grandes affiches**. Cette diversification se traduira par un suivi du nombre de disciplines différentes accueillies chaque année.

Moderniser et mettre en accessibilité le Palais des Sports d'Orléans

Nous **engagerons une remise à niveau complète du Palais des Sports pour en faire un équipement réellement accueillant pour toutes et tous**. Cela passe d'abord par un chantier d'accessibilité : la reconfiguration de la partie en façade permettra d'y intégrer des ascenseurs et de sécuriser des cheminements fluides pour les personnes à mobilité réduite, les familles et les publics seniors.

Dans le même mouvement, **nous lancerons la rénovation des vestiaires et la modernisation de l'ensemble des équipements** (sanitaires, locaux annexes, installations techniques), afin d'améliorer concrètement le confort d'usage pour les clubs, les scolaires et les associations. Les travaux seront priorisés en fonction de leur impact sur l'accessibilité, la sécurité et la qualité d'accueil. **Nous estimons cet aménagement à environ 5M€.**

Nous suivrons ces avancées par des indicateurs variés : part de l'équipement accessible PMR, nombre d'espaces rénovés (vestiaires/locaux), et satisfaction des clubs utilisateurs…

Soutenir la création d'événements sportifs éphémères dans tous les quartiers

Nous **soutiendrons la création d'événements sportifs éphémères** (tournois de quartier, rencontres caritatives, galas de clubs, défis inter-associations…) qui pourront, quelques jours ou quelques heures, prendre place dans les grands équipements.

Un appel à projets annuel permettra aux associations de proposer leurs idées ; la Ville et la Métropole apporteront un appui logistique (communication, billetterie, régie, sécurité) et une tarification spécifique pour ces formats. Ces actions contribueront à **augmenter le nombre d'événements associatifs accueillis, à améliorer le taux d'occupation des équipements en dehors des pics de fréquentation, et à renforcer la satisfaction des clubs utilisateurs.**

Pour piloter l'ensemble de cet axe, **nous publierons chaque année des données simples et lisibles** sur : le nombre d'événements associatifs accueillis, le taux d'occupation des grands équipements, la diversité des disciplines représentées et la satisfaction des clubs utilisateurs, afin que chacun puisse constater l'évolution concrète de l'usage de ces équipements.

Pourquoi c’est utile et gagnant

Ouvrir **largement CO’Met, le Zénith et le Parc Expo aux clubs, aux associations et aux scolaires, c’est remettre les grands équipements au service du plus grand nombre**. Au lieu de rester des lieux réservés à quelques grandes affiches, ils deviennent des espaces de pratique, de découverte et de fierté pour les habitant·es de tous les quartiers.

En diversifiant les disciplines accueillies et en multipliant les événements associatifs, **nous optimisons l’investissement public** : chaque créneau utilisé par un club local, chaque compétition amateure, chaque gala d’association renforce le taux d’occupation de ces équipements et leur ancrage dans la vie quotidienne de la métropole.

Enfin, **en travaillant sur la satisfaction des clubs utilisateurs** (qualité de l’accueil, tarifs, accompagnement) et e**n rendant publics les indicateurs de suivi, nous instaurons une relation de confiance** : les clubs savent à quoi s’attendre, les habitant·es voient concrètement à quoi servent leurs impôts, et la Ville comme la Métropole peuvent ajuster leur action en continu.

Mot du colistier référent



Samir BAZ

Colistier OSE et référent du groupe de travail Sport

Je fais du sport à Orléans **depuis le terrain, pas depuis un bureau.** Comme éducateur et organisateur d'événements, **je vois chaque semaine ce que le sport apporte aux jeunes, aux quartiers et aux associations…** et aussi les difficultés concrètes auxquelles ils font face.

Des équipements **parfois vétustes, des créneaux insuffisants, des bénévoles à bout de souffle**. Pourtant, l'énergie est là. Les clubs tiennent, innovent, rassemblent.

Avec OSE, notre choix est clair : arrêter de penser le sport comme un coût et le traiter comme un investissement. Investissement pour la santé, pour la cohésion sociale, pour l'égalité entre les quartiers et pour le rayonnement d'Orléans.

Ce livret propose des solutions **concrètes, réalistes, issues du terrain**. Parce que le sport doit être **accessible à toutes et tous, partout dans la ville, et reconnu à sa juste valeur.**



Stade de La Source

NOS PROPOSITIONS

SANTÉ & SOLIDARITÉS

“Agir ensemble pour une ville qui protège, répare, prévient et inclut”

Nos 6 engagements phares

1. **Réduire les inégalités sociales et de santé dès le plus jeune âge**
2. **Consolider l’accès aux droits et aux soins pour toutes et tous**
3. **Faire de la solidarité un réflexe municipal**
4. **Protéger la santé par un environnement plus sain**
5. **Encourager un mode de vie favorable à la santé**
6. **Construire une ville inclusive, attentive au handicap et au vieillissement**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Orléans : des écarts sociaux qui pèsent sur la santé

Orléans est une ville de 116 344 habitants (RP 2022), avec une densité et des usages de services très concentrés. Dans le même temps, 22 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (revenus 2021), ce qui crée **des réalités très contrastées selon les quartiers.**

Cela **se traduit concrètement par des renoncements, des difficultés d'accès aux droits et aux soins, une moindre prévention.** Nous voyons que ces fragilités se cumulent souvent (logement, emploi, santé, mobilité, numérique). Notre diagnostic part donc d'un fait simple : **une ville "moyenne" en taille, mais avec des inégalités sociales fortes.**

Petite enfance : une période décisive, avec des besoins d'accueil à sécuriser

La petite enfance est un moment-clé pour **agir tôt sur les inégalités.** À Orléans, on compte 5 299 enfants de 2 à 5 ans et 71,3 % sont scolarisés à cet âge (RP 2022). Cela confirme **l'importance des solutions d'accueil** (crèches, horaires adaptés, continuités de parcours).

Il nous a été remonté que **certaines familles restent freinées par l'offre disponible et les contraintes d'organisation.** Certaines Assistantes Maternelles sont en manque de locaux adaptés pour pouvoir se retrouver afin de permettre les échanges et la sociabilisation des enfants qui leurs sont confiés. Nous avons donc besoin de **consolider un accueil accessible, lisible et réellement inclusif dès les premières années.**

Enfants 6–10 ans : l'école, levier massif de prévention et d'égalité

L'école est un point d'appui direct pour **la prévention.** À Orléans, 6 768 enfants ont entre 6 et 10 ans et 97,7 % sont scolarisés (RP 2022). Ce niveau de présence à l'école permet d'agir "au bon endroit" sur les habitudes de santé et le bien-être. Nous avons vu que **des actions précoces** (bien-être, compétences psychosociales, repérage) **sont facteurs de réussite et évitent des ruptures plus tard**. Notre diagnostic souligne donc l'intérêt d'un socle de prévention structuré dès le primaire.

Bouger plus : une priorité santé, à rendre possible partout dans la ville

La sédentarité progresse alors que **l'activité physique, un déterminant majeur de santé, doit être favorisée**. L'OMS recommande aux adultes 150 à 300 minutes d'activité d'intensité modérée par semaine, et L'ANSES recommande au minimum 30 minutes d'activité physique cardio vasculaire intense à modérée par jour au moins 5 jours par semaine : ce sont des références claires.

Pour y parvenir, **il faut agir sur les déterminants environnementaux de l'activité physique concrètement** : accès aux équipements sportifs, espaces publics où la marche est facilitée, parcours de santé, sécurité du trafic.

Il nous a été remonté que **l'offre "sport-santé" doit être mieux connue et plus accessible aux publics éloignés.** À Orléans, nous nous appuyons notamment sur 2 structures locales se présentant comme Maisons Sport-Santé (**PSL45 et EPGV Loiret**), **à mieux articuler dans le parcours.**

Il existe également un Master STAPS mention APA-S délivré par l'Université d'Orléans. L'objectif du Master Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S) parcours Ingénierie de l'Activité physique, Pathologies chroniques et Personnes Agées (INAPPA) est **de doter les étudiants de compétences scientifiques, technologiques et professionnelles sur l'APA et la santé.**

Jeunesse : insertion et prévention des ruptures

Nous pensons que la jeunesse représente un enjeu majeur de cohésion sociale. À Orléans, **les 15–29 ans représentent 29 819 habitants** (RP 2022). Dans le même temps, le taux de chômage des 15–24 ans atteint 23,2 %, ce qui fragilise les parcours.

Il nous a été signifié que **l'accès aux stages, à l'alternance, aux réseaux et aux lieux de socialisation est décisif.** Notre diagnostic relie donc directement jeunesse, accès aux opportunités et prévention des décrochages.

Accès aux soins : une tension qui appelle des réponses de proximité

L'accès au médecin traitant est **une difficulté croissante, surtout pour les publics fragiles.** Cette tension s'inscrit dans une tendance mesurée : l'accessibilité aux médecins généralistes se dégrade de 1,4 % entre 2022 et 2023.

La DREES rappelle aussi une accessibilité moyenne de 3,3 consultations par an et par habitant en 2023, avec de fortes disparités.

Il est constaté que ces difficultés augmentent le risque de renoncement et de retard de prise en charge. Notre diagnostic met donc la prévention et la coordination territoriale au cœur de la réponse locale.



Handicap : des vulnérabilités renforcées et des obstacles persistants

L'inclusion doit **dépasser la seule question de l'accessibilité physique**. Les situations de handicap s'accompagnent souvent de fragilités matérielles et sociales : en 2022, 39 % des personnes handicapées (16–64 ans) en sont affectées. À titre de comparaison, ce taux est de 14 % dans l'ensemble de la population du même âge, ce qui montre **un écart massif**.

Il nous a été remonté que **les démarches, l'information et l'accès effectif aux droits restent des points de blocage.** Notre diagnostic appelle donc **une approche globale** : accessibilité, médiation, simplification et accompagnement

Bien vieillir : une réalité démographique déjà là

Le vieillissement structure déjà les besoins sociaux et sanitaires. À Orléans, les 65 ans ou plus représentent 19 155 personnes (RP 2022). Cela implique des enjeux concrets : **maintien à domicile, prévention des chutes, lutte contre l'isolement, accès aux services.**

Il nous a été exprimé **un besoin de soutien accru aux aidants et de solutions de répit plus visibles et plus accessibles.** Cela fixe donc le "bien vieillir" comme un pilier de l'action locale, en lien étroit avec les partenaires dont c'est la compétence, le département et l'ARS.

Grande précarité : une pression forte sur la mise à l'abri et l'accompagnement

Il nous a été montré que **la précarité s'exprime d'abord dans l'urgence, avec des demandes en hausse et des parcours instables**. En 2024, le SIAO-115 du Loiret comptabilise 74 236 appels au 115. Ces appels correspondent à 5 922 personnes distinctes ayant demandé une mise à l'abri, **ce qui illustre le niveau des besoins humains et l'effort durable qu'ils exigent.**

Il nous a été démontré que **l'urgence ne suffit pas** : sans accompagnement, les situations se répètent et s'aggravent. Nous pensons que cela souligne donc un continuum à sécuriser : **rue → accueil → droits → santé → logement.**

Santé environnementale : chaleur, eau, polluant - des impacts déjà mesurés

Nous constatons que **l'environnement du quotidien influence directement la santé** : **cadre et mode de vie** (alimentation, qualité de l'habitat, modes de déplacement ...), **environnement socio économique** (cohésion sociale, offres de service et d'équipement ....), **environnement physique extérieur** (nuisances sonores, qualité de l'air, de l'eau ....).

L'été 2024 a été plus chaud que la normale (+0,7 °C) et la chaleur a été associée à plus de 3 700 décès en France : c'est un signal sanitaire majeur. Au global, 17% de la variation de notre durée de vie dépend des facteurs environnementaux sanitaires et sociaux.

Sur l'eau, la vigilance doit monter : en 2024, 506 708 habitants ont été alimentés par une eau ayant connu au moins un dépassement de la limite de qualité pour la somme des 20 PFAS (données disponibles). Il nous a été réclamé fortement **de la transparence et de pédagogie sur ces sujets.** Notre diagnostic place donc l'adaptation (îlots de fraîcheur, bâtiments sensibles) et la réduction des expositions (eau/air/habitat) comme priorités

Axe 1 - Grandir en bonne santé : petite enfance, école, jeunesse

Notre objectif : Permettre à chaque enfant et à chaque jeune d'Orléans de grandir dans de bonnes conditions, en réduisant les inégalités dès les premières années, en renforçant la prévention à l'école, et en offrant des lieux, des activités et des parcours d'insertion accessibles dans tous les quartiers.

Ce que nous mettrons en place

Mieux informer les jeunes parents, de façon simple et "au bon endroit"

Nous mettrons en place **une information municipale claire sur les droits et dispositifs existants pour les jeunes parents** : démarches, aides, modes de garde, santé, prévention. Cette information devra être disponible à la fois dans les lieux de proximité (guichets, structures d'accueil) et via des outils pratiques (supports municipaux, application dédiée).

Nous **formerons aussi les personnels en contact avec les familles pour qu'ils puissent orienter efficacement, et éviter que des droits ne restent "invisibles" faute d'information.** L'objectif est que chaque parent sache, rapidement, à qui s'adresser et comment être accompagné.

Augmenter les places en crèche et sécuriser l'accès aux modes de garde

Nous **augmenterons l'offre de places en crèche et travaillerons en partenariat avec les institutions compétentes pour répondre à la demande.** Pour agir efficacement, **nous lancerons un état des lieux de l'accueil petite enfance à Orléans** (répartition, besoins, horaires, équipements, formation), afin de bâtir un contrat d'objectifs sur la durée du mandat.

Nous intègrerons aussi une lecture sociale : **les modes de garde doivent être un levier d'égalité et non un facteur de tri.** Enfin, nous appuierons cette politique par une programmation d'investissements et d'adaptation des structures lorsque c'est nécessaire.

Réserver des solutions de garde pour les familles les plus fragiles et les retours à l'emploi

Nous réserverons **des places de crèche pour les familles à très faible ou faible quotient familial afin de réduire l'inégalité d'accès au service.** Nous développerons aussi **des réponses "réactives" pour lever les freins au retour à l'emploi** : modes de garde sur horaires atypiques, et crèches labellisées (type AVIP) permettant une réservation de places pour des parents en recherche d'emploi (entretien, stage, formation).

Cette logique est doublement utile : **elle sécurise les parcours professionnels et évite que les enfants pâtissent d'instabilités d'organisation.** Nous articulerons ce travail avec les partenaires concernés (notamment CAF, emploi et accueil petite enfance).

Construire un parcours réellement inclusif pour les enfants en situation de handicap

Nous renforcerons l'accueil en crèche des enfants en situation de handicap, en travaillant les conditions concrètes : adaptation, formation, coordination, lisibilité pour les familles. Nous veillerons à ce que l'inclusion soit pensée comme un parcours "attentionné" : pas seulement l'entrée dans une structure, mais **un accompagnement qui évite les ruptures, et facilite la continuité vers l'école et les activités.**

Nous mobiliserons les **acteurs institutionnels et associatifs** concernés pour **co-construire ce cadre et assurer une réponse stable.** Le but est que les familles n'aient pas à "se battre" pour obtenir une solution adaptée.

Améliorer la qualité des lieux d'accueil : état des bâtis, isolation et conditions de confort

Nous **engagerons un état des lieux de l'état des bâtis des structures petite enfance,** notamment sur l'isolation et le confort, car la qualité du lieu d'accueil joue sur la santé, le bien-être et l'attractivité. Cette démarche permettra de **prioriser les travaux, d'anticiper les besoins, et d'éviter que des locaux dégradés ne deviennent un facteur d'inégalité**. Elle s'inscrit dans une logique simple : les enfants doivent être accueillis dans des lieux sains, confortables et adaptés, quels que soient leur quartier et la structure. Nous veillerons à **relier ce travail aux politiques de rénovation du patrimoine public.**

Réduire les polluants dans les crèches et les écoles : air intérieur et perturbateurs

Nous protègerons les enfants et les personnels **en réduisant l'exposition aux polluants de l'air intérieur dans les locaux municipaux accueillant des publics sensibles** (crèches, écoles, cantines, centres de loisirs). Concrètement, **nous mettrons en place et/ou consoliderons des bonnes pratiques simples et efficaces** : aération quotidienne, nettoyage adapté (ex. aspirateurs à filtres), limitation du nombre de produits, choix de produits d'entretien écolabellisés ou simples (savon noir, bicarbonate, vinaigre).

Nous veillerons aussi **aux achats** (matériaux, équipements, fournitures scolaires, jouets) en privilégiant des **références moins émissives** (type label A+) et **en restant vigilants sur les sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens.** Enfin, nous nous assurerons du respect de la surveillance règlementaire dans ces établissements.

Des cours d'école "oasis" et des écoles plus fraîches, plus apaisées, plus vivantes

Nous accélèrerons **la transformation des cours d'école pour en faire des espaces de jeux et d'apprentissage plus agréables, plus ombragés et plus résilients face aux fortes chaleurs**.

Nous porterons environ **10 rénovations complètes de type "cour oasis" sur la commune**, et mènerons en parallèle des **opérations de débitumage et de végétalisation sur les autres cours**, selon les besoins. (chiffrage détaillé dans le livret "Environnement".

Ces projets se feront **en concertation avec les équipes éducatives, les enfants et les parents, afin d'aboutir à des aménagements réellement utiles au quotidien**. L'enjeu est aussi éducatif : une cour plus végétale et mieux conçue améliore l'attention, la convivialité et la qualité de vie scolaire.

Encourager la "classe dehors" et l'éducation à l'environnement dès le primaire



Nous faciliterons **l'éducation à l'environnement en aidant les équipes enseignantes à organiser des temps d'apprentissage dehors, dans les parcs et jardins, avec des dispositifs adaptés.** Nous soutiendrons une approche qui permet aux enfants de créer un lien concret avec le vivant, et de comprendre les enjeux environnementaux par l'expérience.

En parallèle, **nous encouragerons les actions menées avec les associations naturalistes et les dynamiques de jardins partagés/jardins ouvriers**, afin que l'écologie soit aussi une affaire de proximité et de pratiques quotidiennes. Cette orientation vise à former des citoyens autonomes, curieux, et mieux armés pour agir.

Déployer des programmes probants de compétences psychosociales (CPS) dès la maternelle

Nous mettrons en œuvre **un plan de prévention fondé sur des programmes probants de développement des compétences psychosociales dès la maternelle, et jusqu'à la fin du primaire**. Nous nous appuierons sur les dispositifs identifiés localement : "Tina et Toni" pour les maternelles, "Oscar" pour les élémentaires, et "Programme Good Behavior Game (GBG ou le Jeu du comportement adapté)" pour des situations plus spécifiques (difficultés, troubles du comportement).

Le déploiement passera par **la sensibilisation des enseignants, une convention avec l'éducation nationale et l'ARS, et/ou un déploiement pendant le périscolaire**, une mobilisation des travailleurs sociaux des associations de proximité et des agents municipaux concernés, en valorisant aussi les subventions et partenariats possibles. La logique est de rendre ces actions accessibles à tous les enfants, dans tous les quartiers et sur la durée.

Mettre les moyens pour une prévention à l'échelle de la ville (formations, cofinancements, montée en charge)

Nous programmerons **une montée en charge réaliste et financée du plan CPS** : par exemple un prévisionnel de 50 classes par an, avec 12 sessions par classe, sur les niveaux ciblés (GS/CM1/CM2) des écoles publiques. Nous intègrerons **les cofinancements possibles** (notamment ARS) tout en assumant un cofinancement municipal pour que le dispositif ne reste pas partiel.

Nous chiffrerons l'effort dans **une enveloppe annuelle cohérente pour installer un plan de prévention maternelle/élémentaire sur la durée du mandat.** L'objectif est d'éviter les "coups" ponctuels et de garantir une continuité, qui est la condition de l'efficacité.

Renforcer l'égalité, la laïcité et la prévention des comportements à risques dans les écoles

Nous mettrons en œuvre **un plan "laïcité " dans toutes les écoles, avec une traduction concrète dans les projets éducatifs.** En parallèle, nous déploierons des actions de prévention des comportements à risques (en école et/ou sur le périscolaire), en cohérence avec les programmes de compétences personnelles et sociales pour renforcer l'égalité des chances de tous nos enfants.

L'idée est d'**installer des repères communs, de lutter contre les discriminations et d'agir avant que les difficultés ne se transforment en ruptures** (décrochage, violences, conduites à risque). Cette prévention doit être régulière, adaptée à l'âge, et articulée avec les partenaires éducatifs et de santé.

Aide aux devoirs et stages sportifs : sécuriser les temps "hors école" (mercredis et vacances)

Nous renforcerons **l'aide aux devoirs et développerons des stages sportifs les mercredis et pendant les vacances, en priorité là où les besoins sont les plus forts.** Ces temps périscolaires sont un levier puissant : ils soutiennent la réussite éducative, donnent des repères, et évitent que certains enfants restent sans solution pendant les moments les plus "creux".

Nous travaillerons avec les associations, les équipements municipaux et les structures de quartier pour proposer **des formats réguliers, encadrés et accessible**s. L'objectif est que ces dispositifs deviennent un droit réel, et pas une opportunité réservée à quelques-uns.

Développer l'accès au sport dès l'école, et faciliter l'entrée dans les clubs

Nous renforcerons les **interventions d'éducateurs sportifs dans les écoles** afin de faire découvrir des disciplines, promouvoir l'activité physique dès le plus jeune âge, et faciliter l'inscription dans les clubs.



Nous valoriserons en parallèle **le travail des clubs locaux,** notamment via une logique de partenariat et de lisibilité des aides existantes.

Nous veillerons à **l'inclusion des enfants en situation de handicap,** pour que l'accès au sport soit effectif et non théorique.

Enfin, nous agirons aussi **sur les conditions d'accès** : ouverture de créneaux, équipements, articulation sport-santé et sport "pour tous".

Plus de jeux, plus de nature, plus de proximité : des espaces pour grandir dans chaque quartier



Nous développerons des **espaces de jeux et de nature**, **et augmenterons le nombre d'aires de jeux et d'équipements pour enfants de tous âges dans les parcs, jardins et espaces urbains.** L'ambition est simple : permettre aux enfants de bouger, jouer, se retrouver dehors, au plus près de chez eux, dans des lieux agréables et sûrs.

Ces mesures contribuent aussi à l'égalité : **quand l'espace public devient accueillant, les familles n'ont pas besoin de moyens supplémentaires pour offrir des activités à leurs enfants.** Ces espaces seront pensés avec les habitants et adaptés aux usages réels (ombrage, bancs, accessibilité).

Rendre les abords d'écoles où il fait bon marcher et plus sûrs : bancs, cheminements, mobilités actives

Nous réaliserons **des aménagements piétonniers autour des écoles, des commerces et des services,** en intégrant du mobilier utile (bancs) et des cheminements plus confortables. En lien avec **la promotion des déplacements actifs,** l'objectif est de rendre la marche et le vélo plus simples au quotidien, notamment pour les trajets domicile–école.

Ces choix améliorent **la santé** (activité physique), **la sécurité routière et la qualité de vie, tout en apaisant l'espace public.** Ils permettent aussi de **reconnecter les quartiers** à leurs équipements, sans dépendre systématiquement de la voiture.

Des maisons des jeunes et des lieux culture/sport dans chaque quartier, ouverts "quand il faut"

Nous ouvrirons (ou relancerons) **un dispositif diffus de maisons des jeunes, de la culture et du sport dans chaque quartier à partir de l'existant** (acteurs du quartier, Aselo), en modernisant l'approche des MJC et en clarifiant leur rôle. Nous conventionnerons des projets annuels culturels et sportifs, avec un pilotage municipal par cahier des charges et contrat d'objectifs.

Nous veillerons aussi à l'amplitude d'ouverture : fin d'après-midi, soirées, week-ends, vacances, au moment où les jeunes ont le plus besoin d'espaces accueillants. Cette politique pourra s'appuyer sur **une dynamique d'événements fédérateurs**, comme un festival culturel de la jeunesse, des rencontres sportives inter-quatiers.

Un "Programme jeunesse Orléans" : prévention, continuité, lisibilité

Nous structurerons l'ensemble des actions existantes en un programme jeunesse lisible, coordonné et pérenne, en associant la ville, les structures de quartier, les associations et l'Éducation nationale et autres partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, CAF). L'objectif est d'accompagner les jeunes de l'enfance à l'âge adulte, avec une priorité donnée aux quartiers les plus exposés à la précarité et au décrochage.

Ce programme permettra d'**éviter l'empilement d'initiatives dispersées** : on clarifie qui fait quoi, on stabilise les moyens, et on évalue régulièrement ce qui fonctionne. C'est une condition essentielle pour prévenir les ruptures (école–rue–décrochage) et remettre des repères. C'est aussi, pour tous, u**n facteur essentiel du développement harmonieux et de l'apprentissage de la citoyenneté.**

Médiation autour des collèges, prévention addictions/cyberharcèlement : agir avant la rupture

Nous déploierons **une médiation renforcée autour des collèges les plus exposés aux tensions et regroupements**, pour apaiser les sorties, rétablir le lien avec les familles, et orienter vers les activités de quartier. Nous mettrons en place **des actions régulières de prévention des addictions** (alcool, tabac, drogues, écrans) et du cyberharcèlement, avec des partenaires identifiés, afin de donner des repères et des ressources.

L'enjeu est d'**intervenir tôt**, avec des **formats adaptés** à l'âge, et de **rendre visibles les lieux où demander de l'aide**. Cette prévention est aussi une politique de santé : elle protège, elle rassure, et elle évite des trajectoires de rupture.

Insertion des jeunes : clauses dans les marchés publics, alternances, stages et premiers emplois

Nous intègrerons dans les marchés publics **des clauses engageant les entreprises à proposer alternances, stages et premiers emplois, et nous agirons aussi en tant qu'employeur municipal.** Nous mettrons en place un dispositif d'aide aux stages, en articulation avec les acteurs compétents (commune, métropole, département, région), afin d'**éviter que l'accès au stage dépende uniquement du réseau familial.**

Nous structurerons **un pilotage transversal pour que ces mesures soient opérationnelles et suivies**. L'objectif est de sécuriser les parcours, rendre l'insertion plus juste, et réduire le décrochage.

PassOrléans et Pass Santé : des parcours jeunes plus simples, plus accessibles

En complémentarité du dispositif régional YEP'S, **nous créerons un PassOrléans** donnant accès plus facilement aux transports municipaux, à la culture, au sport, à certains commerces et services pratiques, avec gratuité ou tarif social pour les jeunes et les bénéficiaires du RSA.

En complément, nous mettrons en place **un "Pass santé" pour les 16–25 ans** afin de faciliter l'accès à la prévention et aux soins (dont MST, planning familial), en lien avec CAF, CPAM et ARS. Nous développerons aussi un dispositif d'information en temps réel (lieu, numéro, application) pour rendre visibles les offres de prévention et de soins, aujourd'hui trop mal connues. L'objectif est de réduire les renoncements et de rendre les parcours simples, concrets, immédiats.

Scolarisation rapide des enfants nouvellement arrivés : ne pas perdre de temps

Nous accélèrerons la scolarisation des enfants nouvellement arrivés, avec un objectif de mise en place très rapide, en lien avec les structures éducatives. Cette mesure vise à **éviter les périodes d'attente qui fragilisent** les familles, ralentissent l'apprentissage du français, et augmentent le risque d'isolement.

Nous renforcerons **la coordination entre écoles maternelles/élémentaires et acteurs concernés** afin que l'accueil soit anticipé et accompagné. C'est une mesure d'égalité : l'école est aussi un point d'accès aux droits, à la socialisation et à la prévention.

Nous veillerons également à ce que **ces enfants nouvellement arrivés aient accès aux pratiques artistiques et à la musique en particulier**, qui facilitent l'apprentissage de la langue, la réussite scolaire et l'intégration culturelle.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures **protègent d'abord la santé et la réussite des enfants** : modes de garde accessibles, crèches et écoles plus saines, cours d'école adaptées, prévention structurée à l'école, lutte contre les conduites à risque. **Agir tôt évite que les difficultés (santé, stress, isolement, décrochage) s'installent et deviennent coûteuses humainement.** Une prévention universelle et proportionnée (c'est à dire plus intensive pour ceux qui en ont le plus besoin), visible et régulière, réduit les inégalités dès l'enfance, là où elles se fabriquent.

C'est aussi gagnant pour la tranquillité et la cohésion des quartiers : **quand les jeunes ont des lieux ouverts, des activités encadrées, des repères et des adultes ressources, l'espace public s'apaise.** Les dispositifs de médiation et de prévention limitent les engrenages de conflit, et recréent de la confiance entre familles, école, associations et institutions. Une ville qui s'organise pour sa jeunesse est une ville qui se sécurise durablement, sans surenchère.

Enfin, c'est **utile au quotidien pour les familles** : conciliation vie pro/vie familiale, accès plus simple aux services, mobilité facilitée, insertion moins dépendante du "réseau". En soutenant les associations, les clubs et les structures de quartier, on renforce aussi l'économie locale et la vitalité citoyenne. Et en rendant **les parcours lisibles** (PassOrléans, Pass santé, information claire), o**n transforme des droits théoriques en solutions concrètes pour les habitants.**

Axe 2 — Bouger plus, vivre mieux : sport-santé, mobilités actives et cadre de vie

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville où l'on peut bouger facilement au quotidien, quel que soit son âge ou sa condition physique. Pratiquer une activité adaptée, accéder aux équipements sportifs, marcher et pédaler en sécurité, et profiter d'un cadre de vie qui donne envie de sortir.

Ce que nous souhaitons pour Orléans

Mettre l'urbanisme "au service de la santé" dans les projets de la ville

Nous intègrerons **systématiquement une logique d'urbanisme favorable à la santé dans les projets d'aménagement** : réduire les facteurs nocifs (nuisances, insécurité du trafic) et renforcer les facteurs protecteurs (marche, vélo, accès aux services, espaces de respiration).

Cela implique de **décloisonner les services** (voirie, sport, santé, social) et de **prendre en compte les publics vulnérables** (enfants, séniors, PMR). Nous favoriserons aussi **l'implication des habitants**, pour que les aménagements répondent aux usages réels et évoluent dans le temps. L'objectif est clair : une ville qui facilite les modes de vie protecteurs, plutôt qu'une ville qui les complique.

Renforcer le sport-santé : un réseau public lisible et des activités préventives de proximité

Nous **renforcerons le réseau sport-santé et les activités préventives, en s'appuyant sur l'existant et en rendant les parcours plus visibles** : "où aller, pour faire quoi, à quel prix, avec quel accompagnement". Nous **valoriserons les Maisons Sport-Santé** identifiées sur Orléans et développerons des passerelles avec les acteurs de santé et du social (prévention, reprise d'activité, activité adaptée). Nous voulons **que le sport-santé soit une solution concrète pour les personnes éloignées de l'activité physique** (isolement, maladie chronique, handicap, sédentarité). Le but : passer d'une offre "qui existe" à une offre "qui se trouve et qui s'utilise".

Nous voulons **créer un gymnase innovant adapté aux personnes en situation de handicap,** qui présente la particularité d'afficher des lignes de terrain projetées par des lampes LED. On peut ainsi obtenir un terrain de basket, de futsal, de volley, de badminton, mais aussi des formes géométriques. Les personnes handicapées se repèrent ainsi plus facilement.

De plus, ce gymnase présentera un **mur interactif** détenant un système réagissant aux comportements et aux réactions des joueurs en temps réel . De ce fait, ce mur interactif, grâce à sa technologie, proposera des jeux ludiques et pédagogiques. Ce gymnase sera **ouvert et inclusif tant pour les enfants que pour les adultes.**

Élargir les horaires d'ouverture des équipements sportifs publics

Nous élargirons les créneaux d'ouverture de certains équipements sportifs municipaux, en commençant par ceux où la demande est la plus forte (ex. piscine de La Source). L'enjeu est simple : **un équipement "fermé quand les gens sont disponibles" crée de la frustration et renforce les inégalités d'accès.**

Nous travaillerons sur **une organisation plus souple et respectueuse des conditions de travail des agents municipaux** : horaires élargis, adaptation pendant les vacances, et meilleure lisibilité des plannings. Cette action doit permettre à davantage d'habitants de pratiquer près de chez eux, sans obstacle d'horaires.

Faciliter l'accès aux clubs et aux équipements : compléter les aides et lever les freins

Nous compléterons les aides déjà existantes pour faciliter l'inscription en club et l'accès aux équipements, notamment pour les publics qui renoncent pour des raisons financières ou pratiques.

Nous mettrons en avant des dispositifs clairs (tarifs, aides, modalités), avec une communication simple et des relais dans les quartiers. Nous renforcerons aussi **la promotion des activités sport-santé**, afin que l'offre associative et municipale profite réellement à tous.

L'objectif : que le sport ne dépende pas du quartier, du réseau ou du budget, mais devienne **une évidence accessible.**

Déployer des ateliers gratuits (ou très accessibles) de remise en mouvement et de gymnastique

Nous mettrons en place **des ateliers de remise en mouvement et de gymnastique, gratuits ou très accessibles, en particulier pour les personnes sédentaires, âgées, isolées ou fragilisées.** Ces formats courts, réguliers et proches du domicile sont souvent le "déclic" qui permet de reprendre une activité en confiance.

Nous articulerons ces ateliers avec les dispositifs sport-santé, pour **créer un véritable parcours** : commencer doucement, progresser, puis accéder à d'autres pratiques si la personne le souhaite. L'objectif est de **rendre la prévention "pratiquable", pas seulement théorique.**

Créer et améliorer des parcours de santé, pour bouger près de chez soi

Nous aménagerons **des parcours de santé dans les parcs et dans plusieurs quartiers**, pour proposer une activité simple, gratuite et autonome. Ces parcours doivent **être pensés pour tous les publics** : signalétique claire (FALC, Facile a Lire et à Comprendre), accessibilité, progressivité des exercices, et intégration dans des cheminements agréables.

Nous veillerons à leur répartition sur le territoire communal afin que l'offre ne soit pas concentrée sur quelques secteurs. L'objectif est de redonner des occasions naturelles de bouger, au quotidien, sans inscription ni contrainte.

Multiplier les aires de jeux et équipements "tous âges" dans la ville, les parcs et jardins

Nous augmenterons le nombre d'aires de jeux et d'équipements permettant l'activité physique pour tous les âges : enfants, adolescents, adultes, séniors. Il s'agit d'investir dans des espaces publics vivants qui donnent envie de sortir : jeux, agrès, petits aménagements sportifs, zones de respiration.



Cette politique est un levier d'égalité : quand l'espace public propose des activités, il réduit le coût d'accès aux loisirs et favorise les liens sociaux. **Nous veillerons à une implantation équilibrée, quartier par quartier, selon les besoins.**

Des aménagements piétonniers dans chaque quartier, avec des bancs "là où ça compte"

Nous réaliserons **des aménagements piétonniers dans chaque quartier, autour des écoles, des commerces et des services**, pour rendre la marche plus simple, plus confortable et plus attractive.

Nous intègrerons **des bancs et du mobilier utile**, car pouvoir s'asseoir change concrètement la capacité de déplacement de nombreux habitants (séniors, personnes fatiguées, femmes enceintes, PMR).

Nous traiterons aussi les points de coupure : traversées difficiles, trottoirs étroits, obstacles, discontinuités. L'objectif : transformer la marche en solution quotidienne, pas en parcours du combattant.

Promouvoir les déplacements actifs : pistes cyclables et stationnement vélo en cohérence

Nous promouvrons les déplacements actifs (à pied, à vélo) en développant des pistes cyclables continues et en évaluant précisément les besoins en parkings à vélos.

Nous voulons **agir sur ce qui, en pratique, fait la différence :** sécuriser les trajets, éviter les ruptures d'itinéraires, et permettre de stationner facilement près des commerces, des services, des équipements et des pôles de transport. Cette logique est aussi **un levier santé** : plus les trajets actifs deviennent simples, plus ils s'installent naturellement dans les habitudes.

Un réseau cyclable continu, cohérent et lisible

Nous organiserons **un réseau cyclable continu, cohérent et clairement identifié**, pour éviter les trajets “en zigzag” qui poussent à rouler sur les trottoirs ou à traverser les zones piétonnes. Les grands axes cyclables seront reliés entre eux par des cheminements directs, sécurisés, signalés et cartographiés.

En clarifiant les parcours, nous **facilitons la vie des cyclistes du quotidien** et nous **réduisons les conflits avec les piétons**, souvent liés à l’absence d’alternative lisible. L’objectif est que le vélo devienne une évidence, y compris pour les personnes qui n’osent pas aujourd’hui, et que les trajets piétons soient interdits aux cyclistes, ainsi sécurisées.

Mieux séparer les espaces piétons et cyclables là où c’est nécessaire

Dans les secteurs les plus fréquentés (centre-ville, quais, abords des écoles, pôles de transport), **nous renforcerons les séparations physiques entre zones cyclables et piétonnes** : bordures, différences de niveaux, mobilier urbain adapté.

Dans certaines rues piétonnes étroites, **le vélo pourra être strictement interdit en journée, avec des horaires de tolérance seulement aux heures de très faible affluence.** L’objectif est de protéger en priorité les piétons là où ils sont les plus nombreux, tout en offrant des itinéraires cyclables de contournement bien identifiés.

Limiter la vitesse des vélos et trottinettes dans les zones sensibles

Nous mettrons en place **des aménagements “anti-vitesse” dans les zones très fréquentées** : chicanes douces, plateaux surélevés, resserrements ponctuels ou dispositifs de ralentissement.

Ces aménagements **doivent rester confortables pour les mobilités douces, tout en rendant évident le besoin de ralentir près des sorties d’école, arrêts de tram et traversées piétonnes.** Là où c’est pertinent, nous combinerons ces dispositifs avec des limitations de vitesse affichées pour les mobilités douces (par exemple 10 km/h en zone très dense).

Une signalisation claire : marquage au sol et messages visibles

Nous généraliserons **un marquage au sol différencié** (pictogrammes, flèches directionnelles, repères visibles) pour que chacun identifie immédiatement l’espace qui lui est dédié.

Ces marquages seront complétés par **une signalisation verticale explicite** (panneaux, totems) et, d**ans certains points noirs, par des dispositifs lumineux intelligents** (rappel de priorité, détection). Une signalisation claire et cohérente à l’échelle de la ville limite les incompréhensions, aide à anticiper les trajectoires, et sécurise les traversées.

Faire respecter les règles et encadrer le stationnement des engins

N**ous renforcerons les contrôles sur les comportements réellement dangereux** : vitesse excessive, circulation sur les trottoirs, franchissements risqués, non-respect des zones piétonnes. Ces contrôles seront **ciblés sur les lieux et horaires sensibles,** pour protéger les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, PMR).

En parallèle, nous travaillerons avec les opérateurs de trottinettes et de vélos en libre-service pour **encadrer le stationnement, limiter les usages abusifs et garantir la sécurité des piétons.**

Éduquer à la mobilité dès le plus jeune âge

Nous mettrons en place dans les écoles primaires **des parcours d'apprentissage "vélo-piéton"** pour apprendre à circuler en sécurité, respecter les règles et comprendre la place de chacun dans l'espace public.

Ces ateliers seront **menés avec les associations de cyclistes, les clubs sportifs et les services municipaux, et pourront se prolonger dans les centres de loisirs.** En complément, des sensibilisations seront proposées aux collégiens et lycéens sur les usages des vélos, trottinettes et autres mobilités douces. L'objectif est de **créer une culture du respect et de la sécurité, durablement.**

Médiation et pédagogie : apaiser les tensions et accompagner les changements

Nous créerons **une brigade de médiateurs "mobilités douces" sur les zones à forte fréquentation** (centre-ville, quais, grands axes, abords des gares et stations de tram). Leur rôle : expliquer les aménagements, rappeler les règles avec pédagogie, apaiser les tensions et remonter les problèmes d'usage aux services de la mairie.

Nous lancerons aussi **des campagnes municipales régulières** ("Je partage la ville", "À vélo, on respecte les piétons") **pour installer une culture du respect mutuel**. C'est une condition clé pour que les mobilités actives soient vécues comme une amélioration, et non comme une source de stress.

Des promenades et itinéraires agréables : coulée verte, réseau de balades, centre-ville plus marchable

Nous développerons **des itinéraires agréables pour marcher et se déplacer à pied, en s'appuyant sur une coulée verte Loire–Loiret et un réseau de promenades végétalisées** avec plan et signalétique dédiée.

En parallèle, **nous appuierons la végétalisation du centre-ville et la transformation de certaines rues en zones de rencontre** où la vitesse est limitée (20 km/h), pour libérer de l'espace et rendre la marche plus confortable. Ce type d'aménagement améliore directement le quotidien : on respire mieux, on marche plus, on s'approprie davantage l'espace public.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures améliorent d'abord la santé des habitants : plus de sport-santé, des équipements accessibles, des parcours simples pour se remettre en mouvement, et des déplacements actifs facilités au quotidien. Quand l'activité physique devient "facile à faire", **elle devient une habitude, et la prévention cesse d'être un discours pour devenir une réalité vécue.**

Elles **améliorent aussi la qualité de vie** : des cheminements plus confortables, des bancs, des espaces publics plus agréables, des promenades identifiées, et des règles claires entre piétons, vélos et trottinettes. Une ville qui marche et qui pédale est **une ville plus apaisée**, avec moins de tensions d'usage, moins de stress, et davantage de convivialité dans l'espace public.

Enfin, c'est gagnant pour l'égalité et l'autonomie : **ces politiques profitent particulièrement à celles et ceux qui ont le moins de marge** (personnes âgées, familles sans voiture, personnes fragilisées, jeunes, PMR). En rendant possibles la marche, le vélo et l'accès au sport partout dans Orléans, **on réduit les distances sociales et on redonne à chacun la capacité de se déplacer, de pratiquer, et de profiter pleinement de la ville.**

Axe 3 — Mieux se nourrir, mieux respirer : une ville qui protège la santé environnementale

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville qui protège la santé au quotidien-mieux manger, mieux respirer et réduire les expositions aux polluants. Nous voulons une action municipale concrète : des choix d'achats, des règles simples, une information transparente, et des dispositifs accessibles à tous, notamment aux enfants et aux publics fragiles.

Ce que nous ferons si vous nous élisez

Reprendre la restauration scolaire en régie et équiper des cuisines centrales de proximité

Nous mettrons **fin à la délégation de service public au terme de l'engagement contractuel en cours, et reprendrons en régie la politique de restauration municipale**, pour piloter réellement la qualité des repas. Cette transformation s'accompagnera de l'équipement de **plusieurs cuisines centrales réparties sur la ville**, afin d'approvisionner les écoles au plus près.

Nous structurerons l'approvisionnement pour privilégier les producteurs du Loiret et des départements limitrophes, tout en augmentant la part de produits durables et biologiques. La régie permettra aussi de mieux maîtriser les pratiques en cuisine (plastiques, additifs, qualité nutritionnelle).

Faire progresser fortement la qualité des repas : plus de bio, plus de saison, moins de transformés

Nous passerons à **des menus davantage composés de produits bruts, non transformés, de saison, et sans additifs inutiles.** Aujourd'hui, l'écart est réel : les produits biologiques ne représentent que 6 % des achats (2021) dans le cadre actuel, loin des objectifs (ex. Loi Egalim qui prévoit 20% de produits bio et 50% durables et de qualité).

Nous mettrons en place **une trajectoire claire d'amélioration** (notamment vers un objectif "crèches et cantines" très ambitieux), avec des achats orientés vers les filières vertueuses. Cette amélioration sera suivie et rendue lisible pour les familles.

Prouver qu'on peut faire mieux sans exploser les coûts : méthode "menus intelligents"



Nous appliquerons une méthode éprouvée : **mieux labelliser et augmenter la part de produits durables sans augmenter le coût du repas**. Une expérimentation conduite dans deux collèges du Loiret montre qu'on peut augmenter d'au moins 50 % la part de produits durables, avec une hausse d'au moins 100 % des produits bio, tout en diminuant de 10 à 20 % les coûts d'achat, notamment grâce à davantage de légumineuses et moins de protéines animales.

Nous intègrerons cette logique dans l'élaboration des menus et l'accompagnement des cuisines. Résultat attendu : **mieux manger, sans "surcoût caché" pour les familles.**

Sortir du plastique dans les crèches, cantines et EHPAD

Nous supprimerons progressivement les emballages et contenants en plastique dans la restauration collective, en privilégiant des matériaux aptes au contact alimentaire : verre, inox, fonte, bois non traité.

Nous éviterons les équipements sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens (poêles antiadhésives, bouilloires, contenants plastiques) et favoriserons des pratiques de cuisine plus saines. Cette action est simple, visible, et cohérente avec une politique de protection des enfants et des publics fragiles. Elle peut être déployée rapidement via les achats et les cahiers des charges.

Mutualiser les moyens de la restauration collective pour gagner en qualité et en efficacité

Nous mutualiserons certains équipements et moyens entre sites de restauration collective, pour améliorer l'organisation, réduire les pertes et sécuriser la montée en qualité. Cette approche permettra d'**éviter les achats dispersés, de mieux planifier les volumes, et de renforcer la cohérence des pratiques** (stocks, stockage, matériel, hygiène).

Mutualiser, c'est aussi **professionnaliser** : on stabilise les process, on partage les outils, et on gagne du temps pour se concentrer sur le contenu des assiettes. L'objectif est une restauration municipale robuste et durable.

Installer une stratégie d'achats "filières locales" et une logistique qui fonctionne

Nous construirons **une stratégie d'achat favorable aux producteurs locaux, et participerons à la mise en place d'une plateforme logistique pour transporter et massifier les denrées,** en lien avec la chambre d'agriculture et les groupements de producteurs (ex. Gabor).

Nous encouragerons aussi **le développement de l'agriculture intra-métropolitaine pour rapprocher production et consommation**. L'enjeu n'est pas seulement symbolique : c'est la condition pour sécuriser des volumes, rendre l'achat local possible et fiable et accompagner des transitions agricoles concrètes

Aider à la conversion vers des pratiques agricoles plus vertueuses grâce à la commande publique

Nous utiliserons **le levier des marchés publics** (cantines, crèches) pour soutenir la transition agricole, avec un accompagnement technique à la conversion bio et des aides ciblées quand c'est possible.

Le contexte local le justifie : les surfaces en bio sont faibles (4,5 % en Centre-Val de Loire, 3,4 % dans le Loiret, 6,4 % sur la Métropole), très loin des trajectoires nationales affichées. En sécurisant des débouchés via les cantines, on donne aux agriculteurs une visibilité et une capacité d'investissement. **C'est une stratégie "gagnant-gagnant" : santé, environnement, économie locale**

Faciliter l'accès des habitants aux producteurs bio et aux marchés

Nous faciliterons l'accès de l'agglomération aux producteurs bio : développement de magasins de producteurs, accès simplifié aux marchés, et solutions de transport public vers certains sites de production quand c'est pertinent.

L'objectif est très concret : **rendre l'achat de produits de qualité plus simple et plus fréquent, y compris pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui vivent loin des pôles commerciaux.** Nous rendrons aussi l'information plus lisible (où acheter, quand, à quel prix, quels circuits). Cette politique reconnecte alimentation, mobilité et pouvoir d'achat.

Favoriser la création d'AMAP et les circuits courts de proximité

Nous **encouragerons la création d'AMAP** (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et le développement de circuits courts, afin de soutenir une alimentation locale et de qualité, avec une relation directe entre habitants et producteurs.

Les AMAP stabilisent les débouchés agricoles et rendent l'achat de produits frais plus accessible dans la durée. **Nous aiderons à l'organisation** (lieux de distribution, communication, mise en réseau), et **nous mettrons en valeur ces solutions** dans les outils de la ville. L'objectif est que ces circuits deviennent une option simple, visible et fiable dans tous les quartiers.

Développer les potagers partagés et promouvoir les jardins ouvriers/familiaux

Nous favoriserons **le développement des potagers partagés** et ferons **la promotion des associations locales de jardins ouvriers et familiaux.** Ces lieux sont à la fois un levier alimentaire, un outil d'éducation (saisons, cuisine, biodiversité) et un facteur de lien social.

Nous y associerons une sensibilisation **aux pratiques responsables** : gestion de l'eau, gestion des déchets, absence de pesticides et d'engrais chimiques. Cette approche s'inscrit aussi dans l'esprit des restrictions sur les pesticides de synthèse pour les usages non agricoles.

Obtenir le label "Territoire Bio Engagé" pour Orléans

Nous engagerons la ville dans **une démarche de labellisation "Territoire Bio Engagé"**, pour structurer l'action publique, mesurer les progrès et rendre la trajectoire visible. Ce label est **un outil d'impulsion** : il donne un cap, oblige à des indicateurs, et permet de fédérer collectivités, acteurs économiques et habitants.

Il est **cohérent avec l'objectif de montée en gamme de la restauration collective et avec la volonté de faciliter l'accès à une alimentation saine.** Le label n'est pas une fin en soi : c'est un moyen d'installer une politique durable et vérifiable.

Organiser une journée annuelle "Alimentation et santé" avec les acteurs du territoire

Nous organiserons **une journée annuelle dédiée à l'alimentation** (en lien avec Bio Centre et les acteurs locaux), pour informer, rendre visibles les initiatives, et créer des habitudes. Ce rendez-vous valorisera les producteurs, les associations, les solutions d'accès (AMAP, marchés, épiceries), et proposera des ateliers concrets (cuisine de saison, anti-gaspillage, nutrition).

L'objectif est d'**ancrer l'alimentation saine dans la culture locale, sans culpabilisation, avec des solutions praticables**. Cet évènement sera aussi un outil de mobilisation des quartiers.

Mettre en place une “sécurité sociale de l’alimentation” à l’échelle locale

Nous mettrons en place **des dispositifs inspirés de la sécurité sociale de l’alimentation** : accès à des paniers de produits frais, locaux, durables ou bio pour les personnes aux ressources modestes.

L’enjeu est d’**éviter que les produits de qualité soient réservés aux plus favorisés.** Nous complèterons par **des actions d’éducation à l’alimentation** (apprendre à cuisiner local et de saison, mieux acheter, réduire le gaspillage). Cette approche allie justice sociale, prévention santé et soutien aux filières locales.

Soutenir les épiceries sociales, restaurants solidaires et “maisons solidaires de l’alimentation”

Nous soutiendrons **les projets permettant d’acheter une alimentation durable et de qualité à prix accessible** : épiceries sociales, restaurants solidaires, et création de “maisons solidaires de l’alimentation”. Ces lieux sont utiles parce qu’ils ne font pas que distribuer : ils accueillent, accompagnent, orientent et créent du lien.

Nous structurerons un appui municipal (locaux, mise en réseau, communication, partenariats) pour amplifier ce qui fonctionne déjà et permettre l’émergence de nouveaux lieux dans les quartiers. Objectif : **une solidarité alimentaire digne, stable et inclusive**.

Déployer des “ordonnances vertes” pour protéger les femmes enceintes et les tout-petits

Nous mettrons en place **un programme spécifique ciblant les femmes enceintes, pour leur permettre d’accéder à une alimentation issue de l’agriculture biologique** et ainsi réduire l’exposition à certains polluants. Cette approche est à la fois sanitaire et sociale : elle protège une période de grande vulnérabilité (grossesse et premières années) et réduit des inégalités d’exposition.

Elle sera **articulée avec l’accès à des paniers de qualité et avec une information simple** (aliments, cuisine, pratiques). Nous voulons agir tôt, là où l’impact sur la santé est le plus décisif.

Mieux respirer : information sur la qualité de l’air et actions sur les sources de pollution

Nous rendrons **l’information sur la qualité de l’air plus accessible** (données locales, pédagogie, alertes), et nous **agirons sur les leviers connus** : réduction de la vitesse, sensibilisation, et soutien aux mobilités douces (en lien avec l’axe 2).

Le sujet est loin d’être théorique : la valeur règlementaire annuelle du NO_2 est de 40 µg/m³, mais l’OMS recommande 10 µg/m³, et les modélisations Lig’Air montrent jusqu’à 49 µg/m³ le long de certains grands axes (tangentielle). **Nous voulons une stratégie locale cohérente : informer, réduire l’exposition, et traiter les points noirs.**

Réduire l'exposition au bruit : apaiser la vile et faire respecter les normes

Nous agirons sur les nuisances sonores comme un sujet de santé : réduction de la vitesse en ville, actions ciblées sur les secteurs les plus exposés, et respect des normes de bruit pour les véhicules. **Le bruit n'est pas seulement une gêne** : il dégrade le sommeil, augmente le stress et fragilise la santé sur la durée, particulièrement pour les personnes vulnérables.

Nos actions combineront **aménagement, réglementation et pédagogie,** en cohérence avec les objectifs de qualité de l'air et de mobilité apaisée. L'objectif est simple : une ville plus calme, plus vivable, et plus protectrice.

Protéger l'eau : captages, transparence, traitement et dialogue avec les habitants

Nous **protègerons les zones de captage, suivrons l'évolution des connaissances et des méthodes de traitement** (y compris sur l'équipement des cuisines centrales), et informerons clairement la population sur la qualité de l'eau.

Nous maintiendrons **un dialogue constructif et apaisé avec les associations d'habitants sur la gestion et la transparence**. Nous porterons aussi **un travail politique métropolitain sur la perspective de retour en régie**, en gardant en tête l'échéance indiquée (2031) et la nécessité de convaincre les autres communes. Nous voulons une eau de qualité, un pilotage orienté santé publique, et une confiance retrouvée.

Être intransigeants sur les pollutions des sols : boues, friches, zones agricoles

Nous serons **vigilants sur les sujets à risque** : boues de stations d'épuration potentiellement polluées (PFAS et autres), réutilisées en agriculture, dépollution des friches industrielles, et zones proches de terrains agricoles où des pesticides en agriculture conventionnelle sont utilisés. Nous voulons **une approche "prévention–transparence–précaution"** : mieux connaître, mieux contrôler, et éviter d'exposer inutilement les habitants. Cette vigilance est **essentielle**, car les pollutions des sols se traduisent ensuite dans l'eau, l'alimentation et parfois l'air (poussières), avec des effets durables.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Ces mesures **protègent la santé de façon immédiate** : des repas de meilleure qualité pour les enfants, moins d'expositions au plastique, une réduction des polluants dans les lieux sensibles (crèches, écoles, cantines), et une action lisible sur l'air, l'eau, le bruit et les sols. À l'échelle d'une ville, **c'est exactement là que se joue la prévention : dans les choix quotidiens, répétés, qui qui font la promotion de la santé ou la dégradent.**

C'est aussi **gagnant pour l'égalité** : sécuriser l'accès à une alimentation de qualité (paniers, sécurité sociale de l'alimentation, épiceries et restaurants solidaires), c'est r**éduire les inégalités sociales de santé sans stigmatiser.** Les familles gagnent en solutions concrètes, et les publics fragiles (femmes enceintes, enfants, personnes âgées) sont mieux protégés. **Une ville qui rend le "bon" accessible à tous est une ville plus solidaire et plus sereine.**

Enfin, **c'est gagnant pour l'économie locale et la transition** : la commande publique peut soutenir les filières agricoles du territoire, sécuriser des volumes, structurer une logistique, et accompagner des conversions vers des pratiques moins polluantes. Et les exemples montrent qu'on peut améliorer la qualité sans surcoûts, voire avec des économies (ex. -10 à -20 % sur certains coûts d'achat). **Au final, on investit dans une ville plus robuste, plus attractive, et qui protège durablement ses habitants.**

Axe 4 — Une commune inclusive et solidaire : accès aux droits, handicap, précarité, vieillissement

Notre objectif : Garantir à chaque habitant, quel que soit son âge ou sa situation, un accès réel aux droits, aux services et aux accompagnements. Faire d'Orléans une ville qui n'abandonne personne.

Ce que nous mettrons en place

Des permanences d'aide administrative, financière et juridique dans les mairies de proximité

Nous mettrons en place **des permanences régulières en lien avec les acteurs locaux** (sur rendez-vous et sans rendez-vous) pour aider les habitants à faire leurs démarches) : droits sociaux, dossiers, recours, difficultés avec des factures, situations juridiques simples.

L'objectif est d'**éviter que la complexité administrative ne devienne une barrière à la santé, au logement ou à la dignité.** Nous prioriserons les publics fragiles et les moments clés (perte d'emploi, séparation, vieillissement, handicap). Cette aide de proximité permettra aussi de **repérer plus tôt les situations à risque et d'orienter vers les partenaires compétents.**

Un "accès aux droits" dans chaque quartier : guichet unique, numéro et application

Nous créerons **un guichet unique d'accès aux droits dans chaque quartier, avec un lieu identifiable, un numéro de téléphone et une application**, pour simplifier l'accès aux dispositifs municipaux et aux relais utiles. Cette logique "un seul point d'entrée" évite aux personnes de se perdre entre services, formulaires et interlocuteurs.

Nous y associerons **une information en temps réel** : où consulter, où se faire dépister, quelles permanences existent, comment obtenir une aide. Le but est de transformer des droits théoriques en solutions concrètes, immédiatement accessibles.

Soutenir et "loger" les associations et tiers-lieux de solidarité

Nous contribuerons à mettre à l'abri les petites associations, tiers-lieux et initiatives de quartier : **accès à des locaux, mutualisation d'espaces, conventionnements pluriannuels, et soutien technique.**

Une association utile ne doit pas passer son énergie à chercher une salle ou à survivre financièrement d'une année sur l'autre. Nous **aiderons en priorité les associations inclusives** (handicap, enfance en difficulté, précarité, isolement).

Et **nous étudierons des opportunités structurantes pour créer des lieux socio-culturels** (ex. projets de tiers-lieux), au service de la cohésion locale.

Mieux coordonner les acteurs : coopérations, concertation, efficacité

Nous organiserons **une coordination régulière entre associations et partenaires, pour éviter les doublons, partager les informations et mieux couvrir les "angles morts"**. Cette concertation vise un résultat simple : que les habitants ne soient pas renvoyés de structure en structure, et que l'aide arrive plus vite, au bon endroit.

Nous appuierons aussi **la mise en réseau des initiatives de quartier, afin que les solutions existantes soient mieux connues et mieux articulées.** La solidarité est plus efficace quand elle est coopérative, pas dispersée.

Renforcer l'accès aux soins et aux services socio-sanitaires dans les quartiers

Nous remettrons en mouvement **une stratégie territoriale lisible** : activer le Contrat Local de Santé, travailler avec les CPTS, et soutenir des centres de santé / MSP ou autres solutions de proximité dans les quartiers. **Nous faciliterons aussi l'organisation de permanences d'acteurs spécialisés** (associations, accompagnements) dans ces lieux pour mieux accueillir les publics précaires ou en difficulté spécifique.

Et nous porterons **une action volontariste pour faciliter l'installation de soignants** (y compris médecins salariés), avec des solutions pratiques de prise de rendez-vous et des dispositifs ciblés pour les personnes sans médecin traitant.

Prioriser la prévention dans le Contrat Local de Santé, au plus près des habitants pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

En lien étroit avec l'ARS, il s'agira de :

- **Faciliter les parcours de soins et de santé** : avec des actions de prévention de la santé, une organisation des soins, un accompagnement médico-social
- Et de **prendre en compte les autres facteurs qui ont une incidence sur la santé et la vie des populations** : le logement, l'environnement, l'éducation, le travail…

Le but est de **réduire les inégalités sociales et territoriales** de santé et de **mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité**. Nous ferons de la prévention un pilier concret avec un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir des besoins locaux et un suivi de la mise en œuvre par une évaluation des résultats. Cette approche permet d'**agir avant l'urgence, notamment pour les publics éloignés des services.**

Les actions de terrain et la continuité des parcours (prévention → dépistage → soins → accompagnement) doivent améliorer la santé globale de nos concitoyens. **Nous installerons une méthode simple : des actions lisibles, régulières, et menées avec les partenaires sur le terrain, au plus près des citoyens.** Une prévention accessible, c'est moins de renoncements et des parcours plus stables et un avenir meilleur pour les nouvelles générations.

Un "PassOrléans" à dimension solidaire : mobilité, culture, sport, services

Nous créerons **un PassOrléans,** (carte 'tout en un' ou application) complémentaire au dispositif YEP'S de la Région, donnant **accès plus simplement aux transports métropolitains, à la culture, au sport et à des services pratiques, avec gratuité ou tarif social pour les jeunes (15-25) et les bénéficiaires du RSA.**

Nous porterons aussi, à l'échelle métropolitaine autant que nécessaire, une tarification de transport plus solidaire pour les publics en difficultés (se référer au livret Mobilités). L'objectif est d'**éviter que le budget ou la mobilité n'empêchent l'accès à l'activité, aux droits et au lien social.** Ce passera un outil de simplification, mais aussi un outil d'égalité réelle.

Faire d'Orléans une ville exemplaire pour le handicap, y compris "invisible"

Nous construirons **un schéma d'action pour le handicap qui ne se limite pas à la mobilité** : handicap cognitif (dont illettrisme), psychique, troubles "invisibles". Nous travaillerons avec les associations pour définir les priorités et adapter les réponses au réel.

Nous nous appuierons sur des démarches reconnues (ex. Charte Romain Jacob) et sur une logique simple : l'inclusion doit se voir dans l'espace public par exemple par **l'installation de "handirooms".** Une salle de change "handiroom" est une salle de 12m^2 minimum qui permet d'accueillir une personne à mobilité réduite avec un ou deux accompagnants.

Elle est **une combinaison entre le vestiaire et les WC pour personnes handicapées.** Elle est équipée des matériels adaptés pour pouvoir soulever et déshabiller les personnes à mobilité réduite afin de les changer ou de leur permettre d'aller aux toilettes.

Un tel lieu adapté au centre ville d'Orléans permettra :

- d'aller au toilettes
- de se laver les mains avec des lavabos adaptés
- de pouvoir changer les enfants porteurs de handicap avec une table adaptée

L'inclusion doit aussi **se concrétiser dans les démarches, l'accès aux services et la vie quotidienne**. Cela afin que que chacun puisse exercer pleinement ses droits, sans parcours d'obstacles.

Accessibilité universelle : espaces publics, équipements, et sport réellement inclusif

Nous améliorerons **l'accessibilité dans tous les lieux publics, au bénéfice des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.** Nous prioriserons l'accès aux transports en commun, aux espaces publics et aux équipements, avec une attention particulière aux points de rupture (accès, signalétique, cheminements, portes, sanitaires).

Nous porterons aussi **un projet sportif inclusif, dont la création d'un gymnase adapté partagé avec les valides, pour que le sport ne soit pas séparé mais réellement accessible.** L'inclusion doit être une expérience normale, pas une exception.

Un référent "handicap et perte d'autonomie" dans chaque mairie de proximité

Nous mettrons en place **un référent dédié** (handicap et perte d'autonomie) dans chaque mairie de proximité, en relais des institutions, associations et administrés. Ce référent **facilitera l'orientation, la résolution de situations bloquées, et la coordination autour des personnes et des familles.** La finalité est de réduire l'errance administrative, d'accélérer les réponses, et de rendre l'accompagnement plus humain. Ce rôle de proximité est aussi **un levier de confiance** : un interlocuteur identifié, qui suit et qui rappelle.

Une communication accessible : généraliser le FALC dans l'espace public

Nous généraliserons **le FALC** (Facile à Lire et à Comprendre) pour les affichages publics et, progressivement, pour les documents municipaux essentiels. **Cette mesure profite à de nombreux publics** : personnes en situation de handicap cognitif, personnes âgées, personnes maîtrisant mal le français, habitants en difficulté avec l'écrit. **Une information claire, c'est moins d'erreurs, moins de stress, et plus d'autonomie**. La ville doit être compréhensible sans avoir à "traduire" ou à demander de l'aide.

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, en lien avec l'ESS

Nous renforcerons **le respect de la loi sur l'emploi des personnes en situation de handicap et soutiendrons le développement de l'ESS inclusive.** L'emploi est un déterminant majeur d'autonomie : il conditionne les revenus, le logement, la santé, et l'insertion sociale. **Nous agirons en employeur responsable et en facilitateur, en lien avec les acteurs économiques et associatifs.**

Soutenir les aidants et les professionnels de l'aide : répit, accueil de jour, qualité de vie au travail

Nous créerons et/ou soutiendrons **des lieux d'accueil de jour et de répit pour les personnes fragiles, dépendantes ou à la rue, et pour soulager les aidants.** Nous mettrons aussi en place une aide concrète aux soignants et accompagnants (transport, mise en réseau, soutien psychosocial) pour renforcer l'attractivité et la stabilité des métiers.

Nous réunirons les partenaires employeurs autour de la qualité de vie au travail, et nous porterons aussi une attention à la qualité de vie au travail des agents municipaux. Parce que prendre soin des autres suppose aussi de prendre soin de ceux qui accompagnent.

Bien vieillir à Orléans : maintien à domicile, ateliers numériques, remise en mouvement

Nous soutiendrons le maintien à domicile, en lien avec les compétences départementales, et **nous renforcerons les partenariats avec les organismes de formation** (GRETA, CFA, lycées) pour consolider les métiers de l'aide à la personne.

Nous mettrons en place **des ateliers gratuits contre la fracture numérique, en articulation avec l'existant et la conférence des financeurs, pour éviter l'isolement administratif et social.** Nous proposerons aussi des ateliers gratuits de gymnastique et de remise en mouvement, accessibles et réguliers. Bien vieillir, c'est pouvoir rester autonome, entouré, et en capacité d'agir.

Repas à domicile : viser une alimentation de qualité pour les personnes âgées

Nous viserons **une montée en qualité des repas à domicile, avec une ambition forte** (dont une trajectoire "100% bio" proposée) pour les personnes âgées et fragiles. L'alimentation est **un déterminant majeur** : dénutrition, fatigue, perte d'autonomie et isolement peuvent s'aggraver quand les repas sont insuffisants ou inadaptés. Nous **agirons sur les marchés, la qualité des produits et la cohérence avec les politiques alimentaires de la ville.** Nous voulons des repas qui soutiennent la santé, pas qui la fragilisent.

Créer du lien intergénérationnel : cantines ouvertes, activités partagées, cafés associatifs

Nous **ouvrirons les cantines aux personnes âgées et développerons des activités partagées** (sport adapté, clubs lecture, cinéma, jardinage), pour multiplier les occasions de rencontre. Nous favoriserons la création de cafés associatifs de quartier en lien avec les maisons des jeunes, les tiers-lieux et y compris dans les EHPAD, afin de lutter contre l'isolement et de recréer de la vie sociale.

Nous **soutiendrons aussi la création d'unités de vie partagées, en lien avec le Département** : les petites unités de vie s'adressent à ceux qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez eux, mais souhaitent éviter la vie en collectivité. Une ville solidaire, c'est une ville où l'on se croise, où l'on se connaît, où l'on se soutient.

Lutter contre la précarité : logement décent, accès aux soins, égalité femmes-hommes

Nous organiserons **une politique municipale qui aide la concertation entre associations pour gagner en efficacité, tout en agissant sur les fondamentaux** : logement décent et accès aux soins pour tous. Nous intègrerons explicitement l'égalité femmes-hommes dans cette action, car la précarité a des impacts spécifiques (violences, santé, parentalité, isolement).

Nous faciliterons notamment l'accès aux centres de santé / MSP et aux solutions d'accueil, avec des relais clairs via les dispositifs de quartier. L'objectif : moins d'urgence subie, plus de parcours sécurisés.

Hygiène et dignité : bains/douches de quartier et distribution de matériel

Nous créerons **de petites unités "bains/douches" de quartier, appuyées sur une structure de soins et/ou en lien avec les associations sociales et médico-sociales,** avec des espaces distincts hommes/femmes.

Nous assurerons au même endroit **la distribution de matériel d'hygiène, notamment d'hygiène féminine.** Ces solutions répondent à un besoin vital, souvent invisible, qui conditionne aussi l'accès à l'emploi, aux soins et aux démarches. Une politique de solidarité commence par la dignité.

Protéger les femmes en grande précarité : accueil, soin, accompagnement

Nous contribuerons à l'aide aux femmes seules, victimes de violences ou en difficultés spécifiques, en articulant accueil, soins et accompagnement. **L'objectif est de rendre les portes d'entrée visibles et accessibles, et de sécuriser des parcours qui, aujourd'hui, se cassent souvent entre l'urgence et le suivi.**

Cette action sera menée avec **les associations et les partenaires, en cohérence avec les dispositifs existants, mais avec une ambition municipale claire** : ne pas laisser une femme seule face à une situation de danger ou d'épuisement.

Prendre en compte les animaux des personnes sans-abri : solutions d'accueil "avec chiens"

Nous travaillerons avec les personnes concernées, les associations, les acteurs de sécurité et l'ARS pour **évaluer les besoins et construire des réponses permettant l'accueil des personnes sans-abri avec leurs chiens.** Pour beaucoup, l'animal est un soutien, une sécurité (notamment pour les femmes), un lien social, et un facteur de stabilité.

Or, l'hébergement refuse souvent les animaux, ce qui crée un renoncement direct à la mise à l'abri ou aux soins. **Nous voulons des solutions réalistes : protocoles, lieux adaptés, partenariats, plutôt que l'impasse actuelle.**

Enfants nouvellement arrivés : scolarisation rapide et coordination des acteurs

Nous accélèrerons la scolarisation des enfants nouvellement arrivés (objectif "J+2" proposé), en lien avec les structures éducatives et les acteurs concernés (dont les dispositifs d'accueil). Nous renforcerons la coordination avec les crèches, les écoles maternelles/élémentaires et les réseaux associatifs, pour éviter les délais qui aggravent l'isolement des familles.

L'école est **un accès à la langue, aux droits, à la prévention et au lien social** : chaque semaine perdue pèse sur le parcours. Nous agirons donc vite, avec des procédures claires.

Lutter contre le sans-abrisme : “Un chez-soi d’abord” + “Un logement d’abord”

Nous ferons entrer Orléans dans le dispositif “Un chez-soi d’abord”, avec l’aide de la DIHAL et des partenaires, en mobilisant les financements dédiés (accompagnement et intermédiation locative). Et nous développerons aussi “Un logement d’abord” pour les publics sans domicile ou en difficultés d’accès/maintien dans le logement (dont squats, installations illicites).

Au-delà de la nuit, **nous veillerons à des solutions dignes pour la journée** (accueil, santé, répit), car la rue n’est pas une “parenthèse” mais une urgence permanente. **Nous porterons cette politique en lien avec l’ARS et la cohésion sociale, avec un pilotage clair et des résultats suivis.**

Pourquoi c’est utile et gagnant

Ces mesures sont utiles parce qu’**elles rendent la ville praticable pour ceux qui, aujourd’hui, butent sur des obstacles invisibles** : démarches incompréhensibles, services trop éloignés, manque d’interlocuteur, absence d’orientation. Un guichet de quartier, des permanences, du FALC, un référent handicap/perte d’autonomie : **ce sont des solutions simples qui changent immédiatement la vie et réduisent le renoncement aux droits.**

Elles sont gagnantes parce qu’**elles préservent la dignité et la santé** : accès aux soins de proximité, prévention au plus près, soutien aux aidants, lieux de répit et d’accueil de jour, réponses d’hygiène, accompagnement des femmes victimes de violences, et politiques “logement d’abord” pour casser le cycle rue-urgence-rechute. **Quand on sécurise les parcours, on évite l’aggravation, on réduit l’urgence subie, et on protège les plus fragiles sans stigmatisation.**

Enfin, c’est gagnant pour la ville entière : **soutenir les associations, créer des lieux de vie, développer l’intergénérationnel, lutter contre l’isolement numérique et social, c’est renforcer la cohésion et la confiance. Une commune inclusive est plus sereine, plus attractive, et plus résiliente face aux crises** (sociales, sanitaires, économiques). À la fin, ces politiques ne “coûtent” pas : elles évitent des ruptures humaines et financières bien plus lourdes.

Mot du colistier référent



Christine TELLIER

Conseillère départemental du Loiret - Canton Orléans-2
Colistière OSE et référente du groupe de travail Santé & solidarités

La santé environnementale et les solidarités, ce n'est pas un "sujet à côté" : **c'est ce qui fait qu'au quotidien on respire mieux, on mange mieux, on vit mieux…** et qu'on ne laisse personne sur le bord du chemin. Nous nous sommes réunis régulièrement au sein d'OSE pour **construire des propositions concrètes**, à partir des réalités remontées par les habitants, des acteurs de terrain et des associations, mais aussi de données institutionnelles et de retours d'expérience d'autres villes.

Nous avons voulu **relier ce qui est souvent traité séparément** : la petite enfance, l'école, l'accès à une alimentation saine, la qualité de l'air et de l'eau, l'adaptation à la chaleur, l'accès aux droits, le handicap, le vieillissement, la précarité. Parce qu'**en réalité, tout se tient** : quand l'environnement fragilise, ce sont toujours les plus vulnérables qui paient le prix fort et que dans chaque famille, la fragilité et la vulnérabilité peuvent faire basculer dans la précarité, la pauvreté, la maladie, l'isolement et la désocialisation. **Nous pouvons toutes et tous, un jour ou l'autre, plus ou moins longtemps avoir besoin d'un coup de main ou d'une aide à moyen et long terme.**

Ce livret porte donc **un cap simple** : protéger en priorité les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et celles qui vivent des difficultés, avec des mesures lisibles, praticables et évaluables. Nous avons fait le choix d'une ville qui prévient plutôt que répare, qui facilite plutôt que complique, et qui organise la solidarité plutôt que d'intervenir dans l'urgence.

Ce projet de mandat est une base solide ; il pourra être complété et ajusté, une fois élus, avec l'expertise des services de la Mairie et de la Métropole, avec les acteurs du territoire, et avec les Orléanaises et les Orléanais.



NOS PROPOSITIONS

DÉMOCRATIE

“Pour une démocratie réelle et permanente à Orléans. Chaque personne est importante. Toutes et tous concernés ”

Nos 6 engagements phares

1. **Tenir des États généraux et publier un tableau de bord de l’action municipale.**
2. **Créer une Assemblée citoyenne tirée au sort, dotée de moyens et de missions claires.**
3. **Refondre le budget participatif : co-construction, suivi public, moyens renforcés.**
4. **Ancrer la démocratie dans les quartiers : maisons de la démocratie, conseils indépendants, portail unique.**
5. **Garantir l’égalité et l’accès aux droits : lutte coordonnée contre les discriminations, accompagnement de proximité.**
6. **Rendre des comptes en continu : transparence, open data et observatoires citoyens pour évaluer et corriger.**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Des dispositifs méconnus et des consultations mal annoncées : une information qui n'embarque pas

La plupart des citoyen·nes **ignorent les dispositifs d'information** et de consultation existants. Qui a déjà lu la charte de la participation citoyenne, et qui en maîtrise vraiment les règles ? Qui sait comment demander une intervention, signaler un dysfonctionnement, ou faire enlever des déchets ? Qui connaît les démarches pour accéder à la déchetterie, engager une procédure de citoyenneté, ou inscrire ses enfants ? Quand des consultations ont lieu, elles sont **souvent annoncées tard, parfois aux seul·es habitant·es concerné·es.**

Les usagers au sens large sont oubliés, alors qu'ils vivent eux aussi les effets des décisions. Et dans les réunions publiques, la salle est trop souvent organisée "face" aux élu·es et aux services. Ce dispositif **installe un rapport d'autorité, peu propice à des échanges équilibrés.**

Des dispositifs opaques et sans droit de suite : la participation s'essouffle

Orléans proximité, qui a remplacé les conseils consultatifs de quartier, fonctionne de manière obscure. Qui désigne ses membres, selon quelles règles, avec quelle légitimité, et quel calendrier de réunions ? Que valent les ateliers thématiques, où sont les comptes-rendus, et qui participe réellement aux commissions municipales ? Même question **pour les assises de la transition, la vigie citoyenne, les balades urbaines, les permanences d'adjoints.**



Quelles informations ont été remontées, et surtout quelles décisions et quelles actions concrètes en ont découlé ? **Les habitant·es regrettent le manque de retours** : sans "droit de suite", l'implication retombe. On entend alors : « ce sont toujours les mêmes », faute de volontarisme et de moyens pour inclure largement. L**es taux de participation restent faibles, et la majorité silencieuse reste à distance.** De même, **peut-on se satisfaire des chiffres d'audience des Conseils Municipaux** (entre 400 et 1200 vues sur Youtube) et Métropolitains (entre 300 et 1000 vues sur Youtube) en ligne ?

Sans évaluation, pas de confiance : mesurer, expliquer, rendre des comptes

Pour juger de la réussite ou des limites de ces dispositifs, **encore faut-il les évaluer sérieusement.** Combien de citoyen·nes impliqué·es, avec quelle sociologie, quel degré d'engagement, quels effets réels ? **La mairie reste muette sur l'efficacité** : sans évaluation critique, impossible d'améliorer et de rendre opérant. Or **l'évaluation des politiques publiques est elle-même une clé d'une démocratie participative vivante**. Malgré un foisonnement d'informations, les Orléanais·es ont peu de moyens de suivre l'avancée réelle des actions. **D'où viennent certains chiffres mis en avant, et que disent-ils** réellement sur les émissions, les mobilités, le plan vélo ? Où en sont les 500 actions annoncées, les résultats des assises, ou la vigie citoyenne arrêtée en 2024 ? Et, concrètement, quels progrès sur l'accessibilité, la rénovation thermique, la sécurité, le logement, l'adaptation aux extrêmes et le budget annuel ?

Consultations tardives et cadrées : une participation ressentie comme "déjà jouée"

Lorsqu'ils sont consultés, **les citoyen·nes regrettent de ne pas avoir été sollicités en amont, avec l'impression que tout est déjà ficelé.** Ils et elles se sentent aussi contraint·es par ce sur quoi ils doivent se prononcer , comme **lors des assises de la transition qui fût davantage un exercice d'autosatisfaction** qu'une manière d'imaginer un futur durable pour notre ville, des forums des quartiers, ou des questions au conseil municipal, très filtrées, qui laissent aux habitant·es la désagréable sensation d'une expression de besoin contrôlée par la mairie.

Un budget participatif “vitrine” : sans co-construction, peu inclusif et en perte de souffle

Le budget participatif tel qu’il est porté par la majorité municipale actuelle n’est qu’**un ersatz à seul but d’affichage.** Les projets **sont construits individuellement par les citoyen·nes, sans phase préalable de co-construction**, d’étude de faisabilité, d’échanges avec les services ou les expert·es. Ensuite, **les services n’ont qu’un mois pour les évaluer, sans aucun échange ou demande de précision aux proposant·es.**

A l’issue de l’instruction, les projets sont soit soumis au vote des citoyen·nes, soit recalés **avec un argumentaire que les proposant·es ne peuvent discuter.** Le vote des citoyen·nes sur les projets retenus par les services est très dépendant du réseau d’influence des proposant·es, et réalisé en ligne, ce qui exclue une partie de la population. L**es projets finalement retenus sont mis en œuvre par la seule collectivité, sans réelles interactions avec les proposant·es qui peuvent se sentir dépossédé·es.**

Les budgets participatifs successifs depuis celui de 2017 ont d’abord connu **un relatif succès** (156 contributions, 1570 votes, 599 participants, 5 projets retenus), avant de s’essouffler sur l’édition 2023-2024 (41 contributions, 891 votes, 428 participants, 10 projets retenus). Sans doute parce que le taux de réussite des projets est faible. Il fut de 3, puis 15, 7, 13 et 24 % sur les différentes éditions. Le taux élevé de succès à l’édition 2023-2024 étant lié à une très faible participation (41 projets soumis).

Discriminations du quotidien : un pacte républicain fragilisé et une cohésion sociale menacée

À Orléans comme dans de nombreuses villes françaises, les discriminations restent **une réalité quotidienne pour trop d’habitants**. Elles touchent l’accès à l’emploi, au logement, aux services publics, à la santé, aux loisirs, aux responsabilités citoyennes et bien d’autres. Ces discriminations peuvent être liées à l’origine réelle ou supposée, à la religion, au handicap, au statut social, au lieu d’habitation, le sexe, le genre et les personnes LGBT….

Malgré l’existence de lois protectrices, les victimes se sentent souvent isolées, mal informées ou découragées face à la complexité des démarches. Les politiques publiques locales manquent encore de formation, de coordination, de visibilité et de moyens pour agir efficacement. Résultat : **un sentiment d’injustice, de défiance envers les institutions et une perte de cohésion sociale.** Une ville qui laisse s’installer les discriminations affaiblit son pacte républicain et se prive de talents, d’énergies et de créativité.

Accès aux droits entravé : non-recours massif, fracture numérique et inégalités d’accès aux services publics

Trop de nos concitoyen·nes sont limité·es dans leur accès au droit. **Les chiffres du non-recours sont alarmants.** 50 % de non-recours au minimum vieillesse, 34 % pour le RSA, 30 % pour l’assurance chômage. Systématiquement, ce sont les plus précaires et les plus faibles qui sont touchés. 300 000 personnes sont actuellement sans logement en France. **C’est inacceptable.**

A ce constat s’ajoute celui de **la fracture numérique qui éloigne beaucoup de nos concitoyen·nes, dont les plus nécessiteux, des procédures administratives de plus en plus complexes.** Par ailleurs, tous nos concitoyen·nes doivent non seulement disposer d’un accès égal à l’ensemble des services publics, mais également le droit d’évoluer de façon autonome et non-empêchée dans l’espace public, avec garantie d’accessibilité (se référer à la partie « Solidarité-Santé » du programme).

Un tissu associatif indispensable, fragilisé par la crise du bénévolat et le manque de transparence



Le tissu associatif orléanais est **dense et rend chaque jour de nombreux services aux habitant·es, grâce à l'engagement des bénévoles.** Il joue souvent un rôle essentiel, parfois en compensant des manques des pouvoirs publics, notamment auprès des plus fragiles, dans la santé, le sport, la culture ou la solidarité.

Pourtant, le monde associatif traverse **une crise : la baisse des budgets pèse, mais la difficulté majeure est désormais de recruter et fidéliser des bénévoles.**

Les associations décrivent **une charge administrative croissante, des démarches complexes pour obtenir des financements, faire vivre leurs activités, accéder à des locaux ou réserver des créneaux.** Elles regrettent aussi un manque de transparence dans l'attribution des subventions, parfois perçu comme du clientélisme, ce qui abîme la confiance envers la collectivité.

Constat du ressenti des citoyens

"Je ne vote plus", "C'est toujours pareil : des promesses en période électorale, puis plus rien", "A quoi bon ?", "Tous pourris"... **Ces discours désabusés, qui fleurissent dans tous les cercles, alimentent la défiance de certain·es en la démocratie.** Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de revitaliser la démocratie à travers ceux qui l'exerceront à l'âge adulte : nos enfants. De quoi s'agit-il ? De motiver à l'engagement, à l'implication dans la vie citoyenne, de créer des vocations **pour que les plus jeunes reproduisent des schémas vertueux d'une démocratie réelle et permanente.**

Notre système français est caractérisé par **une démocratie représentative.** Les citoyen·nes délèguent les décisions à leurs élu·es. Le rapport de confiance entre citoyen·nes et élu·es s'étiole progressivement en laissant un boulevard aux populismes et fascismes. À Orléans, les habitant·es nous rapportent des rapports parfois conflictuels avec les élu·es et les services. **Des postures trop verticales, descendantes voire condescendantes lors de réunions et de débats qui brisent les équilibres et alimentent la défiance ou le découragement.** Ces pratiques sont également rapportées lors d'échanges entre élu·es, ou au sein de la collectivité car des agents nous indiquent parfois perdre le sens de leur travail en raison d'injonctions contradictoires, de déséquilibres missions/moyens.

Le recours aux techniques d'intelligence collective pour la gestion des réunions publiques et la relation avec les citoyens est **rare, voire externalisé, alors que de nombreux agents de la collectivité y sont formés**. Plus largement, l'écosystème local d'innovation par les services est riche et doit davantage inspirer et soutenir la relation à l'usager. Le dispositif "Maison de Projet" constitue **une réelle avancée mais n'est, pour le moment, déployé que dans les quartiers qui s'inscrivent dans le programme national de renouvellement urbain.**

En dépit d'une multitude de dispositifs mis en place en 25 ans par la municipalité sortante, le bilan démocratique d'Orléans et de la métropole est **largement négatif**. En particulier, nous notons **un manque criant d'efforts pour assurer une représentativité** pleine des citoyens dans l'ensemble des dispositifs. Malgré l'effort louable d'avoir mis en place une plateforme « participons », **les outils de démocratie participative semblent encore trop peu coordonnés, dispersés, sans vision globale, sans visibilité pour l'ensemble des orléanais, sans réelle lisibilité.**

Axe 1 - Outils pour faire revivre la démocratie : refonder la décision publique avec les habitant·es

Notre objectif : ouvrir le mandat par un grand temps démocratique, puis installer une participation citoyenne continue, utile et suivie. Avec des États généraux pour définir des priorités partagées et un tableau de bord public, une Assemblée citoyenne pour renforcer la transparence et le pouvoir d'agir, et un budget participatif réellement repensé, nous voulons faire de la démocratie locale un levier concret d'efficacité, de confiance et de justice pour toutes et tous.

Ce que nous mettrons en place

L'organisation des États généraux de l'action municipale

Nous souhaitons la tenue des **États généraux de l'action municipale qui se tiendront entre mai et juin 2026.** Cela afin d'**identifier les besoins et attentes des citoyens, de définir les orientations stratégiques à développer pendant le mandat** (axes prioritaires), les idées d'actions à court, moyen et long terme. Cet évènement dessinera le tableau de bord de l'action municipale.

L'ensemble des acteurs de la vie de la cité seront conviés : représentants syndicaux, professionnels, agents/services, parents, experts, acteurs et citoyens avec les nouveaux élu·es (majorité et opposition). Tous les domaines de la vie municipale (éducation, associations, culture, mobilité, sport, urbanisme, sécurité, logement…) seront concernés.

Les débats seront **organisés sous forme d'ateliers, de remue-méninges, en utilisant les outils d'intelligence collective. Chaque parole sera égale.** Nous veillerons à ce que les participants soient représentatifs de la diversité des orléanais·es et que l'exercice mobilise une grande part de la population.

A l'issue des états généraux, u**n tableau de bord sera créé, mis à jour régulièrement, pour assurer le suivi des propositions.**

La création d'une assemblée citoyenne

Une assemblée citoyenne d'environ 200 Orléanais·es sera crée. Accompagnée par des experts et déclinée localement en conseils de quartiers. Elle vise à **redonner du pouvoir d'agir aux habitant·es et à revitaliser la participation citoyenne et la démocratie locale.**



Cette assemblée devra **développer la culture du débat et retisser le lien de confiance entre citoyen·nes et élu·es en assurant une plus grande transparence des décisions municipales.**

Elle participera également au lâcher-prise du conseil municipal sur des sujets précis.

Fonctionnement et constitution de l'assemblée :

Les membres seront **tirés au sort par adresses** sur la base du cadastre, affiné par logement (si habitants multiples) au moyen d'un porte-à-porte qui permettra, par ailleurs, de convaincre les plus réticents. **Un accompagnement sera proposé pour libérer du temps et des moyens aux membres** (garderie, compensation de salaire…). Pour **garantir le droit à la citoyenneté**, la participation sera **ouverte aux habitant·es de plus de 16 ans, y compris étrangers.**

Missions de l'assemblée

L'assemblée citoyenne procédera à l'expertise citoyenne du budget de la ville. Elle pilotera :

- Le **budget participatif** (proposition suivante),
- Les **observatoires internes thématiques**
- Les **exercices démocratiques** :
  - **Votations d'initiatives citoyennes** : une votation sera organisée à partir de 3000 signatures d'habitant·es sur le sujet choisi par les habitant·es à l'origine de l'interpellation,
  - **Saisine du conseil** municipal (ou métropolitain) pour l'obliger à **délibérer sur un sujet dans un délai de 3 mois si 1500 signatures,**
  - Les modalités de recueil des signatures et de vérification de leur validité, la fréquence des saisines, les délais et conditions d'information au public seront définies par l'assemblée citoyenne.

- Sur la base d'une désignation interne, une partie de ses membres participera au travail des commissions municipales, en particulier la commission d'éthique.

Le budget annuel alloué à l'assemblée citoyenne sera de 200 000 €. Un budget équivalent à celui de Poitiers. Un budget **raisonnable et nécessaire pour la bonne tenue des travaux de celle-ci**.

Développer un budget vraiment participatif

Nous voulons **faire émerger de nouveaux projets d'intérêt général en associant, à chaque étape, de l'idée à la réalisation, le plus grand nombre d'acteurs** : habitant·es, associations, collectifs, services municipaux.



Pour y parvenir, **nous repenserons en profondeur le budget participatif afin qu'il devienne un véritable outil de co-construction, transparent et suivi dans la durée.** C'est un choix simple : faire confiance à l'intelligence collective, à condition de lui donner un cadre clair, des moyens concrets et des règles du jeu compréhensibles pour toutes et tous.

Nous délèguerons le pilotage du budget participatif à l'Assemblée citoyenne

Avec l'appui des services, **elle organisera la construction des projets avec les citoyen·nes et les associations, définira l'appel à projets et des critères de réussite compréhensibles, puis conduira la sélection.** Elle assurera aussi le suivi de bout en bout. Chaque année, l'Assemblée citoyenne rendra compte au Conseil municipal de l'utilisation du budget et de l'efficacité des projets financés.

Nous transformerons le budget participatif en véritables “usines à projets”.

Les appels à projets seront **préparés en amont avec les habitant·es et les associations pour faire émerger des initiatives communes et éviter les “délits d’initiés”.** Des séances de remue-méninges seront organisées avant l’ouverture officielle, avec des déclinaisons dans les quartiers via les conseils de quartier. Les propositions locales seront ensuite **mises en réseau pour favoriser des projets plus cohérents et plus structurants.**

Nous irons chercher celles et ceux qui participent le moins.

Les habitant·es les plus éloigné·es des processus démocratiques seront une cible prioritaire, avec des formats accessibles et un accompagnement concret. **Les services, via des relais dédiés, viendront soutenir les citoyen·nes et les associations** pour passer d’une idée à un projet réalisable : cadrage, faisabilité, estimation, étapes. L’objectif est simple : réduire les barrières, sans renoncer à l’exigence.

Nous garantirons une mise en œuvre et un suivi transparent, sur le temps long

Selon la nature du projet, l’Assemblée citoyenne ou la Ville pourra confier la réalisation à des collectifs citoyens ou à des associations, avec un cadre clair. **Le suivi sera assuré par l’Assemblée citoyenne, appuyée par les services**, grâce à un tableau de bord public (planning, jalons, écarts, décisions). Et ce suivi continuera après la livraison, pour mesurer l’impact réel et juger l’efficacité du budget engagé.

Un budget participatif à la hauteur des projets des habitant·es

Aujourd’hui, le budget participatif d’Orléans est doté d’une **enveloppe de 600 k€** pour deux ans (2023-2024). Nous le doterons de moyens réellement ambitieux, à la hauteur des **projets portés par les habitant·es,** pour garantir leur faisabilité et leur réalisation effective.

Concrètement, nous organiserons une campagne bi-annuelle, structurée et accompagnée, avec une enveloppe **portée à 1,2 M€ par campagne de budget participatif**, afin de financer davantage de projets et de sécuriser leur mise en œuvre dans la durée.



Illustration : conférence OSE du 02/11/2025 sur les pratiques de budget participatif et la gestion des grands projets avec Anthony Poulin, adjoint au finances Écologiste de Besançon

Pourquoi c’est utile (et gagnant) ?

Les États généraux de l’action municipale permettent de **repartir des besoins réels et de construire un cap partagé dès le début du mandat.** En réunissant l’ensemble des acteur·rices et une diversité d’Orléanais·es dans des ateliers d’intelligence collective, nous faisons émerger des priorités claires, des actions concrètes et un calendrier. Et surtout, **nous transformons ces échanges en engagements suivis** : un tableau de bord public, mis à jour régulièrement, qui rend l’action municipale lisible et vérifiable.

L’Assemblée citoyenne **redonne du pouvoir d’agir, renforce la transparence et retisse la confiance entre habitant·es et élu·es.** Parce qu’elle est tirée au sort, ouverte dès 16 ans et accessible aux personnes étrangères, elle élargit réellement la participation et corrige les biais habituels. En travaillant avec les services et des expert·es, elle apporte **une expertise citoyenne utile, aide à arbitrer sur des sujets précis, et installe une culture du débat respectueux, où la décision publique se construit avec et non contre.**

Un budget participatif vraiment repensé rend la démocratie immédiatement concrète : des projets utiles, conçus ensemble, réalisés et suivis dans la durée. En transformant l'exercice en "usines à projets", on passe d'une logique de concours à une logique de coopération, avec un accompagnement pour celles et ceux qui participent le moins. Et grâce à un pilotage citoyen et à un suivi public de bout en bout, chaque euro engagé devient traçable, chaque projet devient évalué, **et la participation redevient une expérience positive et efficace.**

Axe 2 - Démocratie au quotidien : quartiers, associations, jeunesse

Notre objectif : Faire vivre une démocratie au quotidien, proche et accessible, dans chaque quartier. Appuyer celles et ceux qui font la ville — associations, habitant·es, jeunes — pour qu'ils puissent participer facilement, proposer, agir et suivre les décisions. Et donner à la participation des règles claires, des lieux identifiés et des moyens concrets, pour retisser la confiance et renforcer la cohésion.

Ce que nous mettrons en place

Des maisons de la démocratie dans chaque quartier

Nous transformerons les mairies de proximité en maisons de la démocratie, ouvertes et utiles au quotidien. Chacun·e pourra accéder librement aux documents administratifs, comprendre les procédures en cours, et participer à des agoras sur les sujets du moment. **Elles accueilleront aussi des réunions publiques mensuelles, organisées en ateliers** avec des méthodes d'intelligence collective pour que chaque parole compte.

Ces maisons seront **des lieux de rassemblement et d'échanges pour les associations, et avec les conseils de quartier, elles animeront des ateliers "hors les murs"** (marchés, événements, espaces publics). Chaque maison sera pilotée par l'élu·e de quartier, avec une obligation de présence sur le terrain, et intégrera un service de proximité dédié à l'accès aux droits.

Des conseils de quartier indépendants, reliés à l'Assemblée citoyenne

Nous remplacerons Orléans proximité par des **conseils de quartier indépendants**, ancrés dans la démocratie réelle et non dans la simple consultation. **Ils seront composés d'habitant·es issu·es de l'Assemblée citoyenne, dont ils constitueront la déclinaison de proximité, garantissant diversité et représentativité grâce au tirage au sort.** En lien constant avec les référent·es démocratie / accès aux droits des services, ils feront remonter les besoins, suivront les projets et contribueront à résoudre les blocages du quotidien. Ils appuieront aussi l'Assemblée citoyenne dans l'organisation du budget participatif, pour que les **projets émergent des quartiers et soient construits avec celles et ceux qui y vivent.**

Un portail unique de la participation, relayé sur le terrain

Nous organiserons mieux les outils de démocratie locale en créant **un portail web unique qui regroupe clairement l'ensemble des dispositifs** : informations, démarches, consultations, rendez-vous et modalités de participation. L'objectif est simple : arrêter l'empilement illisible et **permettre à chacun·e de savoir où aller, quand et comment contribuer**. Et parce que la fracture numérique ne doit pas exclure, tout ce qui existe en ligne sera relayé et expliqué dans les maisons de la démocratie, avec un accompagnement de proximité pour permettre une participation réellement ouverte à toutes et tous.

Simplifier, soutenir et renforcer la vie associative

Moins de bureaucratie, plus d'action

Nous simplifierons concrètement le quotidien des associations **en réduisant la bureaucratie et en apportant un appui direct sur les démarches administratives et juridiques.** L'objectif est de faire gagner du temps aux bénévoles et aux équipes, pour qu'elles puissent se concentrer sur leurs actions plutôt que sur des formalités.

Mutualiser quand c'est utile et possible

Nous encouragerons **la mutualisation quand elle est utile et souhaitée : postes administratifs partagés, outils communs et moyens regroupés pour les tâches de gestion** (budget, ressources humaines, obligations légales, communication, relations bancaires et avec les financeurs). La Ville jouera **un rôle de facilitateur,** pour rendre ces coopérations simples, sécurisées et adaptées à la réalité de chaque structure.

Un appui renforcé aux financements



Nous renforcerons l'appui à la recherche de financements, en **donnant de la visibilité et des méthodes**. Cela passera par une aide pour identifier les bons guichets, connaître les calendriers, accéder aux formulaires, et être accompagné·e dans la rédaction et la structuration des dossiers. **L'enjeu est de réduire les inégalités entre associations selon leur taille ou leur capacité administrative.**

Former et mobiliser les bénévoles

Nous développerons **le bénévolat et la formation,** parce qu'une association solide, c'est aussi des bénévoles outillé·es. Nous **diffuserons mieux les formations au fonctionnement associatif, proposerons des parcours de professionnalisation selon les besoins,** et mènerons des campagnes de mobilisation pour élargir et renouveler l'engagement.

Faire travailler les associations ensemble

Nous encouragerons enfin la collaboration entre associations, en organisant des temps de travail collectifs : ateliers, remue-méninges, mise en réseau. Objectif : identifier des objectifs partagés, des complémentarités, une meilleure répartition des tâches, et faire émerger des projets co-construits plutôt que des actions isolées.

Des lieux fédérateurs dans les quartiers

Nous créerons **des lieux fédérateurs dans les quartiers** : nouvelles salles, tiers-lieux, agoras, cafés associatifs, et espaces de rencontre dans les Maisons de la Démocratie. **Nous proposerons aussi des présences récurrentes sur les marchés, faciliterons l'accès aux écoles pour les associations de quartier, et soutiendrons des projets d'accueil périscolaire associatif lorsque les parents souhaitent s'organiser.**

Accès simplifié aux salles et aux équipements

Nous **faciliterons l'accès aux salles, matériels et équipements, et nous rendrons les subventions plus transparentes grâce à une grille claire et une revue régulière.** Un budget spécifique sera réservé aux associations qui renforcent l'accès aux droits, luttent contre la précarité et les discriminations, portent des initiatives culturelles, développent le sport pour toutes et tous et le sport-santé, agissent pour la santé, la solidarité et l'écologie, et font vivre la proximité dans les quartiers.

Former à la démocratie dès le primaire

Nous développerons l'exercice démocratique dès l'école primaire, sur le temps périscolaire, avec des ateliers concrets et ludiques. **En lien avec l'éducation populaire et le mouvement associatif, ces ateliers permettront d'apprendre à débattre, décider et coopérer**. Ils seront aussi l'occasion d'**explorer la ville et ses acteur·rices**, à travers des découvertes de lieux emblématiques (culture, nature, équipements publics), pour ancrer la citoyenneté dans le réel.

Des subventions transparentes et un engagement réciproque

Enfin, nous **rendrons les subventions plus transparentes et plus cohérentes avec une grille publique, une revue régulière et des conventions pluriannuelles quand c'est pertinent**. Une part dédiée du budget sera fléchée vers les associations qui renforcent l'accès aux droits, luttent contre la précarité et les discriminations, développent la culture, le sport pour toutes et tous et le sport-santé, et agissent pour la solidarité et l'écologie, au plus près des quartiers.



En contrepartie, **nous installerons un principe simple d'engagement réciproque** : la Ville s'engage sur des règles stables, des délais et un accompagnement ; les associations s'engagent sur des objectifs clairs, une utilisation transparente des fonds publics et un bilan accessible, pour garantir l'efficacité et la confiance.

Un Conseil municipal des jeunes plus représentatif et plus actif

Nous renforcerons le Conseil municipal des jeunes en garantissant **une meilleure représentativité**. Nous conserverons **une part de volontaires,** complétée par **une part tirée au sort**, afin d'ouvrir la participation à des jeunes qui ne se sentent pas toujours légitimes.

Nous poursuivrons et amplifierons les visites et voyages d'étude des lieux de la démocratie, et **nous associerons le Conseil des jeunes aux travaux de l'Assemblée citoyenne**, notamment sur le suivi de l'action municipale et les "usines à projets" du budget participatif.

Faire vivre la démocratie au quotidien, par des rendez-vous réguliers

Au-delà des publics jeunes, **nous organiserons des occasions multiples de participation tout au long du mandat** : débats, ateliers, consultations et concertations sur les projets et décisions qui touchent le quotidien. Avec l'appui de l'Assemblée citoyenne, **nous travaillerons des formats efficaces de mobilisation, adaptés aux différents publics et aux quartiers.** Et nous aiderons à comprendre "qui décide quoi", pour montrer l'impact des décisions prises à chaque niveau (municipal, métropolitain, départemental, régional, national, européen).

Accueillir les Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire

Nous candidaterons pour accueillir à **Orléans les Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire.** Ce rendez-vous donnera de la visibilité aux acteur·rices locaux, favorisera les échanges de pratiques, et renforcera la place de l'éducation populaire dans la vie de la cité.

Pourquoi c'est utile et gagnant

La participation devient **plus simple, plus proche et plus efficace** grâce à des maisons de la démocratie pour informer, débattre et agir dans chaque quartier, des conseils de quartier indépendants pour faire remonter les besoins du terrain et suivre les projets en lien avec l'Assemblée citoyenne, et un portail unique pour **rendre les dispositifs lisibles et accessibles**.

En combinant **un lieu identifié, une instance représentative et des outils clairs, on sort d'une démocratie "pour initié·es"** : la parole circule mieux, les décisions sont mieux comprises, et les engagements sont réellement suivis. C'est gagnant pour toutes et tous : plus de confiance, moins de frustration, et des politiques municipales mieux ajustées au quotidien des habitant·es.

Simplifier, soutenir et renforcer la vie associative, c'est investir directement dans ce qui fait tenir la ville au quotidien : le lien social, la solidarité, la culture, le sport et l'engagement de proximité. **En réduisant la bureaucratie, en facilitant la mutualisation et l'accès aux financements, on libère du temps et de l'énergie pour l'action, surtout pour les petites structures.**

En donnant **de la visibilité avec des conventions pluriannuelles et des règles de subventions transparentes, on stabilise les projets utiles et on renforce la confiance.** Et en développant la formation, le bénévolat, les coopérations et des lieux partagés dans les quartiers, on démultiplie l'impact des associations et on renforce la cohésion entre habitant·es.

Axe 3 : Garantir l'égalité et l'accès aux droits

Notre objectif : ouvrir le mandat par un grand temps démocratique, puis installer une participation citoyenne continue, utile et suivie. Nous voulons faire de la démocratie locale un levier concret d'efficacité, de confiance et de justice pour toutes et tous.

Un·e adjoint·e dédié·e, avec un plan d'action municipal

Nous créerons **un poste d'adjoint·e dédié à la lutte contre les discriminations de toute sorte, basée sur la religion, l'ethnie et/ou l'origine réelle ou supposée, basée sur l'âge, envers les LGBTQ+ ...** , pour donner à cette politique un pilotage clair, des moyens et une exigence de résultats. Sa mission sera transversale : **coordonner l'ensemble des services municipaux et intégrer l'égalité et la non-discrimination dans toutes les décisions publiques, du recrutement aux marchés publics, de l'école aux équipements municipaux.**

Un pilotage municipal clair et un plan local de lutte contre les discriminations

Sous l'impulsion de l'adjoint·e, **nous mettrons en place une politique municipale coordonnée, fondée sur un plan local de lutte contre les discriminations.** Ce plan fixera des priorités, des actions et un calendrier, en lien avec les institutions compétentes et les associations spécialisées.

Il intégrera aussi **des engagements concrets dans les recrutements municipaux et les marchés publics,** pour que l'égalité soit une pratique, pas un principe abstrait. Enfin, nous promouvrons la diversité et l'égalité professionnelle dans tous les domaines d'intervention de la Ville.

Mesurer, évaluer, corriger : un observatoire local des inégalités

Nous installerons **un diagnostic régulier des situations à Orléans, avec des objectifs mesurables et une évaluation annuelle, au sein d'un observatoire local des inégalités**. La Ville devra aussi être exemplaire dans ses pratiques : transparence, prévention, amélioration continue, avec la possibilité d'une démarche de labellisation (type AFNOR diversité) pour objectiver les progrès. **Les travaux d'observation seront confiés à l'Assemblée citoyenne, en coordination avec l'adjoint·e, afin de garantir un regard indépendant et utile.**

Mieux protéger et accompagner au quotidien

Nous renforcerons le soutien aux personnes victimes de discriminations en développant des points d'accueil et d'orientation, clairement identifiés et accessibles. La Ville soutiendra aussi les collectifs citoyens et les associations qui agissent au plus près du terrain, parce que ce sont souvent eux qui repèrent les situations, accompagnent et aident à faire valoir les droits. L'objectif est simple : **que personne ne reste seul·e face à une discrimination.**

Informer, former et prévenir partout dans la ville



Nous améliorerons **l'information des habitant·es sur leurs droits et leurs recours**, avec des supports clairs et des relais de proximité.

Nous renforcerons **la formation des agent·es municipaux et des élu·es** pour mieux prévenir, mieux accueillir et mieux traiter les situations.

Enfin, nous intensifierons **la prévention et la sensibilisation dans les écoles, les quartiers et les équipements municipaux**, appuyées par des campagnes locales, pour faire reculer durablement les discriminations.

Une coordination municipale forte de l'accès aux droits

La municipalité, avec le CCAS, **jouera pleinement son rôle de coordination des structures qui interviennent sur l'accès aux droits :** précarité, handicap, droit des personnes étrangères, emploi et insertion.

Nous travaillerons avec l'ensemble des institutions et partenaires concernés (Défenseur des droits, services de l'État, France Travail, OFII, Maison de Justice et du Droit, Conseil départemental d'accès au droit, hébergement d'urgence, ASE, associations…).

L'objectif est de rendre les parcours **plus lisibles, d'éviter les renvois d'un guichet à l'autre et d'améliorer concrètement l'accès aux droits sur le terrain.**

Des services municipaux plus transverses, avec des référent·es identifiés

Nous inciterons les services à **travailler davantage en transversalité et dans les délais légaux sur les situations liées à l'accès aux droits**. Pour cela, nous mettrons en place **un dispositif structuré : un pilotage transverse** (à la Direction de la Vie Citoyenne et Associative), des référent·es démocratie / accès aux droits dans chaque service — y compris dans les maisons de la démocratie — et des équipes-projet inter-services sur des enjeux prioritaires.

Ces outils auront un objectif simple : **clarifier les procédures pour les citoyen·nes et pour les associations, et accélérer le traitement des situations.**

Soutenir les associations au-delà des subventions

Nous soutiendrons les associations qui agissent **pour l'accès aux droits non seulement par des financements, mais aussi par un appui concret au quotidien** : soutien administratif, juridique et mise en réseau avec les bons interlocuteur·rices. Les associations sont souvent la première porte d'entrée pour les publics les plus fragiles : **leur donner des moyens et des relais, c'est réduire immédiatement le non-recours et éviter les ruptures de droits.**

Une politique handicap cohérente à l'échelle métropolitaine

Nous affecterons **un·e chargé·e de mission transverse à la commission métropolitaine d'accessibilité universelle** afin de garantir une politique handicap cohérente et à la hauteur des enjeux.

Ce rôle permettra **une concertation large avec toutes les parties prenantes, en amont des grands projets structurants,** pour éviter les oublis et intégrer l'accessibilité dès la conception, et non une fois les décisions prises.

Informer et accompagner, en particulier sur les démarches numériques

Nous renforcerons l'information des habitant·es sur des procédures souvent complexes et changeantes, afin que chacun·e comprenne ses droits et ses recours.

Dans les maisons de la démocratie, **nous consacrerons des ressources à l'accompagnement des démarches numériques, en partenariat avec les dispositifs existants** (France Services, etc.). L'objectif est de rendre l'accès aux droits réellement accessible, y compris pour les personnes éloignées du numérique.

Évaluer en continu l'accès aux droits et la qualité du service public



L'évaluation de l'accès aux droits sera **intégrée à l'observatoire local des inégalités** (piloté par l'Assemblée citoyenne), avec l'appui d'expert·es, des services de l'État et des associations. **Nous évaluerons aussi la qualité du service public et sa capacité à s'adapter**, de manière continue ou par campagnes, sur le modèle d'initiatives de simplification menées dans d'autres grandes villes. Mesurer, corriger et améliorer fera partie du fonctionnement normal : c'est la condition d'un service public plus juste et plus efficace.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Une ville plus juste est une ville plus apaisée : **prévenir et combattre les discriminations réduit les tensions, le sentiment d'abandon et les ruptures de confiance**. En luttant contre les inégalités de traitement, on favorise la participation citoyenne, parce que chacune et chacun peut se sentir légitime, respecté·e et réellement représenté·e : **c'est l'égalité vécue, pas seulement proclamée**. C'est aussi un levier de développement local : **une ville inclusive attire des entreprises, des initiatives et des talents.** Enfin, c'est une mesure claire et lisible, qui envoie un signal fort : **OSE agit concrètement, et répond à une attente réelle de nombreux·ses Orléanais·es.**

Faciliter l'accès aux droits, c'est **réduire le non-recours et éviter que des personnes renoncent par découragement, complexité ou fracture numérique.** En coordonnant mieux les acteurs, en rendant les parcours plus lisibles et en faisant travailler les services en transversalité, **on limite les renvois d'un guichet à l'autre et on accélère le traitement des situations, dans le respect des délais.** En soutenant les associations et en garantissant une politique handicap cohérente, **on protège mieux les plus fragiles et on évite des ruptures de droits qui coûtent cher humainement et socialement.** Enfin, en évaluant en continu la qualité du service public, **on améliore vraiment** : on mesure, on corrige, et on construit un service plus juste, plus simple et plus efficace pour toutes et tous.

Axe 4 — Transparence, confiance et évaluation de l'action municipale

Notre objectif : retisser une relation de confiance entre élu·es, services municipaux et habitant·es, en rendant l'action publique plus lisible, plus transparente et mieux partagée. Nous voulons une démocratie plus adulte, où l'on rend des comptes, où l'on corrige ce qui ne fonctionne pas, et où les citoyen·nes peuvent réellement comprendre et évaluer l'action municipale.

Si vous nous élisez, nous mettrons en place

Un débat municipal apaisé, avec des droits garantis pour les minorités

Nous construirons **des conditions de débat respectueuses, au quotidien, en encourageant des pratiques de communication non-violente et bienveillante.** Dès le début du mandat, une "séquence démocratique" réunira majorité, minorités et services pour partager une culture commune et définir des règles de fonctionnement.

Nous garantirons les droits de la minorité et l'associerons davantage à la co-construction, notamment en redonnant aux commissions municipales un rôle de travail réel. Nous adapterons aussi l'organisation des séances (dates, horaires) pour maximiser la présence des élu·es.

Nous garantirons les droits de la minorité et l'associerons davantage à la co-construction, notamment en redonnant aux commissions municipales un rôle de travail réel.

Nous adapterons aussi l'organisation des séances (dates, horaires) pour maximiser la présence des élu·es.



Une information municipale plus claire, transparente et accessible

Nous rendrons le fonctionnement de la Ville plus compréhensible et l'information plus facile d'accès : organigramme lisible, documents disponibles, décisions mieux expliquées.

Nous **maintiendrons la diffusion en direct du Conseil municipal et la rendrons plus visible,** tout en diffusant plus largement les ordres du jour des conseils municipaux et métropolitains.

Nous renforcerons la transparence des comptes publics, accélérerons l'open data, et favoriserons des usages citoyens des données (hackathons), tout en privilégiant des outils numériques libres.

Des citoyen·nes davantage associé·es aux décisions

Nous ouvrirons **certaines commissions municipales à des membres de l'Assemblée citoyenne.**

Nous **faciliterons aussi la saisine du Conseil municipal, et organiserons des réunions-débats en amont des délibérations,** dans l'esprit des enquêtes publiques, pour co-définir les projets avec les services et les habitant·es.

Enfin, **nous formerons l'ensemble des élu·es aux méthodes d'intelligence collective, pour faire évoluer les postures et rendre les échanges plus constructifs.**

Des services outillés pour une démocratie permanente et évaluée

Nous rationaliserons les dispositifs de proximité et de participation pour gagner en cohérence et en suivi.

Nous mettrons en place des outils de pilotage durables de l'action municipale, **pensés pour tenir dans le temps au-delà d'un mandat.**

Nous renforcerons les moyens du service participation citoyenne, avec une équipe stabilisée et compétente, y compris à l'échelle métropolitaine. Et nous créerons **un observatoire de la démocratie locale** — intégrant la qualité des services publics — porté par l'Assemblée citoyenne, pour évaluer en continu et améliorer concrètement.

Des observatoires citoyens pour suivre l'action municipale avec indicateurs co-construits et des résultats publics

Nous créerons **des observatoires thématiques pilotés par l'Assemblée citoyenne pour suivre les grands projets municipaux et évaluer**, dans la durée, les politiques publiques relevant des compétences de la Ville. Selon les besoins, ces observatoires fonctionneront sur deux formats : temporaires pour accompagner un projet précis, et pérennes pour mesurer l'efficacité d'une politique sur plusieurs années.

Chaque observatoire s'appuiera sur **des indicateurs co-construits entre élu·es, services, expert·es et citoyen·nes**. Il combinera des données objectives (mesures, chiffres tiers, capteurs) et des retours de terrain (enquêtes, sondages, réunions publiques), en s'appuyant si besoin sur des références externes (CEREMA, Lig'Air, Observatoire des inégalités…). Les résultats seront publiés régulièrement, **afin que chacun·e puisse juger de l'évolution, demander des ajustements et corriger ce qui ne fonctionne pas.**

Nous lancerons progressivement plusieurs observatoires, par exemple : un observatoire local des inégalités (handicap, exclusion, non-recours, discriminations), un observatoire de la démocratie locale (qualité du service rendu, accès au "droit à la ville"), un observatoire de l'environnement (biodiversité, pollution, eau, émissions), des mobilités (transports en commun et modes doux) et de la donnée publique (open data). L'objectif est clair : **passer d'une action municipale "annoncée" à une action municipale suivie, mesurée et améliorée.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Renouveler les relations entre élu·es, services et citoyen·nes, c'est d'abord **apaiser la vie démocratique pour la rendre plus utile.** Quand les règles du débat sont claires, que les minorités sont respectées, que l'information est accessible et que les citoyen·nes sont associé·es en amont, la confiance remonte et les tensions baissent. **Les décisions deviennent plus compréhensibles, les désaccords se traitent mieux, et l'action publique gagne en efficacité parce qu'elle s'appuie davantage sur l'expertise du terrain et des services.**

Évaluer l'action municipale sur le long terme, c'est **sortir des effets d'annonce et installer une culture du résultat.** Avec des observatoires pilotés par l'Assemblée citoyenne, des indicateurs co-construits et des résultats rendus publics, chacun·e peut suivre l'avancement des projets, mesurer l'impact réel des politiques et demander des corrections quand c'est nécessaire.

C'est gagnant pour toutes et tous : **une mairie plus transparente, des politiques plus justes et mieux ajustées, et une amélioration continue qui tient dans la durée, au-delà d'un mandat.**

Mot du colistier référent



Jérémy JACOB

Colistier OSE et référent du groupe de travail Démocratie

La démocratie est **l'affaire de toutes et tous, dans tous les quartiers d'Orléans.** Depuis 2020, nous nous sommes réuni·es régulièrement — habitant·es, militant·es, acteur·rices associatif·ves, professionnel·les, agent·es — pour travailler une conviction simple : la crise est aussi démocratique, et la réponse doit être locale, concrète et durable. **Nous avons croisé les constats du quotidien** (réunions, échanges de terrain, retours d'usager·es et d'associations) **avec des cadres et retours d'expérience éprouvés, pour éviter les "fausses bonnes idées" et construire des propositions utiles :** des lieux identifiés pour débattre et agir, des règles claires, une information accessible, et des contre-pouvoirs réels.

Notre fil rouge, c'est **une démocratie réelle et permanente** : des **États généraux** pour fixer un cap partagé, une **Assemblée citoyenne** pour ouvrir la décision et installer de la transparence, un **budget participatif** repensé pour passer des intentions aux réalisations, et des observatoires pour mesurer, corriger et rendre des comptes. Parce qu'**il n'y a pas de démocratie vivante sans égalité réelle, nous avons aussi placé au cœur du projet la lutte contre les discriminations avec la création d'une délégation dédiée**. Également, nous avons insisté sur l'accès effectif aux droits : personne ne doit renoncer faute d'information, de temps, de confiance ou à cause de la fracture numérique.

Avec OSE, **nous voulons retisser le lien entre citoyen·nes, services et élu·es, assumer les désaccords sans violence, rechercher le consensus sans naïveté, et remettre l'intérêt général à sa place** : au-dessus des postures et des clientélismes. Notre ambition est **que chaque Orléanais·e se sente légitime**, écouté·e et capable d'agir, parce qu'une ville plus juste, plus transparente et plus participative est aussi une ville plus apaisée, plus efficace et plus solidaire.



Place Dunois

NOS PROPOSITIONS

JEUNESSE - ÉDUCATION

“Pour une ville qui place l’éducation comme vecteur d’égalité et de cohésion : Éduquer pour émanciper, instruire pour égaliser ”

Nos 4 engagements phares

1. **Réussite éducative : nous sécurisons les apprentissages dès le plus jeune âge. Chaque enfant progresse, accompagné et valorisé.**
2. **Petite enfance : nous soutenons les parents et les professionnels au quotidien. Nous renforçons l’éveil, le langage et la confiance dès la crèche.**
3. **L’école, poumon du quartier : nous ouvrons l’école sur le quartier et ses acteurs. L’école devient un lieu vivant, utile et partagé.**
4. **Le repas, plaisir et éducation nutritionnelle : Nous faisons du repas un moment calme, joyeux et convivial. Nous apprenons à bien manger par le goût, les gestes et la curiosité.**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

L'éducation à Orléans, un poste de dépense dans un environnement budgétaire contraint

La municipalité actuelle **se vente de gérer la ville d'Orléans et ses finances en bon père de famille,** c'est-à-dire en veillant à ce que les dépenses restent bien en ligne avec le budget prévisionnel voté lors de l'année précédente. Dans un contexte de **forte baisse durable de la dotation globale de fonctionnement** (DGF) de 8M annuellement, cette vision purement comptable impacte également l'éducation de nos enfants.

Dès lors, les fonds alloués à l'éducation **peinent à couvrir les frais nécessaires** pour assurer les besoins de base des acteurs éducatifs ou à financer des actions éducatives. Les associations qui œuvrent dans l'accueil des enfants ou des jeunes voient **leurs subventions stagner ou disparaitre** (CRIJ)

Une absence de vision stratégique claire et partagée

Le PEDT (Projet Educatif de Territoire) permet de **définir le projet éducatif global de la collectivité, d'identifier ses priorités et l'articulation entre les différents acteurs** (école, périscolaire, centres de loisirs, associations et autres acteurs externes).

Alors que toutes les villes de taille comparable affichent fièrement leur PEDT, **celui de la ville d'Orléans est absent.** Il est **tout juste indiqué dans un article** présent sur le site de la ville que les axes du PEDT 2022 - 2025 sont l'égalité filles/garçons, la laïcité, la lutte contre le harcèlement, le sport et la santé.

Le seul document municipal accessible décrit des dispositifs organisés par la mairie pour les enfants orléanais ou scolarisés dans les écoles publiques d'Orléans. **On voit un PEDT fortement « opérationnalisé support de services » et non un projet éducatif partagé.**

Ville	PEDT consultable ?	Lisibilité
Tours	✅ Oui	★★★★
Reims	✅ Oui	★★★
Clermont-Ferrand	✅ Oui	★★★★
Besançon	✅ **Oui (très clair)**	★★★★
Orléans	⚠️ Partiel	★

Or ce PEDT **doit être la boussole qui permet à tous les acteurs** (élus, services municipaux, Éducation nationale, CAF, associations, enseignants, éducateurs, parents) **d'assurer une cohérence et une continuité éducative** structurée autour d'un comité de pilotage, d'un coordinateur et de modalités d'évaluation.

La municipalité a fait de son PEDT un outil un document réglementaire sans lisibilité du projet coordonné. Cela explique la juxtaposition d'actions aléatoires et éparses reflétant une absence de vision stratégique de ce que devrait être l'action éducative de la ville d'Orléans.

Il sera urgent, **dès les premiers mois** du nouveau mandat de **réunir les acteurs** afin de co-construire un projet éducatif ambitieux qui partagera avec tous les citoyens et les acteurs de terrain une vision claire et coordonnée de la politique municipale en faveur des enfants et des jeunes

L'éducation, un investissement responsable et durable

La ville doit investir dans l'éducation pour des raisons morales ou sociales, mais aussi parce que l'éducation est un excellent investissement qui agit sur quatre leviers économiques majeurs :

1. **Capital humain :** compétences, productivité, innovation
2. **Attractivité territoriale** : entreprises, ménages, talents
3. **Cohésion sociale :** baisse des coûts sociaux et de sécurité
4. **Finances locales** : fiscalité, valeur immobilière, emploi

De nombreuses études économiques montrent que 1 € investi dans l'éducation génère entre 3 € et 10 € de bénéfices à long terme surtout quand la collectivité investit sur la petite enfance. Le prix Nobel 2000, James J. Heckman (University of Chicago) à travaillé sur **la rentabilité d'investir dans la petite enfance** : « Perry Preschool Program » et « Abecedarian Project ».

Ses travaux révèlent que les programmes éducatifs de qualité ciblant la petite enfance génèrent **des taux de rendement social de 7 % à 10 % par an**, ce qui correspond à plusieurs euros de bénéfices pour 1 euro investi à long terme.(emploi, santé, criminalité, revenus). Les études de la banque mondiale, l'OCDE, l'UNESCO arrivent également à des conclusions similaires.

La méthode OSE sera d'évaluer avec des professionnels quelle doit être la politique éducative à mettre en place pour qu'elle soit efficace et ambitieuse, puis d'évaluer les coûts et faire des choix budgétaires responsables afin d'obtenir des résultats probants.

La petite enfance : un levier décisif contre les inégalités

La petite enfance constitue une période **déterminante** du développement de l'enfant, largement documentée par les sciences humaines. **La sécurité affective précoce conditionne la capacité à apprendre, à entrer en relation et à réguler ses émotions.**

C'est également entre 0 et 6 ans que le cerveau de l'enfant connaît **un développement neuronal intense,** période durant laquelle les expériences éducatives et relationnelles ont un impact durable.

L'économiste James Heckman a par ailleurs démontré que **les investissements éducatifs précoces sont les plus efficaces pour réduire les inégalités sociales à long terme**. Ces travaux convergent pour souligner que les écarts observés à l'école se construisent très tôt, souvent avant l'entrée en maternelle.

Une école encore trop fermée sur elle-même

Aujourd'hui, l'école reste trop souvent enfermée dans ses murs, contrainte par une logique de fonctionnement minimal. **Son rôle social, éducatif et citoyen est sous-exploité, faute de vision globale.** Elle peine à jouer pleinement son rôle de cœur battant du quartier et de lieu de vie partagé.

La cantine scolaire : un enjeu social, de santé et de qualité

La restauration collective scolaire est avant tout **un service social essentiel.** Elle garantit un accès à un repas équilibré, sûrs et abordables pour près de 10000 écoliers orléanais. Elle joue ainsi u**n rôle clé dans la lutte contre les inégalités alimentaires.**

Par ailleurs, elle **influence fortement les habitudes alimentaires des enfants**, qui prennent jusqu'à 180 repas par an à la cantine.

À Orléans, la restauration scolaire s**e limite aujourd'hui à un modèle qui garantit le minimum réglementaire, sans répondre pleinement aux enjeux de santé, d'environnement et de justice sociale.** Les repas servis, largement standardisés, peinent à traduire une ambition alimentaire à la hauteur des attentes des familles et des objectifs fixés par la loi Egalim, avec seulement une faible part de produits biologiques. Pourtant, une expérimentation menée par le Conseil départemental dans deux collèges a démontré qu'il est possible d'**améliorer significativement la qualité et la labellisation des produits sans augmenter le coût des repas.**

La restauration scolaire doit **cesser d'être un simple service logistique pour devenir un véritable projet politique,** au service de la santé des enfants, de l'éducation au goût et de la souveraineté alimentaire du territoire.

Axe 1 — Réussite éducative : Le meilleur adapté à tous

Notre objectif :Chaque enfant a le droit à une éducation de qualité, nous le leur devons et cela sera l'une des priorités de notre mandat. Nous mettrons tout en œuvre pour assurer à nos enfants une réussite éducative et le développement de compétences personnelles qui leur permettront de se construire dans un environnement sécurisant.

Nous ferons une fois élus

Refonte du PEDT

Dès notre élection nous souhaitons organiser **des états généraux de l'éducation par grands quartiers et recueillir les besoins des familles.** Puis **nous rassemblerons les différents acteurs** (élus, services municipaux, Éducation nationale, CAF, associations, enseignants, éducateurs, parents) pour réfléchir à une vision ambitieuse, cohérente et concerté du dispositif éducatif de territoire. Le but sera de **passer d'un PEDT actuel, fortement « opérationnalisé » centré sur l'organisation et destiné à l'école primaire, vers un PEDT portant une vision globale de l'éducation** conçu pour les enfants et jeunes de 0 à 15 ans, articulant temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour faciliter la transversalité des politiques publiques (éducation, jeunesse, espace public, transition écologique…)

Le Projet Éducatif de Territoire d'Orléans portera **une ambition éducative globale fondée sur l'égalité et la réussite de tous les enfants**, leur émancipation par la culture, ainsi que l'accessibilité et l'inclusion quels que soient les parcours.
Il vise à **renforcer la continuité et la cohérence des parcours éducatifs**, en impliquant progressivement les enfants et les jeunes dans la vie de la cité.
La ville, ses espaces publics, naturels et urbains, sont reconnus comme des supports éducatifs à part entière, favorisant l'autonomie, la citoyenneté, l'ouverture culturelle et le lien au territoire, en complémentarité des temps scolaires.

Intégration du développement des compétences psychosociales (CPS) dans le PEDT

Depuis 2022, **la France s'est dotée d'une stratégie nationale de développement des CPS (2022-2037), pilotée conjointement par plusieurs ministères** (Éducation nationale, Santé, jeunesse, sports, culture, cohésion sociale…). Cette stratégie vise explicitement le développement des CPS chez les enfants et les jeunes dès le plus jeune âge, dans tous leurs milieux de vie (école, périscolaire, loisirs, espace public). Le PEDT est précisément **l'outil territorial le plus adapté pour les décliner localement** pour agir comme de puissants leviers de réussite éducative, de bien-être et de citoyenneté

En effet, un programme de compétences psychosociales aide l'enfant à **mieux se connaître, à gérer ses émotions et à développer sa confiance en lui.** Il renforce sa capacité à communiquer, à coopérer et à résoudre les conflits de manière pacifique. En apprenant à faire des choix réfléchis, l'enfant développe son esprit critique et son autonomie.

Ces compétences **réduisent les comportements à risque et améliorent le bien-être mental**. Elles favorisent aussi la réussite scolaire en améliorant l'attention, la motivation et les relations avec les autres. A long terme, **l'enfant devient un adulte plus équilibré, capable de s'adapter aux défis personnels, sociaux et professionnels.**

Les acteurs de terrains ainsi que les représentants des parents doivent donc être **formés pour qu'ils puissent aborder chaque enfant**, dès le plus jeune âge, en fonction de ses qualités personnelles pour qu'il puisse mieux développer sa confiance en soi.

Restaurer un dialogue au sein des conseils d'écoles

La réussite scolaire passe d'abord par **un dialogue apaisé et constructif au sein des conseils d'école**. En rupture avec la politique actuelle, la Ville doit s'engager à **restaurer une relation de confiance durable entre la municipalité, les enseignants et les parents,** en reconnaissant pleinement le rôle et l'expertise pédagogique de chacun.



Les conseils d'école redeviendront **de véritables espaces d'échange et de décision,** où les enseignants pourront notamment conserver la maîtrise du choix des projets pédagogiques comme les classes de découverte.

La Ville garantira **que tous les enfants puissent bénéficier de ces temps éducatifs essentiels, sans inégalités.** Elle veillera également à ce que **chaque élève sache nager à la fin du primaire.**

Enfin, la création d'**une délégation aux droits de l'enfant et un engagement clair à répondre aux sollicitations des parents** renforceront une gouvernance éducative fondée sur l'écoute, la transparence et le respect mutuel.

Axe 2 - Petite enfance, grande priorité

Notre objectif : Pour une municipalité, mettre l'accent sur la petite enfance, c'est donc faire un choix stratégique de prévention, d'égalité des chances et de cohérence éducative. Cet effort permet d'agir là où les politiques publiques ont le plus d'impact, au bénéfice des enfants, des familles et du territoire dans son ensemble. Le nouveau PEDT devra inscrire la petite enfance comme axe prioritaire du projet éducatif et un suivi sera observé lors des COPIL.

Ce que nous mettrons en place

Créer un environnement éducatif sécurisant, stable et stimulant

La municipalité s'assurera de :

- **La qualité des structures d'accueil** (crèches, multi-accueils, haltes-garderies) en garantissant des taux d'encadrement adaptés, une stabilité des équipes et des espaces pensés pour l'exploration libre (motricité, manipulation, calme)
- **L'harmonisation des pratiques éducatives entre structures municipales et associatives** via un référentiel éducatif commun et des temps de coordination inter-structures.
- De **la priorisation du développement des compétences psychosociales** dès le plus jeune âge en formant les professionnels de la petite enfance à la gestion des émotions, l'accompagnement des conflits entre enfants et à la communication bienveillante.
- **L'accès précoce à la culture et à la lecture** avec l'interventions de bibliothécaires ou d'artistes.
- **Du soutien à la parentalité et d'associer les familles au projet éducatif municipal** avec des moments d'échanges parents-enfants (jeu, lecture, motricité), espaces d'échanges parents animés par des professionnels, accès aux guides municipaux de la petite enfance et réunion d'information sur le développement de l'enfant pour assurer la continuité éducative.

Mettre en place une ville à hauteur d'enfants

Parce que la journée d'un enfant est faite de rencontres et d'expériences qui en tout instant et en tous lieux contribuent au son développement, **la ville d'Orléans devra être pensée comme un espace-temps éducatif global,** où les enfants apprennent aussi bien hors de l'école que dans les lieux institutionnels. **La démarche « ville à hauteur d'enfants »** repose sur l'idée que les rues, places, parcs, trajets quotidiens et espaces publics participent au développement de l'enfant, notamment par l'exploration, le jeu et la socialisation. **Pour les jeunes enfants, cela renforce les apprentissages informels essentiels** (langage, autonomie, relation aux autres). Concrètement des actions pourrons être menées pour :

- **Sécuriser et libérer l'espace devant les écoles** aux heures d'entrée/sortie (piétonisation) et y ajouter des marquages ludiques au sol (jeux, parcours)
- **Créer des espaces publics propices au jeu libre** en sortant du modèle aire de jeux clôturée et proposer du jeu partout, avec des marches, des murets, des troncs, des sol texturés et pentes douces en s'inspirant de 13 projets analysés par l'étude « Faire la taille – territoires à hauteur d'enfants» de l'ADEME.
- **Rendre accessible aux enfants des aires naturelles** : cours d'école végétalisés, micro-forets ou jardins pédagogiques, parcs de quartier.
- **Créer des chemins scolaires sécurisés pour aller à l'école à pied ou en vélo.** Ces chemins auront des itinéraires continus, lisibles et sécurisés avec des signalétiques adaptées aux enfants.
- Créer des zones 30, **réduction de la place de la voiture et continuités cyclables protégées**
- **Construire cette ville d'enfants avec eux** : conseils d'enfants ou d'adolescents, ateliers de diagnostic urbain avec les écoles et budgets participatifs enfants.

Axe 3 - L'école, cœur battant du quartier

Notre objectif : L'école doit redevenir le cœur vivant des quartiers d'Orléans : ouverte, partagée, et au service du lien social et de l'éducation populaire. Nous lancerons un plan de modernisation pour des écoles plus belles et plus fraîches : rénovation thermique, cours OASIS, potagers et jardins pédagogiques. Nous donnerons aux équipes les moyens d'agir : budgets renforcés, plus de sorties, plus de soutien scolaire et de solidarité intergénérationnelle, pour réduire les inégalités dès l'enfance.

L'école doit **redevenir un acteur central de la vie des quartiers d'Orléans, un véritable poumon éducatif, social et citoyen**. Trop souvent isolée, elle doit au contraire s'ouvrir sur son environnement et devenir un lieu de vie partagé. Nous souhaitons **permettre aux associations locales d'utiliser les équipements scolaires en dehors du temps scolaire,** afin de renforcer le lien social et l'éducation populaire.

Cette ambition passe par **un grand plan pluriannuel de modernisation des écoles :** rénovation thermique des bâtiments, aménagement de cours OASIS, création de potagers et de jardins pédagogiques, pour des écoles plus écologiques, plus agréables et adaptées aux enjeux climatiques. (idées **détaillées et chiffrées** dans le livret Environnement)

Il est également indispensable de **soutenir concrètement les équipes pédagogiques par une dotation renforcée et pluriannuelle de la caisse des écoles sur trois ans**, afin que les besoins du quotidien et les petits projets ne soient plus un obstacle permanent. Les budgets dédiés aux sorties scolaires doivent être augmentés pour garantir l'égalité d'accès à la culture et aux découvertes.

Enfin, **l'école doit être un lieu de solidarité et de transmission :** en favorisant le lien intergénérationnel, notamment par l'accueil ponctuel de personnes âgées isolées lors des temps de repas, et en développant fortement le soutien scolaire, en particulier dans les quartiers prioritaires, pour lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge.

Investir dans l'école, c'est **investir durablement dans la cohésion et l'avenir des quartiers d'Orléans.**

Ce que nous souhaitons pour Orléans

L'école, poumon et lieu de vie du quartier

Faire de chaque école **un acteur central du quartie**r, ouvert sur son environnement social, culturel et associatif. **Permettre l'utilisation des équipements scolaires par les associations locales** en dehors du temps scolaire afin de renforcer le lien social, l'éducation populaire et la cohésion de proximité.

Un grand plan pluriannuel de modernisation des écoles

Lancer un plan ambitieux et pluriannuel de rénovation des écoles intégrant la **rénovation thermique des bâtiments,** l'amélioration du confort des élèves et des personnels, l'aménagement de **cours OASIS, ainsi que la création de potagers et de jardins pédagogiques** pour répondre aux enjeux climatiques et éducatifs. (idées **détaillées et chiffrées** dans le livret Environnement)

Soutenir concrètement les équipes pédagogiques

Mettre en place **une dotation renforcée et pluriannuelle de la caisse des écoles sur trois ans,** afin de sécuriser les projets pédagogiques et de mettre fin aux difficultés liées aux petits achats du quotidien. Donner aux équipes les moyens d'agir sans contraintes excessives

Garantir l'égalité d'accès aux sorties scolaires

Sécuriser les budgets dédiés aux **sorties scolaires pour garantir à tous les enfants, quels que soient leur quartier ou leur situation sociale,** un accès égal à la culture, aux découvertes et à l'ouverture sur le monde. Il faut également favoriser l'éducation hors les murs, en sortant des classes pour mieux s'imprégner de l'environnement qui nous entoure.

Favoriser le lien intergénérationnel

Faire de l'école **un lieu de rencontre entre les générations** en permettant, à certains moments, l'accueil de grands-parents ou de personnes âgées isolées lors des temps de repas, afin de renforcer la solidarité, la transmission et le vivre-ensemble.

Renforcer le soutien scolaire, notamment dans les QPV

Déployer **un dispositif ambitieux de soutien scolaire, en priorité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,** en lien avec l'Éducation nationale, les associations et les acteurs locaux, pour lutter durablement contre les inégalités scolaires

La culture et l'art comme facteur d'émancipation

Nous voulons **garantir à chaque enfant et chaque jeune, un accès réel à la culture et à la création artistique**. À Orléans, la richesse des équipements et des artistes doit devenir une chance partagée par tous, quels que soient l'âge ou le quartier. **Notre ambition est simple** : permettre à chaque jeune de rencontrer des œuvres, de pratiquer un art, de développer sa créativité et son esprit critique.

En lien avec les écoles, les associations et les lieux culturels, **nous construirons un parcours culturel continu, lisible et inclusif**. Parce que la culture émancipe, rassemble et prépare les citoyens de demain

Axe 4 – Des repas équilibrés et de qualité pour tous

Notre objectif : Les repas seront proposés par les diététiciennes avec la collaboration des professionnels de la restauration collective de la ville. Les menus seront équilibrés, au goût des enfants, et permettront la découverte de nouvelles saveurs.

Ces repas contribueront à l'éducation au goût, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au développement de bonnes habitudes de santé.

Faire du temps du repas un temps éducatif et convivial, c'est participer pleinement à l'épanouissement et au bien-être des enfants.



Servir des repas bio et végétariens

La volonté de OSE est de proposer des repas respectueux de l'environnement, d'améliorer leurs qualités et permettre à chaque enfant d'accéder à des repas équilibrés. **Nous instaurerons deux menus dont un végétarien et irons progressivement vers le 100% local et bio**

Retour en régie publique de la fabrication des repas des cantines

À l'image du Conseil départemental, **la Ville mettra fin à la délégation de service public afin de reprendre en régie l'approvisionnement des cantines scolaires.**

Une stratégie d'achats sera mise en place, appuyée par **la création d'une plateforme logistiqu**e en lien avec la chambre d'agriculture et les groupements de producteurs, notamment bio.

Cette organisation permettra de r**enforcer les achats de produits biologiques et de privilégier les producteurs locaux.**

Les menus seront **élaborés à partir de produits frais et de saison, avec un accompagnement des équipes de cuisine pour que les repas soient bio et bons.** Des actions d'éducation à l'alimentation seront également proposées aux enfants et à leurs familles.

Sensibilisation des enfants à la lutte contre le gaspillage et au zero déchats

Une attention particulière sera donnée dans **le projet pédagogique de l'accueil périscolaire et des temps de repas à la sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire et pour les engager vers le zéro déchets dès le plus jeune âge.**

Des actions pédagogiques autour du tri, des portions adaptées et du compostage accompagneront le temps du repas. La cantine deviendra ainsi un lieu d'apprentissage concret et durable.

Mot du référent



Hakim AZZOUZ

Président de ÉCO et référent du groupe de travail Jeunesse - Éducation

Imaginer la ville du futur, c'est **imaginer un espace où chacun trouve sa place, où la diversité est une richesse et où la cohésion sociale est le ciment du vivre-ensemble.** Mais cette ambition ne se réalise pas uniquement par des infrastructures modernes ou des technologies innovantes : **elle se construit d'abord dans les esprits, dès le plus jeune âge. L'éducation est le socle sur lequel repose la ville heureuse de demain.**

Pourquoi ? Parce qu'**une ville harmonieuse ne peut exister sans citoyens conscients, responsables et solidaires.** Les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs de cette cité future : ils en seront les habitants, les décideurs, les créateurs. Leur capacité à coopérer, à respecter les différences, à comprendre les enjeux environnementaux et sociaux déterminera la qualité de vie collective. **Préparer ces générations, c'est anticiper les défis urbains et humains qui nous attendent.**

Le rôle d'une municipalité est donc crucial. Elle ne se limite pas à gérer les espaces publics ou les services : e**lle doit être un moteur éducatif, en partenariat avec les écoles, pour inculquer les valeurs et compétences nécessaires à la construction d'une ville inclusive et durable.** Cela implique de mettre en place des programmes ambitieux qui relient l'apprentissage scolaire aux réalités urbaines.



Mairie de proximité, Argonne

NOS PROPOSITIONS

CULTURE

“Pour une culture au plus près des habitants, créative et source de lien social ”

Nos 7 engagements phares

1. **Développer la culture « hors les mails », à portée de toutes et tous, dans chaque quartier, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires.**
2. **Faire des médiathèques de vrais lieux de vie, le cœur battant des quartiers, avec des animations, rencontres, expositions…**
3. **Dynamiser la vie culturelle en soutenant les initiatives et projets des associations et en créant des événements populaires et festifs**
4. **Favoriser la culture “hors les murs” : investir l’espace public, les rues, places, parcs et pieds d'immeubles avec des concerts, spectacles et animations au plus près des habitant.e.s**
5. **Soutenir la création et les talents locaux**
6. **Lancer des projets-phares : Vinaigreries, Groues, et coopération métropolitaine**
7. **Donner une nouvelle image à la ville d'Orléans en créant le prix international Jeanne d'Arc**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026
L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS
ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

La culture, moteur de cohésion sociale et de rayonnement pour Orléans

La culture, outre les bienfaits qu'elle apporte aux individus, est un puissant levier **pour dynamiser une ville** ou **lui donner de la notoriété** et surtout, **un moyen efficace pour créer du lien social**. En faisant vivre des moments d'émotion, de rire ou de réflexion partagés, elle rapproche les habitants et forge des liens précieux pour le vivre ensemble. La culture **façonne également une société plus ouverte, plus tolérante et donc plus juste**, à même de construire des références et des valeurs communes.

Orléans y consacre un budget non négligeable. **En 2025 : 27,3 M€ (dont 12**,6 M€ de masse salariale, 7,7 M€ d'investissement et 7 M€ en fonctionnement) soit 10% du budget global.

Une offre riche… mais une vie culturelle encore trop “pour initiés”

Orléans dispose de nombreux équipements culturels : un réseau de médiathèques, un théâtre et des salles de spectacle, une Scène de musiques actuelles, un conservatoire de musique, danse et théâtre, une École Supérieure d'Art et Design, des musées... Sans oublier **un important patrimoine historique qui lui a permis d'obtenir le label Ville d'art et d'histoire.**

La vie culturelle à Orléans est **orientée vers un public de centre-ville, plutôt aisé** (CSP+, cadres retraités ou professions libérales, enseignants ...). Même si ces dernières années des tarifs attractifs et une programmation plus accessible ont permis de toucher un public plus diversifié et plus jeune, l**es attentes et besoins des habitants des quartiers au-delà des mails ne sont pas pris en considération**. Porter la culture dans tous les quartiers, surtout prioritaires, serait un beau défi.

L’événementiel domine : des pics d’affluence… mais sans impact durable

Parce qu'elle est **dotée de structures culturelles d'envergure nationale** (Scène Nationale, CDN, CCN, CADO) dont la programmation lui échappe, **la Ville concentre sa politique culturelle sur l'événementiel** (Fêtes Johanniques, Festival de Loire, concours de piano, Hop Pop Hop...).

Orléans sait rassembler massivement : le Festival de Loire 2025 a accueilli plus de 550 000 visiteurs (240 bateaux et 700 mariniers) et les Fêtes Johanniques plus de 300 000 spectateurs sur onze jours. Mais **tous les Orléanais.e.s ne se retrouvent pas spontanément dans ces deux événements marquants.**

Les fêtes johanniques, **pilier identitaire et “marqueur” incontournable d'Orléans, mériterait un nouveau souffle**, une nouvelle orientation pour changer l'image trop figée d'Orléans. Quant au Festival de Loire, malgré sa dimension internationale affichée, il reste d'un intérêt limité.



En fait, en matière de culture, l’enjeu est ailleurs : **un ou deux grands rendez-vous ne suffisent pas à faire une politique culturelle.** Sans ambition réelle, sans médiation, parcours suivi, programmation associée ou relais dans les quartiers, un événement reste un moment agréable qui ne transforme pas durablement les pratiques, ni l’accès à la culture des publics éloignés.

Une ville à plusieurs vitesses : la question des quartiers est centrale

Orléans Métropole compte 10 quartiers prioritaires, représentant 31 727 habitants (soit 11 % de la population métropolitaine), avec un taux de pauvreté de 45 %. **L'égalité d'accès à la culture ne peut pas être juste un slogan mais doit être un objectif de justice territoriale.**

Aujourd'hui, la culture est encore **trop vécue "au centre"**, avec un effet d'**éloignement réel "au-delà des mails"**. Pourtant, une ville se doit assurer un égal accès à la culture quel que soit le quartier où l'on réside. Favoriser l'implantation de lieux relais et l'organisation d'actions régulières dans tous les quartiers tout au long de l'année est le plus sur moyen d'y parvenir.

Une vie associative intense

Les associations sont **nombreuses** à Orléans (plus de mille) et sont **présentes dans tous les domaines de la culture** : arts plastiques, musique, danse, théâtre, contes, écriture... Très actives, elles constituent une source et un relais culturel indéniable.

Outre **des activités régulières**, elles proposent **des manifestations très appréciées**, comme en été sur les bords de Loire (La Paillote) ou à l'automne place Saint Aignan (ABCD). Certaines associations animent les quartiers situés « Hors les mails » comme par exemple Blossières Initiatives (festival D'ici et d'ailleurs, exposition Créa Passion) et Allo Maman Bobo (festival Boutons d'art) aux Blossières ou encore Musique et Équilibre à l'Argonne...

Ces initiatives, **quand elles sont soutenues par la Ville** (subvention, prêts de matériels ou de salle, communication), constituent un élément essentiel de la vie culturelle des quartiers « populaire » et prioritaires.

Lecture publique : un des points forts d'Orléans

Les bibliothèques/médiathèques municipales offrent un accès facile aux livres et à la lecture sous toutes ses formes (livres, BD, mangas, presse, magazines, internet). Orléans dispose d'une médiathèque centrale (ouverte au public du mardi au samedi) et de 5 bibliothèques de quartier (ouvertes généralement 4 jours par semaine), avec **des horaires variables qui ne correspondent pas toujours aux rythmes de vie des habitants**. L'inscription est gratuite.

Équipements de proximité par excellence, les bibliothèques jouent un rôle fondamental. **Les habitant.e.s y trouvent des conseils de lecture, des animations, des expositions, des conférences...** L'accès et/ou l'initiation au numérique dans les médiathèques ainsi que les ateliers de pratique avancée constituent également un élément important.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'**Orléans dispose de nombreuses librairies, de bouquinistes et d'un marché aux livres hebdomadaire**. Des boîtes à livres s'installent un peu partout dans la ville, essentielles pour les personnes qui n'ont pas les moyens ou qui ne peuvent pas se déplacer pour aller en bibliothèque...

Patrimoine : un atout d'identité et de rayonnement…

Orléans a renouvelé pour 10 ans sa convention "Ville d'art et d'histoire" en septembre 2025. Il s'agit-là d'une reconnaissance forte, et d'un cadre stratégique important.

Le défi, maintenant, est de **rendre ce patrimoine vivant** (médiation de proximité, parcours habitants, projets scolaires, patrimoine industriel et présence du récit historique dans l'espace public) **pas seulement dans le cadre d'une offre touristique, mais pour en faire une fierté locale accessible et partagée.**

Des enseignements artistiques et des pratiques culturelles diversifiées

Différentes pratiques culturelles s'offrent aux Orléanais.e.s allant des pratiques amateurs de type classiques (musique, danse, théâtre, arts visuels) aux activités relevant du simple loisir.

Orléans bénéficie de **deux structures d'enseignement artistique** : un Conservatoire de musique, danse et théâtre (plus de 40 disciplines enseignées – 1 200 élèves – une annexe aux Blossières et une à La Source) et une École Supérieure d'Art et de Design (300 élèves – 50 enseignants).

Douze centres d'animation sociaux (ASELO) répartis sur tout le territoire de la ville propose des activités ouvertes à tous, des accueils de loisirs enfants et des animations jeunesse. Véritables lieux de rencontre, d'échange et de convivialité, ces structures facilitent l'accès à des activités, animations, manifestations ou pratiques que l'on ne nomme pas forcément culturelles mais qui le sont bien pour la plupart. **Une orientation plus « éducation populaire » pourrait être donnée à ces relais de la culture et du vivre ensemble.**



Arts visuels et numérique : le “parent pauvre” de la culture à Orléans

L'art est peu présent dans l'espace public à Orléans, même si des progrès ont été réalisés ces dernières années : des sculptures sont apparues dans la ville, une fresque éphémère rue des Carmes, et des graffs sur différents sites d'Orléans. Le Campo Santo accueille des expositions d’œuvres monumentales et Saint-Pierre-le-Puellier est devenu un lieu d'exposition permanent où se succèdent artistes reconnus et associations d'artistes locaux. **Si des galeries d'art existent bien à Orléans, elles sont encore peu nombreuses.**

Orléans dispose d'une école d'art mais **manque singulièrement de lieux pour exposer** les créations des artistes qui y sont formés. Hormis Saint-Pierre-le-Puellier, le 108 et quelques galeries privées, **les artistes n'ont pas de sites dédiés pour exprimer leur talent**. Si l'art urbain commence à émerger à Orléans, l'art contemporain est singulièrement peu présent.

La demande d’un lieu dédié reste forte. **Les anciennes Vinaigreries sont toujours perçues comme LE site à fort potentiel culturel**. Le projet de transformer cette friche en un lieu d'art contemporain, une fabrique des arts plastiques et visuels avec ateliers d'artistes et pôle d'exposition, reste encore dans les esprits de beaucoup d'Orléanais.e.s.

Côté numérique, **un projet majeur est annoncé pour la rentrée 2028 aux SHEDS à Interives** (un ensemble de 16 000 m² et un investissement de plus de 60 M€). L’occasion de f**aire émerger un projet culturel contemporain** (image, son, numérique) à l’échelle métropolitaine.

Axe 1 — La culture au plus près des habitants : égal accès, médiation et “hors les murs” dans tous les quartiers

Notre objectif : Mettre la culture à portée de tous les habitant.e.s dans tous les quartiers avec une attention particulière portée aux quartiers « hors les mails » et aux 4 quartiers prioritaires d'Orléans.

Nous agirons pour

Un plan « Aller vers »

Pour aller au plus près des habitant.e.s et faire vibrer la culture dans tous les quartiers – surtout au-delà des mails - nous investirons l'espace public, les rues, les places, les parcs et les pieds d'immeubles. Nous déploierons **une programmation hors les murs tout au long de l’année** : petites formes de spectacle vivant, concerts, lectures, ateliers, cinéma de plein air, rencontres d’artistes.

Nous privilégierons **la régularité des rendez-vous plutôt que l’exceptionnel.** L’objectif est simple : rendre la culture visible, proche, et naturelle, y compris pour celles et ceux qui n’iraient pas spontanément dans une salle de spectacle ou d'exposition.

Nous créerons **un véritable festival des arts de la rue** (spectacle vivant et street art...) et ouvriront la ville à d'autres formes de culture.

Dans ce cadre, **Orléans pourrait faire swinguer les quartiers au son du Jazz New Orleans, comme dans les rues de sa ville jumelle américaine.** Ce jazz traditionnel reste en effet une valeur sûre et peut facilement se décliner dans les différents quartiers de la ville, avec des parades de rues et des concerts en plein air.

Désacraliser la culture : des formats conviviaux qui donne envie d'essayer

La culture n'est pas que sérieuse et éducative, **elle est aussi joyeuse et festive**. Elle sait être **proche des gens et tenir compte de aspirations** sans pour autant céder à la facilité ou à la médiocrité.



Pour toucher un large public et vaincre les réticences de celles et ceux qui se tiennent éloignés de la culture, **nous n'hésiteront pas à donner une dimension festive aux manifestations culturelles.** Pour aider les personnes qui se sentent d'emblée exclues à « sauter le pas », nous développerons des formats « facilitateurs » : **spectacles suivis d’un temps convivia**l (associer un spectacle à un repas le rend moins intimidant), échanges avec les artistes, répétitions publiques, mini concerts, interventions légères, gratuites ou à très faible coût.

En effet, la proximité avec les artistes, les échanges simples et les moments collectifs sont les meilleurs antidotes à l’autocensure. N**ous assumerons une culture joyeuse et populaire qui donne envie de revenir une fois le premier pas franchi.**

Une médiation culturelle de long terme, dès l'enfance, avec les familles

Indéniablement, **un travail de long terme sera nécessaire pour attirer le(s) public(s) des quartiers.** Nous proposerons **de la médiation, différentes actions, idéalement dès l'enfance** (voire la petite enfance) pour introduire progressivement une accoutumance, une appétence pour la culture sous toutes ses formes.

L'école joue en cela **un rôle essentiel** car elle imagine et développe des activités, des sorties, des ateliers et projets à même d'intéresser les enfants et de les éveiller à la culture. Ce travail de longue haleine concernera également les parents que nous associerons davantage aux activités des enfants : quand la culture devient une expérience familiale, elle cesse d'être "un monde à part". Un moyen de construire des **habitudes culturelles durables.**

Des relais de proximité : centres d'animation et acteurs du quotidien

Pour ancrer la culture dans tous les quartiers, **nous implanterons des lieux relais de type bar associatif, maison de quartier, petites salles de spectacles, salles de réunion et d'activité...**

Nous remettrons les centres d'animation sociaux (ASELO) et les acteurs de terrain **au cœur de l'accès à la culture** : ateliers artistiques, pratiques amateurs, projets intergénérationnels, sorties collectives, accueil d'artistes...

Ces lieux deviendront **des "portes d'entrée" concrètes** : je découvre près de chez moi, je suis accompagné, puis **j'ose** pousser la porte d'un équipement culturel. Ces relais pourraient aussi faire le lien avec les associations, les écoles et les clubs sportifs pour étoffer l'offre d'activité.

Une tarification simple, juste et vraiment incitative

Nous rendrons les tarifs **plus lisibles et plus accessibles**. Nous aurons **une politique cohérente sur les tarifs des équipements municipaux** et travaillerons sur des **dispositifs incitatifs pour les jeunes** (type Carte Jeune) **et les familles** alliant culture et sport pour une offre plus complète.

À l'échelle métropolitaine, **nous rechercherons des harmonisations** (notamment pour les enseignements artistiques), afin que le tarif d'accès ne dépende pas de la commune de résidence. **Une tarification claire est un levier d'égalité.**

Soutenir la vie associative et les initiatives culturelles dans les quartiers

Nous renforcerons le soutien aux associations et collectifs qui font vivre la culture au plus près des habitant.e.s : subventions plus lisibles, pluriannuelles pour des projets de long terme, accompagnement, accès facilité aux salles, au matériel et à la communication.

Priorité sera donnée aux projets développés dans les quartiers populaires, en valorisant les actions qui touchent réellement les publics éloignés. **Les associations sont un moteur de lien social : elles doivent être appuyées.**

Pourquoi c’est utile et gagnant

Une culture réellement accessible touche des publics plus nombreux et plus diversifié

Aller au plus près des habitants avec une offre culturelle attrayante, un accompagnement dynamique et des incitations stimulantes, **réduit les barrières qui empêchent de “pousser la porte”**. Les mesures de proximité (hors les murs, relais dans les quartiers, médiation avec les familles) **créent des premières expériences positives, qui peuvent donner envie de renouveler l'exercice.** Élargir durablement les publics, mélanger davantage les générations et les milieux rend la culture plus présente dans la ville.

Plus de lien social dans les quartiers et une ville qui se retrouve

Une programmation régulière dans l’espace public et des lieux-relais actifs (centres d’animation, associations) multiplient les occasions de **se rencontrer, de partager, de faire collectif**. La culture devient un outil concret de convivialité, de confiance et de fierté locale : **on se parle, on se retrouve, on se sent appartenir à un quartier et à une ville.**

En créant du lien social, la culture devient **un levier de prévention des tensions.** Elle facilite la (re)connaissance de l'autre et pacifie ainsi les relations. Son action humanise la vie dans l’espace public.

Une politique plus efficace : des moyens mieux utilisés, des résultats visibles

En reliant programmation, médiation, communication et tarification simplifiée, on arrête de “faire des actions” et on construit des parcours simples : **je viens → je découvre → je reviens.**

Cela améliore l’impact de la dépense publique : **on touche vraiment les publics éloignés de la culture, on augmente la fréquentation, on fidélise davantage et on rend les résultats plus lisibles pour les habitant.e.s** (fréquentation, inscriptions, participation, projets de quartier). Une politique claire et évaluée renforce la confiance.

Un soutien direct à l’initiative locale et à la vitalité économique du quotidien

Soutenir les associations, faciliter l’accès aux salles et au matériel et inviter la culture dans les lieux du quotidien (commerces, cafés, espaces hybrides) stimule l’énergie locale.

Les initiatives se multiplient, les talents se révèlent et l’activité des quartiers s’anime : **plus de passages, plus de vie, plus d’attractivité à l’échelle locale.**

Cette dynamique **bénéficie aussi à l’économie culturelle** (intermittent.e.s, artistes, prestataires) et **aux commerces de proximité**.



Axe 2 — Des lieux qui donnent envie : médiathèques tiers-lieux et relais culturels de proximité

Notre objectif : Faire de nos médiathèques et des lieux de proximité des portes d'entrée évidentes vers la culture : des endroits où l'on vient facilement, où l'on se sent bien, où l'on revient.

Nous ferons une fois élus

Des ouvertures en phase avec la vie des habitants

Nous étendrons l'ouverture des médiathèques avec une cible claire : **6 jours/7 et au moins une soirée en semaine, pour faciliter la venue des actifs, des familles et des jeunes.**

Nous lancerons une phase de montée en charge des bibliothèques de quartier, avec une organisation plus simple, plus lisible et une certaine dose d'autonomie.

Pour y parvenir, **nous dégagerons les moyens nécessaires** (recrutements pour renforcer les équipes, ré-organisation...), et **nous nous appuierons sur des outils qui libèrent du temps aux équipes** (bornes et parcours de prêt/retour plus fluides).

Un programme annuel d'animations et de médiation, visible et régulier

Nous **renforcerons la médiation et l'animation, y compris dans les quartiers** : expositions, lectures, cafés littéraires, conférences, clubs lecture, rencontres avec des auteurs, ateliers intergénérationnels, conte pour enfants, mini concerts et spectacles...

Nous **développerons également l'accès et l'initiation au numérique avec la mise à disposition d'ordinateurs et des ateliers de pratiques** (débutants et avancés) pour que le numérique soit un outil d'inclusion et de création, et non un facteur d'isolement.

Les bibliothèques "cœur battant" des quartiers : plus d'autonomie et de proximité

Nous ferons des **bibliothèques annexes de véritables cœurs battants des quartiers** avec davantage de visibilité, d'animations, de partenariats et de projets construits avec les acteurs locaux. Nous leur donnerons **plus d'autonomie et de moyens pour organiser une vraie dynamique à même d'animer la vie du quartier.**

Chaque bibliothèque de quartier sera ainsi identifiée comme **un lieu où "il se passe toujours quelque chose" et où l'on peut aussi être orienté vers d'autres offres culturelles de la ville.**

Et parce que tout le monde ne peut pas se déplacer facilement, nous développerons également **des solutions de proximité : boîtes à livres, marché aux livres...** L'objectif est d'éviter que l'accès à la lecture et à la culture dépende de la mobilité, du temps disponible ou des moyens.

Mettre en lumière les artistes orléanais dans les lieux du quotidien

Nous **ouvrirons les médiathèques à l'accueil des artistes locaux** : accrochages, expositions itinérantes, présentations d'oeuvres, rencontres et temps de médiation. Un moyen concret de soutenir la création, de donner de la visibilité aux talents locaux et d'offrir au public la possibilité de découvrir l'art contemporain.

Un réseau de "relais culturels" dans les quartiers, au-delà des médiathèques

Pour ancrer la culture dans tous les quartiers, **nous structurerons un réseau de relais culturels de proximité en nous appuyant sur des lieux existants comme les centres d'animation sociaux** (ASELO, à orienter vers plus d'éducation populaire), certains équipements de proximité ou locaux associatifs. Tout lieu sous-utilisé pourra devenir un point d'appui culturel. L'enjeu : **impliquer des lieux où les habitants entrent facilement et sont accueillis**, dans la vie culturelle du quartier.

Co-construire **un projet culturel avec les habitants nécessitera également des lieux adaptés, à créer, favoriser ou subventionner** : café-théâtre, bar associatif ou maison de quartier, salles de réunion ou d'activité. Un lieu où se retrouver, discuter, imaginer... Une façon de favoriser le lien social et un moyen de faire participer les habitants à la vie du quartier.

Pourquoi c'est utile et gagnant

Des portes d'entrée simples vers la culture, des horaires adaptés, des lieux chaleureux et une programmation régulière toute l'année changent la donne : **on vient, on découvre, on revient**. Les médiathèques deviennent des endroits familiers, vivants, intéressants, fréquentés par les enfants, les ados, les parents, les seniors. La manière la plus efficace de réduire l'autocensure et de rendre la culture vraiment accessible.

Des quartiers plus vivants : **lien social, repères et prévention de l'isolement. Un tiers-lieu culturel de proximité dans un quartier renforce la convivialité et la confiance, et donne des repères positifs aux jeunes.** En valorisant les bibliothèques de quartier et les relais culturels, on crée une vie locale plus riche et plus apaisée, au quotidien.



Un service public plus utile et plus performant : médiation, orientation, efficacité des moyens. Quand **les lieux sont lisibles, ouverts et animés, ils deviennent des "aiguillages"** : on y est conseillé, orienté, accompagné vers d'autres propositions (spectacles, pratiques, associations).

Les outils d'accueil et d'organisation libèrent du temps pour la médiation et la relation humaine. Résultat : **une dépense publique qui se voit, qui se mesure (fréquentation, participation) et qui produit de l'égalité réelle.**

Axe 3 — Créer à Orléans : soutenir les artistes, les compagnies et les nouvelles formes d'arts

Faire d'Orléans une ville créative en soutenant la création et la diffusion des artistes locaux, notamment dans le spectacle vivant et les arts visuels et numériques, afin de bâtir un écosystème qui fasse éclore des talents.

Nous voulons mettre en place

Un véritable plan municipal de soutien à la création (aide, accompagnement, visibilité)

Nous mettrons en place **une politique municipale lisible d'aide à la création** : appels à projets simplifiés, bourses de création, soutien à la production et à la diffusion de spectacles. **Nous accompagnerons les artistes orléanais, les structures et compagnies sur les aspects administratifs, la mise en réseau, l'accès aux lieux pour sécuriser les parcours et leur permettre de se concentrer sur l'essentiel : créer.**

L'objectif est clair : arrêter de fonctionner "au cas par cas" et rendre la politique de soutien compréhensible, accessible et équitable.

Des lieux pour créer et présenter : ateliers, résidences, espaces d'exposition

Nous agirons sur un manque majeur : **des espaces accessibles pour les arts visuels** (ateliers, espaces de travail, lieux d'exposition) et **pour les compagnies d'artistes du spectacle vivant** (lieux de répétition, salles de spectacles). Nous développerons des solutions concrètes : a**teliers partagés, résidences, occupation temporaire de locaux vacants et programme d'expositions itinérantes dans des lieux municipaux** (médiathèques, équipements, halls).

Nous favoriserons des **représentations et expositions régulières**, afin que les habitants puissent découvrir les productions des artistes locaux dans les meilleures conditions. Dans ce cadre, le 108, tiers-lieu situé rue de Bourgogne, pourra compter sur notre soutien.

Vinaigreries : relancer une ambition de friche culturelle (progressive, réaliste, ouverte)

Nous remettrons le site des Vinaigreries au cœur d'une ambition culturelle, avec une méthode pragmatique : commencer par des usages possibles rapidement une fois le bâtiment mis en sécurité (occupation transitoire, événements, ateliers, résidences), puis structurer progressivement un projet de "fabrique" culturelle.



L'idée est de **transformer un symbole en opportunité** : un lieu repère pour les arts visuels, l'expérimentation et la création locale, en lien avec les habitants, les associations et les artistes. Un démarrage modeste mais qui assure **un cap plus ambitieux.**

Arts visuels dans l'espace public : une ville qui expose et qui commande



Nous développerons **une politique d'art dans l'espace public** : commandes, évènements, parcours, œuvres temporaires, fresques, installations et rencontres. Cela donnera **plus de visibilité à la création et renforcera l'identité des quartiers.**

Nous veillerons à la qualité artistique et à la médiation, pour donner du sens : une œuvre dans l'espace public doit être un sujet de discussion, un outil de fierté et un support de transmission, notamment avec les écoles et les jeunes.

Un axe fort "arts plastiques & numériques" : création, inclusion, innovation

Nous sortirons les arts numériques du statut de "parent pauvre" en construisant une stratégie : résidences numériques, ateliers d'initiation et de création, projets image/son/numérique, et passerelles avec l'éducation et les médiathèques.

L'objectif est double : **faire du numérique un terrain de création** (pas seulement une technologie) et **éviter une nouvelle fracture.** Les projets devront être à la fois exigeants artistiquement et accessibles pour des publics variés.

Un Set Électro plus attractif, mieux organisé et plus accessible

Le Set Électro est devenu un rendez-vous populaire majeur, rassemblant près de 30 000 participants. **Nous renforcerons son attractivité et sa qualité d'accueil** : amélioration des accès (piétons, vélos, **transports en commun gratuits**), parcours plus lisibles, meilleure gestion des flux, zones et équipements adaptés (dont accessibilité PMR), points d'eau et signalétique renforcée.



Nous viserons aussi une montée en gamme artistique : **faire venir chaque année des figures reconnues de la scène électro, tout en conservant une place aux talents locaux** (warm-up, tremplins). Objectif : **un événement encore plus sûr, plus fluide, plus accessible et qui rayonne.**

Interives / SHEDS : faire émerger un projet culturel contemporain à l'échelle métropolitaine

Les Sheds, friches de 12 000 m² sur Interives, présentent **une opportunité intéressante pour développer un projet culturel original** à l'échelle de la métropole autour du son, de l'image et du numérique.

Nous ambitionnerons d'implanter une véritable cité du numérique en misant sur la proximité avec Paris et sur le fait que les studios de production parisiens finiront par rechercher des sites moins chers mais facilement accessibles.

Le possible soutien de CICLIC (Agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique), la créativité des élèves de l'ESAD et la proximité avec l'Astrolab 2 seront des atouts non négligeables.

De plus, **un tel projet permettra de relancer l'opération Interives qui se cherche une nouvelle vocation depuis l'abandon du téléphérique** qui devait assurer une liaison par l'ouest avec la gare des Aubrais.

Soutenir et simplifier la vie culturelle associative (subvention, matériel, salles, accompagnement)

Nous **renforcerons le rôle des associations et collectifs qui font vivre la création et la diffusion** : simplification des démarches, soutien au fonctionnement et aux projets, mise à disposition de salles et de matériel, aide à la communication.

Nous **favoriserons les projets qui font émerger des artistes, qui créent des passerelles avec les quartiers, et qui permettent la rencontre directe avec les habitants.** Une ville qui crée est une ville qui fait confiance à ses forces vives

Pourquoi c'est utile et gagnant

Faire vivre un écosystème culturel local : emplois, talents, attractivité

Soutenir la création, c'est soutenir des métiers, des parcours et une économie culturelle : artistes, intermittents, techniciens, ateliers, prestataires, événements. Offrir **des lieux et des dispositifs clairs** stabilise les initiatives et donne envie aux talents de rester, de revenir, de s'installer. Cela donne aussi une image de ville qui bouge, qui invente, qui attire

Rendre l'art visible et proche : une ville plus belle, plus fière, plus partagée

Quand l'art est présent dans l'espace public et dans les lieux du quotidien, il devient une expérience commune. On croise une œuvre, on échange, on apprend, on s'interroge.

Cela **renforce la fierté locale, la qualité du cadre de vie, et l'appropriation des quartiers à condition d'accompagner par la médiation et la rencontre avec les artistes.**

Accélérer l'égalité d'accès : des portes d'entrée nouvelles, notamment pour les jeunes

Les arts visuels et numériques sont des leviers puissants pour **embarquer des publics éloignés** : formats pratiques, ateliers, projets collectifs, création en groupe. En investissant ces terrains, Orléans peut **ouvrir des portes à des jeunes qui ne se reconnaissent pas dans certaines offres traditionnelles, et construire de nouveaux parcours de confiance et d'expression.**

Axe 4 — Fierté et rayonnement : événements repensés, espace public, patrimoine et projets-phares

Notre objectif : Renforcer la fierté orléanaise et le rayonnement de la ville, en faisant de nos grands rendez-vous et de notre patrimoine de vrais marqueurs culturels : plus de sens, plus de qualité, plus d'émotion… et davantage de retombées durables pour les habitants.

Nous voulons mettre en place

Un Festival de Loire plus poétique, plus spectaculaire, plus "culturel"



Nous voulons franchir un cap : moins "fourre-tout", **plus de récit, plus de féerie, une scénographie assumée et une direction artistique renforcée** (grands tableaux, figures visibles de loin, moments "waouh").

Nous **rééquilibrerons l'événement** : commerce mieux encadré, contenus culturels mieux mis en valeur (batellerie, savoir-faire, arts, patrimoine ligérien), et place réelle à la médiation.

Fêtes de Jeanne d'Arc : réorienter pour rassembler et améliorer l'image d'Orléans

Les Fêtes johanniques constituent **un patrimoine vivant unique.**

Nous **renforcerons leur dimension culturelle et citoyenne** : plus d'actions jeunesse, plus de transmission, plus de projets associés (expositions, créations, rencontres, débats).

Nous **assumerons un récit rassembleur autour de Jeanne** : jeunesse, audace, courage, engagement, capacité à agir sur le cours de l'histoire.

Nous créerons **un Prix international Jeanne d'Arc destiné à rendre hommage à une femme incarnant ces valeurs, qui sera l'invitée des fêtes et pourrait même devenir citoyenne d'honneur de la ville : un signal fort, moderne et positif.**



Créer un grand festival estival des arts de la rue

Nous lancerons **un festival des arts de la rue** : spectacle vivant, parades, performances, cirque, théâtre, danse, et formes hybrides, en centre-ville et dans les quartiers.

C'est **une porte d'entrée populaire** : on découvre au hasard d'une rue, on s'arrête, on apprécie. Nous travaillerons **une identité forte, des temps-forts marquants** (grande parade, soirées thématiques), et une programmation mêlant compagnies reconnues et talents locaux. Ce rendez-vous deviendra **un marqueur de l'été.**

Relancer un rendez-vous Jazz, en lien avec la Nouvelle-Orléans

Orléans a une histoire avec le jazz et un public d'amateurs. Le jazz est donc **une valeur sûre, attendue, fédératrice.**

Nous relancerons **un temps fort de jazz mais en assumant un format "ville entière"** : concerts en plein air, parades, scènes dans les parcs et sur les places, déclinaisons dans différents quartiers. Le jumelage avec la Nouvelle-Orléans donnera **une couleur internationale et un récit clair** (rencontres, artistes invités, échanges).

Objectif : **un événement accessible, chaleureux et identifié pour faire vibrer les quartiers d'Orléans et attirer un public au-delà de la ville.**

Une "Semaine culturelle internationale" pour ouvrir Orléans et attirer

Nous créerons **une Semaine culturelle internationale** : une programmation concentrée, lisible, associant lieux culturels, espace public, associations, écoles et partenaires économiques. Chaque édition aura **un fil conducteur** (pays, ville jumelle, thématique) et fera dialoguer cultures, musiques, arts visuels, gastronomie, conférences et rencontres... Nous y intégrerons **des résidences courtes, des collaborations avec les artistes locaux et des temps forts grand public.** Nous voulons créer un rendez-vous d'image, mais aussi un accélérateur de projets et de coopérations.

Faire de l'espace public une scène : œuvres, parcours, et installations qui marquent

Nous mènerons **une politique active d'art dans l'espace public** : commandes, œuvres temporaires, parcours, street art encadré, installations monumentales. **Nous créerons un quartier/itinéraire de culture urbaine clairement identifié** (murs d'expression, événements, médiation), et nous rendrons plus lisible l'art déjà présent (parcours tram, signalétique, explications). Nous proposerons aussi **de grandes installations saisonnières qui "changent la ville"** (dans l'esprit du Jardin extraordinaire qui avait marqué les Orléanais). L'espace public doit redevenir un lieu d'émerveillement, gratuit et accessible à tous.

Un patrimoine vivant, raconté et partagé (y compris industriel)

Orléans a renouvelé sa convention "Ville d'art et d'histoire" pour dix ans : **c'est un cadre fort à exploiter pleinement.** Nous développerons **des parcours patrimoniaux simples et attractifs, destinés autant aux habitants qu'aux visiteurs** : histoire de la ville, Loire, batellerie, mais aussi patrimoine industriel (vieux ports, vinaigreries, mémoire commerçante).
Nous rendrons ces récits visibles dans la ville (signalétique, médiation, parcours familles /jeunes) et **nous multiplierons les formats vivants** (balades, spectacles, reconstitutions, "patrimoine raconté"). Le patrimoine doit se vivre, pas seulement se visiter.



Des projets-phares pour changer l'image de la ville: Vinaigreries, Groues

Nous porterons **des projets-phares identifiés**, capables de transformer durablement l'offre et l'image de la ville :

- Les Vinaigreries : une **réouverture progressive, pragmatique**, pour accueillir créations, expositions et mémoire du site une fois sécurisé, en lien avec les artistes et associations.
- Les Groues : **un projet culturel de quartier** (équipement familial/jeune public, ateliers, activités associatives) et un parc où l'art aura sa place.

Chaque projet sera pensé comme **un lieu utile aux habitants**, mais aussi comme **une destination qui fait parler d'Orléans.**

Les Grandes Tables, un festival des cuisines du monde

Nous lancerons **un événement culinaire** : Les Grandes Tables, **un festival des cuisines du monde** organisé 10 jours chaque printemps, en accueillant des chefs des villes jumelles. Ce projet **fera le lien avec le "bien manger", la convivialité et l'attractivité du centre-ville.** La cuisine, langage universel, rassemble, crée de la rencontre et anime la ville. Pendant 10 jours, l'événement fera vivre commerces, restauration et lieux de convivialité. **Une ville animée, c'est aussi une ville qui se goûte.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Une ville plus fière, plus attractive, qui assume une identité culturelle forte

Des événements mieux scénarisés, plus cohérents et plus ambitieux **créent des souvenirs communs et une image positive.** Ils donnent à Orléans **des marqueurs identifiables, qui attirent visiteurs, médias, artistes et partenaires.** En assumant une direction artistique et une exigence de qualité, la ville **gagne en prestige sans perdre son caractère populaire** : au contraire, elle le renforce.

Des retombées durables : on ne vit pas seulement un "moment", on construit des parcours

En ajoutant médiation, transmission et déclinaisons dans la ville, **les grands rendez-vous cessent d'être des parenthèses**. Ils deviennent des portes d'entrée vers la pratique, les lieux culturels, les associations et l'éducation artistique. C'est le passage décisif : **faire en sorte qu'un festival donne envie de revenir, de s'inscrire, de découvrir un autre lieu, d'emmener ses enfants.**

Un espace public plus vivant et plus apaisé, où la culture est gratuite et à portée de tous

Quand l'art et la fête investissent rues, places et parcs, la ville change de visage : p**lus de convivialité, plus de mixité, plus de sécurité "par la présence".** Les installations, parcours et œuvres rendent la culture accessible sans codes et donnent à chacun la possibilité de se sentir chez soi dans l'espace public. **C'est bon pour le lien social, pour la jeunesse et pour la qualité du cadre de vie.**

Un patrimoine qui devient un levier d'avenir, pas un décor du passé

Raconter et partager le patrimoine (y compris industriel) **renforce l'appartenance et la transmission, tout en créant une offre touristique plus singulière**. Cela nourrit les projets-phares, donne du sens aux événements et met en valeur l'histoire locale auprès des jeunes comme des nouveaux arrivants. **Une ville qui connaît et montre son histoire est une ville plus solide, plus lisible, et plus attirant**

Mot du colistier référent



Irène CHOMIKI

Colistière OSE et référente du groupe de travail Culture

La culture n'est **pas un luxe mais un droit** ! Quand elle est équitablement partagée, elle devient un bien commun, elle crée du lien, de la confiance, et construit une société plus ouverte, plus à l'écoute et donc plus juste.

À Orléans, les ingrédients nécessaires sont là — **des lieux, des talents, des associations, de grands rendez-vous**. Seul l'accès réel reste **encore trop inégal : selon les quartiers, le temps disponible, les codes, ou simplement le sentiment de légitimité.** Notre ambition est claire : **mettre la culture à portée de toutes et tous, au quotidien.**

Ce livret est le résultat d'un travail de terrain. Un groupe de travail Culture composé d'une dizaine de personnes a tenu des réunions régulières pendant un an. **Nous avons rencontré des acteurs associatifs locaux, des professionnels, des collectifs et des habitants, recueilli des témoignages et confronté ces retours aux éléments concrets d'organisation** (rythmes d'ouverture, usages des lieux, logique événementielle, projets urbains). Cette méthode nous a permis d'aller à l'essentiel : des mesures réalistes, lisibles et utiles.

Notre cap : **aller vers, "désacraliser" sans renoncer à l'exigence de qualité,** renforcer les bibliothèques et créer des relais de proximité, soutenir la création et les associations, redonner une place aux arts visuels et au numérique et repenser les grands événements pour qu'ils laissent des traces dans l'année.

Avec OSE, nous faisons le choix d'une culture avec et par les habitants — parce que c'est ainsi que l'on construit une ville vivante, confiante et fière d'elle-même.



Campo Santo



La Source

NOS PROPOSITIONS

PLACE DES ANIMAUX EN VILLE

“Une ville qui protège le vivant et apaise la cohabitation”

5 engagements phares

1. **Une politique municipale du vivant : piloter, financer, rendre des comptes**
2. **Zéro angle mort sur la maltraitance et l’abandon : signaler, protéger, orienter**
3. **Solidarité : ne plus choisir entre se faire aider et garder son animal**
4. **Espace public apaisé et propre : mieux vivre ensemble avec les chiens**
5. **Cohabitation non létale + urbanisme favorable au vivant : aménager, protéger, réduire les nuisances**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026

L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS

ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Information : les images d'illustrations utilisées dans ce livret sont des photos des animaux des colistiers OSE.

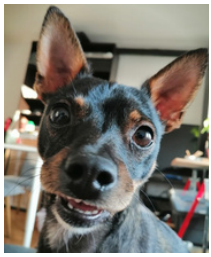

À Orléans, **la place des animaux en ville s'inscrit dans une relation ancienne et vivante entre le tissu urbain et le milieu naturel**. Traversée par la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe, et entourée de forêts, de parcs et de jardins, la ville constitue **un écosystème riche où cohabitent humains, animaux domestiques et faune sauvage.**

Oiseaux des berges, chauves-souris, insectes pollinisateurs, petits mammifères ou encore poissons du fleuve **participent pleinement à l'équilibre écologique du territoire et façonnent l'identité naturelle d'Orléans.**

Dans un contexte de **changement climatique et d'érosion de la biodiversité**, la présence animale en ville n'est plus perçue comme marginale, mais comme **essentielle**. À Orléans, elle interroge les usages de l'espace public, l'aménagement urbain et les modes de cohabitation. La préservation des continuités écologiques, la gestion différenciée des espaces verts ou encore la sensibilisation des habitants traduisent une volonté de mieux intégrer le vivant non humain dans la ville. **Reconnaître la place des animaux, c'est ainsi repenser Orléans comme une ville plus résiliente, plus apaisée et plus attentive aux équilibres du vivant.**

Si la municipalité actuelle revendique une attention portée à la biodiversité et à la place des animaux en ville, **force est de constater que ces engagements peinent encore à se traduire en transformations profondes du modèle urbain.** Les actions menées relèvent souvent davantage de la communication, de l'expérimentation ponctuelle ou de la concertation que d'une politique structurée et contraignante. **Les projets d'aménagement continuent de privilégier les usages humains, la minéralisation et la densification, au détriment des habitats naturels et des continuités écologiques indispensables à la faune.**

La gestion de la faune dite « indésirable » — pigeons, chats libres, petits mammifères — **reste principalement pensée sous l'angle du contrôle et de la régulation, plutôt que du bien-être animal et de la coexistence.** Cette approche révèle une difficulté persistante à reconnaître pleinement les animaux comme des habitants à part entière de la ville. À Orléans, **la question animale demeure ainsi un enjeu politique encore marginal, qui appelle des choix plus courageux,** des moyens renforcés et une remise en question plus radicale des priorités urbaines.

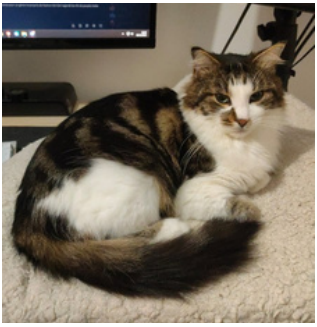

Face à ce constat, **nous faisons le choix d'un changement de cap clair et assumé.** Les mesures que nous proposons s'inscrivent dans **une vision ambitieuse, cohérente et profondément politique de la ville, qui reconnaît les animaux comme des membres à part entière de la communauté urbaine.**

Elles visent à rompre avec la marchandisation du vivant, à garantir des moyens concrets à la condition animale, à renforcer la transparence des politiques publiques et à construire **une cohabitation juste, respectueuse et durable entre humains et animaux à Orléans.**

Axe 1 - Animaux de compagnie

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville exemplaire en matière de bien-être animal, d'inclusion sociale et de vivre-ensemble, en intégrant pleinement la place des animaux domestiques – en particulier des chiens – dans l'espace urbain, les services publics et les politiques de solidarité, tout en renforçant la protection animale et la responsabilité des citoyens.

Ce que nous voulons pour les animaux des habitants

Mettre en place un service municipal dédié aux animaux en ville (urbanisme, entretien, manifestations, solidarité, protection animale)

La Mairie à conscience de la place grandissante des chiens et autres animaux domestiques **dans la vie des Orléanais de toutes classes sociales confondues.**

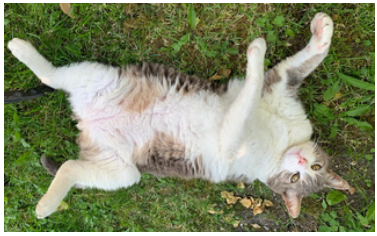

Nous créerons **un service municipal dédié aux animaux de la ville**. Elle aura pour mission d'étudier tous les aspects de cette problématique et d'offrir les réponses les plus adaptées.

Création d'un cimetière pour animaux domestiques

Aujourd'hui, **la souffrance engendrée par le deuil d'un animal de compagnie reste taboue.** Elle peut cependant être marquante voir traumatisante. Il est temps de **reconnaître, de prendre en compte ce moment** difficile et de rendre hommage à nos chiens qui nous accompagnent, souvent avec abnégation, durant toute leur vie.

Nous créerons **un endroit spécifique aux animaux de compagnie dans les cimetières de la ville** pour que chaque usager puisse faire son deuil.

Autoriser la présence de chiens dans les centres d'accueil pour personnes sans domicile fixe + EHPAD + CCAS

Le lien entre une personne et son animal de compagnie est essentiel, en particulier pour les personnes fragiles. **L'animal joue un rôle majeur de soutien psychologique et affectif, notamment pour les personnes sans domicile fixe et les seniors.**

Pour les personnes sans domicile fixe, **la présence d'un chien est souvent indispensable à l'équilibre mental et constitue un levier important de réinsertion.** Le refus d'accueillir les animaux dans les centres d'hébergement **empêche aujourd'hui l'accès à l'aide pour de nombreuses personnes.** De la même manière, les seniors ne devraient pas avoir à se séparer de leur compagnon lors d'une entrée en EHPAD.

Nous souhaitons **permettre aux centres d'accueil et aux EHPAD d'accueillir les animaux de compagnie, afin de préserver la dignité, le bien-être et l'accès aux dispositifs d'accompagnement des personnes les plus vulnérables.**

Développer les visites canines dans les écoles



La présence d'animaux auprès des jeunes enfants constitue **un véritable outil éducatif**.

Elle favorise l'apprentissage de la responsabilité, le développement de l'empathie et contribue à la lutte contre certaines phobies. Les animaux jouent également un rôle important dans **l'aide à la communication, la socialisation et les apprentissages, en particulier chez les plus jeunes.**

Nous souhaitons **créer des ateliers dans les écoles avec des éleveurs canins et associations** afin de sensibiliser les enfants aux bons gestes et au respect de l'animal**.**

Réunir un groupe d'acteurs des transports en commun pour faciliter l'autorisation des chiens dans les transports en commun

Nous proposons de réunir les acteurs des transports en commun (conducteurs, contrôleurs, usagers et spécialistes) afin de **faciliter et harmoniser l'autorisation des chiens dans les transports.** Cette démarche vise à lutter contre l'isolement des propriétaires de chiens et à faciliter leurs déplacements du quotidien.

Création d'un label "Orléans, ville amie des chiens" pour les commerçants, hôtels et restaurants acceptant la présence de chiens

En ville, dans les commerces et restaurants, il est difficile de savoir où nos chiens sont acceptés. Le label permettrait de **mieux orienter les propriétaires, non propriétaires de chien, ainsi que les touristes.**

Créer un ou des dispensaires (avec la SPA) pour soigner les animaux domestiques des personnes en difficulté sociale et financière

Le manque de moyen de certains propriétaires est en frein à l'accès aux soins pour leurs animaux domestiques (vaccination, stérilisation, etc.). Ce soutien financier, social et organisationnel peut **être primordial afin d'éviter les épidémies et de soutenir la cause animale.**

Doubler la subvention allouée à la stérilisation des chats errants

La subvention allouée à la stérilisation des chats errants à Orléans est de **10 000 euros**. Cela représente **9 centimes par habitant et la mesure ne permet pas d'endiguer efficacement la prolifération.**

Mettre en place sur le site de la commune une plateforme de signalement des animaux perdus et trouvés

Il arrive régulièrement que des animaux soient égarés. Chacun pourrait **signaler une disparition ou le recueil d'un animal.**

Créer un numéro de téléphone et une adresse courriel "SOS animaux "

Les citoyens sont parfois **démunis face à la maltraitance animale dont ils sont témoins.** Proposer un numéro d'urgence permettrait de **les accompagner dans les démarches pour aider l'animal victime.** Le numéro et le courriel créés seront dédiés au signalement des actes de maltraitance sur le territoire de la commune et géré par un service de la Mairie en vue d'**aiguiller le public vers les associations ou services compétents** (voir maison de quartier).

Pourquoi c'est utile et gagnant



Favoriser **une cohabitation harmonieuse** entre les habitants, les animaux et les différents usages de l'espace public.

Renforcer l**a cohésion sociale et l'inclusion,** en reconnaissant **le rôle essentiel de l'animal** comme soutien, notamment pour les publics les plus vulnérables.

Développer **une politique de protection animale responsable,** en luttant contre la maltraitance, l'abandon et la prolifération non maîtrisée des animaux errants.

Améliorer la prévention et la santé publique **par l'accès aux soins**, la stérilisation et la sensibilisation.

Valoriser l'image et l'attractivité de la commune comme **territoire engagé, solidaire et innovant.**

Structurer et rendre plus lisible l'action municipale pour les habitants et les partenaires locaux.

Axe 2 - La place des chiens dans les parcs

Notre objectif : Faire d'Orléans une ville exemplaire en matière de bien-être animal, d'inclusion sociale et de vivre-ensemble, en intégrant pleinement la place des animaux domestiques – en particulier des chiens – dans l'espace urbain, les services publics et les politiques de solidarité, tout en renforçant la protection animale et la responsabilité des citoyens.

Ce que nous ferons une fois élus

Offrir plus d'espace et de temps de liberté à nos chiens notamment plus d'espace sans laisse

Que ce soit par le biais d'**espaces dédiés** ou par des **créneaux horaires réservés** nous offrirons aux chiens des citoyens orléanais **des moments sans laisse dans de nombreux parcs.**

Nous mettrons en place des ateliers d'éducation canine dans les parcs publics

Afin de soutenir les propriétaires de chiens dans l'éducation de leurs compagnons. Ces ateliers, **en espace public et ouverts à tous**, seront aussi des occasions de **favoriser les échanges entre propriétaires et non propriétaires et permettre de détendre les conflits d'usage de nos espaces.**

Dans cette démarche, **nous continuerons à veiller à ce que tous les usagers des parcs et jardins**, (enfants, personne âgée, personnel des parcs et jardins…) **ne soient pas lésés** par la mise en place de ces espaces et que le partage de l'espace publique soit équitable et respectueux de tous.

Mise en place d'un système de compostage des déjections canines

Afin de limiter l'utilisation de sacs plastiques pour la gestion des déjections, **chaque parc sera doté d'un dispositif de compostage des déjections canines.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

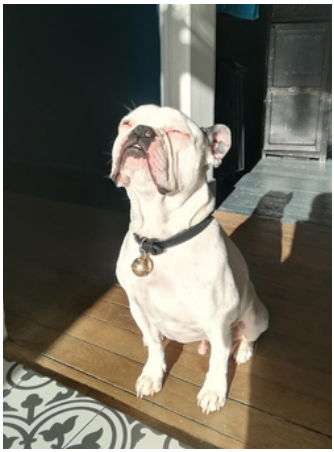

Au fil des années, **le chien devient un membre à part entière des familles.** Leur nombre augmente chaque année au sein de nos villes et c'est un fait qu'il n'est plus possible d'occulter. Aujourd'hui, il est indispensable **que la municipalité prenne à bras le corps ce sujet** et qu'il ne soit plus considéré comme un sujet secondaire.

Aujourd'hui, Orléans **manque cruellement d'espaces adaptés à des sorties canines de qualité.** Les propriétaires, soucieux du bien-être de leurs animaux, **se retrouvent à devoir se mettre en situation de désobéissance civile, ce qui engendre des conflits.**

La Mairie actuelle ne prend pas suffisamment en compte les besoins des propriétaires de chiens et n'a opté, pour le moment, que pour la mise en place d'**espaces canins mal adaptés et une réglementation injustement répressive.**

Le chien est avant tout **un animal sensible, social et qui a besoin d'exercice physique.** Au-delà de répondre à ses besoins physiologiques, il est aussi primordial d'assurer sa socialisation afin de garantir son bien-être. **Une simple promenade en laisse n'est pas suffisante pour y répondre.**

De plus, **pour certains de nos concitoyens les plus fragiles, ces promenades quotidiennes sont un vecteur de socialisation indispensable.** La solitude est l'un des fléaux de notre société actuelle. Les chiens sont un palliatif à la solitude et un vecteur de sociabilisation reconnue.

La présence du chien dans les familles **va plus loin qu'une simple réponse à une problématique de divertissement…** Cette présence est aussi **parfois indispensable, notamment à certaines personnes en situation de handicap** (Handi Chien, personne non voyante…). Elle est aussi un moyen de lutte contre certaines maladies psychiatriques et les impacts mentaux de difficultés sociales subies.

Axe 3 - Gestion de la faune

Notre objectif : Favoriser la cohabitation entre humains, animaux liminaires (rats, pigeons) et faune sauvage en restant particulièrement attentifs aux nuisances que ces animaux peuvent occasionner aux citoyens, faciliter l'installation d'insectes et notamment d'abeilles, protéger les populations d'oiseaux.

Ce que nous voulons pour les animaux des habitants

Gérer les populations de pigeons et de rats par de nouvelles méthodes

Les animaux liminaires sont **souvent considérés comme nuisibles, alors qu'ils jouent un rôle essentiel au sein de la ville.** Par exemple, les rats contribuent à l'assainissement des égouts. Les pigeons absorbent les métaux lourds et recyclent les déchets. Les méthodes utilisées actuellement pour gérer les populations de ces espèces sont à la fois **violentes, polluantes et peu efficaces.** Par ailleurs, **elles peuvent impacter des espèces protégées** comme la musaraigne. Nous proposons de changer de stratégie, afin de répondre à tous ces problèmes.

Il s'agira d'**expérimenter de nouvelles méthodes pour gérer les populations de rats** comme le contraceptif "evolve", de mettre en place les clapets anti-retour, de dératiser ponctuellement dans les zones en tension, à l'aide de sociétés employant des furets, de nettoyer davantage aux abords des lieux de consommation alimentaire et de sensibiliser les citoyens aux comportements permettant d'éviter la prolifération des rats.

Nous nous efforcerons de **limiter la dératisation classique et d'exclure les pièges à colle.** Nous mettrons en place des **pigeonniers contraceptifs** et nous intensifierons l'utilisation de **maïs contraceptif dans des zones clés.**

Proposer des feux d'artifice à bruit réduit



Les feux d'artifice sont **une tradition orléanaise** à laquelle nous tenons. Cependant, le bruit qu'ils génèrent peut s'avérer désagréable pour les personnes sensibles et cela peut également provoquer une crise cardiaque chez certains oiseaux.

Ce problème peut être résolu simplement en adaptant les feux d'artifice utilisés.

Implanter des nichoirs à abeilles sur le territoire de la commune

Le but est d'accompagner des installations chez les particuliers volontaires, dans le respect des abeilles. **Nous développerons l'implantation de plantes à pollen. Nous limiterons le nombre de ruches par quartier.**

Implanter des maisons à insectes dans la ville

Les insectes, piliers d'écosystèmes entiers, sont souvent les grands oubliés lorsqu'on parle de condition animale. 70 à 80% des insectes ont disparu, d'après un article du Muséum d'Histoire Naturelle. **Nous souhaitons les voir réinvestir Orléans.**

Installer sur les baies vitrées des immeubles communaux des autocollants pour éviter la collision d'oiseaux et en mettre à disposition des habitants

Beaucoup d'oiseaux meurent simplement en se cognant dans des vitres qu'ils ne voient pas. **Nous proposons ici une mesure simple, très peu onéreuse et sécurisante pour les oiseaux.**

Mettre en place des panneaux décrivant la faune sauvage des bords de Loire

Afin de permettre aux habitants d'Orléans de découvrir la faune sauvage, **nous souhaitons mettre en place, en lien avec des associations spécialisées, des panneaux à but informatif.**

Pourquoi c'est utile et gagnant

Réduction des violences inutiles

Les humains sont victimes de violences (dégradation d'habitats, destruction de denrées alimentaires par les animaux liminaires) et les animaux liminaires sont également victimes de l'activité humaine. En mettant l'accent sur **la gestion intelligente et méticuleuse** de ces populations d'animaux, **il est possible de tendre vers une cohabitation permettant un cadre de vie moins violent et surtout plus agréable.**

Réduire la pollution liée aux poisons

Les méthodes létales (notamment les raticides), **en plus d'être inefficaces, impactent des animaux parfois protégés et dégradent la qualité de l'eau** que l'on retrouve ensuite dans nos rivières et même dans nos robinets. Ces polluants ne sont généralement pas efficacement traités.

Favoriser le développement et le repeuplement de certaines espèces sauvages et essentielles à la biodiversité sur le territoire



La biodiversité est régulièrement mise en péril par l'activité humaine. Les mesures présentées sont simples à mettre en place et peu coûteuses. **Elles ne bousculent pas le quotidien des habitants, facilitent le retour de certaines espèces et évitent ainsi la prolifération d'espèces nuisibles.**

Les mesures que nous proposons, **en permettant le retour de prédateurs naturels, limitent l'obligation de régulation,** par des méthodes chimiques, de certaines espèces invasives comme le moustique.

Permettre à la société d'être davantage en accord avec l'environnement

Préserver les espèces présentes sur la commune, c'est aussi **respecter l'identité et la responsabilité de celle-ci**. L'utilité dépasse parfois notre seule commune parce que nous abritons certaines espèces considérées comme vulnérables à l'échelle de la planète (triton marbré par exemple).

Axe 4 - Les animaux : des membres à part entière de notre ville

Notre objectif : Les animaux, au sein des familles, sont généralement considérés comme des membres à part entière. Nous souhaitons étendre cette idée à l'échelle de la ville en passant par des mesures simples, efficaces et éducatives pour les plus jeunes. L'encadrement de la condition animale sera également effectué par des citoyens, des scientifiques et une police municipale formée à cet enjeu majeur.

Ce que nous voulons mettre en place

Créer une assemblée consultative constituée d'acteurs de la cause animale, représentants d'associations spécialisées dans la protection animale et d'experts scientifiques (comité citoyen)

Créer une **assemblée consultative dédiée à la cause animale** permet à la ville de prendre des décisions plus justes, éclairées et efficaces, en s'appuyant sur l'expertise d'associations et de scientifiques.

Elle favorise le dialogue, prévient les conflits et garantit que les politiques locales respectent le bien-être animal tout en répondant aux attentes citoyennes. C'est un outil concret pour une ville moderne, responsable et engagée dans la transition écologique.

Interdire les salons animaliers qui ne respectent pas les règles

Les animaux exposés dans les salons animaliers sont bien souvent considérés comme des objets et ces événements favorisent les achats impulsifs.



Cela impacte directement le travail des refuges qui sont contraints de s'occuper des abandons. Par ailleurs, certaines associations évoque des pratiques illégales et des incitations fortes à l'achat.

Une alternative végétarienne systématique

Proposer systématiquement une **alternative végétarienne** lorsque la mairie est responsable des menus (**cantine et portage aux personnes âgées**). Travailler sur un r**ééquilibrage de la quantité de protéines animales et végétales utilisées.** Afin de **réduire l'impact négatif sur la santé et l'environnement, et afin de réduire la souffrance animale,** nous proposons une alternative végétarienne dans les différentes structures gérées par la mairie. Nous proposons également de retravailler le rapport entre protéines animales et végétales dans les plats distribués.

Arrêter l'import d'animaux pour le parc floral

Entre 2022 et 2024, 163 animaux ont été achetés. 93 d'entre eux proviennent du Canari Club Herbretais. Les autres vendeurs sont des particuliers : "Les canards de Mormal", l' "Asinerie de la Rebeyrolle" et la "SCEA Longs Prés". **Nous ne souhaitons pas poursuivre la marchandisation des animaux.**

D'autres animaux, des moutons ou des boucs, proviennent de prêts. C'est-à-dire qu'ils sont ensuite rendus à leur propriétaire. Se pose donc la question de leur fin de vie : **certains sont-ils envoyés à l'abattoir ?**

Mettre en place une réelle protection des animaux du parc floral

L'une des premières causes de décès des animaux au parc floral est la prédation. **Il est inadmissible que cela puisse arriver : on ne peut pas acheter et détenir des animaux, et ne pas les mettre en sécurité.** À cette prédation, il faut ajouter une autre source d'insécurité pour les animaux : certains sont dérobés ou "disparaissent". C'est le cas d'un paon blanc en 2023.

Enfin, certains individus sont victimes de leurs congénères, problème assez commun en captivité. En effet, les animaux étant emprisonnés dans des endroits restreints, sans possibilité de fuite en cas de mésentente, **les conflits peuvent vite s'avérer mortels.**

Développer des classes de découverte Apiculture

Car respecter le vivant autour de nous s'apprend dès le plus jeune âge, **il peut être intéressant de faire découvrir aux enfants la biodiversité et les associations orléanaises autour des abeilles.**

Créer des poulaillers dans les écoles

Accueillir **des poules pondeuses dans les écoles** permettra aux élèves de se responsabiliser. Les enfants qui s'occupent d'animaux développent une meilleure estime de soi, la compassion et un plus grand respect du monde vivant

Promouvoir des aménagements, en façade et en toiture, des espaces favorables à l'accueil des animaux et minimiser les impacts négatifs lors de la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs.



Certains animaux ont de réels besoins pour s'établir. Proposons un mobilier urbain leur permettant de vivre tranquillement.

Concrètement, il s'agit de **promouvoir des aménagements favorables à l'accueil des animaux** (oiseaux, chauves-souris, insectes pollinisateurs, petits mammifères) **par l'installation de dispositifs adaptés** : nichoirs intégrés aux façades, recoins, toitures végétalisées, murs végétaux, ou encore corniches pensés dès la phase de conception architecturale.

Ces solutions permettent de **recréer des habitats aujourd'hui rares en milieu urbain et de renforcer les continuités écologiques.**

Octroyer un budget dédié à la condition animale

Orléans n'a aucun budget dédié à la condition animale, hors obligations légales. **Nous considérons que cette question n'est pas un sujet secondaire, mais primordial.**

Arrêter les partenariats publicitaires avec des entreprises exploitant des animaux (zoos, élevages, cirques...) et promouvoir les publicités en faveur d'associations protectrices des animaux à la place

Les zoos et cirques font de l'exploitation et de la maltraitance animale leur fonds de commerce. **Il est temps d'arrêter d'encourager de telles pratiques.**

Former la police municipale à la lutte contre la maltraitance envers les animaux, les abandons et toute autre infraction en lien avec les animaux.

Les actes de maltraitance sont nombreux et pas toujours bien traités. Il est **urgent de former la police municipale à gérer correctement ces cas parfois délicats.**

Pourquoi c'est utile et gagnant ?

Les enfants sont sensibilisés à l'empathie **dès leur plus jeune âge.**

Les citoyens et les associations sont **impliqués concrètement dans la gestion de la condition animale** au sein de la ville.

Les moyens techniques alloués à la publicité et aux événements commerciaux **autour des animaux sont libres pour des activités plus éthiques.**

La ville d'Orléans **offre aux animaux, par l'intermédiaire de la police municipale et de dispositifs sécurisants,** une véritable protection.



Mot des colistiers référents



Isabelle HOAREAU

Colistière OSE et co-référente du groupe de travail Place des animaux en ville

Benoit VALÉRY

Colistier OSE et co-référent du groupe de travail Place des animaux en ville





Angéline RODELO DA SILVA

Colistière OSE et co-référente du groupe de travail Place des animaux en ville

À Orléans, ville ligérienne au contact direct du “dernier fleuve sauvage d’Europe”, **la présence des animaux — domestiques comme sauvages — n’est pas un détail** : elle dit quelque chose de notre cadre de vie, de notre rapport au vivant et de la façon dont on partage l’espace public. Aujourd’hui, **la municipalité communique sur la biodiversité, mais les actes restent trop souvent ponctuels, expérimentaux, ou sans moyens** : on continue de minéraliser, de densifier, et de gérer certains animaux “indésirables” surtout par le contrôle, au lieu d’assumer une cohabitation juste et durable.

Ce livret défend **un cap clair** : reconnaître les animaux comme des membres à part entière de la communauté urbaine, lutter fermement contre la maltraitance et l’abandon, soutenir les plus fragiles pour qu’ils n’aient plus à choisir entre se faire aider et garder leur compagnon, apaiser l’espace public (espaces et règles lisibles), et basculer vers des méthodes non létales et moins polluantes pour la gestion de la faune. Avec une gouvernance dédiée, un budget, de la transparence et une politique du vivant intégrée à l’urbanisme, **Orléans peut devenir une ville plus douce, plus saine et plus juste**





NOS PROPOSITIONS

NUMÉRIQUE

“Simplifier la vie, garder la main : un numérique sobre, libre et non-toxique à Orléans ”

6 engagements phares

1. **Simplifier votre quotidien avec des services numériques sobres et soignés, tout en garantissant le droit au non-numérique.**
2. **Faire d’Orléans un territoire numérique libre**
3. **Œuvrer à la mutualisation entre acteurs publics, pour plus d’efficience dans nos dépenses**
4. **Doubler la communication municipale sur des réseaux sociaux non-toxiques, pour prendre soin de la santé mentale de toutes et tous.**
5. **Fournir aux écoles une plateforme d’initiation aux réseaux sociaux**
6. **Soutenir et renforcer la collecte et l’ouverture des données, en ajoutant des données d’utilité publique comme la carto-photographie des rues d’Orléans**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026
L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS
ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Un numérique devenu essentiel… mais pas neutre

Le numérique est désormais omniprésent dans nos démarches, notre accès à l'information, à la culture et aux liens sociaux. Il **peut être un levier** d'émancipation, mais il **installe aussi de nouvelles dépendances**, parfois subies, et des usages qui pèsent sur le quotidien et la santé mentale. En France, 41% déclarent passer plus de 3 heures par jour devant les écrans pour un usage personnel (et 20% plus de 5 heures).

Santé mentale : les réseaux sociaux "mainstream" captent l'attention par design

Derrière l'étiquette "réseaux sociaux", on trouve surtout de grandes plateformes dont le modèle économique vise à **maximiser le temps d'usage et la collecte de données à des fins publicitaires**. L'Anses souligne que ces mécanismes (interfaces manipulatrices, personnalisation algorithmique) **exploitent des vulnérabilités, particulièrement à l'adolescence**. En France, 58% des 12–17 ans déclarent consulter les réseaux sociaux quotidiennement, et un·e adolescent·e sur deux passe entre 2 et 5 heures par jour sur smartphone.

Accès au réseau : télétravail et services "dans le cloud" augmentent le besoin de débit

Le travail et les services numériques **reposent de plus en plus sur des échanges de données entre nos terminaux et des centres de données,** et l'essor du télétravail renforce l'exigence de connexions stables et rapides à domicile. En 2023, 26% des salarié·es télétravaillent au moins occasionnellement (30% dans le privé, 19% dans la fonction publique).

Fibre : une couverture élevée… mais encore incomplète

Certaines habitations ne sont pas encore raccordées à la fibre optique. Dans le Loiret, des données Arcep (reprises et détaillées) indiquent **96,4%** de locaux raccordables (au 30/09/2025). Pour Orléans, ces mêmes données indiquent **89,0%** de locaux raccordables (77 544 locaux recensés).

La fin programmée du cuivre : anticiper pour éviter une "panne sociale"

Dans les logements non raccordés à la fibre, Internet et la téléphonie fixe reposent encore sur le cuivre (ADSL). **Or la fermeture du réseau cuivre est engagée** : il est annoncé qu'elle s'étalera jusqu'à 2030, et les nouveaux abonnements ADSL ne pourront plus être souscrits à partir du 31 janvier 2026 (fin de la commercialisation). Les dates de fermeture technique sont publiées commune par commune.

Cybermenaces et tensions géopolitiques : des risques bien réels pour les services publics

Les usages numériques exposent davantage aux fraudes, au cyberharcèlement, aux vols de données, et aux attaques contre les organisations. En 2024, le ministère de l'Intérieur dénombre 348 000 infractions numériques enregistrées. Et **côté collectivités**, l'ANSSI indique avoir traité **218 incidents en 2024** (soit environ 18 par mois, dont 15% de criticité élevée).

Souveraineté numérique : dépendances et lois extraterritoriales

Quand nos outils (logiciels, hébergements, messageries) dépendent d'acteurs soumis à des cadres juridiques étrangers, **la question de la maîtrise se pose** — y compris pour les données et les communications. La section 702 du FISA a été prolongée le 19 avril 2024 pour deux ans (jusqu'en 2026), avec une portée extraterritoriale largement discutée.

Des alternatives existent : logiciels libres et Fédivers

Depuis plus de dix ans, **des associations et communautés développent des alternatives décentralisées, fondées sur des logiciels libres, où les règles d'usage et la modération peuvent être décidées localement.** Ces réseaux fédérés — la Fédivers — permettent aussi de publier sans traceurs publicitaires. Et ce n'est pas théorique : l'État opère depuis 2023 une instance Mastodon institutionnelle sur la Fédivers, sans algorithmes ni publicités.

Axe 1 — Un numérique sobre, humain et choisi

Notre objectif : garantir un service public accessible à toutes et tous, avec un numérique utile, choisi et résilient.

Nos principales propositions

Mettre en place un droit au non-numérique dans les relations avec la mairie

Les services **resteront accessibles par Internet et nous nous assurerons qu'ils soient au maximum accessibles, simples d'usage, sobres et disponibles sur le plus grand nombre de matériels**. Que vous soyez un·e habitant·e, une association ou une entreprise nous vous donnerons tant que possible la possibilité d'effectuer les démarches administratives en mairie de proximité ou au téléphone plutôt que via Internet.

Faire fonctionner la ville, ses écoles, ses cantines en cas de coupure Internet ou électrique

Nous nous assurerons que des éventuelles coupures d'accès à Internet ou au réseau électrique impactent **le moins possible le fonctionnement des services de la ville.** Par exemple, pour pouvoir ouvrir, des portes, des fenêtres ou des volets ou éclairer une pièce.

Produire des services numériques sobres et soignés, avec vous

En produisant des services numériques nous devons toujours mettre en doute le postulat que l'innovation se fait toujours dans le sens de rendre les choses meilleures. **Nous prendrons en compte la demande en ressources matérielles et cognitives dans un effort de sobriété et de facilité.** Nous vérifierons systématiquement avec vous que les services produits sont de la meilleure qualité, facilement accessibles et nous prévoirons des ressources pour les améliorer.

Pourquoi c’est utile et gagnant

Le numérique ne doit pas être un facteur d'inégalité ou un frein au service public. **Au contraire le service public doit être universel.**

En ouvrant des alternatives au numérique **nous améliorons notre capacité à rendre service au plus grand nombre et en toutes circonstances,** exactement comme le soin à l'accessibilité des services numériques améliore le service rendu ou le fait de mettre un trottoir aux normes PMR profite à tous et toutes.

Le numérique introduit des dépendances qui nous font facilement entrer dans un cycle du toujours plus. En mettant **plus de soin dans la conception on vous fait gagner du temps.**

Axe 2 - Internet et services numériques : accessibles à toutes et tous, dans de bonnes conditions

Notre objectif : assurer à chaque foyer un accès Internet fiable, et un accompagnement concret quand il manque

Ce que nous ferons une fois élus

Une assistance à l'utilisation de logiciels et matériel informatique

Certaines de nos associations ou l'action publique directe de médiation numérique permettent d'accompagner des personnes dans l'installation de logiciels adaptés à du matériel informatique ancien. **Nous favoriserons cette activité dans notre politique de subvention et de mise à disposition de locaux, y compris dans notre politique d'installation de nouveaux commerces.** Conformément à la loi, le matériel reconditionné ou de réemploi devra petit à petit représenter une part de plus en plus importante des équipements de la mairie. Les agents municipaux seront également **formés à la meilleure façon de tirer parti de ce type de matériel** et seront ainsi plus à même de vous aider. Nous développerons les actions de sensibilisation à l'usage du numérique.

Une assistance au raccordement des logements à la fibre optique

La municipalité **renforcera son accompagnement des habitants et habitantes n'ayant pas accès à Internet par la fibre optique**, notamment pour résoudre les situations où les opérateurs ne sont pas en mesure de réaliser les raccordements. Notre objectif est de **travailler avec les opérateurs pour que ces problèmes soient résolus** avant que le réseau cuivre ne cesse de fonctionner en 2030.

Pourquoi c’est utile et gagnant

Parce qu’un accès Internet fiable et un accompagnement de proximité permettent à chacune et chacun d’utiliser les services du quotidien sans décrochage ni stress, surtout quand le cuivre s’éteint et que la fibre n’est pas encore là. En aidant concrètement au raccordement et en soutenant les démarches d’équipement et de prise en main, **on réduit la fracture numérique et on renforce l’égalité d’accès aux droits**. C’est aussi **un gain de temps pour les habitant·es** comme **pour les services municipaux**, avec moins d’allers-retours, moins de renoncements et des démarches plus fluides. Enfin, mieux s’équiper et mieux utiliser ses outils, c’est aussi prolonger la durée de vie du matériel, **faire des économies et limiter l’empreinte environnementale**.

Axe 3 – Des réseaux sociaux non-toxiques, au service du lien social et de la santé mentale

Notre objectif : proposer des espaces en ligne non-toxiques, ouverts et maîtrisés, au service de la vie locale et des plus jeunes.

Ce que nous voulons mettre en place

Développer la communication municipale sur la Fédivers

Nous suivrons l'exemple d'autres municipalités comme Blois et Échirolles en **communiquant systématiquement sur un compte Mastodon en plus des réseaux sociaux traditionnels** et en suivant les standards d'accessibilité les plus élevés. **Nous mettrons à disposition les vidéos, notamment celles des conseils municipaux sur une plateforme de vidéo décentralisée** et libre, utilisant par exemple le logiciel PeerTube. Dans un second temps, nous créerons le serveur Mastodon de la municipalité en ouvrant petit à petit son utilisation aux services municipaux et aux élu·es.

Un réseau social débarrassé des effets toxiques pour les scolaires et les jeunes

Nous expérimenterons **un serveur Mastodon distinct qui sera destinée en premier lieu aux scolaires de cycle 3** (CM1, CM2 et sixième) pour leur permettre de découvrir les réseaux sociaux sur le temps scolaire, comme le prévoient les programmes, mais dans un environnement sain et avec une modération adaptée.

Plusieurs règlements européens, la loi du 7 juillet 2023 et une loi en préparation prévoient des limitations d'âge pour l'usage des réseaux sociaux. Ces règlements et lois rendus nécessaires par la nocivité des réseaux sociaux actuels concernent les grandes plateformes pas les réseaux et plateforme éducatives mis en place par les collectivités en environnement maîtrisé et sans but lucratif.

Nous étudierons la possibilité de conserver actifs les comptes des élèves après la première année de collège.

Développer une offre plus générale aux orléanaise et orléanaises

Nous pensons que **la ville est au cœur de ce qui fait notre réseau social au sens premier : l'ensemble des relations suivies que nous entretenons.** Après tout, un réseau social numérique n'est qu'une version sur Internet de ce que permettent les rues et les places d'une ville : se retrouver à plusieurs, croiser des personnes que l'on connaît et échanger avec elles, découvrir de nouvelles personnes.

En lien avec vous et dans une démarche de démocratie locale **nous verrons s'il est utile que la municipalité offre à l'ensemble de ses habitants et habitantes la possibilité de se retrouver sur un réseau social opéré par la ville**, avec quelles garanties de modération et de neutralité ou si cela doit faire l'objet d'un soutien à des initiatives de la société civile.

Axe 4 – Souveraineté, efficience et logiciels libres

Notre objectif : reprendre la main sur nos outils et nos données, en misant sur le logiciel libre, la mutualisation, l'ouverture des données et la sécurité.

Nous proposons aux habitants de

Appuyer la préférence aux logiciels libres et devenir un territoire numérique libre

D'après la loi, toute dépense d'argent public pour la production de logiciels devrait entraîner la mise à disposition de son code sous une licence ouverte. Par éthique et pour renforcer localement notre souveraineté et le bon usage des budgets **nous renforcerons ce principe dans nos commandes publiques et nous impliquerons encore plus notre ville et notre métropole dans l'écosystème de production et d'utilisation des logiciels libres.**

Afin de matérialiser ces efforts **nous proposerons Orléans et sa métropole au label indépendant territoire numérique libre en visant d'atteindre le niveau or en quelques années.** Ce label récompensera les efforts des services concernés. Il fera rayonner Orléans dans ce domaine de plus en plus stratégique. Et peut-être qu'un jour nous atteindrons le niveau de Barcelone, première ville reconnue par les Nations Unis pour son implication dans les logiciels libres !

Renforcer les mutualisations publiques

À la municipalité et surtout à la métropole **nous défendrons activement une politique de renforcement des mutualisations entre acteurs publics** pour une efficience accrue de l'action publique. Par exemple, en matière de besoins logiciels, en coordonnant les besoins d'Orléans avec d'autres collectivités. Au sein de l'ADULLACT, association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres dans les collectivités et administrations publiques, dont Orléans et sa métropole sont toutes deux adhérentes ou de façon complémentaire via le GIP Recia dont le siège est à Orléans et qui mutualise des équipes informatiques pour plus d'un millier de collectivités de la région Centre val-de-Loire.

Autre exemple, l'hébergement des serveurs. Notre ville accueille sur son territoire le centre de données régional de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui n'est pas ouvert au GIP Recia, ni à la ville ou à la métropole. L'état de l'art exige pourtant d'avoir au moins deux sites distincts pour chaque système et la sobriété numérique incite à le faire dans des centres de données de proximité, de taille raisonnable.

Nous sommes persuadés qu'avec une concertation au bon niveau politique nous pouvons arriver à offrir à chaque acteur public du territoire un meilleur hébergement que ce que chacun réalise de son côté.

Renforcer la politique d'ouverture des données notamment cartographiques

Nous renforcerons la politique d'ouverture des données de la ville et la métropole. Par exemple, à la métropole nous poursuivrons l'inventaire de voirie en le maintenant systématiquement à jour. Nous l'étendrons **aux voies piétonnes et cyclables** pour cesser de reléguer ces modes de déplacement en périphérie du regard sur l'aménagement

. Les photographies seront partagées sur la plateforme publique de l'État (Institut national de l'information géographique et forestière, IGN) via le logiciel libre Panoramax (IGN et OpenStreetMap France). Tout le monde peut y accéder et même y contribuer. Si nécessaire, **la municipalité pourra accélérer certaines captations carto-photographiques.**

Cet inventaire photographique via Panoramax servira à la fois **de donnée de référence pour les services et d'information en libre accès pour l'ensemble de la population**. La voirie d'Orléans est un enjeu important pour sa population et son amélioration progressive pour tous et toutes commence par un constat partagé.

Renforcer la sécurité des systèmes et protéger vos données

Du fait de la part croissante du numérique dans nos activités, les attaques sur les systèmes informatiques comme les accidents ont de plus en plus de conséquences néfastes. Le règlement européen sur la protection des données ou les directives sur la sécurité des systèmes et des réseaux répondent à ces enjeux avec une ambition forte.

Nous donnerons les moyens à nos services de les mettre en œuvre et de suivre les recommandations de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Pour que cela utilise au mieux les ressources de la municipalité et de la métropole nous veillerons à une utilisation frugale et limitée au strict nécessaire de vos données. **Nous limiterons aussi nos dépendances numériques** (performance des matériels, ressources logicielles et services tiers) de façon à rendre les plans de continuité d'activité efficaces et efficients.

Pourquoi c’est utile et gagnant

De bons services numériques coûtent cher, et en répartir les coûts entre acteurs publics est aujourd'hui la meilleure façon de les produire en en gardant le contrôle. Il en va de même pour les infrastructures numériques, si l'on cherche le meilleur service rendu sans interruption **il faut voir plus grand en s'unissant tout en restant maîtres de l'aménagement.**

Lorsqu'une **collectivité ouvre ses données, c'est souvent autant pour le public que pour ses propres services.** Un commun numérique partagé entre le public et les services crée de la compréhension, voire de la confiance, et un sens partagé des sujets qui facilite la recherche du bien commun.

Mot du colistier référent



Pierre BOUDES

Colistier OSE et référent du groupe de travail Numérique

Le numérique est partout : démarches, échanges, école, travail, accès à l'information. Mais il n'est pas neutre : **il peut simplifier comme exclure, fatiguer, ou fragiliser nos services quand tout dépend d'une connexion ou d'un prestataire.** C'est pourquoi, depuis l'automne 2025, nous avons réuni des habitant·es, agent·es, associations et acteurs de terrain pour construire un cap concret, loin du "tout-numérique" comme du "tout-interdit".

Notre méthode : partir des usages réels, écouter les difficultés, confronter aux retours d'expérience, puis retenir des mesures utiles. **Nous défendons un numérique sobre, choisi et résilient** : droit au non-numérique, services en ligne simples et accessibles, capacité à assurer l'essentiel même en cas de panne, lutte contre la fracture numérique, communication municipale ouverte, et stratégie de logiciels libres, mutualisation et ouverture des données pour reprendre la main.

Ce livret fixe une direction. Il devra ensuite vivre, avec les services et avec vous, pour que le numérique reste un outil au service de toutes et tous — jamais l'inverse.



Le Lab'O, depuis le Jardin des Plantes

NOS PROPOSITIONS

SCIENCES

“Une ville qui fait confiance aux savoirs, partage la culture scientifique et s’appuie sur la science pour mieux décider et protéger”

3 engagements phares

1. **Aider la diffusion des savoirs scientifiques et favoriser le développement d’un accès populaire à la culture scientifique**
2. **Garantir à chaque citoyen un accès de proximité à une information juste et un soutien face aux dérives**
3. **Assurer l’exemplarité de l’action publique face aux désinformations et aux pseudo-sciences**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15&22 MARS 2026
L’ALLIANCE DES COLLECTIFS CITOYENS
ose Orléans Solidaire Ecologique

Diagnostic express – quelques constats

Des diffuseurs de sciences déjà présents, à faire davantage rayonner dans la ville

Orléans dispose d'**équipements de culture scientifique structurants**, à commencer par le MOBE, musée de culture scientifique proche de la gare, qui combine conservation, expositions et actions pédagogiques pour tous les publics. Le MOBE expose **1 200 spécimens sur une collection de 455 000 pièce**s, ce qui en fait un outil majeur pour documenter et rendre visible le patrimoine naturel local.



Le Centre de Culture Scientifique Technique est un autre acteur majeur, qui diffuse la culture scientifique et l'esprit critique via expositions, rencontres et débats, et coordonne la **Fête de la Science en région**. S'y ajoutent des ressources de formation pour les enseignant·es (Maison pour la Science), des acteurs d'éducation populaire (FRMJC), et des lieux patrimoniaux propices à une médiation exigeante (Jardin des plantes, Parc Floral, Hôtel Cabu).

Une implantation de recherche importante à La Source : un "campus sciences" à valoriser

Le quartier de La Source concentre **un pôle de recherche et d'enseignement supérieur exceptionnel,** fondé sur 4 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (INRAE, Université d'Orléans, BRGM et CNRS). Les activités qui y sont menées sont encore trop mal vécues des habitants comme "à part" du reste de la ville.

Le quartier de La Source concentre **un pôle de recherche et d'enseignement supérieur d'envergure nationale, encore trop souvent perçu comme un espace à part, déconnecté du reste de la ville, alors qu'il constitue l'un des principaux atouts scientifiques d'Orléans.**
Le centre INRAE Val de Loire y mène des travaux de premier plan sur les sols, l'environnement, la biodiversité, la santé globale et la durabilité des systèmes agricoles et d'élevage. Ses recherches contribuent directement à l'éclairage des politiques publiques et aux transitions écologiques et alimentaires. Le site regroupe près de 945 agent·es, illustrant l'importance de cet ancrage scientifique local.

Le campus CNRS d'Orléans constitue **un autre pilier majeur de ce « campus sciences ».** Il rassemble dix laboratoires de recherche ainsi qu'une structure fédérative, l'OSUC (Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre), couvrant un spectre disciplinaire rare : biophysique, matériaux, combustion, immunologie, archéomatériaux, sciences de la Terre, environnement et sciences de l'espace. **Cette diversité fait d'Orléans un site de recherche reconnu à l'échelle nationale et internationale.**

Enfin, Orléans accueille **le siège du BRGM,** établissement public de référence sur les ressources du sol et du sous-sol, les risques naturels et la gestion durable des territoires. À l'échelle nationale, le BRGM compte près de 958 agent·es, et son site principal implanté à Orléans confirme **le rôle central de la ville dans les politiques publiques liées à la géoscience et à l'environnement.**

Cet ensemble forme un véritable « campus sciences », concentrant s**avoirs, expertises et capacités de recherche exceptionnelles**. Pourtant, cette richesse reste **insuffisamment valorisée auprès des habitant·es** et peu intégrée à une stratégie municipale globale de culture scientifique. Le défi pour Orléans est clair : **mieux relier ce pôle scientifique au reste de la ville, favoriser son ouverture au grand public et en faire un levier d'émancipation, de compréhension des enjeux contemporains et de rayonnement pour l'ensemble du territoire.**

Un tissu associatif scientifique réel, mais qui reste de niche si la ville n'en fait pas un projet populaire

Plusieurs associations jouent déjà **un rôle d'acculturation scientifique** : AstroCentre Orléans (astronomie, observations, culture spatiale, partage au public) et So.MOS (sciences de la vie et de la Terre, entomologie, botanique, mycologie, diffusion)...

Ces dynamiques existent, mais elles reposent souvent sur des **énergies bénévoles** et un **public déjà "initié".** Sans stratégie municipale pour élargir les publics, soutenir la médiation, et multiplier les occasions de rencontre, ces forces restent sous-dimensionnées au regard du potentiel local.

Des tiers-lieux, fablabs et makerspaces : une promesse… mais une accessibilité encore insuffisante

Orléans compte des lieux utiles pour apprendre "par le faire" : Labomedia (au 108) pour expérimenter autour du numérique, Fablab Académique Polytech, Fablab Orléanais (au LAB'O Village), Action Numérique à La Source. Mais le constat est clair : l**e tissu et l'accessibilité des makerspaces restent faibles à l'échelle de la ville.**



Pourtant, le LAB'O accueille plus de 50 acteurs (dont environ 45 start-ups) : la matière existe pour démocratiser les pratiques, à condition d'**ouvrir plus largement, d'aller vers les quartiers et de réduire les freins** (horaires, coûts, accompagnement, communication).

Des grands événements populaires qui "portent" déjà la science… mais trop concentrés, et des occasions manquées

La Fête de la Science, coordonnée en région par Centre•Sciences, est **le principal rendez-vous annuel de rencontre entre la recherche et le grand public**, organisé chaque mois d'octobre avec de nombreux acteurs locaux. Mais elle repose surtout sur l'ouverture ponctuelle des campus et sites scientifiques : une formule appréciée, toutefois très concentrée géographiquement et souvent proche de portes ouvertes, qui limite l'accès des publics les plus éloignés et réduit sa portée à un cercle déjà sensibilisé.

Les Fêtes de Jeanne d'Arc pourraient aussi devenir un levier de promotion de l'histoire et du patrimoine via la démarche historique et les sciences "auxiliaires" (intervenant·es historien·nes, contenus sourcés, documentaires…), mais ce n'est pas le choix de la municipalité actuelle.

Enfin, **le Festival de Loire** (biannuel) propose déjà, via les Villages de la Découverte, des ateliers sur la navigation, la faune/flore et les savoir-faire : un socle idéal pour renforcer la médiation scientifique "hors les murs", au plus près des familles

Un contexte de désinformation et de dérives qui renforce l'urgence d'une politique locale d'esprit critique

La montée des dérives et de l'obscurantisme n'est pas un sujet abstrait : la **MIVILUDES** indique 4 **571** signalements en 2024 (contre 2 160 en 2015, et +50% depuis 2020), avec 37% des signalements liés au champ "santé et bien-être". Dans ce contexte, une ville qui veut protéger ses habitant·es doit assumer un rôle de facilitatrice : accès à une information fiable, une culture scientifique de proximité, et soutien face aux dérives.

Axe 1 — Aider la diffusion des savoirs scientifiques et favoriser le développement d'un accès populaire à la culture scientifique

Notre objectif : faire d'Orléans une ville qui promeut activement la science, les connaissances et l'esprit critique, à destination de tous

Nos principales propositions

Grand évènement scientifique festif et éducatif

Il s'agit d'un **festival bisannuel, en alternance avec le Festival de Loire, se tenant sur la période de la Fête de la Science** (soit environ 10 jours en octobre).

La forme de cette **"super Fête de la Science hors les murs"** (au sens hors les établissements) est à coconstruire avec les acteurs scientifiques locaux qui garderont toute latitude pour exercer leurs missions d'organisation et de coordination. La ville se positionne **en situation d'accompagnant et de facilitateur pour permettre de démultiplier les actions** grâce à des aides matérielles, logistiques, financières et promotionnelles.

En contrepartie, les évènements doivent respecter une charte qui porte les objectifs suivants :

- Les évènements doivent transmettre ou promouvoir la **connaissance scientifique**, la **démarche scientifique** ou tout autre aspect en lien avec la science ou plus généralement la **pensée critique**.
- Ils touchent **tous les publics** : jeunes et moins jeunes, amateurs et candides.
- Ils peuvent être produits par tous les publics, sous supervision professionnelle ; il peut en particulier s'agir de **projets scolaires** présentés à l'occasion du festival.
- Ils se déroulent **hors les murs**, sont idéalement **participatifs**, et si possible ludiques et festifs.
- Une constellation de petits évènements irriguant de manière homogène **l'ensemble des quartiers** d'Orléans est privilégiée à des évènements plus gros mais moins nombreux
- La présence d'autres types d'évènements (tables rondes, ateliers débat, ...) ou des passerelles avec d'autres disciplines (art et science, anticipation, ...) est possible et encouragée mais ces évènements ne doivent pas constituer le cœur du festival.
- La venue de personnalités en lien avec la science et connues du grand public, surtout auprès des jeunes, est favorisée.
- Lorsque pertinent, une captation audio et/ou vidéo est réalisée pour partager encore plus largement.

Éducation scolaire et périscolaire à l'esprit critique et à la science

Il s'agit à la fois de **soutenir les initiatives existantes des acteurs éducatifs et de communiquer auprès d'eux pour encourager de nouvelles initiatives.** Des facilités seront apportées sur les cursus de valorisation et d'apprentissage de l'esprit critique et de la démarche scientifique

Nous nous engageons à travailler avec le **CLEMI**, Centre pour L'Éducation aux Médias et à l'Information, pour mener des interventions dans les écoles, en particulier pendant la semaine de la presse.

Axe 2 — Information fiable et action publique de proximité et exemplaire

Notre objectif : garantir à chacune et chacun un accès de proximité à une information fiable et un soutien face aux dérives. Et faire de la Ville une action publique exemplaire, fondée sur les faits, qui renforce l'esprit critique et ne relaie pas les pseudo-sciences.

Nos principales propositions

Accès de proximité à l'information

Les Mairies de Quartier [ou Maisons de la Démocratie, cf. livret Démocratie] ont pour mission de faire vivre le droit à l'information :

- Elles donnent accès, au besoin en se référant à l'échelon local idoine, aux informations détenues par la localité aux habitants qui en font la demande.
- Elles accompagnent les démarches des habitants auprès des autres autorités publiques, des organismes privés chargés d'une mission de service public ou des personnes exerçant une activité d'intérêt général pour faire valoir leur droit à l'information.
- Elles informent si nécessaire les habitants de leur droit à l'information.

Pour atteindre cet objectif, un référent est nommé dans chaque Mairie de Quartier. Il a aussi pour rôle d'acculturer ses collègues au sujet.

Aide de proximité contre les dérives

Les Mairies de Quartier [ou Maisons de la Démocratie, cf. livret Démocratie] ont pour mission d'aider les habitants en difficulté sur des sujets de désinformation, de dérives médicales, de pratiques sectaires, etc… Elles sont capables de diriger ces habitants vers les structures adéquates à leur problème et de les accompagner dans leurs démarches.

Pour atteindre cet objectif, un référent est nommé dans chaque Mairie de Quartier. Une formation préalable puis continue pour leur permettre de réaliser leur mission est réalisée.

Accompagnement de l'Assemblée citoyenne et des Conseils de quartiers

L'Assemblée citoyenne et des Conseils de quartiers sont décrits **dans la partie Démocratie.**

Les Comités Citoyens sont accompagnés, au cas par cas et en fonction des besoins du thème débattu, **par une expertise scientifique sur l'exemple de La Convention Citoyenne pour le Climat.**



Exemplarité de l’action publique

Nous nous engageons à améliorer le fonctionnement de la ville en faisant respecter un ensemble de principes et de bonnes pratiques que nous estimons nécessaires à un administration saine de la collectivité et répondant aux exigences suivantes :

- **Laïcité** : respect de la lettre et de l’esprit de la loi
- **Probité** : honnêteté et rigueur factuelle de la parole publique
- **Transparence** : réponse aux questions légitimes des habitants et de l’opposition

Exemples d’actions prévues :

- Travailler avec l’**Observatoire de la laïcité** pour valider et si nécessaire amender la **Charte sur la laïcité** de la ville pour la mettre en conformité avec la loi.
- Créer un **conseil scientifique** consultable par les élus pour éclairer sur les connaissances actuelles avant les délibérations politiques.
- Mettre en place une cellule citoyenne de **fact checking** des prises de parole au Conseil Municipal en lien avec l’Assemblée citoyenne
- Auditer la formulation des clauses des **marchés publics** pour éviter l'immixtion des pseudo-sciences dans la commande publique.
- Avec la participation des agents publics, **s’assurer de la qualité de leur formation** en faisant une revue des formations dispensées.
- **Vérifier systématiquement les autres financeurs des associations soutenues pour éviter à la ville d’être associée à des acteurs problématiques.**



Mot du colistier référent



Guillaume PONTHIEU

Colistier OSE et référent du groupe de travail Sciences

Orléans a une chance rare : **ici, la science n'est pas une idée abstraite**. Elle est déjà là, dans nos laboratoires, à l'université, dans nos musées, nos associations, nos tiers-lieux, et surtout dans la curiosité de celles et ceux qui veulent comprendre le monde.

Pourtant, cette richesse reste trop souvent cantonnée à quelques lieux ou à quelques publics. Et pendant ce temps, la désinformation progresse, les pseudo-sciences s'installent, et des dérives peuvent fragiliser des familles, des patient·es, des jeunes. Face à cela, nous refusons le fatalisme : l'esprit critique s'apprend, se partage, et se cultive au quotidien.

Notre ambition est simple : **faire de la connaissance un bien commun.** Mettre la culture scientifique à portée de toutes et tous, dès l'enfance et dans chaque quartier. Ouvrir davantage les portes de la recherche, valoriser les métiers scientifiques, créer des occasions régulières de rencontres, d'expériences, de débats. Et **rendre notre action publique exemplaire** : une ville qui s'appuie sur des faits, qui évalue ce qu'elle met en place, et qui protège ses habitant·es en facilitant l'accès à une information fiable.

La science n'est pas réservée à une élite : c'est un **outil d'émancipation.** À Orléans, nous voulons une ville où l'on apprend, où l'on comprend, et où l'on décide mieux — ensemble.



Orléanaises, Orléanais,

Le programme que la liste OSE vous présente est le fruit de plus de trois années de travail collectif. Habitants, citoyens engagés, associations, experts et professionnels se sont réunis, ont débattu, confronté leurs expériences et construit, pas à pas, un projet solidement ancré dans le réel. À l'écoute de vos préoccupations, ils ont observé le fonctionnement de la ville, identifié ses manques et ses urgences, mais aussi ses atouts, pour faire émerger des réponses utiles, concrètes et applicables.



Ce travail a été mené avec méthode : sourcé, chiffré, rigoureux. Chaque mesure a été examinée à partir de données fiables, de retours d'expérience d'autres collectivités et des contributions d'acteurs locaux. Rien n'a été improvisé : nous avons voulu un programme crédible, réaliste et à la hauteur des enjeux, respectueux des moyens humains, matériels et financiers d'Orléans.

Ce que nous vous proposons, c'est une vision pour Orléans, construite avec vous et pour vous. Une ville plus belle, plus solidaire, plus respirable, plus accueillante et plus protectrice — avec pour boussole les générations futures. Un projet ambitieux mais lucide, pensé pour répondre aux défis de demain : transition écologique, justice sociale, démocratie locale, nature en ville, mobilités, culture, éducation, sécurité du quotidien.



Aujourd'hui, nous soumettons cette feuille de route aux Orléanaises et aux Orléanais : un projet solide pour changer la ville et améliorer concrètement le quotidien de chacune et chacun.

Si vous nous faites confiance, nous transformerons ce cap mesurable et concret en résultats tangibles, pour faire enfin entrer Orléans dans l'ère de la transition et l'acclimater aux grands enjeux du XXIe siècle.

ose2026.fr

Écrivez-nous, suivez-nous, venez nous rencontrer et échanger avec nous !

Notre local : 164 Rue de Bourgogne à Orléans
municipales@ose2026.fr / contact presse : Jean-Philippe GRAND

ose Orléans Solidaire Ecologique

ECO ÉLAN CITOYEN ORLÉANAIS

Vivement Orléans !

LES ÉCOLOGISTES EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS